

INTERVENTIONS

critiques en économie politique

No 4

Le travail

HIVER 1979

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES

CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole,
Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.

[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales :

http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html

à partir du texte de :

Interventions critiques en économie politique

LE TRAVAIL.

Montréal : Revue *Interventions critiques en économie politique*, no 4,
Hiver 1979, 220 pp.

[Madame Diane-Gabrielle Tremblay, économiste, et professeure à l'École des sciences de l'administration de la TÉLUQ (UQÀM) nous a autorisé, le 25 septembre 2021, la diffusion en libre accès à tous des numéros 1 à 27 inclusivement le 25 septembre 2021 dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Diane-Gabrielle Tremblay : Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca

Professeure^[SEP]École des sciences de l'administration

Université TÉLUQ

Tél :^[SEP]1 800 665-4333 poste : 2878

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008
pour Macintosh.

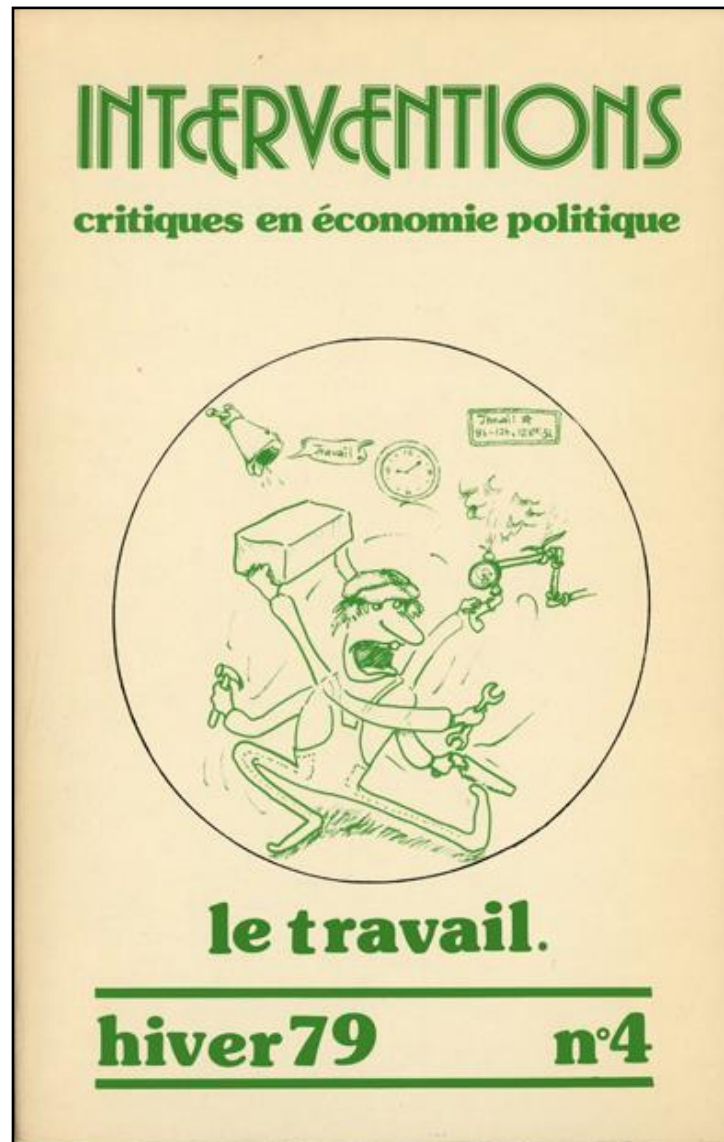
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 30 septembre 2023 à Chicoutimi, Québec.



Interventions
critiques en économie politique

No 4
LE TRAVAIL



Montréal : Revue *Interventions critiques en économie politique*,
no 4, Hiver 1979, 220 pp.

Interventions
critiques en économie politique
No 4

Quatrième de couverture

[Retour au sommaire](#)

Vous savez que Lundi est le frère de Dimanche
Et que Mardi aussi ;
Mercredi il faut aller à l'église et prier ;
Jeudi est à demi férié ;
Vendredi il est bien tard pour se mettre à filer
Et Samedi encore est un demi congé

Poème datant de 1639, cité par E.P. Thompson,
in "Temps, travail et capitalisme industriel".
Libre 1979, no 5, Payot.

SOMMAIRE

ENSEIGNEMENT [8]

L'enseignement professionnel secondaire au Québec, par Charles Halary [9]

DOSSIER : LE TRAVAIL [37]

Le gouvernement et le chômage, par Richard Vézina, Mouvement Action-chômage [39]

La définition du taux de chômage, par Vincent Van Schendel [52]

Le travail à temps partiel, par Colette Bernier et Hélène David [57]

Entrevue avec Hélène David de l'IRAT [77]

L'économie politique et la libération des femmes, par Margaret Benston (trad. Danielle Lozeau et Christine Dufresne) [82]

Les femmes et le travail. Plus de travail moins d'ouvrage !, par Christine Dufresne [99]

La santé et la sécurité au travail : le projet de loi 17 (La position de la CSN), par Gisèle Cartier, vice-présidente CSN [113]

TEXTE À L'APPUI [128]

L'insatisfaction dans le travail dans les années 1970, par H. Braverman [129]

DÉBAT : LA VALEUR [140]

Le problème de la transformation des valeurs en prix de production. (Des implications méthodologiques sur l'ensemble de la théorie marxiste), par Daniel Boutaud [141]

NOTES D'ACTUALITÉ [163]

Sur fond de crise : une nouvelle vague de concentration, par Christian Deblock et Jean Charest [163]

La crise au Canada (Vers une redéfinition du rapport salarial), par Jean-Guy Loranger [186]

Le salaire minimum : deux poids, deux mesures [194]

Marcuse : l'utopie ou la mort, par Louis Caron [196]

RUBRIQUE DE LIVRE [206]

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[1]

La revue *Interventions critiques* est publiée trois fois par année : au printemps, à l'automne et à l'hiver.

Prix de vente au numéro : \$3,00

Abonnement : Trois numéros : \$10,00

Institutions : \$17,00

Étranger : \$15,00

Toute correspondance doit être faite au nom d'*Intervention*, C.P. 98,
Succ. Rosemont, Montréal, H1X 3B6

[2]

Interventions est publié par un collectif de collaborateurs et de collaboratrices. Toute personne qui désire participer activement à la préparation matérielle de la revue et se joindre à l'équipe est la bienvenue. Pour cela, il suffit, pour nous contacter, soit d'écrire à l'adresse indiquée soit de téléphoner au numéro suivant : 849-2788.

La revue publie également les textes qui lui parviennent. Dans ce cas, veuillez envoyer vos articles dactylographiés sur feuille 8 1/2" par 11", à double interligne en renvoyant si possible les notes en fin de texte. Indiquez également vos nom, adresse et numéro de téléphone pour vous contacter. La revue s'engage à respecter toute opinion personnelle ainsi que toute condition relative à la publication (pseudonyme, mise en garde, etc.).

Collectif pour le numéro 4 : Daniel Boutaud, Jean Charest, Christian Deblock, Richard Grignon, Pierre Paquette, Gisèle Poupart, Normand Roy, Vincent van Schendel.

Nous avons également reçu les contributions de : Charles Halary, Jean-Guy Loranger, Christine Dufresne, Danielle Lozeau, Louis Caron, Gisèle Cartier, Hélène David, Richard Vézina et le Mouvement Action Chômage.

Dessins : Gisèle Poupart et Réjean Thibault.

Composition : Composition Solidaire enr.

Montage : l'équipe

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec, 4e trimestre 1979.

[3]

INTERVENTIONS

critiques en économie politique

no 4

Le travail

travail (Maximilian von) (1717-1794), homme d'État autrichien, empereur d'Autriche et adversaire de Wallenstein. Grand II et adversaire de Wallenstein. Grand II et adversaire de Wallenstein. Grand II et adversaire de Wallenstein.

travail [va-ill mll.], n. m. (bas lat. *tripalium*, de *tres*, trois, et *palus*, pieu, instrument de torture à 3 pieux, soit chevalet, soit bâti, servant aussi à maintenir les chevaux vicieux). **travail** Appareil de contention à quatre piliers en bois entre lesquels on maintient les chevaux ou les bœufs pour les ferrer ou les opérer. Des sangles permettent d'immobiliser l'animal dans une position quelconque. Pl. *Des travaux*.

travail [va-ill mll.], n. m. (du v. *travailler*, dérivé lui-même de *travail* 1). Au sens étymologique douleur, et par ext. et anal., effort que l'on fait, peine que l'on prend pour faire une chose. *Se mettre au travail*. — Fam. *Travail de cheval*, travail exigeant un effort pénible et soutenu. — *Ces vers sentent trop le travail*, ils sentent trop l'effort, la peine que l'on s'est donnée pour les écrire. — *Maison de travail*, maison de détention où l'on fait travailler les détenus. || Manière dont on travaille habituellement. *Il a le travail facile, lent*. || Occupation rétribuée à laquelle on se livre pour gagner sa vie. *Chercher du travail*. *Le travail est une marchandise, le salaire en est le prix* (eroy-Beaulieu). || Ouvrage qui est à faire, ou que l'on fait actuellement. *Distribuer le travail aux ouvriers*. — *Un travail de Romain*, une tâche pénible pour mener à bien un grand ouvrage (allusion aux vastes réalisations architecturales des Romains). || L'ouvrage même et l'effort qui est fait. *Ce bijou est d'un beau travail*. || Occupation industrielle d'une personne destinée à un usage domestique.

Dictionnaire encyclopédique Quillet

[4]

Interventions
critiques en économie politique
No 4

Sommaire

[PRÉSENTATION](#) [5]

[ENSEIGNEMENT](#) [8]

[L'enseignement professionnel secondaire au Québec](#), par Charles Halary [9]

Marx et l'école polytechnique [11]

La technique, un enjeu politique [13]

[DOSSIER : LE TRAVAIL](#) [37]

[Le gouvernement et le chômage](#), par Richard Vézina, Mouvement Action-chômage [39]

[La définition du taux de chômage](#), par Vincent Van Schendel [52]

[Le travail à temps partiel](#), par Colette Bernier et Hélène David [57]

[Entrevue avec Hélène David de l'IRAT](#) [77]

[L'économie politique et la libération des femmes](#), par Margaret Benston (trad. Danielle Lozeau et Christine Dufresne) [82]

[Les femmes et le travail. Plus de travail moins d'ouvrage !](#), par Christine Dufresne [99]

[La santé et la sécurité au travail : le projet de loi 17 \(La position de la CSN\)](#), par Gisèle Cartier, vice-présidente CSN [113]

[TEXTE À L'APPUI](#) [128]

[L'insatisfaction dans le travail dans les années 1970](#), par H. Braverman [129]

[DÉBAT : LA VALEUR](#) [140]

[Le problème de la transformation des valeurs en prix de production.](#) (Des implications méthodologiques sur l'ensemble de la théorie marxiste), par Daniel Boutaud [141]

[NOTES D'ACTUALITÉ](#) [163]

[Sur fond de crise : une nouvelle vague de concentration,](#) par Christian Deblock et Jean Charest [163]

[La crise au Canada \(Vers une redéfinition du rapport salarial\),](#) par Jean-Guy Loranger [186]

[Le salaire minimum : deux poids, deux mesures](#) [194]

[Marcuse : l'utopie ou la mort,](#) par Louis Caron [196]

[RUBRIQUE DE LIVRE](#) [206]

[5]

Interventions
critiques en économie politique
No 4

Présentation

L'équipe de la revue

[Retour au sommaire](#)

Le 15 septembre dernier, l'équipe de production de la revue "Interventions" s'est réunie pour tracer un bilan sommaire des trois premiers numéros. Ce fut aussi l'occasion de redéfinir les objectifs de l'équipe et d'entrevoir les perspectives à moyen terme pour notre travail. Si dans l'ensemble le bilan est positif — ne serait-ce que parce que la revue existe — deux faiblesses marquent notre première année et demi de parution.

1) La première faiblesse se situe au niveau même de l'équipe de production. En effet, celle-ci s'est peu élargie aussi bien du point de vue du nombre (nous sommes 8, dont 4 de l'équipe initiale) qu'au niveau de la composition (particulièrement, peu de femmes).

Pour remédier à cette situation, nous avons décidé de faire de notre équipe autre chose qu'un collectif de production *strictement* technique mais aussi (et surtout) un lieu de discussion et de formation. Il s'agira pour nous d'accentuer le processus de discussion et ainsi dégager une orientation d'ensemble sur le contenu de chaque numéro.

2) Quant à l'autre, il s'agit de la *difficulté de diffusion* aussi bien en dehors de Montréal (problème de distribution) qu'en dehors d'un certain public "spécialisé". Pour résoudre le premier type de difficulté, nous voulons [6] faire un effort particulier pour prendre contact avec les groupes qui existent partout au Québec. Ce n'est qu'en faisant cet effort que nous pourrions rompre avec notre "montréalisme".

Pour ce qui est de la deuxième difficulté, beaucoup plus fondamentale, elle nécessitera pour être dépassée un long travail nous amenant à produire des articles qui soient à la fois des *analyses de fond* articulant la théorie et les conséquences pratiques et qui soient, aussi, des textes *accessibles* pour les militants et les militantes de syndicats, de groupes populaires...

À un autre niveau, nous allons travailler à élargir l'éventail des sujets traités dans la revue. Pour ce faire, nous allons chercher dans les milieux des contributions aussi bien sur des problèmes particuliers (chômage, endettement...) que dans d'autres disciplines (socio, anthropo., politique, histoire...).

Enfin, l'équipe a réaffirmé l'importance des objectifs qui avaient initialement été fixés dans le numéro un.

Nous nous contenterons de les rappeler en invitant les lecteurs et les lectrices à se rapporter au no 1.

- i. Interventions est une revue qui met de l'avant la critique de l'économie politique officielle.
- ii. c'est une revue qui vise à décroiser l'économie et refaire l'unité des sciences sociales.
- iii. c'est une revue qui vise à créer un lieu de discussion et à promouvoir une analyse socialiste.
- iv. Interventions veut s'inscrire dans les débats actuels.
- v. Interventions veut mettre de l'avant une critique de l'enseignement actuel de l'économie.

Ce numéro 4 est donc "teinté" des volontés qui ont été exprimées plus haut. Nous disons "teinté" parce que ce n'est certes pas en un seul numéro que l'équipe de la revue va surmonter toutes ces faiblesses.

Dans ce numéro, nous retrouvons nos rubriques habituelles bien que redéfinies, comme vous pourrez le voir. Un seul article compose notre rubrique Enseignement : il s'agit d'une prise de position peu conventionnelle sur l'enseignement technique. Quant à notre dossier, il traite d'aspects sur le travail traditionnellement négligés : travail des femmes,

travail à temps partiel, chômage, sécurité-santé... Dans ce cadre, nous avons choisi comme texte à [7] l'appui un extrait sur les insatisfactions face au travail du très important ouvrage de Braverman : "Travail et capitalisme monopoliste".

Dans notre rubrique Débat, on retrouve un texte qui tente de synthétiser l'ensemble des derniers développements qui ont eu lieu dans l'important débat touchant à la valeur et la transformation.

Finalement, on retrouve dans les Notes d'actualité, des articles sur des sujets aussi diversifiés que la pensée de Marcuse, mort dernièrement ; les tendances récentes de la concentration industrielle ; sur l'évolution de la crise économique au Canada.

Comme on le voit, un numéro varié dans lequel toutes et tous devraient trouver matière à réflexion et à débat, particulièrement sur la question du travail.

En finissant : n'hésitez pas à nous écrire, à nous envoyer des textes, à joindre le collectif !

L'équipe de la revue

Abonnements

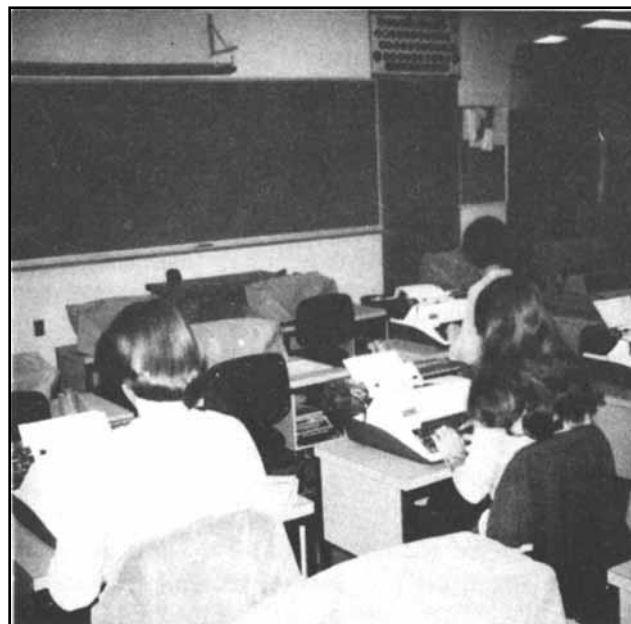
L'importance des abonnements pour une revue n'est plus à souligner ; sa stabilité financière en dépend fortement. Aussi, en prenant un abonnement annuel à \$10.00 pour trois numéros ou un abonnement de soutien de \$15.00 (si vous le pouvez), vous nous apportez plus qu'une simple contribution financière vous contribuez directement à la réalisation de la revue et de ses objectifs. Notre adresse :

Interventions
Case postale 98, succ. Rosemont
Montréal, HIX 3B6

[8]

Interventions
critiques en économie politique
No 4

ENSEIGNEMENT



[Retour au sommaire](#)

Cette rubrique met de l'avant une *critique de l'enseignement* aussi bien au niveau de son contenu idéologique que dans sa forme pédagogique ; critique de l'enseignement dispensé aussi bien au secondaire, au collégial et à l'université. Cette rubrique vise aussi à proposer des *alternatives* sous forme de textes pédagogiques, sous forme d'organisations populaires de formation.

Finalement, cette rubrique se donne pour but de faire connaître les luttes et les débats qui traversent le milieu scolaire.

[9]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

ENSEIGNEMENT

“L’enseignement professionnel secondaire au Québec.”

Charles HALARY

“La bourgeoisie, qui, en créant pour ses fils les écoles polytechniques, agronomiques, etc. ne faisait pourtant qu’obéir aux tendances intimes de la production moderne, n’a donné aux prolétaires que l’ombre de l’enseignement professionnel.”

K. MARX, *Le Capital*, Garnier-Flammarion, p. 360 - 351.

[Retour au sommaire](#)

Deux erreurs ont marqué la pénétration du matérialisme historique au Québec et l’analyse de l’enseignement professionnel au secondaire permet de les révéler en même temps ¹.

Tout d’abord une théorie des classes sociales, idéologique et économe à la fois, qui se résume ainsi : l’école reproduit bourgeoisie et classe ouvrière et cette dernière se caractérise par la production de plus-value.

Ensuite une théorie de l’histoire entièrement inscrite dans une problématique de la “conscientisation”.

¹ L’approche marxiste en matière d’analyse du système scolaire a largement été influencé par Baudelot et Establet, *L’école capitaliste en France* (Maspero, 1971) et ce texte doit fort peu aux écrits de Marx et Engels rassemblés dans *Critique de l’éducation et de l’enseignement* (Maspero, 1976)

[10]

Nous remarquons pourtant aisément que l'école ne reproduit certes pas les classes sociales, elle y contribue seulement. Et l'héritage culturel n'est que peu de chose sans l'héritage tout court. Cette vieille institution du testament, conservée et renforcée par le notariat est elle bien au coeur du problème contemporain de la reproduction des classes sociales concrètes. Les études notariales étant peu réceptives aux progrès de l'enquête sociologique, il en résulte que le portrait des classes sociales conserve un flou artistique qui souligne fort bien le charme évidemment discret de la bourgeoisie. Les socialistes du 19^{ème} siècle le savaient et réclamaient tout à la fois l'abolition de l'héritage et la généralisation de l'école publique.

Il est également aisé de montrer que la plus value n'a rien à voir avec l'analyse de classes en prenant l'exemple des comportements sociaux de l'enfant. Ce dernier, en général, ne produit pas aujourd'hui de plus-value et pourtant il peut fort bien avoir pour père et mère des ouvriers. Serait-il petit-bourgeois ?

Le ridicule qui portait certains enragés de l'analyse structuralo-marxiste à classer (au sens fort du terme) tous les êtres humains de leur entourage aboutissait à donner des réponses positives à ce genre de question. Passons...

Pendant de telles analyses peuvent parfois provoquer des situations dramatiques. Ainsi un certain Pol-Pot armé d'un doctorat en économie marxiste obtenu à Paris est retourné dans son Cambodge natal pour passer à la pratique. On connaît la suite et seule la foi des illuminés permet de douter des massacres commis par les Khmers Rouges pour fins de rééducation. "Le peuple a trahi, élisons en un autre" (Brecht, 1953).

Ceci nous amène au second faux pas des marxistes pour qui le plus court chemin pour lire Marx passe par Louis Althusser : la "conscientisation". Terme barbare inexistant dans la langue française et qui doit certainement être un néologisme produit par la rencontre d'un jésuite et d'un stalinien, d'un curé et d'un bureaucrate comme synonyme pour "évangélisation" ou "embrigadement". La pensée de Marx est exempte de tels errements. Prendre conscience du capitalisme équivalait à entrer en conflit ouvert avec lui pour Marx. Ainsi la classe ouvrière prenait conscience [11] d'elle-même en entrant dans la lutte pour disputer la

direction de la société au capital. Elle n'avait pas besoin de "sauveur suprême", ni Dieu, ni César, ni tribun, et surtout pas de "révolutionnaires professionnels", comme agents de "conscientisation". Les travailleurs prenaient conscience de leur force par leurs actes et non pas à la "lumière" des intellectuels.

Marx et l'école polytechnique

Marx au 19^{ième} siècle et des mouvements comme la pédagogie de Freinet ² en France aujourd'hui montrent que cette prise de conscience commence dès la socialisation de l'enfant et qu'elle est accélérée par une *théorie de l'éducation polytechnique*.

Marx avait emprunté cette conception de l'éducation au patron socialiste et utopique, Robert Owen au début du 19^{ième} siècle. Il voulait l'étendre à la société entière et mettre un accent particulier sur les techniques d'avant-garde. De plus il ne confine pas cette théorie à la société communiste future mais préconise immédiatement des réformes allant en ce sens comme les écoles de fabrique (*Capital*, Livre I, *op cit*, p. 352).

Ces thèses représentatives aussi bien de la pensée de Marx que des combats du mouvement ouvrier réel ont été complètement gommées de l'analyse structuralo-marxiste pratiquée par Louis Althusser et ses disciples.

De solides critiques réduisaient pourtant de manière définitive les dommages provoqués à une partie de la gauche étudiante par le dogme althussérien : *L'école de Jules Ferry est morte* (Maspero, 1973) et Bruno Lauthier/Ramon Tortajada, *Ecole, force de travail et salariat*, (PUG-Maspero, 1978). Cependant au Québec la gauche a commencé bien tardivement à rejeter certains aspects dogmatiques des thèses althussériennes. Ceci a permis à la droite libérale et corporatiste de se ressaisir en frappant justement sur les aspects les plus caricaturaux du structuralo-marxisme en marquant des points.

² Le livre de C. Freinet, *Pour l'Ecole du peuple* (Maspero, 1969) résume cette perspective polytechnique de la formation scolaire.

[12]

Le rôle idéologique de l'enseignement scolaire a ainsi été abusivement valorisé sous la forme d'un "Appareil idéologique d'État" en excluant a priori les effets de la présence d'un double réseau confessionnel (anglophone protestant et francophone catholique), en ne présentant pas l'école publique gratuite comme une conquête du mouvement ouvrier ni sa fonction essentielle comme lieu de production de la qualification de la marchandise force de travail. Les innombrables divagations ramenant l'existence de classes sociales à la production de plus-value (problématique inexistante pour Marx qui ne prétendait démontrer de cette manière que le passage au mode de production capitaliste) en découlaient mécaniquement. La perte de vue de la logique originelle du système scolaire, la formation à une profession, en était la conséquence la plus importante. La classe ouvrière qui considère le système d'enseignement comme son principal moyen de maintenir à long terme son statut professionnel, qui cherche à imposer la valeur des diplômes aux patrons qui ne veulent reconnaître que les lois de leur entreprise, ne pouvait être séduite par des thèses réduisant le système scolaire au lavage de cerveau idéologique. Claude Grignon en a effectué la démonstration dans *L'Ordre des Choses*, (Editions de Minuit, Paris, 1971), l'enseignement professionnel et technique reproduit les couches supérieures de cette classe en France. Améliorer les liaisons avec l'industrie, par l'enseignement des techniques de pointe tel est l'intérêt évident des fils et filles de cette classe sociale.

s'agit pour eux de renforcer une qualification sociale qui rende difficile l'arbitraire patronal à l'embauche. Le rejet du système scolaire produit les strates inférieures de la classe ouvrière et surtout le lumpenprolétariat qui est toujours le fondement populaire de toutes les dictatures (Cf. Marx dans *Le Coup d'État du 18 Brumaire de Louis Bonaparte*). Pour sa part la classe ouvrière qualifiée a, dans l'histoire de la lutte pour le socialisme maintenu des organisations politiques et syndicales qui ont permis la reproduction et l'augmentation de la capacité de combat anticapitaliste. Ainsi les premiers syndicats ont été construits par des ouvriers très qualifiés comme les typographes par exemple. Par contre il est courant dans la pensée bourgeoise [13] d'opposer les plus défavorisés aux travailleurs qualifiés syndiqués qui doivent pourtant

leurs avantages à des luttes passées et les conservent grâce à leurs capacités de mobilisation.

La technique, un enjeu politique

Contrairement aux thèses de Lénine sur l'embourgeoisement de la classe ouvrière qualifiée (aristocratie ouvrière), les révolutions ont souvent été des explosions populaires encadrées et dirigées par des travailleurs expérimentés. Sans les travailleurs qualifiés les explosions populaires ne sont que des révoltes sans perspectives sociales. Avec eux elles deviennent révolutions. Inversement dans des situations de calme social, les travailleurs qualifiés privilégient leurs acquis et sont massivement réformistes.

Négliger ces aspects ne peut que conduire à valoriser abusivement le rôle des intellectuels professionnels de la politique qui négligent les ouvriers qualifiés pour se tourner vers la conscientisation/manipulation des couches les plus démunies du prolétariat pour s'en faire les chefs. Pourtant la société moderne peut fort bien se passer à la fois des intellectuels politiques et du lumpen-prolétariat, mais pas des travailleurs qualifiés. Le choix d'un métier est la principale préoccupation des membres de la société contemporaine. Ce n'est certes pas l'angoisse des familles bourgeoises où toutes les facilités sont garanties aux héritiers dès leur naissance. Par contre plus de 90 p.c. des enfants de notre société doivent lutter contre des conditions défavorables à l'exercice d'un libre choix. L'école n'a pas changé qualitativement cette situation. Exigée par le mouvement ouvrier au 19^{ième} siècle et concédée par l'État bourgeois puis récupérée par lui, l'obligation scolaire pour tous établissait cependant un obstacle au contrôle direct des capitalistes sur la force de travail humaine par l'institution du diplôme. Ce dernier était accordé par des enseignants salariés et permettait de se faire reconnaître une certaine qualification sociale. Pour le patronat, un diplôme n'avait *a priori* aucune valeur intrinsèque. Payer au plus bas salaire la qualification réelle la plus élevée, telle était son optique.

[14]

La formation professionnelle qui prolongeait l'école de base était nécessaire et menaçante à la fois pour la bourgeoisie. Les

développements technologiques de l'industrie la rendaient nécessaire pour le capital industriel qui voulait rester concurrentiel. Pour le système de domination de la bourgeoisie elle représentait une menace d'ensemble.

Au Québec, les bourgeois francophones ne voulaient pas vraiment d'un système de formation professionnelle, mais de plus remettaient même en question le principe de l'école obligatoire.

L'enseignement professionnel et technique québécois est donc non seulement dévalorisé moralement, mais matériellement délaissé. Ni l'État, ni les directions syndicales actuelles du mouvement ouvrier québécois ne se préoccupent de prévoir à long terme une planification des qualifications. Dépendant du capital étranger ou inconscientes du problème ces structures tombent dans le fatalisme économiste : Pourtant la formation professionnelle peut créer de nouvelles industries et non pas les industries actuelles limiter le champ de la reproduction des qualifications.

Ainsi l'ensemble des historiens, dont Karl Marx s'accordent pour donner au réseau scolaire de la Prusse un rôle central dans le développement du capitalisme industriel en Allemagne. (Cf. Werner Plum, *La promotion des arts et métiers dans l'Allemagne de la première moitié du 19^{ième} siècle*) Friedrich Ebert Stiftung, BadGodesberg, 1976.)

L'enseignement professionnel à l'école secondaire est aujourd'hui la racine de ce problème. Loin d'être le premier pas dans une filière technique qui pourrait conduire jusqu'à une Université Technique, l'entrée dans la filière professionnelle est la sanction d'un échec. Comment y remédier ? Absorber le professionnel dans le général comme le veulent un bon nombre de pédagogues progressistes (au moins jusqu'au secondaire dans le cas de la CEQ ?) Ou bien au contraire donner une cohérence d'ensemble au secteur technique et professionnel et faire du futur ingénieur une excroissance du secondaire professionnel et non une retombée du secteur dit général ?

[15]

Voici en trois points une tentative de réponse à cette question.

- 1) Comment le capitalisme forme et déforme la qualification de la force de travail humaine.
- 2) Quelle est l'origine historique de la faiblesse entretenue du réseau professionnel au Québec.
- 3) Quels axes d'intervention le mouvement ouvrier peut-il se fixer en la matière.

*
* *

QUALIFIER UNE FORCE DE TRAVAIL

Le capitalisme de sa naissance à nos jours se caractérise par une réorganisation permanente de la société. Marx décrit l'extension du processus de production capitaliste depuis l'accumulation primitive du 16^{ième} et 17^{ième} siècle jusqu'à la formation des premiers grands monopoles industriels et pour lui le trait spécifique de ce mode de production capitaliste se révèle alors dans le salariat généralisé, c'est-à-dire la réduction de la force de travail humaine au statut juridique de marchandise par le contrat libre de travail. Marx dans son plan primitif (1857) en 6 livres du Capital envisageait ainsi de consacrer un ouvrage complet au travail salarié (qui se trouve réduit à la section 6 du livre I).

Ainsi au début du 19^{ième} siècle, la valeur de la force de travail était régie par le rapport de force individuel direct entre salarié(e) et patrons. De ce fait devaient nécessairement disparaître les corporations de métiers. Aujourd'hui la multiplication des diplômés a médiatisé cet affrontement. Le capitaliste recherchera le plus haut diplômé au salaire le plus bas. La relative protection offerte par le diplôme est sans cesse remise en cause par le patronat sous prétexte des "exigences de l'entreprise". Or, la socialisation de plus en plus grande de la formation de la main-d'oeuvre par le réseau scolaire ne peut que contredire continuellement le maintien de la propriété privée dans la production. Aucune

planification n'est de ce fait possible, le patronat cherchant à produire au moindre coût le plus de diplômés possible afin d'affaiblir le pouvoir de négociation des détenteurs de diplômes. La force [16] de travail-marchandise possède ainsi une valeur déterminée par le temps de travail socialement nécessaire à sa production initiale et à sa reconstitution. *La valeur de la force de travail doit donc inclure son procès d'entretien et celui de sa reproduction élargie.* C'est donc une valeur relative et dynamique.

Karl Marx avait souligné le caractère très particulier de cette marchandise-force de travail :

“La force de travail renferme au point de vue de la valeur un élément moral et historique ; ce qui la distingue des autres marchandises. ”

Le Capital, Livre I, Chap. 6, Garnier Flammarion, Paris, 1969, p 133.

“ ... pour modifier la nature humaine de manière à lui faire acquérir aptitude, précision et célérité dans un genre de travail déterminé, c'est-à-dire pour en faire une force de travail développée dans un sens spécial, il faut une certaine éducation qui coûte elle-même une somme plus ou moins grande d'équivalents en marchandise. Cette somme varie selon le caractère plus ou moins complexe de la force de travail.”

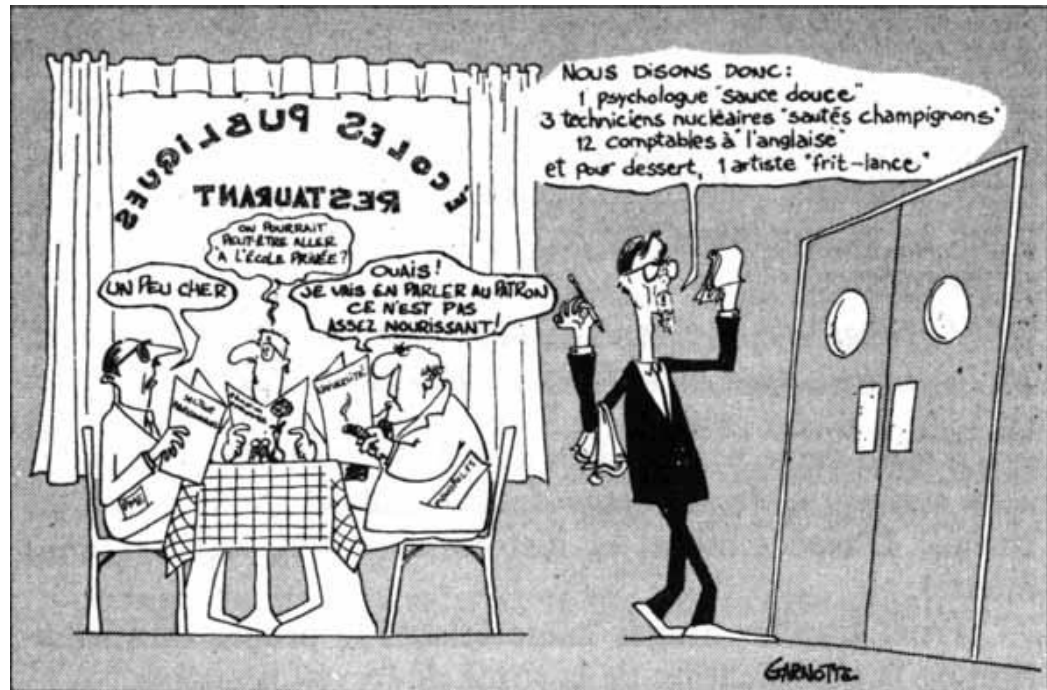
Ibid, p 133- 34.

Au début de la Révolution industrielle en Angleterre et en France par exemple, le capital trouve gratuitement la majeure partie de la qualification technique dont il a besoin dans ses fabriques. Les artisans ont été formés dans un procès de travail pré-capitaliste et les femmes et enfants qui forment la majeure partie du prolétariat industriel sont censés n'avoir aucune qualification professionnelle élaborée. Le capital n'est obligé de rétribuer que les ingénieurs et techniciens (parfois eux-mêmes capitalistes) et une partie de la qualification ouvrière pour s'approprier les fruits de leurs découvertes.

Deux facteurs distincts et complémentaires à la fois vont ensuite guider l'évolution de la reproduction de la force de travail :

- 1) “L'élément moral et historique” qui le distingue des autres marchandises la conduit à s'opposer à la logique interne du mode de

production capitaliste. C'est la seule marchandise qui peut se nier en déclenchant une grève. Ainsi le développement de la lutte des classes oblige la [17] bourgeoisie à modifier son emprise sur la société, à réduire les heures de travail tout en ne perdant pas de vue son objectif historique : l'accumulation des profits.



Unité ouvrière 7 août 1979

- 2) Le procès du travail technique et scientifique est alors peu à peu subordonné au capital qui doit renouveler les qualifications de la force de travail de manière permanente afin de compenser la diminution des heures de travail arrachée par le mouvement ouvrier.

Le problème de la formation d'une main-d'oeuvre dont les qualifications ne se retrouvent pas dans les sociétés pré-capitalistes devient l'un des points-clefs du développement de l'industrie capitaliste dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle. C'est ainsi que naît le champ de l'éducation ouvrière comme lieu de confrontation de classes.

- 1) Le mouvement ouvrier européen et nord-américain réclame une éducation gratuite et obligatoire pour tous libérée des entraves religieuses de l'Église, où la formation professionnelle est intégrée à la vie sociale personnelle.
- 2) La bourgeoisie dans son ensemble est tiraillée entre les nécessités d'augmenter la production marchande (donc de répandre largement l'éducation de base) et les exigences de sa domination politique de classe (entraver la prise de pouvoir politique du prolétariat).

À la fin du 19^{ième} siècle la bourgeoisie ne se sent généralement pas encore menacée historiquement par la classe ouvrière. Elle mène en Allemagne et en France surtout une [18] lutte contre les influences religieuses sur l'éducation (idéologie laïque). Mais dès que le prolétariat devient une force politique, elle va rechercher dans l'arsenal ecclésiastique les arguments justifiant son attitude réactionnaire et conservatrice

2) Les étapes capitalistes de la formation de la qualification de la force de travail au Québec

Il n'est donc pas possible dans l'esprit de Marx de céder à la tentation économiste dans l'analyse de la force de travail. L'aspect moral et historique devient alors fondamental.

Trois grandes étapes caractérisent le procès de formation de la qualification de la force de travail humaine :

- 1) la formation "sur le tas" directement dans le procès de production.
- 2) la formation réglementée par des accords directs entre la bourgeoisie et le mouvement ouvrier (écoles d'entreprise et centre d'apprentissage),
- 3) la formation prise en charge par l'État dans des institutions détachées de la production immédiate de biens et services.

L'apprentissage du futur artisan est le modèle fourni par toutes les sociétés pré-capitalistes.

“... l'institution à laquelle appartiennent les apprentis nous apparaît d'une importance capitale : l'apprentissage durant cette période est en fait l'école technique d'autrefois. C'est dans l'atelier d'un maître que l'apprenti devrait apprendre toutes les techniques d'un métier durant une période de temps déterminée par le maître et n'avait qu'en de rares occasions à payer son apprentissage. En retour de l'instruction donnée, le maître bénéficiait du travail de l'apprenti et pouvait disposer des objets produits. Une fois son apprentissage terminé, le jeune homme pouvait offrir ses services, d'abord à titre de compagnon, ensuite comme maître. La boutique du maître était donc en dehors de la famille, la plus importante école de formation individuelle et sociale” Jean-Pierre Hardy et David Thierry-Trudel, *Les apprentis-artisans à Québec, 1660-1815*, Presses de l'Université du Québec, 1977, p. 4-5.

Contrairement à la famille paysanne où l'artisan est inclus de manière rudimentaire dans la socialisation de [19] l'enfant, l'institutionnalisation de l'artisan consacre une rupture entre la famille, lieu de production de l'être physique et l'atelier lieu de production de l'être de travail. L'organisation corporative des artisans est d'ailleurs contemporaine de la séparation politique des villes et des campagnes en Europe Occidentale du 11^{ième} au 13^{ième} siècle. Ce type d'organisme fondé sur la profession, le métier est en contradiction complète avec la constitution en classe du prolétariat. En effet la corporation professionnelle réunit dans une même organisation ouvriers et patrons qui pratiquent le même métier.

L'introduction du salariat va modifier cette situation :

“L'introduction de coutumes britanniques par les artisans anglais vers la fin du 18^{ième} a un tout autre effet sur le système d'apprentissage. En effet, les maîtres anglais, arrivant d'un pays en pleine transformation industrielle, amènent avec eux leurs méthodes de travail et celles-ci s'intègrent plus ou moins bien avec le système en vigueur au Bas-Canada. Leur manque d'intérêt évident pour les responsabilités traditionnelles des maîtres a pour conséquence immédiate de créer des tensions et à long terme de changer le système d'apprentissage. Plusieurs d'entre eux par exemple, négligent complètement leurs obligations vis-à-vis la pratique religieuse de leurs

apprentis, introduisent l'anglais comme langue de travail et remplacent le soin et l'entretien des apprentis par des salaires.”

Jean-Pierre Hardy et David-Thierry Trudel, *op cit*, p 184.

La création des premières manufactures capitalistes au Québec profite ainsi des qualifications créées par le système corporatif mais les incorporent dans un nouveau mode de production fondé sur la généralisation du salariat. Cependant le Québec voit son processus d'industrialisation volontairement retardé par l'Angleterre qui spécialise la vallée du Saint-Laurent dans la production de bois et de céréales. L'artisan devient salarié et se concentre dans l'industrie du bois et de ses dérivés.

Un semi-prolétariat d'origine rurale travaille dans les scieries tandis que les métiers liés au travail du bois (ex. : tonnelier) se dégradent (Cf. Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850*, FIDES, 1971, Tome 2, p 399.). Il n'y a pas d'enseignement professionnel [20] spécifique avant la fin du siècle. Dans les premières manufactures le temps d'apprentissage s'émancipe des contraintes corporatives et devient peu à peu un résultat direct de la stratégie de développement du capitaliste. Mais les techniques artisanales de production subsistent. Ainsi le Québec construisait selon ces méthodes de nombreux navires de bois au début des années 1850 mais l'apparition de l'acier dans la construction navale enleva à la ville de Québec ses perspectives d'expansion dans la seule industrie de biens de production existante dans le Bas-Canada.

“Au cours de la seconde moitié du 19^{ième} siècle, les chantiers de Québec auraient dû s'adapter aux exigences nouvelles, c'est-à-dire aux nouvelles méthodes de construction navale qui eussent exigées de nouveaux matériaux, un emploi de main-d'oeuvre experte dans les techniques jusque là inconnues dans la région (...). En matière de capital et de main-d'oeuvre, Québec ne s'était pas écarté de la traditionnelle économie artisanale.” Albert Faucher, “La construction navale à Québec au 19^{ième} siècle ; apogée et déclin” dans *Histoire économique et unité canadienne*, FIDES, 1970, p 249.

Faucher montre que les charpentiers étaient encore à ce moment propriétaire de leurs outils (Une économie de plus pour des patrons imprévoyants). La technologie de l'acier rendait ceci impossible. :

“La transformation technique obligeait les entrepreneurs à mettre sur pied un outillage important en priant le vieil artisan de ses outils. Mais qui pouvait financer l’entreprise ?” Albert Faucher, Ibid, p 251.

Les chantiers navals étaient dirigés par des patrons opposés à tout changement social et préférant surexploiter les ouvriers plutôt que d’investir à long terme dans la formation professionnelle et les machines. Québec fut ainsi éliminée comme centre important de construction maritime. Personne ne voulait financer une telle reconversion dans une région par ailleurs défavorisée par l’absence de minerai de fer et de charbon.

[21]



L’apprentissage sur le tas...

La naissance de la formation professionnelle

Dans la deuxième moitié du 19^{ième} siècle, les techniques héritées du régime seigneurial sont de plus en plus un obstacle à la grande industrie. La construction des chemins de fer et particulièrement du matériel roulant allait engendrer la première main-d'oeuvre industrielle moderne au Québec. La première école d'entreprise est alors créée par le Canadien Pacifique qui cherche à se donner un personnel lié à l'entreprise en favorisant l'entrée à son service des fils de ses employés. Dans les grands oligopoles la présence d'une telle école, bien que coûteuse au départ permet de maintenir un "esprit-maison", de créer une couche d'ouvriers qualifiés attachés à vie à l'entreprise où ils travaillent. Une conséquence sociale majeure en découle au Québec : la formation d'une élite ouvrière francophone très qualifiée passe par l'assimilation à la culture technique et à la langue anglaises.

Ce sont d'ailleurs des entrepreneurs anglophones qui initient au 19^{ième} siècle à Montréal le premier "Mechanics Institute" où l'on offre des cours techniques de perfectionnement aux ouvriers et artisans. Le Conseil des arts et métiers, créé en 1875 est l'excroissance francophone de l'institution de langue anglaise. Tout au long du 19^{ième} siècle existent certaines initiatives pour former des écoles professionnelles qui n'ont cependant de continuité qu'à l'orée du 20^{ième} siècle.

[22]

Intervention de l'État provincial dans l'enseignement technique

L'État intervient de haut en bas. Une école polytechnique est fondée à Montréal en 1873. Au Québec l'enseignement technique va non seulement être construit de haut en bas mais de manière complémentaire aux ressources en main-d'oeuvre qualifiée obtenue par l'immigration européenne. Il va donc s'agir de former des ingénieurs d'abord, des ouvriers qualifiés ensuite et des techniciens entre les deux, mais uniquement dans des branches industrielles bien circonscrites et non pour favoriser un développement intégré et homogène de la production comme

en Allemagne par exemple. Ainsi l'école polytechnique se limite à fournir des cadres moyens à l'État et à la petite et moyenne entreprise canadienne-française et ne vise pas à favoriser l'apparition de "capitaines d'industrie".

En 1889 le problème de l'enseignement technique est à peine abordé par la "Commission royale d'enquête sur les relations du travail et du capital" mise en place par le Parti conservateur du Canada. Comme l'enseignement est de juridiction provinciale, rien ne sera accompli au Québec avant 1907. Cette année là, le gouvernement Gouin fait passer une loi favorisant la construction d'écoles techniques à Montréal et à Québec (1911). D'autres sont créées par la suite à Hull, Trois-Rivières et Shawinigan. Une couche de techniciens francophones ou bilingues se structure peu à peu et se donne une Corporation professionnelle. Une Direction générale de l'enseignement technique est mise sur pied par une autre loi-cadre en 1926.

La réglementation étatique de la formation professionnelle poursuit son mouvement descendant pour toucher ensuite les ouvriers de métier. Des cours de métier sont ouverts dans les écoles techniques et la "Loi des conventions collectives" de 1934, d'esprit corporatiste, institue à nouveau des règles obligatoires pour l'apprentissage qui ne servent qu'à sous-payer les jeunes travailleurs. Dès [23] l'origine donc la convention collective loin d'être une conquête de la classe ouvrière est le carcan d'esprit corporatiste imposé à son action. On trouve dans les diverses législations provinciales de cette période, non pas une volonté de développer les compétences techniques des travailleurs québécois, mais un souci extrême de les discipliner.

N'oublions pas que l'Église et les administrations de l'État provincial voient encore dans la science et les techniques des phénomènes dangereux, d'autant plus que dans le mouvement ouvrier, les socialistes et les communistes s'en font les plus ardents défenseurs. Au contraire les intellectuels canadiens-français sont largement hantés par des mythes agriculturistes particulièrement virulents sous Duplessis.

La deuxième guerre mondiale en stabilisant définitivement une classe ouvrière francophone au Québec est l'occasion pour le gouvernement fédéral de mettre sur pied des programmes de formation professionnelle accélérée dans de nombreuses branches industrielles. Une importante couche d'ouvriers qualifiés apparaît alors, participe aux

vagues de grèves de 1942 - 43, transforme profondément le syndicalisme et évidemment inquiète fortement les autorités politiques et ecclésiastiques.

En 1945, Duplessis de retour au pouvoir présente une “Loi de l’aide à l’apprentissage” conçue comme à l’habitude dans un esprit corporatiste avec pour but avoué l’encadrement moral de la classe ouvrière qualifiée. La Direction générale de l’enseignement technique publie alors un ouvrage à la prose savoureuse :

“... Les désordres sociaux constatés dans les pays qui avaient spécialisé à outrance leur enseignement et qui en avaient éliminés tout rappel à la morale et par ailleurs le danger que présente pour les jeunes gens le passage de l’école primaire à la plus grande liberté des écoles spécialisées, incitèrent les autorités à inscrire au programme des études des cours de sociologie basé sur les principes de la Doctrine sociale de l’Église.”

Jean Delorme et W. Frykel, Pour l’avenir des jeunes. L’enseignement spécialisé dans la province de Québec, Québec, 1945, p 59.

[24]

Dans la période maccarthyste qui marque l’Amérique du Nord dès le début de la guerre froide en 1947- 48, les milieux scientifiques et techniques semblent particulièrement susceptibles de déloyauté à l’égard de l’ordre bourgeois (Chasse aux espions qui travaillent pour l’URSS par exemple). La pratique technique ne peut plus à elle seule justifier la discipline. La morale catholique est donc appelé à jouer ce rôle. Elle le fait de manière très militante.



La Sainte Famille donne l'exemple...

[25]

MORALISATION D'HIER

Dans le manuel *Question de Politique* (1951) écrit par Jean Delorme et le prêtre Léo Brouillé à destination des étudiants des écoles professionnelles on peut lire cette définition négative du communisme :

“Né du socialisme, le communisme est le parti de la violence. Selon cette doctrine, l’individu serait un animal entièrement guidé par ses instincts. Dieu n’existerait pas et la religion serait l’opium du peuple”. L’individu dépendrait entièrement de la société ; il en serait un simple rouage et ne devrait vivre que pour elle. Le mariage serait une convention et pourrait se dissoudre les enfants appartenant à la société.” (p 73)

Dans un autre ouvrage également soumis à la censure de l’Église, *Questions de vie professionnelle* (1954), Jean Delorme définit ainsi la finalité de l’enseignement professionnel, le travail...

“Dès la création du monde, tous les êtres vivants furent soumis à la loi du travail promulguée par Dieu et à laquelle il a rattaché une peine à la suite de la faute de nos premiers parents” (p 14)

“... il va de soi que le droit au travail est fondamental.” (p. 18)

On se trouve ici aux antipodes de la conception socialiste de l’activité humaine développée dans le *Droit à la paresse* de Paul Lafargue.

L’ouvrage de Jean Delorme consacre tout un chapitre à la formation professionnelle, il a été réédité jusqu’en 1966...

“... la formation professionnelle doit s’appuyer sur un fond de vertus solidement établi et sur les qualités du coeur, de l’esprit et du caractère. La meilleure source de cette formation de base, partie essentielle de la compétence, se trouve dans les enseignements et l’action surnaturelle de l’Église... (p. 87).”

[26]

Pour la période Duplessiste l'intervention de l'État est anarchique et sa seule cohérence réside dans l'effort de moralisation de la classe ouvrière. La formation professionnelle privée monopolise les secteurs de pointe de l'industrie et des services et l'État s'occupe surtout des centres d'apprentissage qui forment 60 p.c. de leurs effectifs dans le secteur de la construction. Un secteur commercial féminin apparaît également en pleine croissance. En 1960, un comité d'étude sur l'enseignement technique est mis sur pied avec à sa tête Arthur Tremblay. La réorganisation globale du système d'éducation proposé par la Commission Parent aboutit en 1964 à l'intégration du secteur professionnel secondaire public aux commissions scolaires régionales. Par la suite les écoles techniques sont absorbées par les Collèges d'enseignement général et professionnel (Cegep). Un réseau de techniciens supérieurs se constitue enfin au sein de l'Université du Québec.

La démarche patronale et celle de l'État québécois semblent alors diverger. Alors que le patronat réclame une distinction plus nette entre "technique" et "général" afin d'épargner à ses futurs employés qualifiés la vague de contestation estudiantine qui se propage dans la filière dite "générale", les fonctionnaires de l'État au nom d'une certaine conception humaniste prônent une intégration progressive des deux filières.

La CEQ qui regroupe les professeurs des écoles de métier dénonce pour sa part la relégation de ceux-ci dans l'ensemble du réseau d'enseignement et la marginalité structurelle de l'enseignement professionnel.

La relégation et les moyens de la combattre

Il est possible de démontrer la relégation de l'enseignement professionnel à divers niveaux :

1) *La disparité anglophone/francophone*

Il n'est pas possible de démontrer la réalité de la disparité nationale dans la répartition "général/professionnel" au sein de l'enseignement secondaire (Cf. Tableau I)

[27]

TABLEAU I
Clientèle scolaire dans le réseau secondaire
selon la langue d'enseignement en 1974-1975

	anglais	français
Secondaire		
général	92 301 (85.79 p.c.)	479 080 (84.44 p.c.)
professionnel	15 283 (14.21 p.c.)	81 600 (14.56 p.c.)
TOTAL	107 587 (100 p.c.)	560 680 (100 p.c.)

Source : *Annuaire du Québec 1975/76*, p. 529.

On ne peut trouver des preuves statistiques que dans le réseau collégial (Cf. Tableau II), où la proportion des anglophones destinés au secteur professionnel (26,24 p.c.) est de moitié inférieure à celle des francophones (52,23 p.c.).

TABLEAU II
Clientèle scolaire dans renseignement collégial
selon la langue d'enseignement en 1974-75.

CEGEP	Total	Français	Anglais
Général	52 653	38 480 (47.77)	14 173 (73.76)
Professionnel	47 104	42 062 (52.23)	5 042 (26.24)
Total	99 757	80 542 (100 p.c.)	19 215 (100 p.c.)

Source : *Annuaire du Québec*, 1975-76, p. 539.

[28]

Ce phénomène est encore plus évident à l'Université pour les étudiants gradués (Cf. Tableau III).

TABLEAU III
Population universitaire au Québec en 1976

	Étudiants à temps complet		Étudiants à temps partiel		TOTAL
	sans grad.	gradués	sans grad.	gradués	
Université francophone	42 993 (65.52)	6 342 (67.33)	48 854 (74.67)	5 853 (53.85)	99 042 (68.48)
Université anglophone	22 623 (36,48)	3 077 (32.77)	14 877 (25.33)	5 016 (46.15)	4 5593 (31.42)
TOTAL	65 616 (100)	9419 (100)	5 8731 (100)	10 869 (100)	144 635 (100)

Annuaire du Québec 1978-79, p. 542.

Si la présence d'une population d'immigration récente permet de voiler la disparité dans le secteur secondaire, l'assimilation de francophones au secteur collégial professionnel anglophone cache une partie de l'important écart dans ce domaine.

2) la répartition par sexes

Il y a une sur représentation féminine dans l'ensemble du secteur professionnel secondaire (60 p.c. en 1971-72). Cependant la filière courte voit une plus grande proportion d'étudiants s'y concentrer. Le poids important du secteur des sciences (secrétariat et santé) explique à la fois la surreprésentation dans l'ensemble du secondaire professionnel

et la concentration dans quelques spécialisations comme sténodactylo, secrétaire, infirmière, commis, coiffure.

[29]

3) la répartition régionale

Il est intéressant de remarquer la corrélation entre la disparité Montréal/régions et la sur-représentation des régions dans les diplômés de l'enseignement professionnel (Cf. Tableau IV).

TABLEAU IV

Répartition procentuelle des diplômés de l'enseignement secondaire, formation générale et formation professionnelle par région administrative, Québec 1975

Région	Formation		total
	générale	professionnelle	
Bas-St-Laurent/Gaspésie	71,4	28,6	100
Saguenay/Lac St-Jean	67,4	32,6	100
Québec	70,9	29,1	100
Trois-Rivières	69,7	30,3	100
Cantons de l'Est	72,7	27,3	100
Montréal	80,7	19,3	100
sous-région Nord	78,0	22,0	100
sous-région Sud	76,0	24,0	100
île de Montréal	83,7	16,3	100
Outaouais	74,3	25,7	100
Nord-Ouest	71,5	28,5	100
Côte-Nord et Nouveau-Québec	82,7	17,3	100
Total du Québec	76,2	23,8	100

Source : MEQ, *Diplômés 1975*, sept. 1977, Québec p 110.

[30]

Ces constatations ne peuvent cependant donner une parfaite image du milieu étudiant du secondaire professionnel. Il est de la plus grande importance de définir précisément les tâches concrètes enseignées. Chaque métier est perçu dans un certain ordre hiérarchique aussi bien par les étudiants que par les enseignants. Ainsi électricien est considéré comme supérieur à charpentier et secrétaire à vendeuse. L'enquête sociologique doit donc nuancer les statistiques globales par des études de trajectoires personnelles qui restent à effectuer.

TABLEAU 5

Diplômés de l'enseignement professionnel secondaire pour les 15 premiers métiers par ordre décroissant :

Rang, Spéc.	1975
1. Sténodactylo	1 726
2. sec. de service	1 613
3. infirmière auxil.	1 024
4. commis comptable	895
5. mécanique automobile	843
6. commis bureau	836
7. élé. mon. cont.	612
8. secrétaire médicale	472
9. secrétaire juridique	355
10. "gener. clerk"	352
11. couture. dames	338
12. coiffure, dames	321
13. aide mécanique	316
14. construction	298
15. "sténographe"	258

Source : MEQ, *Diplômes 1975*, sept. 1977, Québec, p 100.

Le poids du secteur des services est écrasant. Comme les mécaniciens en automobile se destinent généralement à la réparation on ne remarque que l'électricité, l'ajustage mécanique et la construction comme métiers industriels.

[31]

L'enseignement secondaire professionnel forme pour les 3/4 de ses effectifs de futurs employés du secteur des services. Il reflète donc dans une large mesure la structure occupationnelle propre au Québec où l'industrie étant contrôlée par des capitaux étrangers n'engendre pas un secteur professionnel lié à l'ensemble de la formation sociale. En conséquence le Québec accumule les dysfonctionnements propres au mode de production capitaliste (sélection par l'échec, absence de continuité dans la formation professionnelle, dévalorisation des diplômes) et à sa situation de société dominée (formation des techniciens et ingénieurs dans le réseau anglophone ou recrutement à l'étranger pour l'industrie de pointe).

L'inadéquation du réseau d'enseignement professionnel avec l'industrie est en partie liée à l'intervention de l'État provincial québécois qui ne se fait pas toujours le porte-parole du capital industriel mais défend avant tout les intérêts des secteurs sociaux contrôlés par des canadiens-français. Or dans le domaine industriel ceux-ci ne sont présents que dans les petites et moyennes entreprises généralement peu favorables à l'extension du réseau d'enseignement professionnel. Elles préfèrent former sur le tas et ainsi ne pas reconnaître la valeur marchande d'un diplôme délivré par l'État et économiser par un raisonnement à courte vue les frais entraînés par la formation professionnelle planifiée.

4) les voies d'une résolution du problème

Les grandes tendances actuelles vont offrir les possibilités suivantes de restructuration du système d'éducation professionnelle :

- a) Séparation des institutions techniques de celles de la filière générale afin de répondre aux besoins des grandes entreprises industrielles multinationales.
- b) Maintenir le réseau actuel en l'adaptant à une politique établie par l'État provincial pour défendre les intérêts des secteurs économiques contrôlés par les francophones dans un cadre capitaliste.

- c) Intervention des organisations syndicales dans ce réseau pour contrôler la formation de la force de travail par les travailleurs eux-mêmes.

[32]

Dans cette dernière perspective, l'enseignement professionnel moins que tout autre, ne peut être l'objet d'énoncés moraux ou de critique dogmatique. Les temps de l'intégrisme catholique sont passés et rien ne pourra le remplacer par un discours officiel d'opposition assaisonné de fonctionnalisme ou de structuralo-marxisme. Marx considérait en 1867 l'impossibilité pour la bourgeoisie de donner une réelle formation professionnelle à la classe ouvrière, c'est donc cela qui fait problème. Si les travailleurs avaient à leur disposition des écoles techniques où les syndicats et autres organismes populaires avaient un pouvoir final de gestion et de décision, chacun d'entre eux pourrait monnayer plus favorablement sa force de travail à l'embauche. Une information réaliste sur les futures conditions de travail des étudiants éviterait les désillusions qui bouleversent des espoirs d'ascension sociale et permettrait de préparer la classe ouvrière à des transformations sociales de longue haleine.

Généraliser le travail industriel permettra ainsi de réduire les heures de travail à l'échelle individuelle et de créer le temps libre nécessaire à l'autogestion par les producteurs de la société toute entière. Marx se faisait l'avocat d'une éducation polytechnique intégrée (sport, industrie, théorie) et non semblable à celle donnée dans les Ecoles polytechniques classiques de la bourgeoisie qui cherchent à créer un corps d'officiers et d'ingénieurs isolés du reste de la société. Imposer un contrôle ouvrier sur la formation professionnelle est donc parfaitement conforme aux luttes déjà accomplies par la classe ouvrière en ce domaine et s'inspire dans l'esprit et à la lettre des thèses de Marx.

Par ailleurs les développements technologiques récents du capitalisme posent de manière toujours plus actuelle la question suivante : Science et technique, au service de qui ? et obligent à définir une théorie de l'éducation socialiste (Voir Stephen Castles et Wiebke Wustenberg, *The Education of the Future*, Pluto Press, Londres, 1979, 220 p.).

Faut-il séparer le “professionnel” du “général” comme le demande le patronat pour les Cegeps ? Pourquoi pas si les organisations syndicales concernées peuvent déterminer seules les structures et le fonctionnement de l’ensemble [33] du réseau. Après tout ce qui est bon pour l’Ordre des médecins d’après la morale dominante devrait l’être également pour la majeure partie des salariés. Il ne s’agirait certes pas d’un retour au corporatisme, *car les patrons seraient exclus dès le départ de tels établissements* (Ce que Marx pose comme revendication première des socialistes dans sa “[Critique du Programme de Gotha](#) de 1875). Bâtir des écoles industrielles prises en main par les producteurs eux-mêmes permettrait également d’écarter l’influence de la hiérarchie catholique qui s’exerce dans les commissions scolaires. Le capitalisme a pris à l’être humain la responsabilité de sa propre formation professionnelle au nom des “exigences de l’économie”. Le socialisme doit être au contraire un projet de société où l’autogestion doit commencer par la libre détermination de son propre destin personnel. Filières “générale” et “professionnelle” sont donc les deux facettes de l’aliénation dans l’éducation contemporaine : intellectualisme sans créativité sociale et utilitarisme quotidien en sont les caractéristiques spécifiques.

Il y avait bien plus d’humanisme dans une machine à vapeur que dans tous les discours philosophiques du 18^{ème} siècle, mais l’ouvrier ne le pressent plus et l’ordre dominant s’est au contraire empressé de faire de la machine un instrument d’asservissement.

Pourtant avant d’entraîner des machines-outils, la machine à vapeur permettait de pomper l’eau des mines de charbon et évitait ainsi de nombreuses morts par noyade. L’idée même de ces machines provenait d’ouvriers particulièrement ingénieux qui cherchaient à économiser l’effort dans le travail. Les machines ont *ensuite* été appropriées par le capitalisme.

Sa technologie est devenue la Technologie, la seule possible alors qu’une autre conception de la société aurait engendré une technologie toute différente dans ses fins. La civilisation capitaliste a réalisé l’extraordinaire paradoxe consistant à se fonder matériellement sur les progrès technologiques et en même temps à reléguer, voire mépriser le travail manuel créatif qui les a rendus possibles. Toutes ces contradictions se retrouvent concentrées dans le réseau scolaire de l’enseignement professionnel.

[34]



[35]

Le débat sur ce sujet au Québec n'est pas encore sorti de la polémique opposant les partisans de la "technique" à ses détracteurs. Les premiers s'inspirent d'une idéologie libérale liée à la bourgeoisie industrielle nord-américaine, les autres proviennent des courants corporatistes cléricaux, des notables et se retrouve aujourd'hui dans certains courants écologiques. La Révolution Tranquille a synthétisé ces deux conceptions dans la perspective de formation d'un "humanisme technique" défini comme suit par le rapport Tremblay :

"Cet humanisme de l'homme en situation professionnelle et sociale n'est pas moins universel que le premier dans ses intentions et ses idées. Les buts de l'enseignement professionnel diffèrent de ceux de l'enseignement général, il est donc logique que l'humanisme du premier se dissocie de celui du second."

Rapport du comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, Tome II, Editeur du Québec, 1962, p 84.

La culture technique vise donc à faire des "producteurs" et la filière générale "d'honnêtes citoyens". Cette idéologie absurde ne reflète pas la réalité du capitalisme et celle des capitalistes eux-mêmes qui sont par définition plus proches des techniques que de la morale qui protège leur domination. Cette morale est essentiellement petite-bourgeoise. Elle se présente comme "populaire" mais sert d'intermédiaire entre le grand capital et la classe ouvrière. La perpétuation des valeurs petites-bourgeoises, à la fois anti-capitalistes et anti-prolétariennes a conduit au Québec à la subordination (entre autres) de l'enseignement professionnel aux exigences morales et sociales des élites dominantes d'expression francophone. La culture technique dans ce cadre ne vise donc pas à développer les capacités de transformation chez un étudiant mais à reproduire la morale et la discipline pour en faire un "bon travailleur" soumis à ses patrons.

En ce domaine les pensées de l'humanité évoluent très lentement. Ainsi les tirades de Jean Delorme, directeur général de l'enseignement technique sous Duplessis, contre les "doctrines subversives" se prolongent elles encore aujourd'hui dans ce passage du *Livre Vert* sur l'enseignement primaire et secondaire publié en... 1977 parle Ministère [36]

de l'Éducation de Jacques-Yvan Morin, tête dirigeante du Parti Québécois :

Il convient de rappeler que l'école reconnue comme catholique est celle qui accepte ouvertement la dimension religieuse comme partie intégrante de son projet éducatif et la conception chrétienne de l'homme et de la vie comme principe d'inspiration et comme norme de son action éducative" (p. 64).

Il convient également de rappeler que le réseau professionnel francophone au Québec est l'aspect le plus évident de la domination de classe exercée par les élites francophones sur le prolétariat québécois.

La présence d'un réseau d'enseignement professionnel non dévalorisé ne peut en fin de compte qu'être le produit d'une économie collectivement planifiée par les producteurs. Dans une telle société la modification des qualifications pourrait dans une large mesure être prévue. Le réseau professionnel deviendrait alors logiquement le seul réseau scolaire. La filière dite "générale" disparaîtrait car l'activité culturelle ne serait pas l'apanage d'une institution particulière comme l'école, mais dispersée en de multiples groupements humains sans statut formel. Dans les sociétés en transition vers le socialisme l'apprentissage des sciences et des techniques aura un rôle prépondérant, car la diffusion de ce type de savoir aujourd'hui est la précondition de la diffusion du pouvoir de gestion sociale dans les plus grands nombre d'individus. Il s'agit d'ici là de réclamer une formation technique généralisée et continue dès la fin du secondaire jusqu'à une éventuelle Université Technologique du Québec contrôlée par les organisations de producteurs.

Charles Halary

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[37]

Interventions
critiques en économie politique
No 4

DOSSIER

Le travail

[Retour au sommaire](#)

Ne rêvez pas
Pointez
Grattez vazez marnez bossez trimez

Ne rêvez pas
L'électronique rêvera pour vous Ne lisez pas
L'électrolyseur lira pour vous
Ne faites pas l'amour
L'électrocoïtal le fera pour vous
Pointez
Grattez vazez marnez bossez trimez

Ne vous reposez pas
Le travail repose sur vous

Jacques Prévert
(*Choses et autres*)

[38]

le Mouvement Action-Chômage

Le MAC est un groupe populaire autonome qui existe depuis 1973, et qui a pour but de favoriser l'organisation des sans-travail, dans leur lutte contre le chômage, pour une vie décente et pour des emplois convenables. Le MAC assure aussi un service d'aide aux gens victimes des mesures arbitraires de la CEI (comme celles dénoncé récemment par la CSN et la CEQ, sur des coupures prévues) cf. *La Presse* 24 août 1979).

Le MAC a par exemple produit un document de "conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses" afin de vulgariser la loi de l'assurance chômage tout en donnant des conseils utiles pour éviter les "pièges" des fonctionnaires de la CEI.

Depuis sa création le MAC s'est situé d'emblé sur le terrain des luttes du mouvement ouvrier. Par exemple, il suscita et anima au printemps dernier un comité large de lutte contre la loi C14, regroupant des organisations du mouvement ouvrier comme la CEQ, et des syndicats locaux CSN et FTQ, la plupart des groupes populaires de la région de Montréal, des groupes de femmes et du mouvement étudiant.

Cette lutte même si elle s'étendit à plusieurs régions du Québec, comme Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, La Tuque, etc., et mobilisa à Montréal près de deux milles personnes dans la rue le 6 avril dernier n'a malheureusement pas empêché le gouvernement d'agir.

Malgré cela cette lutte n'en a pas moins indiqué la voie à suivre : c'est-à-dire l'organisation à l'échelle de tout le Québec des sans-travail et la liaison la plus étroite possible de leurs revendications et de leurs luttes spécifiques à celle de l'ensemble du mouvement ouvrier.

Mouvement Action Chômage Inc.
1015 St-Catherine est
Montréal, Québec
845 - 4258.

[39]

Le texte qui suit est un survol général de la situation du chômage. Il trouve son actualité d'une part, de l'état général de l'économie en crise et d'autre part du fait que le nouveau gouvernement conservateur a déjà clairement indiqué son intention de réviser, à l'encontre des intérêts des sans-travail et de la classe ouvrière, la loi de l'assurance-chômage.

Enfin, ce texte étant le produit d'un groupe engagé dans la lutte contre le chômage et les lois iniques des gouvernements envers les sans-travail, il constitue en soi une approche originale.

[39]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

DOSSIER : LE TRAVAIL

“Le gouvernement
et le chômage.”

Mouvement Action-chômage

[Retour au sommaire](#)

Au moment où une crise économique majeure secoue encore une fois l'ensemble du système économique des pays capitalistes, on ne peut parler de travail sans parler de chômage.

Au cours des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale le taux de chômage moyen pour l'ensemble du Canada se situait aux environs de 3,2 p.c. (voir tableau I). Puis il n'a cessé d'augmenter régulièrement atteignant 7,1 p.c. en 1976, 8,1 p.c. en 1977 et 9,1 p.c. en 1978. Soit une moyenne de 8,1 p.c. pour ces trois années alors que pour la même période au Québec la moyenne se situait à près de 10,0 p.c.³ (Ces chiffres n'incluent pas les récentes mises à pieds, tel Dupuis 800 personnes, Cadbury : 500 personnes, ITT : 1 300 personnes et le *Montreal Star* : environ 1 000 personnes.)

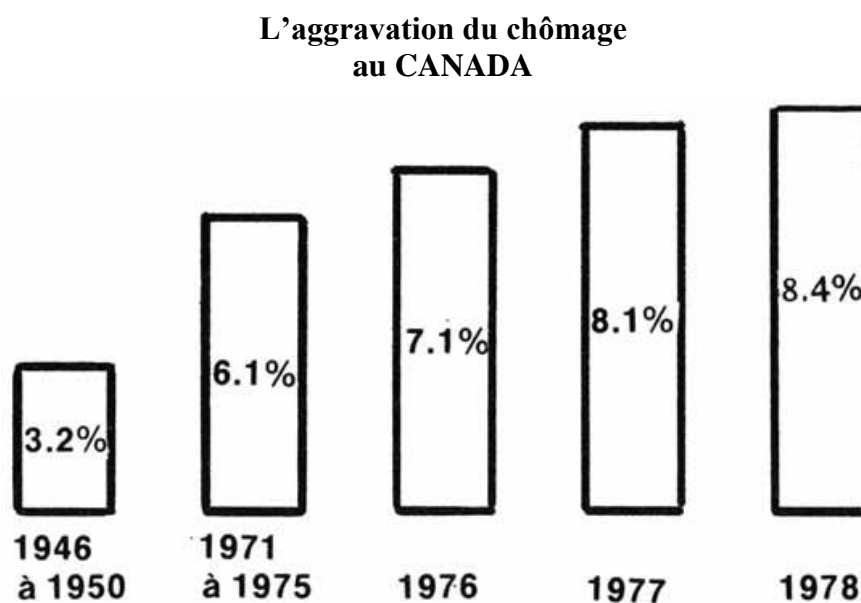
[40]

Le chômage atteint par ailleurs beaucoup plus durement certains groupes de la population. Les jeunes et les femmes sont les catégories les plus durement touchées.

³ Source Statistique Canada, 71 – 001.

En décembre 1978 chez les jeunes de quinze à vingt-quatre ans, on en comptait 1 sur 5 officiellement en chômage ; le taux pour cette catégorie sociale atteignait 18,6 p.c. Pour les femmes à la même époque au Québec, le taux de chômage était de 11,4 p.c. comparativement à 10,0 p.c. pour les hommes alors que leur taux de participation au marché du travail est de 44,0 p.c. ⁴.

Le taux de chômage pour l'ensemble du Canada incluant le Québec, a particulièrement augmenté depuis la dernière récession de 1974-1975. Il n'y a pas eu non plus de diminution du taux avec la reprise de 1976 qui elle-même paraît définitivement terminée.



Interventions Critiques ne doit pas être une revue fermée. Faites parvenir vos critiques et vos articles au casier postal 98, succ. Rosemont, Montréal H1X 3B6

⁴ Pour le droit au travail, CSN, janvier 1979.

[41]

Soulignons qu'il s'agit ici du taux officiel de chômage, c'est-à-dire de celui établi par Statistique Canada. Notons que le gouvernement canadien définit comme chômeur ou chômeuse toute personne ayant recherché un emploi pendant les quatre dernières semaines avant la recherche statistique. Il exclut de son calcul : les assisté(e)s sociaux, les retraité(e)s, les handicapé(e)s, les détenu(e)s, les femmes au foyer, les jeunes sortant de l'école et qui n'ont jamais été sur le marché du travail, ceux et celles qui ne répondent pas sur le questionnaire du centre de main-d'oeuvre qu'ils recherchent un emploi à temps partiel et enfin, les gens découragés qui ont renoncé à chercher un emploi.

On comprend aisément ces gens quand on sait que pour l'année 1978 il n'y avait qu'un emploi pour 24 personnes disponibles pour l'ensemble du Canada alors que ce rapport grimpe à 1 pour 32 pour le Québec ; toujours selon les chiffres de Statistique Canada ⁵.

Une étude récente d'un professeur de l'Université du Manitoba fait la preuve qu'il existe en réalité deux fois plus de sans travail ⁶.

⁵ *Analyse de la conjoncture, - Appauvrir les travailleurs, pourquoi ?* textes de la CSN - CEQ - FTQ, janvier 1979, p. 19.

⁶ Out of work, — Why there's so much unemployment and why it's getting worse — par Cy Gonick, publié par James Lorimier et compagnie, Toronto, 176 p.

**Le taux de chômage
dans les 7 principaux pays de l'O.C.D.E.**

	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Taux de chômage						
Canada	5.6	5.3	6.9	7.1	8.1	8.4
États-Unis	4.9	5.6	8.5	7.7	7.0	6.0
Japon	1.3	1.4	2.0	2.1	2.1	2.4
France	2.6	2.7	4.1	4.6	5.2	5.5
Allemagne	0.9	1.5	3.6	3.6	3.6	3.6
Italie	6.5	5.5	5.8	6.6	7.1	7.1
Royaume-Uni	2.8	2.9	5.1	6.3	6.8	6.8
Total	3.4	3.7	5.6	5.6	5.5	5.3
Ensemble de l'OCDE	3.2	3.5	5.3	5.4	5.4	5.3

Source : OCDE. *Perspectives économiques*, décembre 1978.

[42]

Les causes du chômage

Il faut d'abord se rappeler que le système capitaliste est strictement fondé sur la recherche du profit aux dépens de la satisfaction des besoins de la vaste majorité de la population. Cette recherche du profit amène toute entreprise à chercher à grossir, à accaparer sans cesse de nouveaux marchés, à éliminer ses concurrents, etc.

Ainsi, cette concurrence pour le profit force les entreprises à perfectionner constamment leurs machineries afin de produire plus à meilleur coût ! La conséquence... : des mises à pied. On élimine la main-d'oeuvre devenu inutile. Parallèlement celles qui ne peuvent se mécaniser ne peuvent supporter la concurrence, deviennent non-rentables et ferment leurs portes ! Encore des mises à pied ! Souvent aussi, dans leur course aux profits, les capitalistes ferment leurs usines pour aller faire plus de profit à l'étranger : de nouveau des mises à pied. Par exemple au Québec, d'avril 1975 à mars 1978 le ministère du travail a recensé 70 039 travailleurs et travailleuses dans 1 019 établissements qui ont perdu leur emploi par suite de fermetures ou de mises à pied

massives. (Ici aussi ne sont pas inclus les employé(e)s de Dupuis, Cadbury, ITT, *Montreal Star*)⁷.

Il y a également les causes plus profondes, directement liées à l'évolution du système, comme la présente crise, ou la conjoncture dans son ensemble impose le développement du chômage. Résumons ce phénomène : pour maximiser ses profits, chaque entreprise tend à produire le plus de marchandises au coût le plus bas et à les vendre au prix le plus cher. Ainsi pour produire à bon compte on donne les plus petits salaires possibles mais ceci tend à limiter le pouvoir d'achat de la population en général, alors qu'on cherche à vendre le plus cher possible. On voit immédiatement la contradiction. Le système produit des marchandises plus vite que le marché ne peut les absorber ; ainsi le capitalisme génère une surproduction chronique. Les capitalistes n'arrivent plus à écouler leurs marchandises et à faire leurs profits. C'est alors que le chômage commence à augmenter...

[43]

Il est clair que cette surproduction ne veut pas dire surabondance ; au contraire, cela signifie la pauvreté au milieu de l'abondance. (Un bon exemple actuellement de cette anarchie capitaliste est la situation de l'industrie de l'automobile !)

Le gouvernement et le chômage

La première loi d'assurance chômage a été adoptée par le parlement canadien en 1941. On se souviendra qu'en 1929-1930 la crise économique faisait monter le taux de chômage à plus de 25 p.c.. Ce n'était qu'avec les maigres pitances fournies par le secours direct assuré par les municipalités que les sans-travail réussissaient à survivre.

De 1929 à 1935 le gouvernement comme solution au chômage crée des camps de travail contrôlés par l'armée, où sont alors parqués quelques 20 000 chômeurs. Ces camps n'accueillent que "les chômeurs mâles, célibataires, en santé, sans foyer et nécessiteux."⁸ Ces camps

⁷ *Pour le droit au travail, op. cit.*

⁸ *Les politiques sociales et les travailleurs*, Michel Pelletier, Yves Vaillancourt, *cahier II, Les années 30*, Montréal 1975.

qui sont “des camps de concentrations où l’on entassaient les chômeurs en attendant la reprise économique, engendreront la révolte des chômeurs”. Ainsi, en 1935, la révolte éclate, et les chômeurs entreprennent une marche sur Ottawa en mettant de l’avant une série de revendications comme l’institution d’un régime d’assurance-chômage, la journée de six heures, la limitation du temps de travail à cinq jours par semaine, de ? salaires au taux minimum de 50 cents de l’heure, des lois d’accidents de travail, le retrait du contrôle de l’armée sur les camps, etc. Cette révolte fut écrasée violemment par la GRC mais elle a cependant eu deux effets importants : 1- la chute du gouvernement Bennet et 2- l’introduction d’une première loi d’assurance-chômage. Si la loi ne fut adoptée qu’en 1941 c’est à cause de conflit de juridiction entre le fédéral et les provinces.

De leurs côtés, les employeurs d’abord opposés à la loi, verront rapidement que les modalités concrètes de son application servent très bien leurs intérêts. En effet elle permet le maintien, en période de fort taux de chômage, de la consommation tout en assurant la paix sociale. Sans oublier que les frais de la loi sont assurés par un impôt sur les salaires des travailleurs/euses. Quoi de mieux ?

[44]

Deux constatations s’imposent donc : d’abord cette loi n’est pas un cadeau du gouvernement à la classe ouvrière, mais constitue un gain à la suite de leurs luttes. Et deuxièmement, cette mesure n’est pas une loi “sociale” visant à répartir équitablement les richesses sociales. Elle est essentiellement une mesure économique visant à pallier aux crises cycliques du système de production capitaliste.

Ajoutons que cette nouvelle orientation législative vient donner échos aux nouvelles théories économiques bourgeoises de l’époque — dite keynésiennes — adoptées durant la même période par divers gouvernements des pays occidentaux comme les États-Unis, qui proposent globalement l’intervention étatique dans le domaine de l’économie jusqu’alors strictement réservé à l’entreprise privée.⁹

Comme nous le soulignons plus haut, nous vivons une nouvelle crise économique majeure qui s’accompagne, encore une fois, d’une importante augmentation du chômage. Ceci vient démontrer

⁹ *Les chômeurs du Québec*, Jean Michel Barre, Parti Pris, 1977, p. 25.

l'inefficacité de l'interventionnisme de l'État dans une économie de "libre entreprise" par ailleurs fortement monopolisée. Ainsi on révisé le rôle de l'État, mais pas n'importe comment. On ne va pas couper les subventions à l'entreprise privée ; on ne va pas étatiser les compagnies qui préfèrent fermer leurs portes plutôt que de baisser leurs prix ! Non, plutôt on lance une offensive en règle contre le niveau de vie et des revenus de l'ensemble de la classe ouvrière et des masses populaires. Cette offensive se caractérise par une réorganisation d'ensemble des dépenses à caractère social et la compression des budgets alloués à ce secteur.

Plus particulièrement, au niveau de l'assurance chômage, le gouvernement fédéral a lancé une attaque sans précédent. En 1976 il met en application la loi C69 qui coupe les prestations de 16 000 chômeurs et chômeuses de plus de 65 ans. En 1977 c'est la loi C27 qui prolonge de 8 à 12 semaines la période d'emploi donnant droit aux prestations. Puis la loi C14 (loi Cullen) en 1978 qui réduit de 10 p.c. les prestations de chômage, augmente jusqu'à vingt semaines la période donnant droit aux prestations et impose plusieurs autres restrictions. Il prive ainsi [45] 250 000 chômeurs et chômeuses de leurs prestations, dont plus de 80 000 au Québec économisant près d'un milliard de dollars ¹⁰.

Avec cette nouvelle offensive, le gouvernement vise essentiellement à forcer au profit du capital la reconstitution d'une importante réserve de main-d'oeuvre disponible. Cette loi s'accompagne aussi de mesures dites "d'incitation au travail". Celles-ci ont pour unique fonction d'accentuer le climat d'insécurité d'emploi que génère inévitablement le chômage, auprès de ceux et celles qui ont un emploi. Climat permettant des pressions à la baisse sur les salaires et sur les conditions de travail de la part du capital. Voyons de plus près ce processus.

¹⁰ *Analyse de la conjoncture*, auparavant cité, p. 19.

- “1- Du côté de la classe ouvrière (force de travail) elle mène une lutte permanente pour faire hausser le taux de salaire afin de modifier la répartition des revenus qui s’accumulent plus rapidement du côté du capital.
- 2- C’est en période de plein-emploi, à cause de la rareté de la main-d’oeuvre, qu’apparaissent, pour la classe ouvrière, les conditions les plus favorables pour faire hausser les salaires.
- 3- La classe capitaliste résiste à cette lutte pour maintenir son taux de profit lequel détermine le rythme d’accumulation capitaliste et conditionne le niveau de l’emploi.

Les relations entre ces trois facteurs : accumulation - emploi - salaires sont multiples et se conditionnent mutuellement selon leur grandeur. Les relations entre ces différents facteurs font qu’en régime capitaliste le plein-emploi est exceptionnel, c’est le sous-emploi qui est la situation normale. S’il y a plein-emploi, il y aura pression pour hausser les salaires, ce qui réduira la part des profits que prélèvent les capitalistes sur les salaires et réduira la part des profits que prélèvent les capitalistes sur les salaires et réduira ainsi les possibilités de l’accumulation. Cette réduction de l’accumulation réduit le niveau d’emploi et exerce ainsi une pression à la baisse sur les salaires. Cette pression s’exprime par le chômage et non pas essentiellement sur la feuille de paye du salarié. La pression à la baisse sur les salaires. Cette pression s’exprime par le chômage et non pas essentiellement sur la feuille de paye du salarié. La pression à la baisse sur les salaires est donc nécessaire pour la réalisation des profits.” ¹¹

[46]

Le chômage n’est donc pas un simple résultat de l’anarchie capitaliste ; une certaine masse permanente de chômeurs et de chômeuses est une arme pour le capital puisqu’elle empêche la classe ouvrière d’être en position de force pour la lutte revendicative.

¹¹ *L’État rouage de notre exploitation*, FTQ, 1971, p. 117 - 118.

Il est clair qu'une telle situation rend encore plus ardue la cohésion et l'unité du mouvement ouvrier en général. Dans ce contexte, l'importance de l'organisation pour la lutte des sans-travail concerne l'ensemble du mouvement ouvrier.

Taux de chômage selon le sexe et l'âge. Canada. 1966-1978

	hommes			femmes			Total
	(1)	(2)	total	(1)	(2)	total	
1966	6.3	2.6	3.3	4.8	2.7	3.4	3.4
1967	7.2	3.0	3.9	5.5	2.8	3.7	3.8
1968	8.7	3.5	4.6	6.5	3.3	4.4	4.5
1969	8.3	3.2	4.3	6.5	3.7	4.7	4.4
1970	11.2	4.1	5.6	8.6	4.4	5.8	5.7
1971	12.0	4.3	6.0	9.8	5.0	6.6	6.2
1972	11.9	4.1	5.8	9.6	5.7	7.0	6.2
1973	10.0	3.4	4.9	9.2	5.4	6.7	5.5
1974	9.6	3.3	4.8	8.9	5.1	6.4	5.3
1975	12.5	4.3	6.2	11.4	6.5	8.1	6.9
1976	13.3	4.2	6.3	12.1	6.6	8.4	7.1
1977	14.9	4.9	7.3	13.8	7.4	9.4	8.1
1978	15.1	5.2	7.6	13.9	7.7	9.6	8.4

Source : Stat. Can. *La population active 71 001*, 71 201

(1) 15-24 ans

(2) 25 ans et +

[47]

Le mouvement ouvrier et le chômage

Ceci, le mouvement ouvrier l'a compris depuis longtemps. Nous avons mentionné plus haut la mobilisation des années '30. On peut également rappeler plus près de nous, celle organisée par les centrales syndicales au Québec en 1971, de même que les analyses qu'elles ont faites alors sur les causes du chômage et des réponses que le mouvement ouvrier pouvait apporter. Rappelons le texte de la FTQ "L'État, rouage de

notre exploitation” ou une description sans équivoque était faite de la situation du marché du travail et des profits qu’en tire le capital !

Plus près de nous, en janvier dernier, la CSN faisait paraître un document intitulé “Pour le droit au travail”. Ce document se veut “une première étape d’une campagne contre la crise économique” et un outil pour “engager le débat sur les moyens à prendre pour organiser la riposte”.

Mais la prise en charge de la lutte au chômage par le mouvement syndical ne suffit pas. Que ce soit à cause de la dispersion des sans-travail, de l’absence entre eux de liens organiques, du fait de l’impossibilité pour les syndicats de les maintenir au sein de leur organisation, ou encore à cause de la nature même de certaines revendications ou luttes spécifiques qu’ils doivent mener continuellement, il est nécessaire pour les chômeurs et les chômeuses de se doter d’une organisation qui leur est propre.

C’est à cette tâche que se consacre le Mouvement Action Chômage.

le MAC

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[48]



[49]

Le chômage chez les jeunes.

Taux de chômage chez les jeunes
[Moins de 25 ans]

	1973	1974	1975	1978
États-Unis	10,5 (51%)*	11,8 (51%)*	16,1 (46%)*	14,4 (46%)
Japon	2,4 (34%)	2,5 (30%)	3,1 (25%)	3,0 (23%)
Allemagne	1,0 (19%)	3,1 (27%)	5,8 (27%)	5,3 (24%)
France	3,2 (35%)	4,3 (40%)	7,6 (42%)	8,0 (40%)
Royaume-Uni	2,9 (28%)	3,4 (30%)	8,6 (42%)	12,0 (44%)
Italie	12,6 (63%)	11, (65%)	12,8 (64%)	14,3 (64%)
Canada	10,0 (48%)	9,6 (49%)	12,5 (47%)	12,8 (48%)

* Les chiffres entre parenthèses représentent la part des jeunes chômeurs dans le chômage total. Source: OCDE, Perspectives économiques, #21 juillet 1977.

Tiré du livre de L. Gill "*L'Économie capitaliste, une analyse marxiste*", Tome 2. pp. 70-71.

DES ÉCONOMISTES LIBÉRAUX LUCIDES

"Même au cours de la phase de forte expansion de 1971 à 1974, l'économie n'a pas réussi à absorber complètement les nouveaux venus sur le marché du travail. En outre, il est devenu évident ces dernières années que les études supérieures ne constituent plus une voie aussi sûre qu'auparavant vers les revenus, les emplois et le statut social recherchés. D'autre part, la pénurie d'emplois qui caractérise le ralentissement actuel de l'économie a sans aucun doute incité certains jeunes à poursuivre leurs études. Seront-ils gagnants ou perdants à long terme ? Cela dépendra probablement du rythme de la croissance économique, notamment dans les secteurs où les qualifications acquises seront les plus utiles. La pénurie relative des emplois, si elle devait persister, pourrait sérieusement saper la confiance de ces jeunes et menacer leur adaptabilité."

Conseil économique du Canada. 1977, p. 11.
N° de catalogue EC2I-1/1977

[50]

Le chômage et la théorie économique

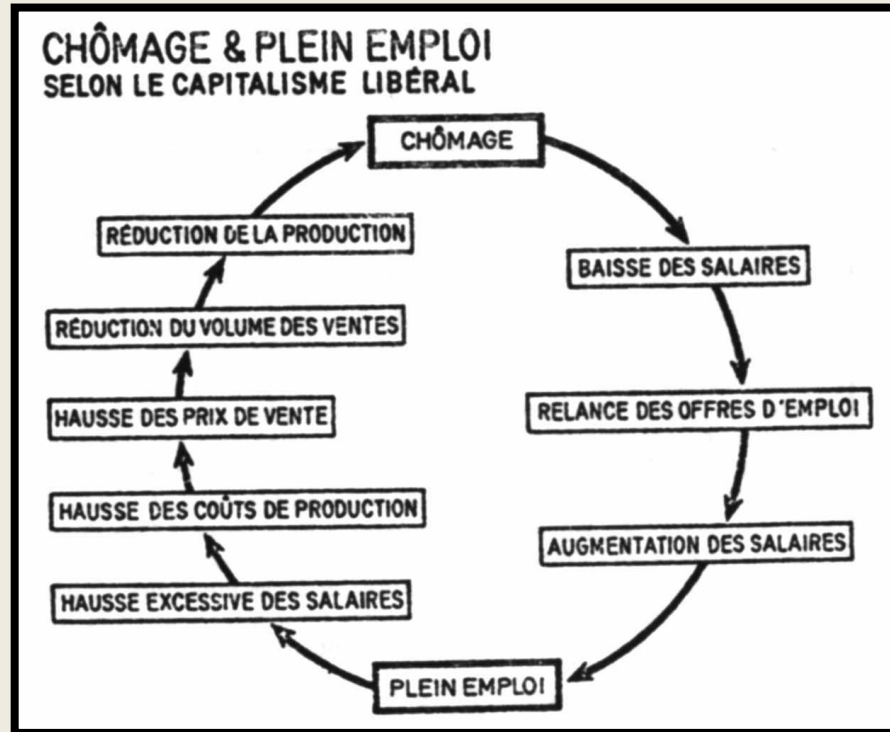
La pensée classique : la logique du marché

Selon la théorie classique de l'économie libérale, c'est la loi de l'offre et de la demande qui devait commander le marché du travail autour de l'équilibre de plein-emploi. Le graphique I présente les mécanismes régulateurs de l'emploi.

Si le nombre de chômeurs augmente, il sera nécessaire que les salaires baissent pour que les demandes d'emploi s'accroissent, les capitalistes trouvant ainsi intérêt à embaucher de nouveaux travailleurs. Les salaires vont alors augmenter au fur et à mesure que l'économie se rapproche du plein-emploi. La réponse des capitalistes pour limiter, le coût de l'emploi est la substitution des machines par l'automatisation au travail et le freinage de la production afin de diminuer l'offre d'emploi (la main-d'oeuvre), donc en créant du chômage - c'était la façon la plus efficace pour les capitalistes de limiter la hausse des salaires.

Cet échafaudage théorique devait maintenir l'équilibre autour du plein-emploi.

CHÔMAGE & PLEIN EMPLOI SELON LE CAPITALISME LIBÉRAL ¹²



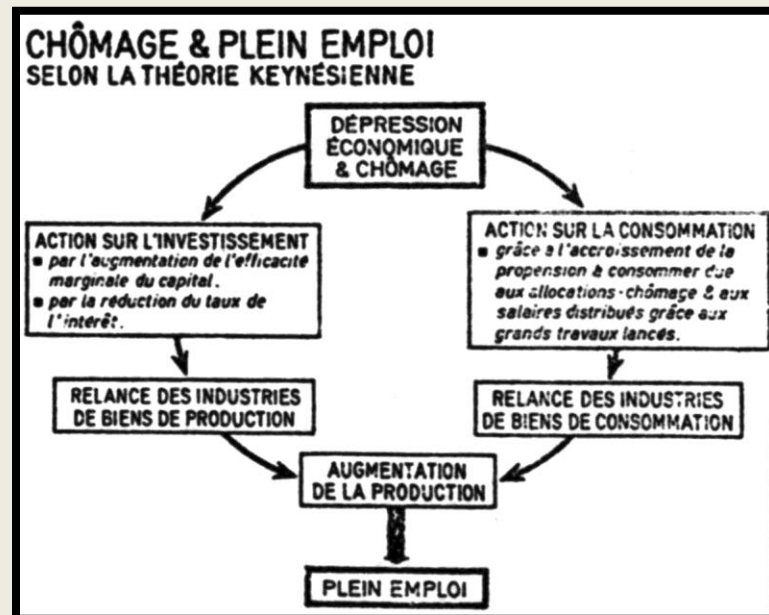
¹² Hugues Puel, *Chômage et capitalisme contemporains*. Éditions Ouvrières, Paris, 1971.

[51]

La pensée keynésienne : l'intervention de l'État

Les politiques économiques de lutte contre le chômage se sont inspirées dans l'après-guerre de la théorie libérale de Keynes - appelée révolution keynésienne en économie libérale. C'est en quelque sorte la charte de l'intervention systématique de l'État dans l'économie privée. Cette théorie part de la constatation que le capitalisme ne pouvait réaliser qu'un équilibre de sous-emploi et que pour survivre, il devait se révéler capable de réaliser le plein-emploi. Pour cela, l'intervention de l'État était nécessaire et elle devait consister à stimuler l'investissement et soutenir la consommation (les industries de consommation) en versant des revenus aux chômeurs et en lançant des travaux publics afin de distribuer des salaires. Schématiquement, cette théorie se présente ainsi :

CHÔMAGE & PLEIN EMPLOI SELON LA THÉORIE KEYNÉSIIENNE ¹³



Cet économiste soutenait que la diminution des salaires avait pour effet de prolonger la dépression et d'empêcher la reprise. Les syndicats, en s'opposant à la baisse des salaires se montraient, selon cet auteur, des économistes plus raisonnables que les théoriciens classiques. Pour accroître l'emploi, il faut donc agir sur la demande des biens, laquelle est conditionnée par les revenus monétaires des salariés. Il faut alors encourager la consommation par des allocations versées aux chômeurs et par des salaires distribués, grâce aux grands travaux financés par les fonds publics, et on peut y ajouter maintenant tous les types de prestations monétaires accordées par les gouvernements aux différentes catégories de personnes dans le besoin.

« Document FTQ. *L'État Rouage de notre exploitation.*

¹³ H. Puel, *idem.*

[52]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

DOSSIER : LE TRAVAIL

“La définition du taux de chômage.”

Vincent van Schendel

À propos de quelques définitions

[Retour au sommaire](#)

La définition officielle du chômeur donnée par statistique Canada dans “l’enquête sur la population active” est la suivante :

Les chômeurs sont des personnes qui, au cours de la semaine de référence (i.e. semaine où l’enquête est effectuée sous la forme d’un sondage, auprès d’un échantillon de la population totale) :

- “a- étaient sans travail, avaient activement cherché du travail au cours des 4 dernières semaines (y compris la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler ;
- b- n’avaient pas activement cherché du travail au cours des 4 dernières semaines mais étaient mises à pied (et prévoyaient être rappelées au travail) depuis 26 semaines ou moins et étaient prêtes à travailler ;
- c- n’avaient pas activement cherché du travail au cours des 4 dernières semaines, mais avaient un emploi auquel elles devaient commencer à travailler dans 4 semaines ou moins à compter de la semaine de référence et étaient prêtes à travailler.”

(Statistique Canada : *La population active*, cat. 71-001)

La population active, comprend pour sa part :

la partie de la population civile hors institution âgée de 15 ans et plus qui avait un emploi ou était en chômage pendant la semaine de référence”

Et le taux de chômage officiel se définit comme :

le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. Le taux de chômage d’un groupe particulier (âge, sexe, etc...) est le chômage de ce groupe exprimé en pourcentage de la population active du même groupe.”

Les personnes qui n’ont pas d’emploi mais qui ne correspondent pas à la définition officielle du chômage, sont classées comme inactives.

[53]

Ces différentes définitions sont très restrictives. En effet, les assistés sociaux, les ménagères (Les “femmes au foyer” en général), les travailleurs/euses découragé(e)s de chercher un emploi après des semaines ou des mois de recherches infructueuses, les personnes qui travaillent à temps partiel faute d’avoir trouvé un emploi à temps plein, etc. ne sont pas considéré(e)s comme chômeurs même si ils (elles) n’ont pas d’emploi à temps plein.

Elles ne tiennent pas compte non plus du chômage déguisé : les projets style “Katimavik” où des jeunes sont envoyés travailler un an dans une région éloignée pour un salaire de misère et sont encadrés de façon militaire ; les travailleurs en recyclage à la suite de la disparition de leur emploi et de leur spécialisation, ainsi que les étudiants qui poursuivent leurs études parce qu’ils savent qu’il n’y a pas d’emploi disponible, ne sont pas comptés non plus comme chômeurs.

Les notions de “population active” et de “taux d’activité” sont elles aussi très relatives. Pourquoi, par exemple, le taux d’activité est-il traditionnellement plus faible au Québec qu’en Ontario et qu’au Canada (54,9 p.c. au Québec contre 58,3 p.c. en Ontario et 56,1 p.c. dans l’ensemble du Canada en 1971 et respectivement 59,7, 65,5 et 62,6 p.c. en

1978), si ce n'est parce que la situation économique du Québec, sa structure industrielle etc., sont telles que beaucoup moins d'emplois sont disponibles et que donc beaucoup moins de gens finissent par en chercher ? Pourquoi le taux d'activité chez les femmes est-il toujours inférieur à ce qu'il est chez les hommes ? (76,1 p.c. chez les hommes contre 36,5 p.c. chez les femmes en 1971 et respectivement 77,9 et 47,8 p.c. en 1978) ? si ce n'est à cause du rôle traditionnellement dévolu à la femme en tant que "reine du foyer" et du nombre encore relativement faible d'emplois offerts aux femmes (même si ce nombre est en progression — encore faut-il voir dans quels secteurs...) ?

En effectuant toutes les corrections nécessaires, on pourrait facilement doubler, voir tripler le taux de chômage officiel ¹⁴.

Signalons en passant que la modification des définitions de chômeurs, inactifs, etc... et de l'enquête sur la population active par Statistique Canada en 1976 a permis de diminuer de plusieurs milliers le nombre officiel de chômeurs...

[54]

Les "chômeurs volontaires"

On parle souvent, dans les milieux gouvernementaux, et libéraux en général, du soit disant grand nombre de chômeurs volontaires au Canada i.e. des personnes qui, pouvant travailler mais ne le voulant pas, reçoivent quand même de l'assurance-chômage. Plusieurs remarques s'imposent ici :

¹⁴ Une étude dans ce sens a notamment été faite pour les États-Unis dans *Montly Review* avril 71.

- 1/ Ce n'est certainement pas le montant des prestations d'assurance chômage qui permet de vivre comme des pachas ! Si on compte le nombre de semaines qu'il faut en plus attendre avant d'avoir un premier chèque on peut même crever de faim...
- 2/ Vouloir prendre son temps pour trouver un emploi "intéressant" correspondant au niveau de qualification acquis et à ce que la personne veut faire est tout ce qu'il y a de plus légitime. Si le travail, règle générale, était moins abrutissant, aliénant, atomisant et dévalorisant, cela motiverait probablement davantage les gens à chercher plus activement du travail et à rester le moins possible en chômage... Si le capitalisme n'asservissait pas le travail humain aux besoins de la valorisation du capital... mais avec des "si", on ferait tellement de choses n'est-ce pas ?
- 3/ Quoiqu'il en soit, la très grande majorité des travailleurs/euses (et des étudiants !) n'ont pas le choix : ils doivent trouver du travail vite et s'embauchent où ils peuvent. Selon une étude du très subversif (!) Conseil économique du Canada, l'impact du "chômage volontaire", ne dépasse pas entre 0,7 et 1,1 point de pourcentage du chômage officiel total ¹⁵ ; ce qui, en comparaison des milliers de chômeurs de fait qui ne sont pas comptabilisés comme tels, est absolument ridicule...

L'armée de réserve...

Les méthodes employées d'un pays à l'autre pour calculer le taux de chômage varient parfois sensiblement. Ainsi, en Angleterre, en France et en Allemagne de l'ouest, [55] on se sert des inscriptions auprès des organismes de placement. Au Canada, c'est l'enquête sur la population active réalisée sur un échantillon de 55 000 "ménages" d'un océan à l'autre qui sert de base à ce calcul.

¹⁵ Conseil économique du Canada :

* *Des travailleurs et des emplois*

* *Chômage et programme d'assurance chômage* (par C. Green et J.M. Cousineau) 1976

Mais partout, on retrouve cette même sous-estimation systématique du chômage réel. Et il n'en existe pas moins des dizaines de millions d'hommes et de femmes sans emploi — et pratiquement sans revenu — à travers le monde. C'est "l'armée de réserve industrielle" dont parlait Marx, massive, mais traditionnellement inorganisée. Quel merveilleux moyen de pression pour inciter les travailleurs(euses) (du moins les non syndiqué(e)s) à modérer leurs revendications salariales ! Que d'économies réalisées à effectuer du travail gratuitement (travail domestique...) ! Quel gaspillage social aussi, que d'énergies perdues à tourner en rond !... Mais ça voyez-vous, c'est le "progrès"...

V.v.S.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

Si vous êtes intéressé(e) à collaborer avec nous, contacter Christian Deblock 849-2788 ou écrivez-nous au casier postal 98, succ. Rosemont. Montréal. H1X 3B6

[56]

Les spécialistes de l'aide temporaire

Nous avons des bureaux à : Calgary, Edmonton, Vancouver, Winnipeg,
Hamilton, London, Ottawa, Toronto, Montréal



... mots
... sur machine de
... ment des mots (535)

... (225)
tion
ption
nior (235)
236)

71. Commis général de congrès (704)
72. Guide touristique/narrateur(ric) (705)
73. Préposé(e) à un kiosque (706)
74. Distributeur(ric) de produits (710)
75. Démonstrateur(ric) de produits (711)
76. Démonstrateur(ric) de produits/Vendeur(se) (712)
77. Vendeur(se) (713)
78. Contrôleur(se) de la circulation (720)

102. Préposé, mécanique (to...
103. Préposé(e) à l'em... cloche de plastique
104. Préposé(e) à l'emballag... cellophane (823)
105. Préposé(e) au scellement thermique (824)
106. Préposé(e) à l'imprimerie (830)
107. Préposé(e) aux plastiques (831)
108. Préposé(e) au magasin (840)

KELLY Les Services Kelly Ltée
SERVICES

NOM _____
ADRESSE _____ VILLE _____
PROV _____ CODE POSTAL _____ NO DE TÉL. _____

Pour obtenir plus de renseignements sur les offres d'emploi des Services Kelly, remplissez ce bon et postez-le à : LES SERVICES KELLY LTÉE, SERVICE D'EMBAUCHE, 2020 UNIVERSITÉ, SUITE 1150, MONTRÉAL, QUÉBEC H3A 2A5.

Le lot des travailleurs à temps partiel : bas salaires, surcharge de travail, arbitraire dans l'embauche, pas de sécurité d'emploi, peu de protection syndicale...

[57]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

DOSSIER : LE TRAVAIL

“Le travail à temps partiel.”

Colette BERNIER et Hélène DAVID

[Retour au sommaire](#)

Le travail à temps partiel, aussi appelé travail intérimaire, s’est développé depuis une quinzaine d’années dans l’ensemble des pays capitalistes, au Canada et au Québec comme ailleurs. On peut dire que cette extension du travail à temps partiel vise à réduire le coût social du travail, puisque la main-d’oeuvre ainsi “mobilisée” jouit de beaucoup moins d’avantages marginaux (droit de syndicalisation, congés payés, etc.) qu’elle permet — du point de vue de l’employeur - une rationalisation et une réorganisation de la durée du travail ainsi qu’une division entre les différentes catégories de travailleurs. Ce type d’emploi se développe en outre surtout dans certains secteurs (commerce, enseignement etc., secteur “tertiaire” en général) et dans les emplois dits “féminins”.

Une récente brochure de l’IRAT (Institut de recherche appliqué sur le travail) : “*Le travail à temps partiel*” écrite par Hélène David et Colette Bernier et publiée en avril 1978, fait le point sur la situation. Nous en publions ci-dessous quelques extraits ; nous remercions les auteurs de ce texte pour nous avoir autorisé à le reproduire ici.

L'ESSOR DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

*Dans les pays industrialisés,
le travail à temps partiel se développe de plus en plus...*

En 1973, plus de 12 p.c. de la main-d'oeuvre totale au Canada travaillait à temps partiel. Entre 1966 et 1973, l'emploi à temps partiel s'était accru de 60 p.c. alors que l'emploi à temps plein s'était accru de 19 p.c. seulement. Il s'agit donc d'un phénomène grandissant et la question est de savoir s'il faut s'en réjouir ou s'en inquiéter.

[58]

Ce phénomène du travail à temps partiel ne se limite pas au Canada mais il n'est pas, non plus, universel. Selon des recherches du Bureau international du travail, le travail à temps partiel s'est développé quasi exclusivement dans les pays industrialisés. Il est rare, sinon inexistant dans les pays sous-développés. Voici d'ailleurs une indication approximative de l'ampleur du phénomène dans certains pays industrialisés, selon le BIT ¹⁶

¹⁶ En 1975, le pourcentage de travailleurs à temps partiel au Canada a pu sembler en diminution puisqu'on en retrouve 10,6 p.c. seulement. Ceci tient, en fait, à un changement de définition de Statistique Canada. Ainsi, depuis 1973, les travailleurs à temps partiel étaient ceux qui avaient travaillé moins de 35 heures pendant la semaine de référence ou qui travaillaient habituellement moins de 35 heures. En 1975 les travailleurs à temps partiel étaient ceux qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine et qui ne considéraient pas travailler à temps plein. Ainsi, on notait quand même une augmentation de 10,6 p.c. à 11 p.c. entre 1975 et 1976, ce qui confirme une tendance à l'augmentation de cette forme d'emploi.

	1960-1969	depuis 1970
États-Unis (1961 et 1976)	20 p.c.	23 p.c.
Israël (1961)	17 p.c.	—
Suède (1974)	—	17 p.c.
Canada (1966 et 1973)	10 p.c.	12 p.c.
Nouvelle-Zélande (1972)		11 p.c.
Royaume-Uni (1961)	8 p.c.	—
Allemagne de l'Est (1961)	7 p.c.	—
Autriche (1967)	6 p.c.	—
Allemagne fédérale (1961)	5 p.c.	—
Pologne (1971)	—	5 p.c.
Norvège (1971)	—	3 p.c.

De tels taux réclament-ils qu'on sonne l'alarme ? Oui, car ces chiffres sont trompeurs ; le travail à temps partiel ne s'étant pas développé depuis longtemps ni dans tous les secteurs d'activités. En fait, le travail à temps partiel n'a commencé à se développer vraiment que durant les années soixante, ce qui en fait un phénomène tout à fait récent et plus des trois-quarts des emplois à temps partiel sont concentrés dans le secteur tertiaire, c'est-à-dire le secteur des services.

Par exemple, au Québec, en 1971 ¹⁷, parmi l'ensemble des travailleurs à temps partiel ¹⁸, qui représentent près de 200 000 personnes, on en retrouve 45 p.c. dans le secteur des services personnels et communautaires (enseignement, [59] services médicaux et sociaux, organisations culturelles et récréatives, services personnels, restauration...) et 20 p.c. dans le commerce. À l'opposé, le secteur secondaire (manufacture) ne retient que 9 p.c. des travailleurs à temps partiel et l'agriculture 7 p.c.

Surtout dans le tertiaire

¹⁷ Ainsi, au recensement de 1971, la moitié des travailleurs à temps partiel au Québec disaient avoir travaillé moins de 26 semaines durant l'année précédant le recensement.

¹⁸ Notre définition est donc différente, pour ces raisons, de celle du Bureau international du travail qui définit le travail à temps partiel ainsi : "il s'agit d'un travail effectué de façon régulière et volontaire pendant une période quotidienne ou hebdomadaire d'une durée sensiblement plus courte que la durée normale".

Si les emplois manufacturiers sont bien ceux qui ont subi le morcellement le plus poussé des tâches, pourquoi ces emplois sont-ils peu touchés par le phénomène du travail à temps partiel ? C'est parce que le système de travail, ici, implique le plus souvent l'interdépendance de différents travailleurs dans un même processus de production. L'exemple de la chaîne de montage où les diverses tâches sont imbriquées les unes aux autres (de sorte que toute défection doit être immédiatement comblée sous peine de bloquer toute la chaîne) donne une idée de la difficulté d'y introduire des travailleurs à temps partiel, à moins que ce ne soit des équipes entières de travailleurs à temps partiel.

Par contre, les processus de déqualification et de division des tâches dans le secteur tertiaire s'est effectué plus lentement et longtemps après qu'il se soit généralisé dans le secteur manufacturier. Dans le secteur tertiaire, les travailleurs, même si leurs tâches ont été morcelées, remplissent des fonctions le plus souvent *indépendantes* les unes des autres. Par exemple, dans le commerce, étiqueter les marchandises, les placer sur les rayons, ou tenir la caisse sont des tâches qui sont maintenant confiées chacune à des travailleurs différents alors qu'elles étaient autrefois confiées au même travailleur. Pourtant ces tâches n'ont pas besoin d'être effectuées simultanément, comme sur une chaîne de montage. On peut ainsi augmenter ou diminuer temporairement le nombre de travailleurs affectés à une tâche particulière sans désorganiser le système de travail. La forme qu'a prise la division du travail dans le secteur tertiaire offrait donc les conditions propices au développement du travail à temps partiel. De plus, il s'agit d'emplois où les femmes ont traditionnellement été plus nombreuses et où les emplois dits "féminins" abondent. Il [60] s'agissait d'une autre condition favorisant l'essor rapide du travail à temps partiel.

Bien sûr, il n'y a pas que les emplois à temps partiel qui ne soient pas qualifiés. Mais le problème de requalification des emplois se pose de façon plus aiguë pour les travailleurs à temps partiel puisque cette forme de travail se développe essentiellement là où les tâches sont morcelées, divisées. Et une fois instauré, le travail à temps partiel devient un obstacle de taille à toute perspective de requalification des tâches. Il renforce la forme particulière que prend la déqualification du travail dans certains emplois. C'est pourquoi le problème du travail à temps partiel, pour les femmes en particulier, ne peut se résoudre en

s'attaquant uniquement aux conditions de travail et en luttant pour l'égalité de traitement ¹⁹.

À TRAVAIL ÉGAL, DES CONDITIONS INFÉRIEURES

Le statut des travailleurs à temps partiel

Par quels moyens cerner le statut de travailleurs à temps partiel ? La *plupart des conventions* définissent le travailleur à temps partiel simplement comme un travailleur faisant moins d'heures de *travail que l'employé régulier*, mais certaines conventions font exception qui fixent un minimum et/ou un maximum d'heures de travail par semaine différent des heures de travail du travailleur à temps plein.

Un minimum d'heures par semaine

Ce droit à un minimum d'heures de travail par semaine est d'une grande importance pour les travailleurs à temps partiel puisque c'est par ce moyen qu'ils peuvent acquérir le droit à une certaine régularité dans l'emploi.

¹⁹ L'amélioration des conditions de travail des travailleurs à temps partiel a été souvent la préoccupation dominante d'organismes qui se sont intéressés à ce problème. Voir par exemple les recommandations de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme et les recommandations de la Fédération des femmes du Québec à leur congrès de 1977.

Dans le secteur du commerce, une partie des conventions collectives fixent un minimum d'heures de travail par semaine pour les travailleurs à temps partiel. Ce minimum peut généralement augmenter selon l'ancienneté.

[61]

Dans le secteur de l'hôtellerie et des restaurants, les conventions collectives ne fixent généralement une semaine normale de travail que pour les employés à temps plein. Dans cinq conventions on établit une distinction entre les travailleurs à temps partiel faisant un minimum d'heures de travail et les occasionnels qui font moins que ce minimum et qui ne sont pas couverts par la convention. Ou bien, dans certaines autres conventions, il s'agira d'une distinction entre travailleurs réguliers et travailleurs occasionnels, sans plus.

On voit donc qu'il n'y a pas toujours de différence nette entre travailleurs à temps plein et travailleurs à temps partiel dans le secteur des hôtels et restaurants.

Chez les postiers, les travailleurs à temps partiel ont un nombre minimum d'heures de travail par semaine assuré. Les occasionnels, par contre, se présentent au travail sur appel.

Dans le secteur hospitalier, tous les travailleurs à temps partiel n'ont pas le même statut. Environ la moitié ont un emploi régulier à temps partiel, les autres travaillent sur appel. La régularité du travail s'acquiert ici par l'obtention d'un poste régulier de travail à temps partiel.

Dans l'enseignement, la situation est différente puisqu'une tâche correspondant à X heures par semaine durant le semestre ou l'année est confiée à l'enseignant. Ce type de travail lui assure donc une régularité d'heures de travail durant cette période. Par contre, les suppléants dans les commissions scolaires n'ont pas droit à cette régularité du travail puisqu'ils ne travaillent que sur appel pour remplacer les professeurs réguliers absents.

Un maximum d'heures par semaine

Si la garantie d'un minimum d'heures par semaine est là pour assurer une certaine régularité dans l'emploi aux travailleurs à temps partiel, le maximum, par contre, sert plutôt à protéger les emplois à temps plein : on s'assure ainsi que les travailleurs à temps partiel ne pourront remplacer les travailleurs à temps plein sans qu'on leur accorde le statut de travailleurs réguliers à temps plein.

[62]

Dans la quasi-totalité des conventions collectives, le maximum d'heures de travail par semaine pour les employés à temps partiel correspond aux heures de travail après lesquelles le travail est considéré comme du temps supplémentaire pour les travailleurs à temps plein (37, 40 ou 45 heures). Dans la plupart des conventions, il est même stipulé qu'un travailleur à temps partiel, qui fait exceptionnellement le total des heures prévues pour la semaine normale, conserve son statut de salarié à temps partiel. De telles clauses permettent, en fait, à l'employeur d'embaucher des travailleurs avec le statut de temps partiel selon les variations du volume de travail.

Tableau 1

Distribution, en pourcentage, des travailleurs (hommes et femmes)
à temps partiel selon les secteurs économiques (Québec, 1971)

Secteurs économiques	Ensemble des travail- leurs à temps partiel (femmes)	Ensemble des travail- leurs à temps partiel (hommes)	Ensemble des travail- leurs à temps partiel (hommes et femmes)
Agriculture	5%	9%	7%
Forêt	0%	1%	0%
Chasse et trappe	0%	0%	0%
Mines	0%	0%	0%
Manufacture	8%	11%	9%
Bâtiments et travaux publics	1%	6%	3%
Transport et communications	4%	1%	5%
Commerce	21%	20%	20%
Finances, assurance et immeuble	4%	2%	3%
Services personnels et communautaires	52%	33 ^{rc}	45%
Administration publique et défense	5%	10%	7%
TOTAL	100%	100%	100%

Source : *Recensement du Canada*, 1971, Étude du Centre de sondage, Université de Montréal, 1977.

[63]

Dans certaines conventions collectives des travailleurs du commerce, on retrouve des clauses pouvant limiter ce type d'abus. Par exemple : "Lorsqu'un salarié à temps partiel aura travaillé trente-cinq heures et plus par semaine durant deux mois, il sera embauché à titre de salarié à plein temps, sauf s'il est programmé pour remplacer un salarié absent pour raison de maladie ou de vacances".

Tableau 2

Pourcentage de travailleurs à temps partiel (hommes et femmes)
dans chaque secteur économique (Québec, 1971)

Secteurs économiques	% des femmes travaillant à temps partiel sur l'ensemble des femmes de chaque secteur	% des hommes travaillant à temps partiel sur l'ensemble des hommes de chaque secteur	% de travailleurs à temps partiel (hommes et femmes) dans chaque secteur
Agriculture	31%	13%	17%
Forêt	0%	3%	3%
Chasse et trappe	0%	8%	8%
Mines	0%	1%	1%
Manufacture	6%	2%	3%
Bâtiments et travaux publics	23%	4%	5%
Transport et communications	16%	4%	5%
Commerce	27%	7%	13%
Finances, assurances et immeuble	10%	4%	7%
Services personnels et communautaires	21%	10%	16%
Administration publique et défense	22%	7%	10%
Moyenne de tous les secteurs	17,7	5,5	9,5

Source idem, tableau 1

[64]

Un maximum d'heures par jour

La plupart des conventions collectives fixent un maximum d'heures de travail par jour, généralement huit heures. Ce maximum va souvent jusqu'à 10 heures dans les commerces, les jeudis et vendredis pour les travailleurs à temps partiel ; il est généralement de huit heures les autres jours de la semaine. Seules les conventions collectives des travailleurs des hôtels et restaurants ne fixent pas de limite d'heures de travail par jour.

Un maximum de journées par semaine

Dans la plupart des conventions collectives, le nombre de jours ouvrables par semaine est fixé à cinq pour tous les travailleurs. Une telle clause est nécessaire pour limiter le plus possible l'échelonnement des heures de travail sur six ou sept journées.

Les conditions d'emploi des temps partiel

Toute une série d'autres droits, tels que l'acquisition de l'ancienneté, de la permanence, le droit d'accès à un poste à temps plein, le processus de congédiement servent encore à définir le statut du travailleur à temps partiel.

Toutes ces clauses normatives touchent la sécurité d'emploi et constituent l'acquis principal des travailleurs à temps partiel syndiqués face à une forme d'emploi que les employeurs cherchent à maintenir dans l'instabilité pour s'en servir à leur gré.

Par rapport aux travailleurs non syndiqués, ceux qui sont syndiqués sont privilégiés sur ce point. En effet, la Loi du salaire minimum laisse tout ce champ à l'arbitraire patronal.

Le Code canadien du travail contient quelques dispositions sur les congédiements individuels. Pour congédier un employé qui a terminé trois mois consécutifs d'emploi, sauf s'il est congédié pour une "juste cause", l'employeur [65] doit donner un préavis de deux semaines ou, à défaut, deux semaines de salaire. Mais ces congédiements n'ont pas à respecter l'ordre d'ancienneté, comme dans les conventions collectives ; le droit de congédier est donc laissé à l'arbitraire patronal comme les autres questions touchant les droits sur l'emploi.



Les travailleurs à temps partiel, surtout des femmes.
À travail égal, des salaires souvent inférieurs.

Les décrets, ne touchent que les conditions générales de travail (horaires, salaires) et excluent les dispositions normatives. Les travailleurs assujettis à un décret subissent donc, eux aussi, l'arbitraire patronal le plus complet sur tous ces points.

Les travailleurs syndiqués, par contre, ont droit, dans la plupart des cas, à l'acquisition de la permanence et à la reconnaissance de leur ancienneté. L'accès à d'autres postes, les mises à pied et les licenciements doivent tenir compte de l'ancienneté. Qu'en est-il plus précisément pour les travailleurs à temps partiel ?

[66]

Le travail à temps partiel se définit principalement comme un travail qui est exécuté pendant un nombre d'heures inférieur à la durée de la semaine normale de travail.

Définir ainsi le travail à temps partiel peut sembler vague puisque aucun élément quantitatif n'est introduit dans la définition. Mais comme la durée d'une semaine normale de travail peut varier grandement d'un secteur à l'autre, d'une industrie à l'autre, il est quasi impossible de quantifier le travail à temps partiel.

Cependant, pour tenir compte de sa complexité, il y a lieu de retenir certains critères qui permettent de distinguer différents types de travail à temps partiel. Les deux critères principaux sont la *continuité* de l'emploi et la *régularité* des heures de travail.

- Continuité de l'emploi

Un emploi est *continu* lorsqu'il n'a pas de terme. Un emploi n'a pas de continuité s'il se termine lorsqu'une quantité de travail ou de temps de travail prédéterminée a été réalisée ; il s'agit alors d'un travail *temporaire*

- Régularité des heures de travail

Des heures de travail sont *régulières* lorsque le nombre d'heures de travail (par jour ou par semaine) et l'horaire de travail (la répartition de ces heures au cours de la semaine) sont à la fois fixes et établies à l'avance pour une certaine période de temps. Dans le cas contraire, il s'agit d'un travail *irrégulier* pour lequel les travailleurs sont habituellement appelés selon les besoins immédiats.

Quatre types de travail à temps partiel

Si ces deux critères permettent de distinguer différents types de travail à temps partiel, ils ne réfèrent pas à des caractéristiques intrinsèques du travail à temps partiel. Ce sont des caractéristiques qui peuvent tout autant s'appliquer au travail à temps plein. Cependant le fait que certains emplois soient à temps partiel a pour conséquence qu'ils sont moins souvent continus et réguliers, alors que les emplois à temps plein le sont généralement (ex : 35 heures par semaine, de 9 heures à 5 heures du lundi au vendredi avec 1 heure pour dîner).

La combinaison de la régularité et de la continuité permet de distinguer quatre types principaux de travail à temps partiel qui sont, par ordre décroissant de stabilité : 1) le travail à temps partiel stable ; 2) le travail à temps partiel *surnuméraire* (continu mais irrégulier) ; 3) le travail à temps partiel à *forfait* (de nature temporaire et irrégulière).

Bien qu'il ne soit pas possible d'établir quelle proportion de travailleurs à temps partiel correspond à chaque type, des études de cas permettent d'affirmer tout au moins que les travailleurs qui ont un emploi à temps partiel stable, constituent une minorité. C'est pourquoi il est indispensable, lorsqu'on vise à faire une analyse exhaustive de cette forme de travail, de tenir compte des travailleurs à temps partiel qui n'ont pas accès à des emplois stables précisément parce qu'ils travaillent à temps partiel.

[67]

Les conditions de travail des temps partiel

Ainsi les travailleurs à temps partiel sont loin d'être sur un pied d'égalité avec les travailleurs à temps plein quant à leur statut et à leurs conditions d'emploi. En est-il de même de leurs conditions de travail ?

À travail égal, des salaires souvent inférieurs

Quant aux salaires des travailleurs à temps partiel dans les conventions collectives, il y a deux tendances : ou bien ils sont inférieurs à ceux des travailleurs à temps plein (commerce, certains enseignants) ou bien ils sont égaux.

Dans le secteur du commerce, les salaires des travailleurs à temps partiel sont en général inférieurs à ceux des travailleurs à temps plein. Il se fait cependant, depuis plusieurs années, des efforts pour amener graduellement les salaires des deux groupes au même niveau.

Dans l'enseignement, les salaires des professeurs à temps partiel stables sont équivalents, au prorata, à ceux accordés aux professeurs à temps plein. Par contre, les chargés de cours des CEGEPs et universités reçoivent un salaire proportionnellement très inférieur à celui des professeurs à temps plein.

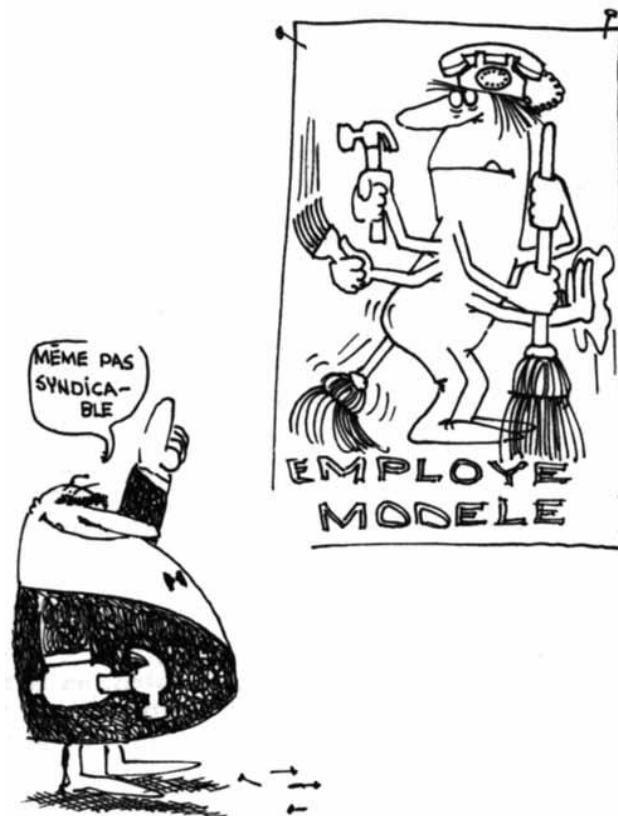
Dans les hôpitaux, les salaires des deux groupes sont égaux, au prorata du temps travaillé.

Dans le secteur des restaurants et hôtels, les salaires sont égaux pour les deux groupes. Ils se situent cependant si près du salaire minimum qu'il serait difficile de faire autrement.

Des horaires de travail souvent instables

Les travailleurs à temps partiel syndiqués sont généralement protégés en ce qui concerne le nombre d'heures maximum de travail par jour et par semaine et le nombre de jours de travail par semaine. Par contre, ces maximums sont souvent les mêmes que pour les travailleurs à temps plein de sorte qu'il n'existe pas, pour les travailleurs à temps partiel, de droit explicite de travailler moins d'heu-

[68]



[69]

res que la normale : si l'employeur le demande, ils sont tenus de travailler à temps plein et même en temps supplémentaire.

De plus, pour bon nombre d'entre eux, il n'y a pas d'horaire régulier de travail parce qu'ils travaillent sur appel. On sait aussi que dans le secteur du commerce et de la restauration, les horaires brisés (se présenter au travail plusieurs fois par jour avec des interruptions entre chaque période de travail) sont une pratique courante. Des primes pour horaires brisés n'apparaissent toutefois que dans une seule convention collective, celle du secteur hospitalier.

Les jours fériés

Au chapitre des jours fériés, dans cinq conventions, il est explicitement dit que le travailleur à temps partiel n'est pas rémunéré pour les jours fériés et chômés ; dans huit autres conventions, le droit d'être rémunéré un jour de congé férié est rattaché à des conditions spécifiques qui peuvent être par exemple, d'avoir travaillé un minimum de X heures durant le mois précédant le congé. Pour les travailleurs des hôpitaux et pour un certain nombre de travailleurs du commerce, les jours fériés sont payés sous forme d'indemnités qui s'ajoutent à chaque paye : par exemple, .004 du salaire gagné durant l'année de référence pour chaque jour de congé statutaire (commerce). Dans neuf autres conventions collectives, les jours fériés sont payés au prorata du temps travaillé durant une période de référence donnée.

Les congés de maladie

Au chapitre des congés de maladie, sur 29 conventions qui en font mention, 12 n'accordent pas de congés de maladie payés à leurs employés à temps partiel. Les 17 autres accordent ces congés qui sont rémunérés au prorata du temps travaillé. Dans la plupart des cas, seuls les employés stables à temps partiel bénéficient de tels congés. Dans le secteur hospitalier, par contre, tous les travailleurs à temps partiel stables ou sur appel reçoivent à chaque [70] paye une certaine indemnisation pour les congés de maladie.

Les congés de maternité

En ce qui a trait aux congés de maternité, la grande majorité des conventions étudiées ne font pas de distinction entre travailleuses à temps plein et travailleuses à temps partiel. Des congés sans solde et la conservation de l'ancienneté sont accordés en général aux travailleuses enceintes. Par contre, 7 conventions collectives du secteur de l'hôtellerie et de la restauration n'en font aucunement mention. Cela signifie que l'employeur peut congédier la femme enceinte à tout moment et n'est pas obligé de la reprendre au travail après l'accouchement, car il n'existe pas de loi, au Québec, garantissant aux femmes enceintes le droit à un congé de maternité.

Les congés sociaux

Au chapitre des congés sociaux qui sont peu nombreux (décès, mariage...) certaines conventions ont arraché ces droits pour les travailleurs à temps partiel, d'autres pas. Dans les institutions d'enseignement et les hôpitaux, seuls les travailleurs à temps partiel stables bénéficient de ces congés payés. Par contre, les travailleurs à temps partiel sur appel, qui n'ont donc pas de journées de travail fixes, ne bénéficient pas des congés sociaux. De tels congés sont accordés à la plupart des travailleurs à temps partiel du commerce sauf s'ils travaillent sur appel. Dans les conventions collectives du commerce, il n'y a pas de congés sociaux prévus pour les travailleurs ou lorsqu'ils sont accordés, ils ne sont pas rémunérés.

Les vacances annuelles

Dans les secteurs du commerce et de la restauration, la durée et le salaire des vacances annuelles sont généralement conforme aux exigences de la Loi du salaire minimum sans plus : 4 p.c. du temps travaillé et du salaire gagné durant l'année. Les travailleurs à temps partiel sont donc sur un [71] pied d'égalité avec les travailleurs à temps plein. Dans le secteur hospitalier, les vacances sont aussi accordées au prorata du

temps travaillé. Dans le secteur de l'enseignement, les professeurs à temps partiel stables ont des vacances payées au prorata du temps travaillé. Par contre, les suppléants dans les commissions scolaires et les chargés de cours dans l'enseignement collégial et universitaires n'ont rien.

Les travailleurs à temps partiel : surtout des femmes

Le travail à temps partiel, on l'a suffisamment vu, est un travail le plus souvent dévalorisé et dévalorisant : peu qualifié et à bas salaire, il offre des conditions de beaucoup inférieures à celles du travail à temps plein.

Mais ces conditions inférieures signifient-elles que le travail à temps partiel recrute des travailleurs ayant des caractéristiques (âge, sexe, statut civil, etc.) différentes de celles des travailleurs à temps plein ? C'est la question qui est posée ici.

Et la réponse est oui, car le groupe le plus important attiré par le travail à temps partiel est celui des femmes :

elles représentent en effet 69 p.c. de l'ensemble des travailleurs à temps partiel au Canada. Plus des 2/3, donc (voit tableau ci-dessous)

Pourquoi les femmes ? Simplement du fait que les femmes, dans notre société, se voient pratiquement interdire l'accès au travail à temps plein à cause de la responsabilité presque exclusive qu'elles ont des enfants et des travaux domestiques. Le travail à temps partiel est le seul qui est réellement accessible à la majorité d'entre elles.

Cette situation n'est pas unique au Québec ou au Canada mais se retrouve dans les différents pays où le travail à temps partiel est développé. Ainsi, aux Pays-Bas, 50 p.c. des femmes qui travaillent le font à temps partiel. Aux États-Unis et en Suède, c'est le tiers.

Au Canada et au Québec, la situation est relativement semblable : le quart des femmes qui travaillent le font à temps partiel alors que c'est le cas de 6 pc. des hommes seulement.

[72]



[73]

Les patrons favorisent le travail à temps partiel

Les bas salaires et autres conditions de travail désavantageuses offertes aux travailleurs à temps partiel représentent des économies directes pour l'employeur. Mais l'emploi de travailleurs à temps partiel représente également, pour l'employeur, une multitude d'économies indirectes par le biais de l'accroissement des charges de travail, de la réduction des heures de travail à payer, ou encore pour une plus grande polyvalence des travailleurs à temps partiel. Toutes ces économies, directes ou indirectes, se conjuguent pour apparaître comme *la cause principale* de l'emploi abusif de travailleurs à temps partiel tel qu'il

existe dans certains secteurs. Il s'agit là, en effet, d'une source non négligeable d'augmentation des profits.

Une seconde cause du développement du travail à temps partiel est liée au manque d'équipements sociaux adéquats. Cela touche particulièrement les femmes (manque de garderies, tâches familiales et ménagères) et les étudiants (coût élevé des études, bourses insuffisantes).

Ce n'est donc pas par hasard que les emplois à temps partiel se sont multipliés surtout dans les secteurs et les emplois où les femmes étaient déjà très nombreuses. Ces deux ordres de causes créent l'illusion que le travail à temps partiel est utile et nécessaire : il semble correspondre à la fois à des besoins des employeurs et de la main-d'oeuvre.

Mais à la lumière de certains faits, on s'aperçoit que les arguments patronaux servant à justifier le développement de cette forme d'emploi s'avèrent le plus souvent faux. Ainsi, les employeurs justifient cette forme d'emploi par un raisonnement axé sur un meilleur fonctionnement de l'entreprise ou encore par la thèse de la pénurie de main-d'oeuvre. Une analyse de la réalité, tant au niveau du marché du travail qu'à celui de l'entreprise, révèle que ces arguments ne correspondent pas aux véritables raisons qui expliquent le développement massif du travail à temps partiel depuis quelques années.

De plus, les conséquences du développement de cette forme d'emploi apparaissent néfastes à plusieurs points de vue : au niveau de l'organisation du travail, de la vie syndicale et enfin au niveau du marché de l'emploi.

[74]

Des conclusions claires... mais complexes

De l'analyse des conditions dans lesquelles se fait le travail à temps partiel, se dégage un premier ordre de conclusions qui dresse un bilan largement négatif du travail à temps partiel. De toute évidence, le travail à temps partiel est lié et concourt à un processus de déqualification du travail qui se manifeste à travers les types d'emplois offerts à temps partiel. De toute évidence aussi, les conditions de travail des travailleurs à temps partiel sont inférieures à celles des travailleurs à temps plein.

Ils ne sont à peu près jamais rémunérés proportionnellement à la durée de leur travail ; même lorsqu'ils sont syndiqués ils sont généralement privés d'une série de droits sur leur emploi qu'ont les travailleurs à temps plein. De plus, ce marché d'emplois de deuxième classe a pour effet de maintenir les femmes dans des ghettos d'emplois non qualifiés.

Le deuxième ordre de conclusions, qui a trait aux mesures à envisager pour modifier cette situation, est nécessairement plus complexe. Les niveaux de l'organisation sociale qu'il faut toucher pour contrecarrer les effets néfastes du travail à temps partiel sont multiples. Les conclusions de notre analyse mettent en cause, en effet, non seulement les conditions de travail, mais encore plus l'organisation du travail dans l'entreprise et également, la division du travail à l'échelle de toute la société. Une politique cohérente à l'égard du travail à temps partiel exige des objectifs d'intervention qui se situent à ces différents niveaux de la réalité sociale tout en étant reliés entre eux. Cela implique non seulement des revendications qui touchent les conditions de travail et qui peuvent être obtenues en négociation collective, mais également des revendications concernant les lois et des mesures sociales qui auraient des effets sur l'organisation et la division du travail, tant dans l'entreprise que sur le marché du travail.

*Hélène David
Colette Bernier*

[75]

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[76]

PUBLICATIONS DE L'IRAT	
<p>LA PROTECTION DU REVENU DE LA FAMILLE EN CAS DE DÉCÈS DU TRAVAILLEUR</p> <p>DEPATIE. Raymond, bulletin no 1, avril 1974, 22 pages</p>	<p>LE SALAIRE AU RENDEMENT</p> <p>DAVID. Hélène et BENGLE Normand, bulletin no 8, janvier 1977. 100 pages</p>
<p>LA PROTECTION DU REVENU DE LA FAMILLE EN CAS D'INVALIDITÉ DU TRAVAILLEUR</p> <p>DEPATIE. Raymond, bulletin no 2, septembre 1974, 30 pages</p>	<p>GUIDE PRATIQUE POUR L'ANALYSE DES RÉGIMES DE RETRAITE</p> <p>DEPATIE, Raymond, bulletin no 9, janvier 1977, 80 pages</p>
<p>L'INFLATION ET LA NÉGOCIATION DES SALAIRES</p> <p>BELLEMARE Marcel, bulletin no 3, mai 1975, 39 pages.</p>	<p>LA SYNDICALISATION SECTORIELLE</p> <p>ROBACK. Léo. bulletin no 10, janvier 1977, 64 pages</p>
<p>LES TRAVAILLEURS ET LA GESTION DES FONDIS DE LEURS CAISSES DE RETRAITE</p> <p>PAYETTE. Michel novembre 1974, 101 pages</p> <p>PAYETTE. Michel, bulletin no 4 (résumé), août 1975, 16 pages</p>	<p>LE GRIEF ET LA CONVENTION COLLECTIVE (1^{ère} PARTIE)</p> <p>TREMBLAY. Jean-Pierre, bulletin no 11, juin 1977, 69 pages</p>
<p>LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL pour une action sur les lieux du travail</p> <p>OUELLET. Florian. bulletin no 5, septembre 1975, 72 pages</p>	<p>LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL</p> <p>BERNIER. Colette. DAVID. Hélène, bulletin no 12, avril 1978, 97 pages</p>
<p>FAUT-IL NÉCESSAIREMENT UN RÉGIME DE RETRAITE ?</p> <p>DEPATIE, Raymond, bulletin no 6, octobre 1975, 30 pages</p>	<p>LES LICENCIEMENTS : LES ÉVITER; LES RÉGLEMENTER; LES COMPENSER</p> <p>SIMON, Lise, NUNEZ, Zaïda, bulletin no 13, février 1979, 96 pages</p>
<p>CRITIQUE DES MOYENS UTILISÉS POUR PROTÉGER LE REVENU DE LA FAMILLE EN CAS DE DÉCÈS DU TRAVAILLEUR</p> <p>DEPATIE, Raymond, bulletin no 7, novembre 1975, 30 pp.</p>	
<p>On peut se procurer ces bulletins soit en venant les chercher à l'IRAT (\$1.00) ou encore en les commandant au prix de \$1.25 par bulletin (payable à l'avance) à: IRAT, 3290 Lacombe, C.P. 6128, Montréal - tél. (514) 739-2791.</p>	

[77]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

DOSSIER : LE TRAVAIL

“Entrevue avec Hélène David de l’IRAT.”

(Institut de Recherche Appliquée sur le travail)

Propos recueillis par Vincent van Schendel

[Retour au sommaire](#)

Question : *Peux-tu expliquer brièvement ce qu’est l’IRAT, ses buts ?*

Réponse : L’IRAT est d’après ses statuts un organisme sans but lucratif ayant un statut juridique indépendant et fonctionnant grâce à une subvention versée tous les ans par le ministère de l’éducation du Québec. Ses buts sont :

- a) Réaliser et faire réaliser des travaux de recherches dans les domaines intéressant les travailleurs et leurs organisations, particulièrement dans le domaine des relations de travail ;
- b) contribuer de diverses façons à la formation des travailleurs, en étroite collaboration avec les organisations intéressées ;
- c) recueillir, analyser, diffuser l’information technique appropriée ;
- d) favoriser une étroite collaboration entre les individus et les institutions ayant des préoccupations analogues à celles de l’IRAT.

Dans les faits, c’est le premier objectif qui prime : la recherche ; et il est clair que celle-ci est faite dans l’optique de servir au mouvement syndical.

[78]

Le conseil d'administration de l'IRAT est composé de deux représentants par centrale syndicale (FTQ, CSN, CEQ) et d'un nombre égal d'universitaires, nommés par leurs universités (UdeM, UQAM, McGill ou Laval). Il y a en plus deux administrateurs désignés par le syndicat des employés et un président. Le C.A. n'est absolument pas contrôlé par le ministère qui le finance : c'est un mode d'organisation unique en son genre...

Question : *Combien y a-t-il de permanents ? Comment fonctionnez-vous ?*

R : Actuellement, nous sommes 8 : 5 chercheurs et 3 employés de soutien (documentaliste etc.). Il peut y avoir en plus des contractuels engagés pour certains projets subventionnés spécifiquement par d'autres organismes. On peut donc aller jusqu'à 10 ou 11 mais ça n'a jamais été plus. Les 5 chercheurs sont divisés en 4 secteurs :

- organisation du travail (2 chercheurs)
- santé et sécurité (1 chercheur)
- aspects juridiques (1 chercheur)
- aspects économiques (1 chercheur).

En fait, pour assurer une certaine continuité dans le fonctionnement, et réaliser les 4 objectifs, il faudrait être au moins deux chercheurs par secteur. Le budget actuel ne le permet pas.

Q : *Qui décide des recherches à effectuer ?*

R : Les chercheurs proposent une fois par année un projet de programme au C.A. C'est le C.A. qui décide, mais généralement les propositions des chercheurs sont acceptées.

Ça peut être sur un sujet d'actualité dans le mouvement syndical et qui demande certaines recherches poussées, ou un sujet moins brûlant mais qui vaut la peine d'être vulgarisé sur lequel la somme d'information disponible est relativement abondante.

Il est déjà arrivé que le C.A. refuse des projets ; mais c'est rare ; ceux et celles qui effectuent les recherches sont en général assez "au fait" de l'actualité et assez intégrés au mouvement syndical pour évaluer ce qui est important...

[79]

Q : *Votre public c'est donc essentiellement le mouvement syndical ?*

R : Oui. D'ailleurs quand une brochure sort (le tirage de chacune est d'environ 10 000 copies), elle est envoyée immédiatement, pour les 2/3 aux centrales syndicales qui en envoient une partie aux syndicats locaux ; elles gardent le reste pour des sessions de formation, des congrès etc...

Mais ce n'est pas seulement une question de "public" dans le sens où des chercheurs font une recherche qui sera ensuite ingurgitée à l'état brut par des lecteurs. Dans toute l'élaboration et le cheminement de la recherche, nous travaillons étroitement avec le mouvement syndical (nous sommes syndiqués nous aussi...) Les recherches se font d'ailleurs à deux niveaux : travail technique, de "paperasse" dans un premier temps, inventaire de l'information disponible, lecture des documents, etc... Un certain nombre de faits ressortent alors : pour le travail à temps partiel par exemple, on constate qu'il est surtout développé dans tel ou tel secteur, qu'il a pour effet de couper le personnel, etc. On passe alors à la 2^{ème} étape : l'enquête sur le terrain ; on cherche à rencontrer des travailleurs/euses dans des secteurs où le problème se pose de façon particulièrement aiguë (les renseignements nécessaires sont fournis par les élus et les permanents syndicaux). Et c'est lorsque ces travailleurs nous parlent de leurs conditions de travail que nous apprenons des choses qu'on ne trouve pas dans les livres...

Quand la première version de la recherche est terminée, les rapports avec le mouvement syndical deviennent encore plus étroit. Les centrales forment un comité de lecture, composé de représentants de chacune d'entre elles, qui passe nos textes au peigne fin. Il y a des fois où on se les fait littéralement mettre en morceaux ! Pas dans le sens de démolir, mais dans le sens où on se fait dire d'inverser tel ou tel chapitre, de ré-écrire telle partie, de la reformuler en termes plus clairs, de voir plus de monde, etc. Après avoir reformulé le texte en tenant compte des

remarques qui nous ont été faites, on revient voir le comité de lecture. En général, il y a très peu de nouvelles modifications à faire. C'est un travail très intéressant mais aussi assez difficile et très long. On passe souvent autant de temps à faire une version finale qui corresponde [80] aux besoins du mouvement syndical qu'à faire la recherche elle-même.

Ce qu'il est important de voir, c'est que la recherche que nous effectuons est une recherche *appliquée* qui porte un jugement sur des situations et propose des solutions.

Q : *Et avez-vous des “feed-backs” de vos publications, de l'écho qu'elles reçoivent, de l'utilisation qui en est faite ?*

R : Oui, mais c'est très difficile à évaluer. On a déjà envoyé un questionnaire avec les brochures aux centrales et aux syndicats locaux pour savoir comment elles étaient perçues. Les réponses ont été assez positives et les gens qui ont répondu semblaient assez contents ; mais il est difficile de se faire un jugement à partir de ça.

Certains peuvent parfois estimer que les textes sont trop longs mais ce sont des brochures qui peuvent servir de différentes manières. Un journal syndical peut en reprendre un extrait, on peut s'en servir pour faire une session de formation, etc... On sait que certains dossiers, en particuliers celui sur la santé-sécurité, ont été utilisés dans ce dernier cas. Lors d'un débat sur le travail à temps partiel à la CEQ, on sait que notre étude a aidé à en dissuader plusieurs de revendiquer des emplois à temps partiel et les a convaincu que c'était une fausse solution...

Q : *Depuis combien de temps l'IRAT existe-t-il ? Quel est le travail effectué à date ?*

R : L'IRAT a été officiellement incorporé et a commencé ses activités en 1973 ; mais c'est en 1974 que le premier bulletin est paru. Entre avril 74 et juin 79, 14 bulletins ont ainsi été publiés — dont l'épaisseur peut varier entre 16 et 108 pages (voir encadré) — dans les quatre domaines que j'ai nommé précédemment.

Q : *Y a-t-il des projets en cours, des perspectives ?*

R : Oui, plusieurs. En organisation du travail, nous préparons actuellement un dossier de sensibilisation sur ce qu'est l'organisation du travail proprement dit, ses conséquences etc. La documentation sur le sujet est très abondante et il y a aussi un gros travail de stratification des données à faire. Le tout devrait être terminé en automne et sortir en hiver.

[81]

En santé-sécurité, il y a un dossier en préparation sur la vision en milieu de travail (parution en été).

Dans le domaine économique, une étude est en cours sur les différents aspects des régimes de sécurité de revenu (assurance chômage, bien-être social, invalidités, régimes de rentes, etc.). On examine ce que cela signifie dans le cadre d'une politique des revenus. Il y aurait aussi un projet sur les politiques de rémunérations, mais c'est encore vague.

Dans le domaine juridique, une brochure se prépare sur les problèmes juridiques posés par le piquetage (face aux injonctions etc.) ; problème toujours d'actualité !

Q : *Quel genre de problèmes rencontrez-vous "en cours de route" ?*

R : Le principal problème à l'heure actuelle, comme je l'ai dit tout à l'heure, se pose en termes de croissance. Le budget qui nous est alloué nous permet de continuer à fonctionner, mais pas plus. Si on nous coupait ne serait-ce qu'une partie de la subvention, il y aurait des mises à pied et on ne pourrait plus continuer ; on est déjà assez peu comme ça ?

Pour l'instant, il n'y a pas de danger de ce côté là mais tout peut arriver ; ça dépend toujours d'un climat politique et social général...

De même, si pour une raison ou pour une autre, l'une des centrales décidait de se retirer du conseil d'administration, cela pourrait mettre l'IRAT en situation très difficile, voir le faire disparaître...

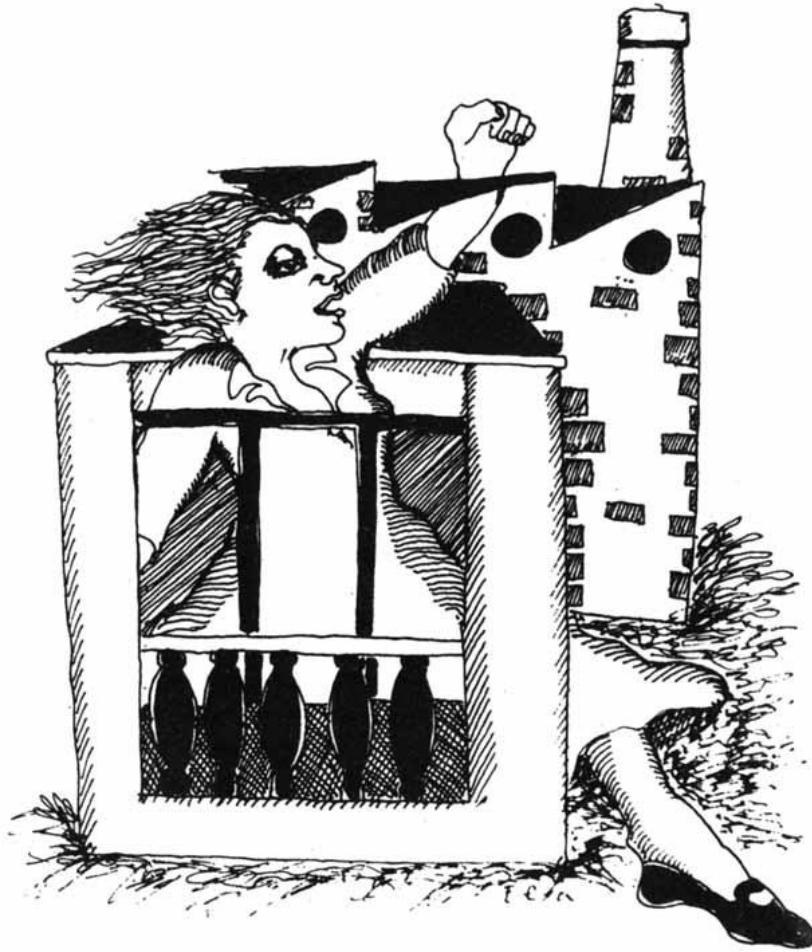
Q : *Le centre de documentation de l'IRAT doit regorger de documents très intéressants. On peut les consulter ?*

R : Oui, mais c'est un centre de documentation très spécialisé alors il faut prendre rendez-vous : pour savoir comment trouver ce dont on a besoin, se retrouver dans le centre, etc... il vaut mieux être guidé...

Le centre est ouvert les lundis et mercredis de 9h à 5h (tél. : 739-2794)

Propos recueillis par Vincent van Schendel

[82]

*
* *

Les deux articles qui suivent portent sur le travail des femmes en société capitaliste. Le premier, "l'économie politique de la libération des femmes" de M. Benston est paru pour la première fois en 1969 dans le *Monthly Review*. Il pourra sembler étonnant de reprendre ici un texte déjà vieux de 10 ans mais, c'est pour une raison particulière que nous l'avons fait ; cet essai représente en quelque sorte un classique du genre, il s'agit d'une des premières "réflexions" du mouvement des femmes sur le rôle économique de la production domestique. Le deuxième article poursuit cette réflexion amorcée et tente de développer certains aspects peu touchés par Benston à l'époque comme le travail salarié des femmes et la nature du travail domestique. Nous espérons que la publication de ces deux articles suscitera un débat intéressant pour les lecteurs et lectrices d'interventions...

[83]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

DOSSIER : LE TRAVAIL

“L’économie politique et la libération des femmes.”

Par Margaret Benston

(trad. Danielle Lozeau et Christine Dufresne)

“La position des femmes repose comme tout dans notre société complexe, sur une base économique”

Eleonor Marx et Edward Aveling

[Retour au sommaire](#)

La “Question femme” est généralement passée sous silence dans les analyses de la structure de classe de la société. D’une part, ceci est dû au fait que l’on définit les classes en fonction de leur relation aux moyens de production et, d’autre part, que l’on croit que les femmes n’entretiennent pas de rapport particulier aux moyens de production. La catégorie “femmes” semble plutôt traverser toutes les classes ; on parle des femmes de la classe ouvrière, des femmes de la classe moyenne, etc. La condition des femmes est clairement inférieure à celle des hommes ²⁰, mais l’analyse de cette condition se complaît habituellement dans une discussion sur la socialisation, la psychologie, les relations interpersonnelles, ou sur le rôle du mariage en tant qu’institution sociale ²¹. Peut-on toutefois dire, qu’il s’agit là de facteurs essentiels ?

²⁰ Marlene Dixon, “Secondary social status of women” (disponible au “Voice of women’s liberation movement”, 1940 Bissell, Chicago, Illinois, USA 60614.

²¹ L’argument biologique est, évidemment le premier utilisé même s’il n’est généralement pas pris au sérieux par les auteurs socialistes. Le “Sex and

En affirmant [84] que les racines de la condition inférieure des femmes sont en fait économiques, il est possible de prouver que les femmes en tant que collectivité ont en réalité un rapport bien défini aux moyens de production, et que ce rapport est différent de celui qu'entretiennent les hommes. Les facteurs personnels et psychologiques dériveront alors de ce rapport spécifique aux moyens de production, et un changement de ces derniers sera une condition nécessaire (mais non suffisante) à la transformation des premiers ²². Si l'on admet ce rapport particulier des femmes à la production, l'analyse de leur condition deviendra naturellement partie intégrante d'une analyse de classe de la société.

Le point de départ d'une discussion sur les classes en société capitaliste est la distinction entre ceux qui possèdent les moyens de production et ceux qui vendent leur force de travail contre un salaire. Comme le dit Ernest Mandel :

“La condition du prolétaire, c'est en un mot, la coupure des moyens de production ou de subsistance qui dans une société de production marchande généralisée, contraint le prolétaire à vendre sa force de travail. En échange de cette force de travail, il reçoit un salaire qui lui permet d'acquérir les biens de consommation nécessaires à la satisfaction de ses propres besoins et à ceux de sa famille.

Telle est la définition structurale du salarié, le prolétaire. Il en découle nécessairement une certaine relation à son travail, aux produits de son travail, et à sa situation en général dans la société, ce qui peut se résumer par le mot clé : aliénation. Mais on ne peut dégager de conclusion quant au niveau de sa consommation, quant à l'étendue de ses besoins ou quant au degré jusqu'auquel il peut les satisfaire”. ²³

Tempérament” de Margaret Mead est une des premières démonstrations de la primauté du culturel sur le biologique.

²² Ceci s'applique au groupe ou à la catégorie compris comme un tout. Les femmes prises individuellement, peuvent et se libèrent effectivement, de façon importante de leur rôle social (Elles peuvent même dans certains cas favorables, se débrouiller économiquement), mais ce n'est pas le cas pour la majorité des femmes.

²³ Ernest Mandel, “Workers under neo-capitalism”. Thèse soumise à l'université Simon Fraser, (disponible au département des sciences politiques, de sociologie et d'anthropologie, Université Simon Fraser, Burnaby, Colombie Britannique, Canada)

C'est une définition structurale correspondante pour les femmes qui nous manque. Nous n'avons pas besoin en premier lieu de procéder à un examen complet des symptômes de la condition inférieure des femmes, mais plutôt à une analyse des conditions matérielles qui définissent la collectivité "femmes" dans les sociétés capitalistes (et les autres). C'est sur ces conditions matérielles que s'édifient les superstructures spécifiques que nous connaissons.

[85]

Mandel nous met sur la voie d'une définition dans le passage suivant :

"La marchandise est un produit créé pour être échangé sur le marché, contrairement à celui destiné à la consommation directe. Toute marchandise possède donc à la fois une valeur d'usage et une valeur d'échange.

Elle doit donc avoir une valeur d'usage, sinon personne ne l'achèterait. Ainsi, un bien sans valeur d'usage ne pourrait trouver acquéreur et constituerait une production inutile ; elle n'aurait aucune valeur d'échange, précisément parce qu'elle n'a pas de valeur d'usage.

D'autre part, un produit ayant une valeur d'usage n'a pas nécessairement de valeur d'échange. Il possédera une valeur d'échange dans la mesure où dans cette société, l'échange est pratique courante...

C'est dans la société capitaliste que la production de marchandises, de valeurs d'échange a atteint son plus haut niveau de développement. C'est la première société dans l'histoire où la majeure partie de la production se compose de marchandises. Toutefois, il serait faux d'affirmer que toute production dans une économie capitaliste est une production de marchandises. Deux catégories de produits demeurent encore uniquement des valeurs d'usage.

La première comprend tous les biens produits par l'agriculteur pour sa consommation personnelle ; tous les biens immédiatement consommés à la ferme où ils ont été produits. La seconde catégorie de biens produits en société capitaliste qui ne soient pas des marchandises, mais restent à l'état de simple valeur d'usage, est celle des biens produits à la maison. En dépit du fait que ce type de production domestique demande un travail humain considérable, elle demeure une production de valeurs d'usage et non de marchandises. Chaque fois qu'une soupe est mijotée ou qu'un bouton est cousu, il y a bien de production, toutefois il ne s'agit pas d'une production destinée au marché.

L'apparition de la production marchande et plus tard, sa régularisation et son extension, ont radicalement transformé la façon dont les hommes travaillaient et le mode d'organisation de la société".²⁴

Ce que Mandel n'a peut-être pas remarqué, c'est la justesse de son dernier paragraphe. L'apparition de la production marchande a en effet changé la façon dont les *hommes* travaillaient. Comme il le fait remarquer, la plus grande partie du travail ménager, dans la société capitaliste [86] (et les sociétés socialistes actuelles), demeure une production pré-marchande. Et c'est le travail qui est réservé aux femmes et c'est à partir de cette réalité que nous pouvons trouver la base d'une définition du groupe "femmes".

Le travail ménager, incluant les soins aux enfants, représente une somme considérable de production socialement nécessaire. Néanmoins, dans une société fondée sur la production marchande, il n'est généralement pas considéré comme "du travail" puisqu'il n'entre pas dans la sphère de l'échange et du marché ; il s'agit d'une production précapitaliste dans le vrai sens du mot. L'attribution de ce travail aux femmes signifie que le groupe "femmes" entretient de fait un rapport à la production, différent de celui du groupe "hommes". On peut donc tenter de définir les femmes comme un groupe responsable de la production de valeurs d'usage à l'intérieur d'activités domestiques et familiales.

Puisque les hommes ne prennent aucunement part à cette production, on peut en conclure que c'est dans ce domaine que réside toute la différence entre les deux groupes "hommes" et "femmes". Précisons que les femmes ne sont pas exclues de la production marchande, mais leur participation au travail salarié est généralement considérée comme passagère puisqu'en tant que groupe, elles n'ont aucune responsabilité structurale sur le marché du travail. De leur côté, les hommes sont responsables de la production marchande ; ils n'ont en principe aucun rôle à jouer dans le travail ménager. Ainsi, leur participation à la production domestique est considérée comme plus qu'exceptionnelle ; c'est démoralisant, émasculant, voire même nuisible à leur santé. (Un article paru en première page du Vancouver Sun en janvier 1969, rapportait que les

²⁴ Ernest Mandel, "an introduction to marxist economic theory", ed. Merit, New York, 1967, p 10 et 11.

hommes de Grande Bretagne mettaient leur santé en péril parce qu'ils effectuaient trop de tâches ménagères !)

Dans une société à l'intérieur de laquelle la monnaie détermine la valeur, le fait que les femmes représentent un groupe qui travaille hors de l'économie monétaire constitue la base matérielle de leur statut inférieur. En effet, leur travail ne valant rien monétairement parlant, il ne vaut rien ; il n'est donc même pas un "vrai travail". Même [87] les femmes qui accomplissent ce travail "sans valeur" ont peine à croire qu'elles valent autant que les hommes, qui eux, travaillent pour de l'argent. Jusqu'à présent, seuls les serfs et les paysans constituent les groupes sociaux qui ont à partager cette même situation hors de la production.

Dans un article récent sur les femmes, Juliet Mitchell amène le sujet de la façon suivante : "Dans une société industrielle avancée, le travail des femmes est marginal par rapport à l'ensemble de l'économie. Pourtant, c'est par le travail que l'homme arrive à transformer la nature et de là, à construire la société. Tant qu'il n'y aura pas de révolution dans la production, l'organisation sociale du travail continuera à déterminer la condition des femmes dans un monde d'hommes"²⁵. L'affirmation de la marginalité du travail des femmes est une reconnaissance implicite du fait que ce travail est effectivement différent de celui qui est accompli par les hommes. Cependant, ce travail n'a rien de marginal ; il s'agit uniquement d'un travail non payé, et comme tel, non reconnu. Juliet Mitchell ajoute : "Le travail domestique, même aujourd'hui est quantitativement énorme si on l'évalue en terme de travail productif ; en Suède par exemple, les femmes consacrent 2 340 millions d'heures aux tâches domestiques comparativement à 1 290 millions d'heures passées au travail en industrie. Pour sa part, la Chase Manhattan Bank évalue à 99,6 heures la durée totale de la semaine de travail d'une ménagère. Toutefois, Juliet Mitchell insiste peu sur les facteurs économiques de base (en fait, elle accuse la plupart des marxistes d'être "trop économistes") et passe très rapidement aux facteurs liés à la superstructure, puisqu'elle s'aperçoit que "jusqu'à présent l'avènement de l'industrialisation n'a pas libéré les femmes". Ce qu'elle ne voit pas, c'est qu'aucune société n'a encore industrialisé le travail domestique. D'ailleurs, Engels écrivait que : "Pour que l'émancipation de la femme

²⁵ Juliet Mitchell. "Women : the longest revolution" (*New Left Review*, déc. 1966)

devienne réalisable, il faut d'abord que la femme puisse participer à la production sur une large échelle sociale... Et cela n'est devenu possible qu'avec la grande industrie moderne qui non seulement admet sur une grande échelle le travail des femmes, mais aussi le requiert formellement et tend de plus en plus à faire du travail domestique privé une industrie publique”²⁶. [88] Et toujours dans le même texte : “Ici déjà, il apparaît que l'émancipation de la femme, son égalité de condition avec l'homme est et demeure impossible tant que la femme restera exclue du travail social productif et qu'elle devra se borner au travail domestique privé. “Ce que Juliet Mitchell oublie, c'est que le problème n'est pas simplement de faire entrer les femmes dans la production *telle qu'elle est aujourd'hui*, mais, de façon plus complexe, de transformer la production domestique privée en une production publique.

Pour la plupart des Nord-américains, la transformation du travail domestique en une production publique éveille des visions du “meilleur des mondes possibles” ou encore de vastes institutions (quelque chose à mi-chemin entre l'orphelinat et la caserne) où nous serions tous obligés de vivre. Il est donc nécessaire de préciser, de façon schématique et simple, ce qu'est l'industrialisation.

Dans une unité de production pré-industrielle, la production est reduplicative et à petite échelle ; un grand nombre de petites unités auto-suffisantes et similaires doivent donc coexister. Ces unités sont habituellement plus ou moins multi-fonctionnelles et fondées sur des rapports de parenté. Elles remplissent aussi bien des fonctions religieuses, récréatives, éducatives et sexuelles qu'économiques. Dans un tel mode de production, les qualités source de prestige chez un individu, ne sont pas uniquement jugées à partir de critères économiques. Parmi les comportements valorisants, on retrouvera par exemple, l'esprit de famille ou l'empressement à remplir ses obligations.

²⁶ Friedrich Engels, *[l'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État](#)*, Ed. du Progrès. Moscou 1976, Ch. IX, p. 255.

Les études anthropologiques connues d'Engels soulignaient une prédominance de la femme sur l'homme dans les sociétés primitives. L'anthropologie moderne remet ceci en question mais soulève des faits qui prouvent le statut plus égalitaire des femmes dans les sociétés matrilineaires citées en exemple par Engels. L'argumentation que celui-ci développe dans son ouvrage ne repose pas sur une prédominance mais plutôt sur une égalité antérieure des femmes. Les conclusions demeurent donc les mêmes.

À l'origine, une telle production n'est pas destinée à l'échange. Toutefois, si l'échange des marchandises prend de l'importance, il deviendra nécessaire d'accroître l'efficacité de la production. Une telle efficacité sera rendue possible par une transition à la production industrielle, qui à son tour entraîne la disparition de l'unité de production familiale. Une unité de production à grande échelle et non reproductive n'ayant qu'une fonction économique et où le prestige repose sur les aptitudes économiques, vient alors se substituer à la première. La production se trouve alors rationalisée, élargie et de plus en [89] plus publique, formant une partie intégrante d'un réseau social. On assiste dès lors à une expansion énorme du potentiel productif de l'homme. Sous le capitalisme, de telles forces productives seront utilisées presque exclusivement pour le profit privé. On peut donc parler de ces forces comme étant des formes "capitalisées." de la production.

Quant aux travaux ménagers et à la garde et aux soins des enfants, il est évident que chaque famille, chaque foyer, constitue une unité individuelle de production, une entité pré-industrielle tout comme les paysans et les tisserands de village forment des unités de production pré-industrielles. Les principales caractéristiques sont évidentes ; la principale étant la nature répétitive et privée du travail reposant sur les liens de parenté. (Il est intéressant de noter les autres caractéristiques : les fonctions multiples de la famille, le fait que les qualités valorisées chez les femmes ne sont pas d'ordre économique, etc.). La rationalisation du travail dû au passage à une production sur une plus grande échelle n'a pas eu lieu dans ce domaine.

L'industrialisation représente en soi un grand pas pour le bien être de l'humanité ; l'exploitation et la déshumanisation étant des produits du capitalisme et non nécessairement de l'industrialisation comme telle. Mais, mettre de l'avant le passage du travail ménager de la sphère de la production privée à une industrie publique sous le capitalisme, est une chose fort différente que d'envisager une telle transformation dans le cadre d'une société socialiste. Dans ce dernier cas, les forces productives travailleraient au bien être de l'humanité, et non à l'accumulation privée de profits et entraîneraient plus une libération qu'une déshumanisation. Dans ce cas, on peut parler de formes **socialisées** de production.

Ces définitions ne se veulent pas techniques, mais cherchent plutôt à distinguer deux aspects importants de l'industrialisation.

Ainsi, la crainte de la vie de caserne qu'entraînerait l'introduction du travail ménager dans l'économie publique, est-elle plus plausible sous le capitalisme. Car avec une production socialisée et la suppression de toute recherche de profit et du travail aliénant qui l'accompagne, il n'y a [90] aucune raison pour *qu'à l'intérieur d'une société industrialisée*, la socialisation des tâches domestiques n'aboutisse pas à une meilleure production à une meilleure alimentation, à de meilleures conditions d'habitation, à la prodigation de soins plus intelligents et plus affectueux aux enfants, etc., que ce que l'on retrouve à l'intérieur de l'actuelle famille nucléaire...

On avance souvent que sous le néo-capitalisme les tâches ménagères ont été réduites de beaucoup. Même si c'est vrai, ce n'est pas entièrement pertinent. Car, excepté pour celles des milieux les plus favorisés qui peuvent embaucher quelqu'un pour faire le travail domestique, il reste pour la plupart des femmes un minimum irréductible de travail nécessaire à fournir pour l'entretien de la maison, du mari et des enfants. Une femme mariée sans enfants doit sans doute consacrer un minimum indispensable de 15 à 20 heures par semaine aux tâches domestiques ; une femme qui a de jeunes enfants voit passer ce minimum à environ 70 à 80 heures par semaine.²⁷ (Il y a quelques résistances à considérer le soin et la garde des enfants comme un travail. Mais le soin des enfants exige un travail à fournir, c'est-à-dire la production de valeur d'usage, et ceci devient évident quand entre en jeu la production de valeur d'échange — lorsque par exemple ce travail est effectué par des gardiennes d'enfants, des infirmières, des employé(e)s de garderie ou des institutrices. Un économiste a déjà souligné le paradoxe suivant : si un homme épouse sa femme de ménage, il réduit le revenu national puisque l'argent qu'il lui donne n'est plus comptabilisé comme un salaire.) Mais la réduction des tâches ménagères au minimum donné coûte aussi très cher ; pour une famille à bas revenu, plus de travail est requis.

²⁷ On peut facilement évaluer le temps de travail requis. Par exemple, une femme mariée sans enfants doit chaque semaine cuisiner les repas et faire la vaisselle (10 heures), faire le lavage (1 heure), faire le ménage (4 heures), et faire le marché (1 heure). Il s'agit là du temps de travail minimal requis chaque semaine pour de tels travaux. Le total de 16 heures est probablement peu réaliste et il représente déjà presque la moitié d'une semaine de travail régulière. Une mère de famille avec de jeunes enfants doit travailler au moins 6 à 7 jours par semaine pendant près de 12 heures.

Dans tous les cas, le travail ménager demeure structurellement le même, une affaire de production privée.

Une fonction de la famille, celle qu'on nous a enseignée à l'école et celle qui est populairement acceptée, est la satisfaction de nos besoins émotionnels : les besoins d'intimité, d'appartenance et de sécurité. D'ailleurs, cette société offre très peu d'autres manières de satisfaire [91] ces besoins ; on attend bien moins d'une relation de travail ou d'amitié que d'une relation homme-femme-enfants. Même les autres liens de parent, deviennent de plus en plus secondaires. Cette fonction de la famille est importante car elle la stabilise en lui permettant de remplir le deuxième rôle, purement économique dont on a déjà parlé. Le salarié, le mari-père, dont le salaire lui permet de vivre, "paie" aussi pour le travail, effectué par la mère-épouse et pour l'entretien des enfants. Le salaire d'un homme achète le travail de deux personnes. L'importance cruciale de cette seconde fonction de la famille est mis en relief particulièrement lorsque l'unité familiale se brise. Lors d'un divorce, le maintien de la fonction économique de la famille devient le problème majeur lorsqu'il y a des enfants en cause ; l'homme devra continuer à payer pour le travail de la femme. Son salaire est très souvent insuffisant pour lui permettre de faire vivre une seconde famille ; ses besoins émotionnels seront donc sacrifiés à la nécessité d'entretenir son ancienne famille. Ainsi, lorsqu'il y a rupture, la fonction économique de la famille prendra souvent le dessus sur la fonction émotionnelle, et ceci à l'intérieur d'une société qui enseigne que la fonction première la famille est la satisfaction des besoins émotionnel. ²⁸

La famille nucléaire, en tant qu'unité économique est une force de stabilisation précieuse pour la société capitaliste. Étant donné que la production effectuée à l'intérieur du foyer par la femme est rémunéré à même le salaire du mari-père, la capacité de ce dernier de se soustraire de la vente de sa force de travail sur le marché est d'autant plus diminuée ; de même que sa flexibilité à changer d'emploi. De plus, la femme, à qui on refuse une place active sur le marché du travail a peu de contrôle sur les conditions qui gouvernent son existence. Sa dépendance économique se reflète dans une dépendance émotive, une

²⁸ Pour avoir la preuve, on peut se référer à n'importe quel texte d'école secondaire sur la famille.

passivité et dans d'autres traits de personnalité "typiquement" féminins. Elle est conservatrice, craintive, partisan du statu quo.

En plus, la structure même de cette famille en fait une unité de consommation idéale. Mais cette caractéristique largement exposée dans la littérature féministe, ne doit pas être considérée comme étant le rôle premier de la famille. [92] Si l'analyse ci-dessus est juste, la famille devrait être considérée principalement comme unité de production pour les tâches ménagères et la garde et les soins aux enfants. Dans la société capitaliste, tout le monde consomme ; la structure de la famille signifie simplement que celle-ci est particulièrement apte à encourager la consommation. Les femmes, tout particulièrement *sont* d'importantes consommatrices, mais cela découle naturellement de leur responsabilité pour les achats de la maison. De plus, la condition inférieure des femmes dans la société capitaliste, leur manque général de sens de valeur et d'identité, font d'elles des personnes plus facilement exploitables que les hommes et de là de meilleures consommatrices.

Historiquement, la présence des femmes dans le secteur industrialisé de l'économie a toujours été en fonction des besoins de ce secteur. Les femmes constituent une armée de réserve massive de travailleuses. Lorsque la main-d'oeuvre devient insuffisante pour les besoins de l'industrie, (début de l'industrialisation, les deux guerres mondiales, etc.) les femmes sont appelées à former une importante partie des forces productives. Mais lorsque la demande en main-d'oeuvre est moins forte, (comme aujourd'hui sous le néo-capitalisme) les femmes deviennent un surplus de force de travail pour laquelle les maris et non la société deviennent économiquement responsables. Lorsqu'il y a surplus de main-d'oeuvre, le "culte du foyer" refait son apparition, et on l'utilise pour drainer les femmes hors de l'économie du marché. Ceci est relativement facile puisque l'idéologie dominante fait en sorte que personne, homme ou femme ne prenne vraiment au sérieux la participation des femmes au marché du travail. Le vrai travail des femmes, nous enseigne-t-on, est à l'intérieur du foyer ; ceci est valable pour toutes les femmes, qu'elles soient mariées, célibataires ou même chefs de famille.

C'est toujours aux femmes que revient la responsabilité des tâches ménagères lorsqu'elles travaillent à l'extérieur du foyer elles doivent assumer en plus le travail ménager (ou s'arranger pour qu'il soit accompli d'une façon ou d'autre). Ainsi, les femmes, particulièrement [93] les femmes mariées ayant des enfants et qui travaillent à

l'extérieur, cumulent deux emplois ; leur travail à l'extérieur n'étant sanctionné que si elles continuent d'assumer leur responsabilité première à l'intérieur de la maison. Ceci est particulièrement évident dans les pays de l'Europe de l'est ainsi qu'en URSS, où une extension générale de l'emploi féminin n'a pas amené une extension correspondante dans la liberté des femmes. Car l'accès au travail à l'extérieur de la maison, s'il est une précondition à la libération des femmes, n'est pas suffisant pour garantir l'égalité des femmes, tant et aussi longtemps que le travail ménager restera dans la sphère de production privée et sera la responsabilité des femmes, celles-ci cumuleront tout simplement une double journée de travail.

La transformation du travail à l'heure actuelle produit de façon privée à l'intérieur du foyer en un travail intégré à l'économie publique est un second prérequis à la libération des femmes ²⁹. De façon plus précise, cela signifie que la garde et les soins aux enfants ne devraient plus être uniquement la responsabilité des parents. La société doit commencer à prendre en charge les enfants ; la dépendance économique des femmes et des enfants par rapport au mari-père doit cesser. Les autres tâches liées à la maison doivent aussi être radicalement transformées par l'installation de cafétérias et de buanderies, par exemple. C'est seulement lorsqu'un tel travail fera partie du domaine public que nous pourrions dire que les bases matérielles de la discrimination envers les femmes seront détruites.

Mais il ne s'agit-là que de pré-conditions. Les préjugés qui font des femmes des êtres inférieurs sont profondément ancrés dans la société et il faudra beaucoup d'efforts pour les déraciner complètement. Mais, nous ne pouvons espérer faire du progrès que si, et seulement si, les structures qui produisent et soutiennent ces idées sont transformées. Il est en effet possible que l'instauration de cafétérias communautaires signifie simplement le déplacement des femmes de leur cuisine au foyer à une cuisine communautaire. Ceci représenterait un pas en avant, particulièrement à l'intérieur d'une société socialiste où le travail [94] n'aurait pas la nature aliénante qu'il a aujourd'hui. Car une fois les femmes libérées de la production domestique privée, il sera

²⁹ Ceci a été clairement démontré par les premiers auteurs marxistes, Engels mis à part. Les citations les plus pertinentes d'Engels ont été reproduites dans ce texte.

probablement très difficile de maintenir encore longtemps une définition rigide des emplois selon le sexe. Cela illustre l'interrelation entre les deux pré-conditions définies précédemment : une vraie égalité dans l'emploi est probablement impossible sans une complète libération des travaux domestiques, et la socialisation des tâches ménagères est peu probable si les femmes ne peuvent quitter le foyer.

En théorie, le système capitaliste peut sembler capable s'assurer les changements nécessaires dans la production pour sortir les femmes des foyers. D'ailleurs, un des points de départ des mouvements de libération des femmes tient peut-être du fait qu'il existe déjà quelques alternatives, sous formes socialisées de la production domestique. On peut avoir accès à des services de garderie, quoique inadéquats et très chers, les mets préparés à emporter et la livraison de repas à domicile sont des services largement répandus ; les services de nettoyage et les buanderies sont à prix modiques. Toutefois, les coûts de ces services les rendent règle générale inaccessibles et, d'ailleurs on ne les retrouve pas partout, même en Amérique du Nord. Loin d'être des structures complètes, ces services sont des formes embryonnaires de socialisation ; ils représentent toutefois des alternatives à la production domestique privée. Mais les contradictions entre ces alternatives et le besoin de garder les femmes au foyer s'amplifient de plus en plus, particulièrement en Amérique du Nord, où la croissance de ces "industries de service" est importante pour le maintien de la croissance de l'économie.

Le système capitaliste a deux bonnes raisons de vouloir garder les femmes au foyer. Premièrement, la somme de travail non payé effectuée par les femmes est très élevée, et très profitable pour ceux qui possèdent les moyens de production, payer les femmes pour leur travail à la maison, même au salaire minimum, exigerait une vaste redistribution des richesses. Actuellement, le soutien économique d'une famille est une taxe implicite sur le salaire du mari, le salaire du mari-père est en fait l'achat de la force de travail de deux personnes.

[95]

Deuxièmement, on peut se demander si l'économie peut se développer suffisamment pour absorber toutes les femmes en tant que main-d'oeuvre active sur le marché du travail. L'économie de guerre a été adéquate pour entraîner partiellement les femmes dans l'économie, mais non pour établir un réel besoin pour toutes ou la majorité d'entre

elles. Même s'il est prouvé que les emplois créés par la socialisation des tâches domestiques créeraient ce besoin, on peut mentionner : 1) les grandes forces économiques travaillant pour le statu quo et contre cette socialisation ; 2) le fait que les industries de service, qui entrent quelque peu en contradiction avec ces forces, n'ont pas été capables de croître au même rythme que la force de travail telle qu'elle est aujourd'hui constituée. Les tendances actuelles des industries de service créent simplement du "sous-emploi" dans le foyer ; elles ne créent pas de nouveaux emplois pour les femmes. Tant que cette situation subsistera, les femmes demeureront une partie souple et importante de l'armée de réserve industrielle. Leur intégration au marché du travail sur des bases égalitaires qui créerait une pression pour la socialisation des travaux ménagers est possible seulement si on assiste à une expansion de l'économie, atteint jusqu'à maintenant par le néo-capitalisme uniquement dans sa période de guerre.

De plus, de tels changements de structure demanderaient un démembrement complet de l'actuelle famille nucléaire. Les fonctions de consommation stabilisatrices de la famille, plus la capacité du culte du foyer à garder les femmes hors du marché du travail servent trop bien le néo-capitaliste pour que celui-ci s'en passe facilement. À un niveau moins fondamental, même si la transformation nécessaire de la production domestique pouvait s'accomplir en système capitaliste, elle aurait la désagréable conséquence d'inclure toutes les relations humaines dans le "cash nexus !". L'atomisation et l'isolement des gens de la société occidentale sont déjà suffisamment avancés pour que l'on puisse se demander si un isolement psychique complet pouvait être accepté. En fait, il est probable que l'une des principales réactions émotionnelles négatives face aux mouvements de libération des femmes représente [96] exactement cette crainte. Si c'est le cas, on peut citer en exemple les alternatives possibles — coopératives, kibboutz... — pour démontrer que la chaleur humaine et les besoins psychiques de la communauté peuvent être, de fait, mieux satisfaits si des structures différentes de la famille nucléaire sont mises en place.

Au mieux, une socialisation du travail ménager sous le capitalisme ne donnerait aux femmes que la liberté relative accordée à la plupart des hommes dans cette société. Cependant, cela ne veut pas dire que les femmes devraient attendre pour revendiquer la fin de toute discrimination. Il y a des bases matérielles à la condition actuelle des femmes,

nous ne sommes pas seulement victimes de discrimination, nous sommes aussi exploitées. Actuellement, notre travail gratuit à la maison est nécessaire au bon fonctionnement du système. Cependant, la pression exercée par les femmes qui remettent leur rôle en question l'efficacité de cette exploitation.

De plus, de telles remises en question gêneront le fonctionnement de la famille et pourront réduire considérablement le nombre de femmes au foyer. Tout ceci activera, espérons-le, la transition vers une société à l'intérieur de laquelle les changements structuraux nécessaires dans la production pourront être effectués. Une telle transition demandera une révolution, je n'ai pas de doute là-dessus ; notre tâche est donc de nous assurer que les changements révolutionnaires de la société mettent effectivement fin à l'oppression et à l'exploitation des femmes.

Margaret Benston



[97]

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[98]



[99]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

DOSSIER : LE TRAVAIL

“Les femmes et le travail. Plus de travail moins d’ouvrage.”

Christine Dufresne

[Retour au sommaire](#)

Parler du travail des femmes en société capitaliste c’est parler d’une réalité double, celle de la double journée de travail. Car s’il est utile d’analyser le rôle du travail domestique, du travail gratuit des femmes dans l’économie capitaliste il est tout aussi indispensable d’inscrire cette analyse dans le cadre de l’utilisation spécifique que fait le capital du travail salarié des femmes. Autrement dit, impossible d’observer la réalité du travail des femmes sans tenir compte, *à la fois*, de leur travail invisible et de leur participation au travail social.

Ce n’est plus un secret pour personne ; en système capitaliste c’est aux femmes que revient l’entière responsabilité de la reproduction et de l’entretien de la force de travail. Il est nécessaire pour la bourgeoisie qu’il en soit ainsi ; ce travail accompli gratuitement par les femmes remplace les services sociaux qui, autrement “mangeraient” une partie des profits. C’est donc justement en fonction de ce travail, en fonction de leur rôle de pourvoyeuses de ces tâches invisibles et essentielles que sont le travail ménager que le capital déterminera la place des femmes dans le travail social et, selon la conjoncture économique, appellera l’armée des ménagères à l’effort ou engagera une immense campagne [100] pour les renvoyer à la maison. En fait toutes sortes de mesures, parfois subtiles sont conjoncturellement mises en place pour restreindre ou rationaliser, selon les impératifs économiques de la classe dominante

la participation des femmes au travail social ou encore, ce qui revient au même, pour rendre plus intéressantes et attrayantes les tâches domestiques.

LE TRAVAIL INVISIBLE...

Le Capital doit donc, pour sa propre survie, refuser, dans les faits aux femmes le droit au travail salarié et leur faire assumer gratuitement les tâches relatives à la reproduction et à l'entretien de la force de travail. Double journée de travail, double exploitation c'est là toute la réalité du travail des femmes en système capitaliste.

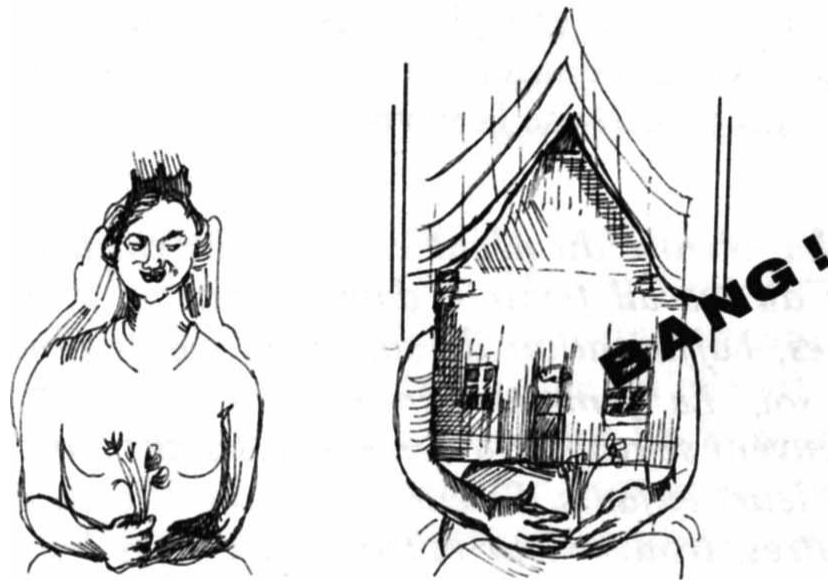
Beaucoup ont par le passé tenté une analyse du travail domestique, de son insertion dans l'économie capitaliste ; nous ne reviendrons ici que sur certains aspects de ce débat. Car, si la condition des femmes est déterminée par le fait qu'elles sont à la fois des travailleuses et des travailleuses salariées certaines considérations s'imposent sur la nature de ce travail domestique.

Définissons d'abord les termes. C'est aux femmes, à celles qui n'ont pas de travail salarié comme à celles qui en ont un que revient la responsabilité sociale de la reproduction et de l'entretien de la force de travail. C'est donc l'ensemble des tâches qui sont nécessaires à cet effet qui seront définies ici comme tâches domestiques ou travail ménager. Il y va donc de toutes les tâches accomplies gratuitement par les femmes à l'intérieur du cadre familial, de la préparation des repas jusqu'à l'éducation et les soins aux enfants en passant par les services au conjoint.

Comment se caractérise ce travail ? *Il s'agit tout d'abord d'un travail réel, qui exige une main-d'oeuvre (la ménagère), occasionne une dépense d'énergie et qui de plus demande un nombre variable mais très élevé d'heures.* ³⁰ La Chase Manhattan Bank, on le sait, évaluait il y a quelques années le nombre d'heures nécessaires au travail ménager à 99,6 heures par semaine. De plus une étude parue dans le *Scientific American* relatait que, dans [101] les années 60 les femmes qui

³⁰ Cette thèse, que je reprends à mon compte a été élaborée par le collectif italien auteur du livre "*Etre exploitées...*", éd. des femmes, 1974.

n'avaient pas un travail salarié en dehors de la maison y passaient environ 55 heures par semaine soit autant que leur aïeules en 1924 ; et cela, comparativement à 26 heures pour les femmes qui avaient en plus un travail salarié. À ce sujet il faut préciser que le développement de l'industrie électro-ménagère n'a pas eu pour effet de réduire le temps de travail nécessaire aux tâches domestiques. Une panoplie d'appareils électriques étincelants représentent tout au plus une réduction, quoique fort relative, de la fatigue dûe aux tâches ménagères. En fait la technologie électro-ménagère moderne tend plutôt à varier les tâches à l'infini, à provoquer une expansion artificielle du travail ménager. La publicité tapageuse de cette industrie pousse chaque unité familiale à consommer de façon parfois irrationnelle ; et une fois qu'on possède une batterie d'appareils électro-ménagers, il faut bien s'en servir. En fait, chaque fois qu'une tâche est transformée, socialisée par l'économie capitaliste, que ce soit sous la forme d'un produit pratique comme la conserve ou d'un service comme la "buanderette" elle ne représente pas un gain de temps brut pour la ménagère car elle s'accompagne du temps nécessaire à son achat et à son utilisation. De plus la tendance actuelle de l'économie capitaliste est de transformer les services en marchandises. Il est évident qu'il est beaucoup dans l'intérêt de ceux qui possèdent les moyens de production de vendre vingt laveuses automatiques à vingt familles plutôt que d'installer une buanderette gratuite de quartier.



[102]

Mais en tant que travail réel, les tâches ménagères se caractérisent d'une autre façon, dû en partie au rôle marginal que possède inévitablement un travail producteur de valeurs d'usage dans une société dominée par la valeur et l'échange : *les tâches ménagères sont, en grande partie des tâches aliénantes et abrutissantes*. Comme l'écrivait Simone de Beauvoir : "on ne peut pas chaque jour transformer le marché en une chasse aux trésors ni s'extasier sur le brillant du robinet..."³¹ Lénine parlait des tâches ménagères comme d'un "labeur absurde, improductif, mesquin, énervant, abrutissant et écrasant".³² Mais chose plus grave encore, la dévalorisation sociale du travail ménager comme travail non-productif atteint aussi celles qui l'accomplissent. La ménagère qui passe toute sa journée à s'occuper des enfants, faire les repas, le lavage et les opérations de nettoyage en tout genre finit par tirer sa justification sociale de toutes ces occupations : elle en fera donc sa spécialité et entourera toutes ces tâches d'un soin souvent trop minutieux. Evidemment la véritable lutte idéologique que mène, à renforts de commerciaux les compagnies de détergents et détachants en tous genres ne feront malheureusement que l'influencer dans ce sens.

La ménagère vit dans la frustration constante de voir toutes ses occupations s'achever par leur destruction. Un repas préparé "avec amour" en trois heures sera consommé en moins d'une demi-heure, le plancher propre d'aujourd'hui sera sale demain et ainsi de suite... Les tâches ménagères sont peu gratifiantes et n'en finissent jamais. C'est ce qui en a amené plusieurs à faire un parallèle entre ce qu'éprouve la ménagère et le sentiment de vide absolu, de néant qui caractérise la névrose.

³¹ Il s'agit de l'article de Joann Vanek "*Time Spent in Housework*". Je n'ai malheureusement pas la référence exacte.

³² Lénine, *Sur l'émancipation des femmes*, éd. du Progrès. Evidemment dans sa hâte à trouver une bonne excuse pour ne pas faire la vaisselle Lénine a un peu trop tordu le bâton dans l'autre sens ; le travail ménager n'est pas improductif.

“La névrose du néant est directement liée à la nature du travail féminin dans la maison. Pour les femmes, l’affirmation de soi passe par le renoncement à soi. La femme “féminine”, la bonne mère, ne peuvent se réaliser qu’en s’investissant dans leur mari et leurs enfants. Il leur faut se mettre au service des autres, trouver leur raison d’être dans les gens et les objets qui les entourent.”³³

[103]

Pourtant, le travail ménager est un travail socialement nécessaire. Dans toute société, même de l’avenir on devra entretenir maison et bâtiments ; cuisiner les aliments et procurer des soins aux enfants. D’ailleurs, toutes les tâches ménagères lorsqu’elles sont exécutées à l’intérieur du cadre familial (lorsqu’elles sont commercialisées) sont reconnues comme un travail social et rémunérées.

Il faut ici ajouter une note sur la production, l’éducation et les soins aux enfants. S’il peut sembler facile d’accepter l’idée selon laquelle “faire le ménage c’est aussi travailler”, il semblera à certaines beaucoup plus difficile de considérer le fait d’élever des enfants comme un travail aliénant et abrutissant. Mais la maternité est un acte social, l’éducation et les soins aux enfants un travail social (reconnu comme tel lorsqu’il sort de la sphère du privé). C’est donc socialement que toutes ces tâches devraient être prises en charge. De plus, dans le cadre privé où le capitalisme cantonne la plus grande partie du travail des femmes ces tâches possèdent aussi, inévitablement, un caractère aliénant.

Enfin, le travail ménager joue un rôle économique essentiel pour la survie du capitalisme lui-même. Il est nécessaire à la stabilisation des profits, et particulièrement en période de crise que la reproduction de la force de travail soit assurée par le travail gratuit des femmes accompli de façon isolée à l’intérieur de la structure familiale. Tout ce dont un travailleur a besoin pour sa formation en tant qu’être humain (tout ce dont il a besoin pour devenir un travailleur), une grande partie de ce qu’il aura besoin pour se maintenir en vie et tout ce dont il a besoin pour retourner au travail à chaque jour est accompli par la production domestique des femmes. Il s’agit tout de même d’un travail considérable et qui permet d’abaisser le coût de la force de travail.

³³ Sheilar Kowbothaus, *Conscience des femmes monde de l’homme*.

Bien sûr, différentes femmes vivront différemment cette réalité du travail ménager. Mais qu'une femme soit sans enfants et partage ces tâches avec un conjoint, qu'une autre en soit totalement libérée parce qu'elle vit en commune, qu'une autre encore ait accès à un bon service de garderie, c'est toutes ces femmes qui, lorsqu'elles vendront leur force de travail au capital seront considérées selon leur rôle (à la fois idéologique et économique) de pourvoyeuses [104] de tâches ménagères. Pour toutes les femmes c'est ce rôle qui détermine la place dans le travail social, qui les cantonnera donc à certain type de travail. Dans ce sens il est donc vrai de dire que pour le capital, toutes les femmes sont des ménagères.

LE TRAVAIL SALARIÉ.

S'il est vrai que sous le capitalisme les femmes n'ont pas, à proprement parler le droit au travail, il est moins vrai de dire qu'elles sont exclues de la participation au travail social. Car si le capitalisme ne peut se passer du travail gratuit que représente la reproduction et l'entretien de la force de travail, il ne peut non plus se passer de l'existence permanente d'une armée de réserve de travail à bon marché et il a dû, par moments, recourir à l'emploi massif de cette main-d'oeuvre de réserve. La participation des femmes au travail social est donc permise (et voulue) selon un monde particulier, selon leur rôle de pourvoyeuses essentielles de travail domestique. Un coup d'œil à l'histoire démontre que cette participation a toujours été déterminée par les besoins immédiats de ceux qui possèdent les moyens de production.

Au cours du 19^{ième} siècle, avec la consolidation de l'industrie capitaliste, les femmes ont été intégrées massivement au marché du travail. L'accumulation du capital nécessitait l'emploi d'une main-d'oeuvre à bon marché ; les femmes et les enfants furent embauchés massivement dans les usines pour des journées de travail allant jusqu'à 18 heures et des salaires dérisoires. C'est le climat de cette période marquée par l'embauche massive et par l'exploitation sauvage des femmes et des enfants et l'impossibilité que cela entraînait pour les femmes d'assumer le travail gratuit qu'on attendait d'elles qui faisait voir à Engels, en 1894 la disparition prochaine de la famille dans la classe

ouvrière. C'est cela aussi qui lui fit parler du droit au travail social pour les femmes comme d'une presque assurance à leur libération.

C'était là une sous-estimation de certaines possibilités du capitalisme. Celui-ci, en se développant a réussi à surmonter la contradiction que lui imposait l'emploi massif des femmes. C'est vers la fin du 19^{ème}, que la classe [105] dominante, par le biais de l'État intervint pour réglementer le travail des femmes. À la fois pour s'assurer à long terme le travail gratuit des femmes et pour tranquilliser le mouvement ouvrier dont les exigences devenaient de plus en plus fermes, l'État passa de nombreuses lois "protégeant" et rationalisant le travail des femmes (heures de travail réduites, interdiction de travail pour les femmes enceintes, etc.). L'État s'assurait ainsi la possibilité de recourir à l'embauche des femmes lorsque nécessaire et renvoyait à l'unité familiale, et donc au travail gratuit des femmes, la charge de l'entretien de la force de travail. Tout cela enrubanné bien sûr d'une campagne idéologique sur la grande beauté du sentiment maternel, de la protection de la veuve et de l'orphelin, etc., campagne qui était malheureusement reprise par le mouvement ouvrier de l'époque. ³⁴

³⁴ Le mouvement ouvrier réclamait la fin de l'exploitation sauvage des femmes et des enfants mais sous un couvert paternaliste et protectionniste inacceptable. Ces phrases sont extraites d'une résolution de la section allemande de la 1^{ère} Internationale qui inspira celle adoptée au 1^{er} congrès de l'AIT : "Le travail légitime des femmes et des mères se situe dans le foyer et dans la famille, veillant et pourvoyant à la première éducation des enfants (...). La femme et la mère devraient défendre la douceur et la poésie de la vie domestique..." Et ainsi de suite. Cité par J. Heinen dans "De la première à la troisième internationale, la question des femmes", *Revue Critique Communiste*, no 20/21, éd. La Brèche.



Bien sûr, l'ensemble de ces législations, si elles allaient sans doute souvent contre l'intérêt d'un capitaliste (qui ne s'inquiétaient pas beaucoup de faire "entretenir la force de travail", même gratuitement), elles allaient par contre dans l'intérêt général et à long terme de la classe dominante. Le capitalisme s'assurait ainsi, non seulement une importante réserve de main-d'oeuvre à bon marché, mais plus encore, d'une armée de réserve exceptionnellement souple pouvant être, au gré des impératifs économiques, lancée sur le marché du travail ou renvoyée au foyer avec relativement peu de conséquences sociales.³⁵ L'histoire des première et deuxième guerres mondiales démontre cette souplesse.

[106]

Pendant la deuxième guerre mondiale on recourut dans tous les pays capitalistes avancés à l'emploi massif des femmes. Dans l'État canadien, le gouvernement lança en 1942 une véritable campagne de recrutement et instaura même des garderies d'État. Mais au lendemain de cette même guerre on remercia les femmes de l'effort de guerre fourni en les renvoyant au foyer. Pour ce faire, dans la plupart des pays capitalistes les plus développés, l'État bourgeois prit des mesures tendant à

³⁵ Avec moins de conséquences sociales que si les travailleurs noirs ou chicanos, par exemple étaient massivement mis à pied demain aux USA. Pour eux le retour au ghetto signifie le retour à un lieu de résistance et d'organisation. Pour les femmes le retour isolé au foyer représente justement un obstacle à l'organisation.

consolider la famille en tant qu'unité de base de la société et donc, à redonner aux femmes un fardeau dont l'État avait pu les alléger un moment. Là où il y avait des garderies d'État, elles furent remplacées par des hausses des allocations familiales.³⁶ Dans certains pays cela se traduisit aussi par l'amélioration des conditions de logement. Quelques années plus tard, lors du boom des années cinquante, lorsqu'un urgent besoin de main-d'oeuvre se fit de nouveau sentir on reprit dans certains pays le système des garderies et on instaura presque partout certains services (payants) de façon à faciliter aux femmes l'accès au travail social en les libérant (artificiellement toutefois) d'un certain nombre de contraintes domestiques.

Le travail social des femmes possède donc effectivement un rôle d'appoint pour le capitalisme. Emploi massif des femmes pendant les périodes d'expansion accélérée mais exclusion de la plus grande partie d'entre elles pendant les périodes de crise où il faut alors recréer une réserve de main-d'oeuvre et abaisser le niveau général des salaires. Le capital diminue alors les services sociaux et en retransfère la responsabilité sur le travail gratuit des femmes. Ce qui a bien sûr un effet réel de dégradation de la condition des femmes. Plus elles ont besoin de travailler (en période de crise le salaire d'une personne est rarement suffisant pour faire vivre une famille), plus elles doivent assumer une double journée de travail. "La femme n'est donc pas libre de fournir un double travail pour une certaine indépendance économique".³⁷

Mais il existe bien sûr des limites à cette souplesse de l'armée de réserve que sont les ménagères. Nombre de facteurs sociaux tels que le développement du mouvement des femmes, l'augmentation du nombre de femmes chefs de famille, les salaires insuffisants des maris et compagnons [107] ont pour effet que le capital ne peut plus exclure l'ensemble des femmes du marché du travail sans en craindre les conséquences. Il n'est plus nécessaire pour l'État de lancer une vaste campagne démagogique — qui serait impopulaire — sur le retour des mères au foyer. Le capitalisme possède aujourd'hui un moyen sûr pour

³⁶ Un comité du gouvernement fédéral mis sur pied après la guerre encourageait l'État à "entreprendre une campagne intense pour le retour de la mère au foyer" et suggérait d'orienter les femmes "exclusivement vers les professions féminines". Cité par Francine Barry dans "*le travail de la femme au Québec*", PUQ.

³⁷ "*Libération des femmes, année zéro*" Maspero.

restreindre — surtout en période de crise — l'accès des femmes au travail salarié : c'est de les cantonner à une catégorie spécifique de travail.

Répartition en % de la main-d'œuvre féminine et masculine dans chaque secteur d'activité économique		
Secteur d'activité économique	Femmes	Hommes
Agriculture	25,00	75,00
Autres branches du secteur primaire		100,00
Industries manufacturières	29,00	71,00
Construction	6,15	93,85
Transports, communications et autres services publics	18,55	81,45
Commerce	35,29	64,71
Finances, assurances et affaires immobilières	57,64	42,36
Services	56,12	43,88
Administration publique	30,15	69,85
Autres (non classé)	66,67	33,33
Tous les secteurs	36,57	63,43

SOURCE : Statistique Canada. La population active, déc. 1977, p. 65.

Quelle est cette catégorie ? Celle du travail moins qualifié, moins payé, non syndiqué et où existent les pires conditions de travail. Aujourd'hui au Québec les femmes représentent un peu plus de 36,6% du total de la main-d'oeuvre. ³⁸ Environ 43,1% des femmes qui travaillent se retrouvent dans les services, 16,5% dans le commerce et 17,9% dans l'industrie manufacturière. En 1975, dans l'ensemble du Canada plus du tiers des femmes qui travaillaient occupaient un emploi de bureau. On sait par ailleurs que l'on retrouve le plus grand nombre de chômeuses dans le commerce et les emplois de bureaux et que dans ces deux domaines l'écart relatif entre les salaires des hommes et des femmes tend à s'élargir. Les travailleuses à temps partiel représentent 15,9% de la main-d'oeuvre [108] féminine et les femmes en tant que groupe représentent 68% des travailleuses à temps partiel, 80% des

³⁸ Toutes les statistiques mentionnées dans cette partie sont tirées du rapport "Égalité et indépendance" du Conseil du statut de la femme.

travailleuses payées au salaire minimum. De plus, la moyenne des travailleuses ont une scolarité supérieure à celle des travailleurs masculins ce qui n'empêche pas que leur salaire et leur niveau d'emploi demeurent bien inférieurs à ceux des hommes et ce, même dans les secteurs dits "typiquement féminins". Un peu moins du tiers des travailleuses sont syndiquées... Et malgré tout, comme le souligne le Conseil du Statut de la Femme dans son rapport, les femmes, comme les hommes, travaillent pour gagner leur vie.

Le travail social réservé aux femmes représente aussi, à bien des niveaux une extension du travail gratuit que l'on exige d'elles à l'intérieur du cadre familial. Si on peut parler de travail abrutissant, monotone et écrasant à propos des tâches ménagères, cela s'applique aussi au travail réservé aux femmes dans la sphère sociale ; on confie en général aux femmes les travaux d'exécution plutôt que ceux de préparation ou de conception. Dans l'industrie les tâches confiées aux femmes sont en général peu variées, plus parcellaires et possèdent un caractère répétitif plus accentué. Les femmes sont cantonnées aux tâches qui demandent le moins de responsabilités. Mais là où le lien d'extension entre le travail privé et le travail social des femmes est le plus clair c'est bien sûr dans le travail domestique payé. Les femmes composent la majorité des salariés de ce secteur. Alors que ce sont elles qui assument l'entière responsabilité du travail domestique gratuit, lorsque des femmes ou des familles peuvent se décharger de ce travail, lorsqu'il quitte le privé pour devenir un travail social, c'est encore aux femmes qu'il échoit et à ce niveau même s'il devient un travail social et rémunéré il est justement peu considéré socialement et en général sous-payé ; il devient le gagne-pain des femmes les plus démunies, les travailleuses immigrantes. Si donc faire le ménage c'est aussi travailler, travailler c'est pour certaines recommencer le ménage.

En fait, quand on observe la réalité du travail social c'est bien comme si "le travail gratuit que les femmes font à la maison se changeait en une amputation de leur salaire" : surexploitation pour toutes les femmes, double journée de travail pour la plupart, on est bien loin des possibilités que [109] voyait Engels dans l'accès des femmes au travail social. Il faut, toutefois faire la part des choses ; l'accès au travail social représente pour les femmes la possibilité d'une plus grande indépendance économique et souvent la seule possibilité d'établir des relations

en dehors du cadre familial, donc, de remettre en cause, pratiquement, ce ghetto.

*
* *

Après cette courte analyse du travail des femmes en société capitaliste on peut tout de même tirer de grandes conclusions ; entre autre que tout projet qui se réclame de la libération des femmes ou, encore mieux, de la construction d'une société meilleure et plus égalitaire doit tenir compte de "certaines choses" concernant le travail des femmes. Tout d'abord un projet social et politique ne peut se dire meilleur s'il cantonne une partie de l'humanité à une double journée de travail. Si j'insiste sur la chose c'est parce qu'aucun État ouvrier, à cause de processus de bureaucratisation — en partie du moins — n'a encore réussi à le faire. Aujourd'hui en URSS les femmes soviétiques passent entre 28 (pour 0 enfant) et 52 heures (pour 5 enfants) aux tâches ménagères. Dans la sphère sociale, malgré, bien sûr, de meilleures conditions de travail, il reste de nombreux secteurs féminins : médecine, éducation, etc. Que les malins cessent de sourire ; la situation n'est guère plus favorable en Chine où une large part des tâches ménagères revient encore à l'unité familiale et, même si on retrouve des femmes dans presque tous les secteurs du travail social on ne retrouve *que* des femmes dans les pouponnières, garderies, écoles maternelles et élémentaires. Dans certaines campagnes on utilise encore les femmes comme une main-d'oeuvre d'appoint pour le temps des récoltes. ³⁹

De plus, étant donné la nature spécifique du travail ménager (socialement nécessaire mais aliénant et abrutissant) toutes mesures tendant à le partager ou à le laisser, d'une façon ou d'une autre à la responsabilité de l'unité familiale ne peut représenter qu'une autre variante de la double journée de travail. Dans un "monde meilleur" l'ensemble des tâches ménagères devront être socialement prises en charge et, une fois socialisées, être reconnues comme un travail réel, d'égale valeur à tous

³⁹ Bien sûr, il y a des raisons qui expliquent la condition faite aux femmes dans les États ouvriers mais le but de cet article n'est pas d'analyser le processus de bureaucratisation et ses conséquences sur le travail des femmes mais ce qui est dit ici est tiré de deux ouvrages. Collectif : *Etre femme en URSS*, Ed. Taupe Rouge 1976 et Katie Curtin, *Le mouvement des femmes en Chine*, Ed. La Brèche, 1978.

les autres travaux et donc, exécutées par tous et toutes. Des armées de cuisinières dans les cuisines communes ou, même, à la [110] rigueur des armées de techniciennes dans les laboratoires de bébé-éprouvettes ne nous avanceraient à rien. Il ne faut pas non plus oublier que la socialisation d'un tel travail comporte un autre aspect : le développement actuel des forces productives permettrait à une économie planifiée de le réduire considérablement, voire même de l'abolir définitivement. Mais même lorsqu'arrivera le grand jour où il n'y aura plus qu'à presser sur un bouton il n'y a aucune raison pour qu'une partie seulement de l'humanité ait la tâche de presser le dit bouton.

De la même façon, toute société meilleure devra permettre à tous et toutes, sans distinction de s'assurer, de la façon qu'il ou elle choisira une parfaite indépendance matérielle. Si nous ne voulons plus que le travail social des femmes serve de force d'appoint à l'économie capitaliste nous ne voulons pas non plus qu'il serve de force d'appoint à un quelconque plan quinquennal.

Mais d'ici à ce que la dite société meilleure émerge et qu'elle abolisse de façon définitive tout travail qui n'est pas créatif les femmes continueront à demander plus de travail et moins d'ouvrage.

Christine Dufresne

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[111]

* * *

ERRATA No 3

p. 68, 5^{ième} ligne. Il n'y a pas de scission entre une formation de plus value qui aurait lieu dans la sphère de la production puis une réalisation de la plus value qui se déroulerait dans la sphère de circulation.

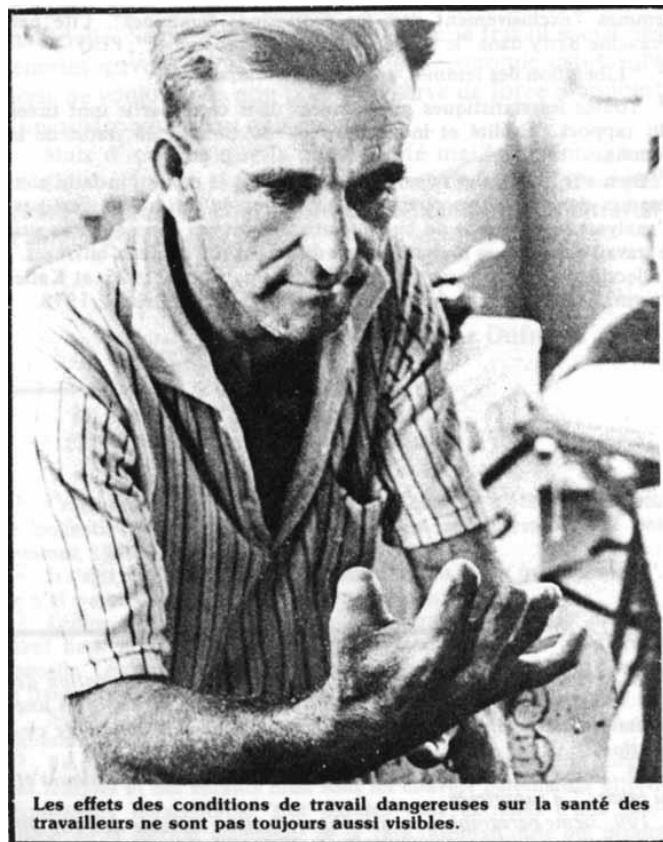
p. 65, 3^{ième} ligne, “profits, mais passage des données techniques et du salaire”, à supprimer

p. 100, 3^{ième} paragraphe, dernière ligne, “salaire minable de \$186.90

[112]

C'est avec plaisir que nous publions ici la position de la CSN sur le dossier de la santé-sécurité au travail et sur le projet de loi 17 qui fut étudié en commission parlementaire au mois de septembre. A cette occasion, la centrale syndicale présenta un mémoire dont le texte qui suit constitue un résumé. L'importance de cette question n'est plus à démontrer pour les travailleurs que des conditions adverses d'exercice de leur gagne-pain acculent à la maladie, à la perte de leur intégrité physique ou morale, à une vieillesse précoce, et même à la mort, parfois lente et insidieuse, parfois violente et soudaine. La santé-sécurité est un front de lutte sur lequel les travailleurs et leurs organisations ne doivent pas céder.

* * *



Les effets des conditions de travail dangereuses sur la santé des travailleurs ne sont pas toujours aussi visibles.

[113]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

DOSSIER : LE TRAVAIL

**“La santé et la sécurité au travail :
le projet de loi 17.
La position de la CSN.”**

Gisèle Cartier, vice-présidente CSN

INTRODUCTION

[Retour au sommaire](#)

Le projet de loi 17 sur “la santé et la sécurité au travail” a été déposé à l’Assemblée nationale le 20 juin 1979. Après adoption en première lecture, il a été référé pour étude à la Commission parlementaire, convoquée au début de septembre 1979. Le ministre d’État au développement social, Pierre Marois, qui pilote le projet de loi, a manifesté l’intention de le faire adopter avant la fin de 1979.

Ce projet de loi avait été précédé, en octobre 1978, par un Livre blanc qui, après avoir décrit la situation actuelle, proposait les grandes lignes d’une “réforme de toute la politique québécoise en matière de santé et de sécurité au travail”. Le projet de loi 17 (précédé de plusieurs versions plus ou moins différentes qui avaient, à intervalles réguliers, “coulé” entre les mains de militants syndicaux ou d’organismes patronaux) est la concrétisation sous forme légale de la réforme proposée par le Livre blanc. La philosophie générale du Livre blanc se retrouve intégralement dans le projet de loi, malgré quelques changements mineurs intervenus en cours de route au niveau de certains mécanismes d’application.

[114]

LE CONTEXTE POLITIQUE

La façon dont se pose le débat

“l'économie qui prétendrait encore faire passer l'homme après les machines serait vouée à l'échec.”

René Lévesque, 8 mars 1977

“Même si le poids de certaines théories économiques et sociales a souvent eu pour effet de réduire l'homme et la femme au travail au rang de simples facteurs de production, dont le rendement ne pouvait appeler qu'une compensation monétaire, il n'est plus accepté aujourd'hui qu'on affiche une conception aussi étroite du “capital” humain.”

Pierre Marois, Présentation du Livre blanc sur la santé et la sécurité au travail, octobre 1978

“L'heure n'est plus aux “bonnes intentions” et la situation, qui tend à s'aggraver, nous démontre combien il est urgent d'intervenir efficacement et surtout concrètement. Bien au-delà des coûts économiques engendrés par les lésions professionnelles, ce sont les coûts sociaux qu'elles entraînent qu'il nous importe désormais d'enrayer.”

Robert Sauvé, président de la Commission des accidents du travail du Québec, Rapport annuel 1978, mars 1979.

Ces trois citations mettent en lumière, à mon avis, l'ambiguïté fondamentale du débat politique en cours dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Elles décrivent le système capitaliste comme “réformable” par la bonne volonté des “partenaires sociaux”, Le “il n'est plus accepté” du ministre Marois est particulièrement caractéristique de cette ambiguïté : par qui n'est-ce plus accepté ?... Par les patrons soudain atteints de mauvaise conscience vis-à-vis la situation des travailleurs... ? Ou par [115] des administrateurs effarés par les coûts engendrés par le système et qu'il n'est plus possible de minimiser ? Ou par

les travailleurs eux-mêmes, les seules victimes du système, qui utilisent de plus en plus leur rapport de force pour faire éclater le silence autour de leur réalité quotidienne ?



Le débat sur la santé et la sécurité au travail est un débat politique “chaud” parce qu’il a été provoqué par la mise au grand jour, à travers des luttes syndicales ou des accidents spectaculaires, de situations scandaleuses qui ont suscité des remous dans la population. Qu’on se rappelle la grève des travailleurs de l’amiante en 1975 (suivie du rapport Beaudry), la grève et l’occupation à Fer et Titane de Sorel, les études médicales des travailleurs des chantiers maritimes à Lauzon, les conditions de travail des travailleurs des abattoirs de poulet, etc. Il n’est plus possible, à la connaissance de tels dossiers, de continuer à parler uniquement en termes “d’imprudences” des travailleurs, de tendances aux accidents (“*accident prone*”), etc. Les travailleurs prennent de plus en plus conscience des causes profondes de leur situation : ils s’interrogent sur le système qui la permet, ils auront peut-être (ils ont déjà, dans certains cas) la tentation de remettre en cause ce système.

La situation est donc politiquement explosive : il fallait faire quelque chose !

[116]

La situation internationale

Cette situation d'ailleurs n'est pas unique : elle se manifeste ouvertement dans tous les pays "industrialisés" : la plupart des gouvernements occidentaux ont légiféré sur le sujet récemment ou s'appêtent à le faire dans les mois qui viennent. Sous couvert de nouveauté, d'avant-gardisme, le gouvernement du Québec s'appête à transposer ici, plus ou moins fidèlement, des législations adoptées ailleurs... en particulier dans les pays capitalistes anglo-saxons (Angleterre, Nouvelle-Zélande, USA, autres provinces canadiennes) mais sans "oser" cependant s'aligner sur les plus "progressistes", comme la Suède, par exemple.

Plus globalement encore, ce débat s'insère dans un mouvement plus large de remise en cause du type même de développement des sociétés industrielles et des gaspillages, déchets, coûts sociaux que ce développement provoque de plus en plus (mouvements écologiques, mouvements en faveur des droits humains fondamentaux, des libertés et des besoins essentiels, etc.) accompagné d'une recrudescence de la combativité syndicale.

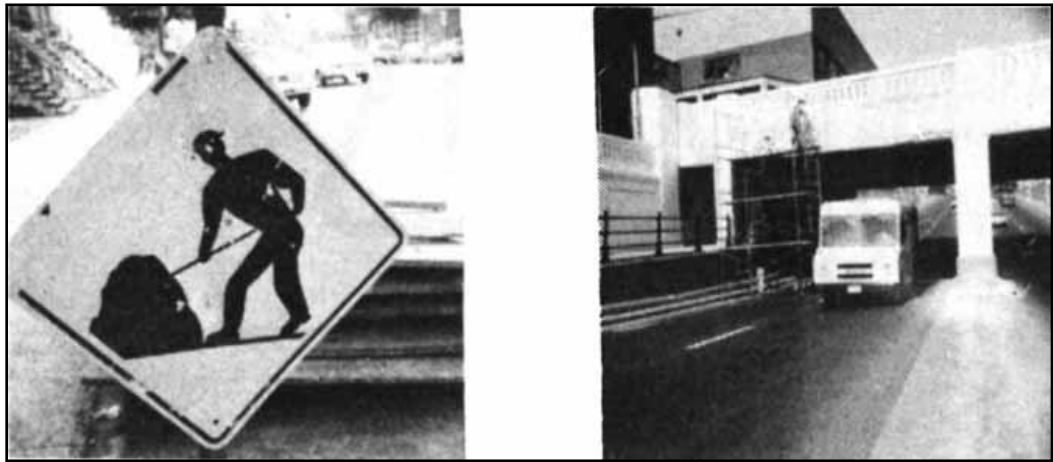
Le monde capitaliste, de son côté, s'organise de plus en plus globalement au-delà des nations, pour contrer cette combativité ouvrière accrue : la "Commission trilatérale" est un exemple parmi d'autres de cette stratégie. En juin 1978, cette Commission tenait à Washington une séance de travail qui aboutit à un rapport à propos de l'"accroissement de la puissance du syndicalisme". Les moyens préconisés pour contrer cette prétendue "puissance" font leur apparition à peu près simultanément dans tous les pays de l'hémisphère occidental dits "avancés". En France, par exemple, Georges Séguy, secrétaire général de la CGT française, à l'ouverture du 40e congrès de la centrale, faisait état de cette nouvelle agression du capitalisme contre les syndicats combattifs. À propos des "*nouvelles méthodes patronales de résistance à l'activité syndicale dans l'entreprise*", il disait ce qui suit :

“Prises directement en charge par la présidence du CNPF (Conseil national du patronat français) et bénéficiant de l’appui politique et financier du gouvernement, [117] les nouvelles méthodes patronales ont pour but, ouvertement avoué, d’annihiler l’activité des syndicats qui n’acceptent pas le dialogue — ce qui est manière pudique d’éviter de parler de collaboration des classes. (...) Elles sont coordonnées par un comité pour le développement social et économique de l’entreprise dont l’objectif déclaré est de démystifier une fois pour toutes les idées que les syndicats se préoccupent du bonheur et les patrons du seul profit.

“La conception de base générale c’est : l’information et la communication.

“Aucune question individuelle ou collective du personnel ne doit rester sans réponse : Le système assigne à la petite maîtrise une mission d’animateurs et de chefs du type des sous-officiers de l’armée de Napoléon.

“ils constituent l’ossature d’une organisation parallèle à celle du syndicat, chargée de prendre en compte toutes les questions qui font la vie quotidienne d’un atelier, d’un bureau, d’un chantier.”



Un panneau, est-ce suffisant pour assurer la sécurité au travail ?

[118]

La situation au Québec

Au Québec (et au Canada), les initiatives de ce genre sont initiées par le gouvernement, plutôt que par le patronat organisé, qui a plutôt tendance à se donner ouvertement les moyens d'empêcher la syndicalisation ou de la décourager (Commonwealth Plywood, Radio-Mutuel, innombrables congédiements pour activités syndicales, etc.). Le gouvernement québécois, en particulier depuis l'avènement au pouvoir du PQ, est "théoriquement" favorable à la syndicalisation massive des travailleurs... Concrètement, cependant, il prétend souvent vouloir protéger les travailleurs par-dessus la tête des syndicats ou en remplaçant la syndicalisation par des lois dites "minimales" qui rendraient inutiles les syndicats... tout en étant la plupart du temps des subventions déguisées aux compagnies ou un encouragement au "cheap labor" : loi des normes minimales de travail, loi du supplément de revenu, arrêt de l'indexation du salaire minimum et, la dernière en date, le projet de loi 17 sur la santé et la sécurité au travail...



Par ailleurs, les tentatives de "concertation" des "partenaires sociaux" se multiplient (sommets économiques, multiples comités consultatifs) et tendent à démontrer la possibilité d'un consensus social appelé à remplacer des attitudes litigieuses qui se traduisent en affrontements ("stériles", [119] selon les porte-parole gouvernementaux et les autres tenants de cette "nouvelle" philosophie...).

Robert Sauvé, président de la Commission des accidents du travail, et un des principaux artisans de l'orientation gouvernementale dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, a décrit ouvertement les intentions réelles du Livre blanc dans une entrevue qu'il a accordée au *Devoir* le 23 novembre 1978. Cette entrevue, dont il n'a jamais contesté l'authenticité, ne laisse aucune ambiguïté, quant à ses intentions. Qu'on en juge :

“... les comités paritaires de santé et sécurité au travail s'occuperont de choses qui jusqu'à maintenant sont l'apanage de la convention collective (c'est moi qui souligne), comme la détermination de services de santé spécifiques à l'entreprise et de programmes de formation et d'information du personnel et comme les recommandations au sujet des règlements internes de l'organisation du travail et de la protection individuelle.

“... (le comité paritaire) assumera alors des fonctions habituellement dévolues à l'association des travailleurs (c'est toujours moi qui souligne), association reconnue et, dans plus d'un cas, encadrées par la convention collective.

“Pourquoi, maintenant, reste-t-il souhaitable de doubler la structure traditionnelle des relations de travail (c'est encore moi qui souligne), pour fixer les conditions de sécurité et de santé dans les entreprises ?

“Ce type de rapport (les négociations collectives) relève trop des conflits d'intérêts et a été trop marqué par l'esprit de litige pour rendre possible un dialogue...”

* * *

[120]

On ne peut s'empêcher de mettre en parallèle ce texte et celui précédemment cité de Georges Ségué de la CGT décrivant la situation en France. Les coïncidences sont troublantes, même jusqu'aux mots utilisés : structure parallèle, information, syndicats qui refusent le dialogue, etc. ! Le raisonnement est simple (ou du moins doit-il apparaître ainsi à ceux qui le font) : ce n'est pas la condition intolérable des travailleurs qui conduit ceux-ci à s'organiser et à "affronter" le patronat, c'est leur organisation même qui conduit aux conflits d'intérêts, qui empêche le dialogue, qui crée la condition intolérable !

Les conflits d'intérêts et l'esprit de litige existent dans les rapports de négociations collectives, mais... ils disparaîtront par enchantement par l'intermédiaire de la nouvelle structure proposée, c'est-à-dire les comités paritaires.

LA PHILOSOPHIE DU LIVRE BLANC ET SON APPLICATION DANS LE PROJET DE LOI 17

C'est donc dans ce contexte qu'en octobre 1978 le gouvernement dépose son Livre blanc sur la santé et la sécurité au travail qui a été diversement accueilli dans les milieux intéressés de la société québécoise. La CSN, quant à elle, a rejeté d'emblée les postulats fondamentaux de ce Livre blanc et a entrepris une vaste campagne de mobilisation qui s'est accentuée tout au long de l'hiver et du printemps 1978-79. Nous estimions (et estimons encore) que la réforme proposée n'est en fait que de la poudre aux yeux, une entreprise publicitaire savamment orchestrée pour donner l'illusion aux travailleurs d'un changement fondamental.

[121]

Le projet de loi 17 (à part quelques changements mineurs) est une copie fidèle du Livre blanc : celui-ci, ayant constaté l'échec du système actuel, identifiait deux causes principales à cette situation :

- * la multiplicité des lois et des règlements et la fragmentation des responsabilités administratives,
- * le fait que le régime actuel favorise "peu" la *participation des employeurs et des travailleurs*.

La prévention (qui ne peut être véritable, en définitive, que par l'élimination des dangers à la source) n'apparaît qu'en queue de liste comme pouvant, par son insuffisance, expliquer véritablement la situation.



IL NE SUFFIT PAS D'ÉTIQUETER
LES PRODUITS DANGEREUX
POUR ÉLIMINER LE DANGER À LA SOURCE

[122]

La réforme administrative

On ne peut qu'être d'accord avec le premier élément du diagnostic posé : sept lois et 20 règlements dont l'application est confiée à six administrations distinctes, voilà une situation pour le moins favorable à la paralysie administrative, sans compter l'extrême difficulté pour les travailleurs de se retrouver dans ce labyrinthe.

Cependant, une refonte administrative n'est pas la "réforme en profondeur" promise par le Livre blanc, si elle en constitue le préalable obligé... et à la condition expresse qu'on ne profite pas de l'occasion pour "geler" toutes les normes et règlements existants, ou qu'on n'accorde pas des "moratoires" pour des motifs politiques (la récente révélation par le premier ministre René Lévesque d'une tolérance semblable dans le cas de l'Asbestos est un exemple particulièrement odieux : on *menace* la compagnie *d'appliquer la loi* si elle ne se comporte pas selon les désirs politiques... !). De l'avis de tous les militants syndicaux "sur le terrain", la simple application sans compromission des normes et règlements actuels constituerait en soi, une amélioration considérable ! Et ce, malgré que ces normes et règlements soient, la plupart du temps, bien en-deçà des minima acceptables. On aurait donc été en droit de s'attendre que la réforme administrative soit accompagnée des mécanismes nécessaires au renforcement de la loi, des normes et des règlements : augmentation du nombre des inspecteurs et de leurs pouvoirs, mesures strictes de surveillance préventive, etc., une loi avec des dents, quoi !

Au lieu de cela, le gouvernement a choisi la voie d'évitement : on ne réussit pas à faire respecter la loi ? On va diluer les responsabilités et les transférer sur le dos des victimes : tous (employeurs et travailleurs) vont devenir des inspecteurs, car "toute la société est coupable" affirmait vertueusement le Livre blanc.

Le projet de loi procède donc à la création ou au changement de toute une série de structures de "participation" : comités paritaires locaux, comités paritaires sectoriels, chambardement de la CAT, qui devient la "Commission [123] de la santé et de la sécurité" avec

participation des représentants des employeurs et des travailleurs et des pouvoirs considérablement accrus. Toutes ces structures ayant, en théorie, des pouvoirs consultatifs en terme de normes, de règlements, etc., on peut facilement imaginer l'espèce de paralysie qui risque de s'implanter pour plusieurs années dans ce domaine. Cette "mise en veilleuse" temporaire des normes existantes est d'ailleurs déjà visible sur le terrain, dans la pratique quotidienne : c'est pour nous inacceptable.

Les structures de "participation"

Le Livre blanc (page 187) constate l'échec des comités paritaires qui existent déjà en vertu de la loi actuelle, mais on *attribue cet échec* surtout *aux travailleurs* qui "... ne disposent pas de services d'information, de formation et de consultation qui leur auraient permis d'y jouer un rôle significatif, ce qui explique en bonne partie, *le peu de résultats que cette formule a donnés jusqu'ici.*"

On va donc dorénavant, très paternellement, leur donner l'information, et la formation "objective" qui leur permettra d'acquérir et de développer des "*attitudes et (des) comportements sécuritaires*". (Livre blanc, page 195).

Car voilà la grande conclusion : les accidents de travail et les maladies professionnelles ne dépendent pas des conditions de travail : machines bruyantes, environnements toxiques, produits chimiques dangereux, organisation du travail, cadences, stress, relations d'autorité, travail monotone, fatigue excessive, chaleur, humidité, équipement en mauvaise condition, outils défectueux, etc., etc.

Les accidents du travail et les maladies professionnelles ne dépendent donc pas de causes auxquelles on pourrait remédier par des changements à la source qui impliqueraient des coûts et que les employeurs auraient tendance à refuser pour de simples motifs de *profits...*

Il n'est donc pas nécessaire de remettre en cause le système capitaliste !

C'est beaucoup plus simple : on va *changer les attitudes des travailleurs*. On va les informer pour qu'ils se pro-

Les accidents au travail et les maladies professionnelles		
	1976	1977
Nombre d'accidents du travail		
Accident du travail n'ayant requis que des soins médicaux	122,407	110,136
Accidents du travail ayant entraîné une absence au travail	150,780	155,585
Nombre d'accidents du travail ayant résulté en une incapacité permanente	8,552	
Nombre de décès	245	
Nombre de maladies professionnelles déclarées à la CAT		
Maladies n'ayant requis que des soins médicaux et celles encore sous étude	3,896	5,088
Maladies ayant entraîné une absence au travail et/ou une incapacité permanente	1,697	1,276

Source : La Commission des accidents du travail

[125]

Seule l'élimination des dangers à la source peut éviter les dommages irréversibles et le vieillissement précoce qu'entraîne l'exposition quotidienne aux divers agents agresseurs et assurer une véritable sécurité au travail.

tègent en portant des protecteurs individuels, on va les inciter à la prudence. S'ils ne respectent pas les règlements, ils seront punis, tout comme les employeurs (chapitre XIV du projet de loi 17).

La mise à l'écart des syndicats

Une des caractéristiques du projet de loi 17 c'est d'enlever de la juridiction syndicale tous les problèmes de santé et sécurité au travail, sous prétexte que la "santé et la sécurité ne sont pas négociables"... Bien sûr, il est loisible aux syndicats de tenter de négocier des conditions plus avantageuses que celles prévues à la loi, mais ces dispositions doivent être *conciliables* avec la loi (article 280). Il y a tout lieu de penser, par exemple, qu'une convention collective prévoyant des droits d'enquêtes indépendantes des patrons ou l'obligation pour le patron de négocier avec le syndicat, sur demande, tout problème concernant la santé et la sécurité, ne seraient pas conciliables avec la loi, qui confie ces responsabilités aux comités paritaires.

Le port d'appareils protecteurs a pour effet de transférer aux travailleurs(ses) la responsabilité des accidents et maladies de travail. Lorsqu'une compagnie a chaussé un travailleur(se) de bottes d'acier, qu'elle l'a habillé(e) d'un tablier de plomb, qu'il l'a coiffé(e) d'un casque, qu'elle lui a fourni(e) des lunettes, des protecteurs d'oreilles, des gants de cuir, etc., elle s'est acquitté de sa tâche... ! Les travailleurs(ses) deviennent alors responsables de leur sécurité et de leur santé.

[126]

La médecine est-elle neutre ?

Que conseillait le Dr Kenneth Wallace Smith, ancien directeur médical de la Johns Manville, au moment où il remplissait la fonction de responsable du service de médecine canadien de cette compagnie, en 1949, année de la première grève de l'amiante : tout simplement de taire la vérité aux travailleurs atteints d'amiantose parce que cette maladie est permanente et irréversible, et que :

Notant dans son rapport que la maladie était "irréversible" et "permanente", Smith poursuivait :

"Éventuellement, une compensation devra être versée à chacun de ces hommes. Cependant, tant et aussi longtemps qu'un homme n'est pas invalide, il est entendu qu'il ne doit pas être informé de son état de telle sorte qu'il puisse vivre et travailler en paix et que la compagnie puisse tirer profit de sa très longue expérience."

Laissons-le brûler sa santé au petit feu, ne l'énervons pas avec une maladie permanente et irréversible pendant que la compagnie empoche des profits supplémentaires du seul fait de son expérience. Avec une telle philosophie, la médecine est neutre ?

De même, pour le droit de refuser de travailler dans des conditions dangereuses : ce droit est accordé au travailleur individuel, il ne s'agit pas d'un droit collectif à être exercé par le syndicat.

En somme, les seules occasions où l'existence d'un syndicat est reconnue, c'est à l'occasion de la nomination des représentants des travailleurs au comité paritaire et dans le droit de recours à la procédure de griefs au cas de mesures disciplinaires découlant du droit d'arrêter de travailler des conditions dangereuses.

CONCLUSION

La CSN croit qu'il doit y avoir une loi assurant aux travailleurs une protection minimale à la santé et à la sécurité au travail, tout en étant consciente des difficultés d'application d'une telle loi dans le cas de travailleurs non syndiqués.

[127]

Cependant, cette loi ne doit surtout pas empêcher les travailleurs organisés d'aller au-delà de ce plancher minimum, en utilisant leur rapport de force si nécessaire. Comme toutes les autres conditions de travail, celles touchant la santé et la sécurité se heurtent à des obstacles *économiques*, non à une question de bonne ou mauvaise foi. Pendant longtemps encore, les travailleurs devront lutter pas à pas, dans tous leurs lieux de travail, pour forcer les employeurs à assainir les lieux de travail, et à éliminer les dangers à la source, seule solution véritable pour que le travail cesse de tuer.

*Gisèle Cartier,
vice-présidente CSN
Montréal, le 3 août 1979.*

La maladie, c'est les compagnies.

Soulignons en rapport avec cet article sur la santé et sécurité au travail, la sortie récente de l'excellent film de Richard Boutet, "La maladie c'est les compagnies". Construit essentiellement autour de témoignages d'ouvriers et d'ouvrières de différents secteurs de l'industrie, ce film est un véritable réquisitoire de 116 minutes des accidents, des maladies et des dangers dits industriels qui menacent quotidiennement ces derniers et dernières et mettent continuellement en péril leur santé et leur vie. L'enjeu : le profit. Dans une société où les machines et l'argent comptent plus que les hommes et les femmes, il n'y a guère d'autre alternative que de lutter ; de lutter contre les compagnies qui cherchent toujours à imposer des conditions de travail plus précaires pour pouvoir faire plus d'argent ; de lutter contre l'État dont les lois et les organismes comme la commission des accidents de travail, sont toujours à l'avantage des compagnies ; de lutter, jusqu'au socialisme.

Pour toute information sur la disponibilité et la programmation de ce film, contacter :

Les Productions Vent d'Est, à Montréal 277 - 8929 ou
521 - 4085 et à Québec 525 - 7063 ou encore.

Les Films du Crépuscule Inc., à Montréal 525 - 2539.

[128]

Interventions
critiques en économie politique
No 4

TEXTE À L'APPUI



[Retour au sommaire](#)

Dans cette rubrique nous publions les extraits d'un texte particulièrement important, en rapport avec notre dossier central. Bien que le contenu de ces extraits soient parfois en eux-mêmes intéressants, le but que nous visons, est avant tout, d'inciter nos lecteurs et nos lectrices à aller voir dans le texte original l'apport de l'auteur sur la sujet dans sa globalité.

[129]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

TEXTE À L'APPUI

**“L’insatisfaction dans le travail
dans les années 1970.”**

H. BRAVERMAN

[Retour au sommaire](#)

Le livre “travail et capitalisme monopoliste”, traduction de : “labor and monopoly capital” de Harry Braverman constitue une des études les plus fouillées publiées à date, de l’évolution du procès de travail et de sa déqualification. L ’ouvrage, qui se voulait au départ une étude de la classe ouvrière américaine, analyse tour à tour le taylorisme, les machines, le travail de bureaux, etc... Une autre partie traite du travail productif et improductif, du rôle de l’État dans la gestion de la force de travail, etc. ; mais c’est surtout le procès de travail qui est au coeur de l’analyse de Braverman. Il décrit ainsi la perte de tout contrôle, par le travailleur, de son travail, la soumission de celui-ci aux machines, la dépossession du savoir-faire qui sont à l’origine de l’absentéisme et des différentes formes de refus de travail. “Travail et capitalisme monopoliste” constitue de la sorte une véritable “contre étude” ou “contre-propagande” des rapports officiels publiés jusque là qui ne comportaient que des commentaires positifs, voir des louanges, sur l’évolution technologique, passant sous silence le mécontentement grandissant des travailleurs eux-mêmes face à leurs conditions de travail.

Le texte qui suit, extrait de l’introduction, présente l’état du problème et résume en quelque sorte la démarche que suivra Braverman dans son livre.

[130]

Dans les années qui se sont écoulées depuis que cette étude a été entreprise, le mécontentement des gens vis-à-vis de leur travail est devenu ce que l'on ne peut qu'appeler "un sujet à la mode". Presque tous les principaux périodiques aux États-Unis ont publié des articles sur "le blues des cols bleus" ou "l'infortune des cols blanc". On a publié des livres, on a mis sur pied des commissions, on a organisé des conférences, on a fait des expériences. Les sociologues ont senti le vent et, réinterprétant leurs sondages, c'est avec crainte qu'ils relèvent les forts pourcentages de travailleurs insatisfaits — ceux-là mêmes qu'ils trouvaient hier si rassurants. Une *Spécial Task Force*, sélectionnée par le secrétariat à la Santé, à l'Éducation et à l'Action sociale, a préparé un rapport sous le titre *Le travail en Amérique* et selon lequel "un nombre important de travailleurs américains ne sont pas satisfaits de la qualité du travail qu'ils exercent."

"Il en résulte que la productivité du travailleur est faible — comme on peut le mesurer par l'absentéisme, le pourcentage d'abandon des emplois, les grèves sauvages, le sabotage, la mauvaise qualité des produits et la mauvaise volonté dont font preuve les travailleurs pour exécuter leur tâche. En outre, un nombre de plus en plus important de recherches indique que l'aggravation des problèmes du travail pourrait entraîner un déclin considérable de la santé physique et mentale, de la stabilité de la famille, de la participation et de la cohérence communautaire, et des attitudes sociopolitiques "équilibrées", parallèlement à une augmentation de l'usage des drogues et de l'alcool, des agressions et de la délinquance."

Le rapport traite de ce qu'il appelle "les effets des problèmes de travail sur diverses couches de la société".

"C'est là que nous trouvons le "blues" des "cols bleus", lié à leur mécontentement dans le travail et un mécontentement grandissant des dirigeants. Beaucoup de travailleurs à tous les niveaux de formation se sentent piégés, immobilisés, la possibilité de s'élever n'existant pas dans leur travail, et leur tâche n'offrant jamais de nouvelles difficultés à vaincre. Les jeunes travailleurs semblent aussi attachés à l'institution du travail que leurs aînés l'étaient, mais beaucoup d'entre eux se rebellent contre l'autorité [131] anachronique qui pèse sur les lieux de travail. Les travailleurs appartenant aux groupes minoritaires considèrent

également l'autoritarisme qui règne sur les lieux de travail comme une preuve que la société actuelle n'atteint pas l'idéal démocratique qu'elle proclame. Les femmes qui considèrent le travail comme une source supplémentaire de réalisation personnelle sont frustrées par une structure du marché de l'emploi qui les confine dans des emplois qui sont une négation du respect de soi-même. Les plus âgés sont ceux qui sont le plus mécontents de leur travail : on leur refuse les emplois intéressants même s'ils peuvent faire preuve de leur qualification professionnelle et s'ils sont physiquement capables d'être productifs ⁴⁰.”

Il se peut que l'absentéisme et le taux d'abandon du travail, cités comme preuves d'une “nouvelle attitude des travailleurs”, aient tendance à varier avec les emplois disponibles et qu'ils aient reflété en partie le déclin des taux de chômage à la fin des années soixante. Mais dans l'atmosphère de mécontentement de cette période, ils furent interprétés, partiellement sans doute avec raison, comme un signe du nouveau refus de certains types de travaux. L'industrie automobile, surtout les chaînes de montage, en offrait le principal exemple comme le montre ce rapport de 1970 paru dans *Fortune* :

“C'est dans le rendement du travail que les dirigeants trouvent la preuve la plus consternante des nouvelles attitudes des ouvriers. L'absentéisme a beaucoup augmenté, il a même doublé ces dix dernières années chez General Motors et Ford, et ce mouvement a été particulièrement fort l'année passée. On en est arrivé au point où 5% des travailleurs horaires de la General Motors manquent chaque jour sans donner d'explication (...) Certains jours comme les vendredis et les lundis, il peut en manquer 10%. Les retards ont augmenté également, ce qui rend très difficile le démarrage des chaînes immédiatement après le remplacement d'une équipe par une autre, car cela oblige le contremaître à aller chercher un peu partout des ouvriers pour remplacer ceux qui manquent. On se plaint beaucoup plus aussi de la qualité. Il y a plus de querelles avec les contremaîtres, plus de plaintes au sujet de la discipline et des heures supplémentaires, [132] plus de griefs exprimés. Il y a plus de départs. 25,2% des ouvriers ont quitté les usines Ford l'an dernier. (...) Suffoqués, les cadres racontent que certains travailleurs à la chaîne sont tellement saturés qu'ils s'en vont au beau milieu de leur

⁴⁰ Special Task Force to the Secretary of Health, Education and Welfare, *Work in America*, Cambridge/Mass, 1973 p. XVI-XVII.

temps de travail et ne reviennent même pas pour recevoir le salaire gagné pendant qu'ils ont travaillé" ⁴¹.

Aux usines Chrysler de Jefferson Avenue à Détroit, l'absentéisme a atteint 6 % au milieu de 1970 et les départs furent de l'ordre de 30%. Lors des négociations de 1970 avec les syndicats, Chrysler révéla qu'en 1969 presque la moitié des ouvriers n'avaient pas été au bout de leur période d'essai de quatre-vingt-dix jours. Cette même année, les chaînes de montage de Ford à Wixom, dans la banlieue de Détroit, avec 8 % de départs par mois, ont dû embaucher 4 800 nouveaux ouvriers pour maintenir une force de travail de 5 000 personnes. Pour l'industrie automobile dans son ensemble, le taux d'absentéisme doubla dans la deuxième moitié des années soixante et les départs aussi ⁴². Ce n'est qu'avec l'augmentation du taux de chômage à partir de 1971 que la situation se stabilisa quelque peu ⁴³.

En janvier 1972, une grève dont on a beaucoup parlé, à l'usine General Motors de Lordstown, dans l'Ohio, donna au monde un aperçu des conditions de travail dans cette usine "d'avant-garde", "automatisée", que General Motors considérait comme une usine pilote pour l'avenir. Le rendement prévu de la chaîne de Lordstown est de 100 Vegas à l'heure, ce qui donne à chaque ouvrier 36 secondes pour faire son travail et être prêt pour la voiture suivante. Le point de départ du conflit avait été une augmentation des cadences, au moins d'octobre 1971. "La compagnie découvre que non seulement les ouvriers veulent en revenir à la cadence d'avant octobre, mais aussi que nombre d'entre eux pensent qu'elle devra faire quelque chose contre la nature ennuyeuse et répétitive du travail sur les chaînes de montage si elle ne veut pas de remous répétés dans l'usine. Un officiel qui avait suivi les sessions dit : "Ce qu'ils disent, c'est qu'il faudra que vous fassiez quelque chose ; je ne sais pas quoi, mais il faudra faire quelque chose" ⁴⁴.

[133]

⁴¹ Judson Gooding, "Blue-Collar Blues on the Assembly Line", *Fortune*, juillet 1970, p. 70.

⁴² *New York Times*, 23 août 1972.

⁴³ *Wall Street Journal*, 16 juillet 1971 ; *New York Times*, 2 avril 1972.

⁴⁴ *New York Times*, 3 février 1972.

De tels rapports ne concernent pas que les chaînes de montage ou même les usines. Ce rapport de la *Special Task Force* fait ce résumé des tendances dans les bureaux :

“L’industrie automobile est le lieu traditionnel des conflits du travail ; la chaîne de montage en est le symbole. Mais ce qui est frappant, c’est de voir à quel point le mécontentement des travailleurs à la chaîne et des *cols bleus* se répète dans les emplois des *cols blancs* et même des cadres supérieurs. Le bureau d’aujourd’hui, où le travail est parcellaire et autoritaire, est souvent une usine. Pour un nombre croissant d’emplois, il n’y a rien d’autre pour les distinguer que la couleur du col de l’ouvrier : les opérations de perforation pour les ordinateurs ou les travaux de dactylo ont bien des points communs avec les chaînes de montage.

“Les secrétaires, les employés de bureau et les bureaucrates se félicitaient jadis d’avoir échappé à la déshumanisation des usines. Les emplois pour *cols blancs* étaient rares ; ils avaient une position plus élevée que les *cols bleus*. Mais aujourd’hui l’employé de bureau, et non plus le travailleur à la chaîne, est le symbole de l’ouvrier américain et une telle position n’a guère de prestige. (...)”

“La tradition voulait que les emplois de bureau de bas niveau aussi bien dans l’administration que dans l’industrie soient occupés par des bacheliers. Aujourd’hui, un nombre croissant d’entre eux est occupé par des gens qui ont fait des études supérieures. Mais le fait que l’on exige de plus hauts diplômes n’a pas augmenté le prestige, la position, le salaire ou la difficulté du travail. Par exemple, le salaire hebdomadaire moyen d’un employé de bureau en 1969 était de 105 dollars, alors qu’un ouvrier d’usine en gagnait 130. Il n’est donc pas surprenant que l’inspection du travail ait trouvé le plus grand mécontentement parmi les jeunes travailleurs ayant un haut niveau d’instruction et cantonnés dans des emplois de bureau sous-payés, ennuyeux, routiniers et fractionnés. Il y a d’autres signes de mécontentement dans cette catégorie d’emplois : les départs atteignent 30% par an, les adhésions à des syndicats de cadres ont augmenté de 46% entre 1958 et 1968. (...) Ces changements d’attitude (...) pourraient affecter la productivité de ces travailleurs : une étude [134] conduite par un groupe d’experts auprès des chefs d’entreprises sur un échantillonnage d’employés de bureau montra qu’ils ne travaillaient qu’à 55% de leur capacité. Parmi les raisons de ce manque de productivité, on cita l’ennui qui se dégage des tâches répétitives.”⁴⁵

“L’augmentation sensible d’un mécontentement actif a été attribuée à bon nombre de causes dont certaines se rapportent aux caractéristiques

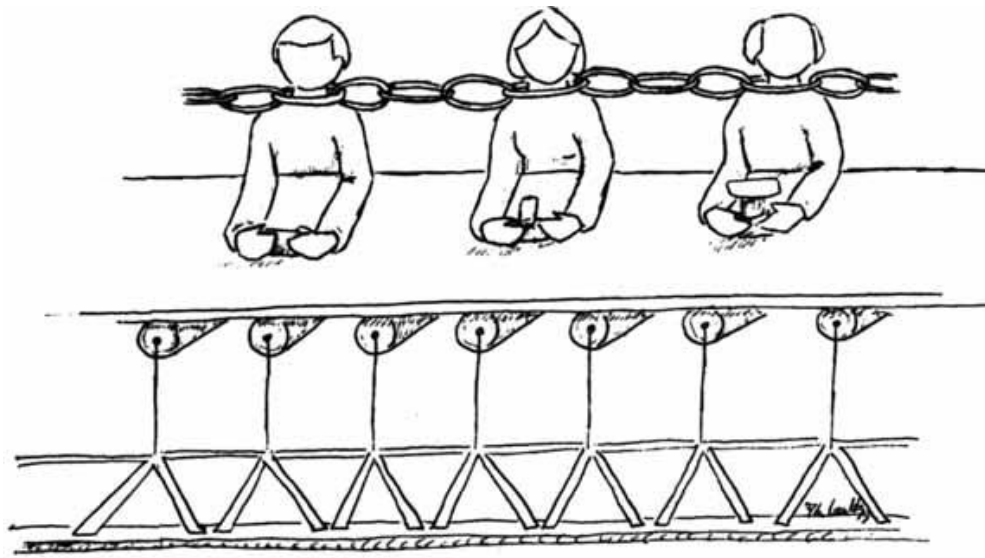
⁴⁵ Special Task Force, *Work in America*, pp. 38-40.

mêmes des travailleurs : plus jeunes, plus longuement scolarisés, touchés par l'“épidémie” d'agitation de la nouvelle génération — d'autres se rapportant au changement de nature du travail lui-même. Un journaliste se fait l'écho de la croyance selon laquelle “l'industrie américaine, dans certains cas, risque d'avoir poussé trop loin la technologie en enlevant jusqu'au plus petit élément d'initiative au travail humain, atteignant ainsi le point de résistance humaine maximum”. Il cite un spécialiste de l'orientation et des études de postes de Case Western Reserve University qui dit avec une candeur désarmante : “Il se peut que nous ayons créé trop d'emplois idiots pour le nombre d'idiots à employer.”⁴⁶

On a proposé des remèdes et des réformes variés, et certains ont été testés sur des petits groupes de travailleurs dans des firmes où les problèmes étaient particulièrement pressants. Parmi ceux-ci, on peut citer : l'élargissement, l'enrichissement ou la commutation des tâches, les groupes ou les équipes de travail, la consultation ou la “participation” ouvrière, les primes par groupes ou l'intéressement aux bénéfices, l'abandon des techniques de travail à la chaîne, la suppression des horodateurs, et un plan “c'est moi” (ce qui veut dire : “c'est moi qui organise mon travail”).

Derrière le caractère éminemment superficiel de ces approches, il est cependant possible de ressentir un souci réel dont on discerne aisément les raisons. Les gouvernements d'Europe de l'Ouest et des États-Unis, venant juste de traverser une période où ils ont été alarmés et même secoués par la révolte violente des étudiants et du nationalisme du tiers monde à l'intérieur même de leurs frontières, étaient forcés de se demander ce qui arriverait si une révolte contre les conditions de travail venait s'y ajouter. De la peur qu'inspirait une telle perspective naquit [135] une discussion sur “la qualité du travail”, dont le but était en partie de déterminer si le mécontentement des ouvriers était à un niveau habituel, endémique sous le régime capitaliste, ou s'il augmentait de façon alarmante ; en partie aussi d'amener des réformes dans l'espoir d'entraver une telle augmentation du mécontentement. Mais ici, comme dans presque toutes les discussions portant sur des questions majeures de politique intérieure, règne une espèce d'irréalisme creux, reflétant bien le fossé entre la mentalité capitaliste dans l'administration et le capitaliste à la tête d'une entreprise.

⁴⁶ *New York Times*, 2 avril 1972.



Le problème, tel qu'il se présente aux industriels, commerçants et financiers, est très différent du problème tel qu'il apparaît dans le monde ministériel ou journalistique. Les chefs d'entreprise ont l'habitude de poursuivre le processus de travail dans le cadre d'antagonismes sociaux et, en fait, n'ont jamais connu autre chose. Ils n'ont pas l'espoir de changer la situation d'un seul coup et ne peuvent imaginer que cela soit possible ; c'est même quand — et seulement quand — les tensions entravent le bon fonctionnement de leurs usines, de leurs bureaux, de leurs entrepôts ou de leurs magasins qu'ils se soucient de l'améliorer. Pour eux, il s'agit d'un problème de coût et de contrôle, non d'"humanisation du travail". Cela retient leur attention parce que cela se manifeste par de l'absentéisme, des départs et des niveaux de productivité qui ne [136] concordent pas avec leurs calculs et leurs prévisions. Les solutions qu'ils accepteront seront uniquement celles qui diminueront le coût du travail et préserveront leur position compétitive sur le marché intérieur et international.

Il est intéressant de remarquer que, bien que la discussion sur l'enrichissement du travail, sur son élargissement, etc., ait débuté au sujet du travail en usine, ses applications les plus récentes ont été faites dans les bureaux (les trois quarts d'entre elles, selon une estimation de Roy H. Walters, conseil en organisation et pionnier de l'"enrichissement du travail"). Les installations industrielles supposent de gros investissements en matériel lourd et les processus industriels tels qu'ils se

présentent maintenant sont le produit d'un long développement visant à réduire les coûts de production au minimum. Dans le travail de bureau et les services, au contraire, la grosse masse d'emplois récents n'a pas encore été soumise à la rationalisation et à la mécanisation poussées à l'extrême comme dans les usines, mais cela est en cours. Pour ces raisons, les chefs d'entreprise décident plus facilement et plus volontiers de réorganiser le travail dans les bureaux que dans les usines, où ils ne le font que dans des situations qui ne laissent pas de choix. Ils sont convaincus que c'est surtout en dehors des usines que les salaires sont "élevés", la productivité basse, et que c'est là que la réorganisation est le plus nécessaire.

La rationalisation des bureaux s'est effectuée en partie, ces derniers temps, sous la bannière de l'"élargissement" du travail et de son humanisation.⁴⁷ Il n'est que de lire des rapports comme celui paru dans le *Wall Street Journal* durant l'été 1972 pour se faire une idée de cette duplicité : l'article s'intitule "*La Qualité du travail*", mais parle presque uniquement de réduction des frais, d'impulsion de la productivité et de réduction du personnel des banques, des compagnies d'assurance et des entreprises de courtage.⁴⁸ Un cas typique est celui de l'employé de banque qui n'a rien à faire quand il n'y a plus personne au guichet et que l'on envoie accomplir d'autres travaux de routine, trier les chèques à comptabiliser par exemple. La First National Bank de Richmond dans l'Indiana, guidée par une firme spécialisée appelée Science Management Associates, a [137] mis en œuvre un tel plan, et les économies faites la seule première année ont dépassé de 40% le coût de l'opération. "Le personnel de la banque a été réduit de 123 à 104 personnes, et un certain nombre des employés qui restent travaillent à temps partiel. Quant à l'"humanisation", on se contente de citer un travailleur déclarant qu'"il n'y a jamais de temps mort. Cela rend le travail plus intéressant".⁴⁹

Bon nombre d'entreprises de conseils en organisation se sont spécialisées dans ce genre d'humanisation et tentent d'imposer leurs vues aux chefs d'entreprise. Quelle que soit leur phraséologie, ces organismes de conseils n'ont qu'une fonction : diminuer les frais, améliorer

⁴⁷ *Wall Street Journal*, 21 août 1972.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Ibid.* 25 avril 1972.

Inefficacité”, augmenter la productivité. C’est le seul langage à tenir à des chefs d’entreprise, à moins qu’ils ne relèvent du département des relations publiques ⁵⁰. Ces consultants ont pour le moment de quoi s’occuper, car ils savent que le principe de la division du travail, tel qu’il a été appliqué dans de nombreux bureaux importants, dans les banques, les compagnies d’assurance, les entreprises commerciales et les services, l’a été avec un tel esprit que bien des emplois ont été divisés et subdivisés et peuvent être partiellement réassemblés sans dommage pour le mode d’organisation du travail actuel, permettant ainsi des économies sur les coûts de production. Les profondes réflexions qui ont présidé à ces décisions et la façon simpliste dont ces “élargissements” pathétiques d’une tâche répétitive à deux ou trois de la même veine pleuvent sur les entreprises, contrastant de façon intéressante.

Puisqu’elle attire l’attention sur cet aspect longtemps négligé de la société capitaliste, l’actuelle discussion sur le travail ne peut qu’être utile, même si les résultats en sont maigres. Mais, comme pour la plupart de ces réflexions par lesquelles on “découvre” une caractéristique de base de notre société, il n’y a là qu’une “analyse” superficielle, des “solutions” de facilité, et tout cela tombe à nouveau dans l’oubli sans qu’aient été atteintes les racines du problème. Il est question en effet d’un des aspects fondamentaux de la société capitaliste, et cela veut dire que, même si de légères améliorations sont admises par les entreprises, *la structure et le mode de fonctionnement du capitalisme* [138] reproduisent les processus de travail actuels mille fois plus rapidement, plus massivement et plus largement.

Les réformes proposées aujourd’hui n’ont rien de nouveau, et sont en vogue dans certaines entreprises (IBM par exemple) et chez certains théoriciens de l’organisation du travail depuis une génération déjà. Ils représentent un certain style d’organisation du travail plutôt qu’un réel changement dans la position du travailleur. Ils sont caractérisés par un semblant très étudié de “participation” ouvrière, par une gracieuse libéralité permettant au travailleur de régler sa machine, de changer une ampoule ou d’aller d’un travail parcellaire à un autre, lui laissant l’illusion de décider alors qu’il ne fait que choisir entre des possibilités fixées et limitées par une direction qui, de façon calculée, ne laisse des choix que mineurs. On peut comparer le style d’organisation du travail

⁵⁰ Special Task Force, *Work in America*, p. 94.

avec la stratégie de commercialisation adoptée par ceux qui, ayant découvert que les maîtresses de maison hésitaient à utiliser des préparations pour faire des gâteaux et se sentaient coupables quand elles le faisaient, ont décidé de retirer des paquets la poudre d'œuf, rendant ainsi au consommateur la joie de casser un œuf dans la préparation et créant une "image" de bonne pâtissière, utilisant des produits sains, etc. Peter F. Drucker, l'un des premiers propagandistes de l'élargissement du travail, écrivait en 1954 dans une critique de l'organisation scientifique du travail : "Ce n'est pas parce que la conception et l'exécution sont séparées dans l'analyse du travail que celui qui conçoit et celui qui exécute doivent nécessairement être deux personnes différentes. Il ne s'ensuit pas que le monde industriel doive être divisé entre deux catégories de gens, quelques-uns étant choisis pour décider de ce qui doit être fait, pour concevoir le travail, établir la cadence, le rythme et les mouvements et donner des ordres aux autres, et le plus grand nombre exécutant ce qu'on leur demande comme on le leur demande." Voilà des paroles hardies, surtout dans la bouche d'un conseiller de direction. Cependant, les propositions que M. Drucker nous fait pour changer le monde sont beaucoup moins hardies : "(...) même le travail humain le plus bas doit être un tant soit peu planifié ; mais ce doit être une planification simple et il ne doit pas y en [139] avoir trop." ⁵¹ C'est justement ce que faisait Adam Smith quand il conseillait d'ouvrir l'éducation au peuple pour éviter sa dégradation complète dans la division du travail, mais, selon le commentaire qu'en fit Marx : "prudemment et à des doses homéopathiques". ⁵²

⁵¹ Peter F. Drucker, *The Practice of Management*, New York, 1954, p. 284 et 296.

⁵² Marx, *Le Capital*, Garnier-Flammarion, livre I, chap. 14, p. 267.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.



Harry Braverman,
"Travail et capitalisme
monopoliste".

Une étude systématique des conséquences qu'ont eues les changements technologiques propres à la période du capitalisme monopoliste sur la structure de la classe ouvrière, sur son évolution, sur sa composition.

Editions François Maspero,
Paris. Distribution au Québec,
Agence du livre français.

[140]

Interventions
critiques en économie politique
No 4

DÉBAT LA VALEUR

[Retour au sommaire](#)

Cette rubrique vise à faire connaître et à s'inscrire dans les débats qui se déroulent au niveau de la théorie économique, de la critique de l'économie politique aussi bien ici que dans le monde.

Pour l'équipe de la revue, cet aspect de notre travail ne doit pas être négligé comme on a eu si souvent tendance à faire, particulièrement au Québec.

[141]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

DÉBAT : LA VALEUR

“Le problème de la transformation
des valeurs en prix de production.”
(Des implications méthodologiques
sur l’ensemble de la théorie marxiste.)

Daniel BOUTAUD

Ce texte vise un double but. D’une part, il se présente comme un exposé didactique pour cerner ce qui constitue l’objet d’une controverse importante. D’autre part, il tente d’exposer quelques orientations méthodologiques impliquées par l’état actuel de la question et qui touchent l’ensemble de la théorie.

* * *

[Retour au sommaire](#)

Dans le livre III du *Capital*, Marx traite de la “Transformation des valeurs des marchandises en prix de production”. Son analyse a donné naissance à un débat qui constitue l’un des terrains de controverse les plus marquants dans l’histoire de la théorie marxiste. Cette importance s’explique par l’enjeu de la question tel qu’il a été compris.

D’une part, en mettant en lumière l’explication du profit (et des prix de production) suivant une démarche qui s’appuie sur l’antériorité logique de la connaissance de la plus-value (donc des valeurs), Marx cherche à dévoiler l’origine des catégories que l’économie politique prend comme données.

D’autre part, il ne semble pas que les prix de production puissent naître sans douleur de la théorie de la [142] valeur. En effet, l’exposé

de Marx est d'ordre logico-déductif, * et le projet critique de celui-ci risque de faire les frais d'une démarche par trop "positive" dans l'explication du passage de la plus-value au profit.

Ne faut-il pas voir une contradiction entre le Livre I et le Livre III du Capital ? C'est la position connue de Böhm-Bawerk et Pareto qui ont vu là matière à réfutation décisive du marxisme. L'argumentation critique s'étaye autour de "la contradiction" suivante : dans le livre I, il est dit que les marchandises s'échangent à leur valeur, en proportion du travail social qu'elles représentent, alors que dans le livre III, Marx déroge à cette loi en établissant que les marchandises s'échangent suivant leurs prix de production alors que le profit est proportionnel au capital engagé (les prix s'écartent ainsi des valeurs). La critique se porte sur ce point afin de montrer que la compréhension des prix nécessite autre chose que la théorie de la valeur travail. Les concepts du livre I seraient alors inessentiels, sinon faux ou purement idéologiques et le sens critique de la démarche de Marx serait complètement écarté.

Ainsi, il semble que sur cette question de la validité de la transformation se joue un élément essentiel de la théorie marxiste, pour la valider ou la réfuter.

Les termes de cette alternative n'apparaissent guère pertinents aujourd'hui. En effet, à travers la tournure "positive" de sa construction, Marx a parfois glissé avec ambiguïté de la *Critique de l'économie politique* à l'Économie politique (classique) elle-même. Nous exposerons la controverse suivant ce qui apparaît être sa ligne de développement la plus importante, clarifiant ainsi l'assertion précédente. Il ne doit pas être nié que la transformation pose réellement un problème, mais ce n'est point pour en tirer argument d'une réfutation de la théorie de la valeur. Comprendre comment les produits du travail deviennent des marchandises est l'exigence théorique fondamentale. Le problème de la transformation tel qu'il a été posé peut être vu comme la résurgence de problèmes qui devraient être affrontés plus en amont (particulièrement l'articulation de la production et de la circulation) ; la signification de la transformation pourra alors être précisée en un sens nouveau au regard du débat quoiqu'il soit déjà [143] indiqué chez Marx. Le

* Par exemple, on rend compte de catégories plus "concrètes", c'est-à-dire chargées de déterminations plus précises, comme le profit, à partir de catégories plus abstraites, comme la plus-value.

débat implique une nécessaire reconsidération de l'articulation des concepts qui correspond à un engagement méthodologique précis. L'articulation de la sphère des valeurs et de celle des prix, en particulier, ne peut être construite comme celle de la théorie de la valeur et de la théorie classique des prix de production, sauf à ce que cette théorie de la valeur soit investie par le naturalisme.

LA TRANSFORMATION DANS LE LIVRE III DU CAPITAL

La nécessité de la transformation des valeurs en prix de production

Que désigne-t-on par transformation ? Partons de l'exemple simple d'une économie à trois branches de production (I, II, III), avec les hypothèses suivantes :

- compositions organiques différentes (c'est-à-dire des (c/v) différents pour exprimer les différentes conditions de production ;
- même taux de plus-value (c'est-à-dire des conditions identiques d'exploitation du travail mesurées par (pl/v)).

Le taux de profit est défini comme le rapport :

$$\frac{\text{Plus-value}}{\text{Capital total engagé}} = \frac{pl_i}{c_i + v_i} = \frac{(pl_i/v_i)}{(c_i/v_i) + 1}$$

où (i) désigne la branche

L'exemple utilisé sera le suivant :

	Coût de production Capital engagé c+v	Taux de plus-value pl/v	Plus-value pl	Valeur c+v+ pl	Taux de profit pl/(c+v)
I	60 + 40	100%	40	140	40%
II	70 + 30	100%	30	130	30%
III	80 + 20	100%	20	120	20%

[144]

Dans ce cas, si les marchandises étaient échangées à leur valeur, on remarque que les taux de profit seraient différents suivant les branches. La concurrence permettrait le déplacement des capitaux vers la branche I et assurerait l'établissement de l'égalisation des taux de profit. Ainsi, il résultera de la transformation nécessaire de la plus-value en profit que les marchandises s'échangeront suivant leur prix de production et non suivant leur valeur.

Le taux de profit moyen est déterminé par le rapport entre la somme de plus-value et le capital total engagé :

$$r = \frac{\sum p l_i}{\sum (c_i + v_i)} \quad \text{soit pour l'exemple} \quad r = \frac{90}{300} = 30\%$$

La solution à la difficulté précédente paraît dans le tableau modifié suivant :

	Taux moyen de profit	Prix de production	Écart prix-valeur
I	30 %	130	- 10
II	30 %	130	-
III	30 %	130	10

À partir des C_i , v_i , pl_i , on a calculé r . Le profit pour chaque branche sera $(c_i + v_i) \cdot r = \pi_i$ et le prix de production s'établira à $P_i = (c_i + v_i) (1 + r) = c_i + v_i + \pi_i$.

Le taux moyen de profit et les prix de production sont obtenus à partir des valeurs.

La connaissance des valeurs est antérieure à celle des prix

Voyons quelques relations caractéristiques. La différence entre plus-value et profit ainsi qu'entre valeur et prix n'existe qu'au niveau des branches, mais pour l'ensemble des branches on a :

[145]

$$\sum pl_i = \sum \pi_i \quad (1)$$

Il y a simplement modification de la répartition de la plus-value entre les branches suivant la norme d'uniformité du taux de profit. L'égalité (1) assure que la somme des valeurs est égale à la somme des prix de production

$$\sum V_i = \sum P_i \quad (2)$$

où V_i représente la valeur du secteur i , soit $(c_i + v_i + pl_i)$ et $P_i = (c_i + v_i) + \pi_i$.

L'erreur contenue dans les schémas de transformation

Une difficulté surgit, relevée par Marx lui-même. Dans l'analyse, on a supposé que le coût d'une marchandise était égal à la valeur des marchandises consommées dans sa production ($c + v$). En effet, $P_i = c_i + V_i + \pi_i$. Mais alors qu'on a considéré que $P_i \neq V_i$ parce que $pl_i \neq \pi_i$ pour les produits des branches I, II, III, il est nécessaire d'appliquer ce résultat

de façon générale et il faut également que les marchandises qui constituent la partie constante (c) et la partie variable (v) du capital de chaque branche soient évaluées en termes de prix (et non de valeur).

Les marchandises composant le capital sont aussi achetées et vendues au-dessus et en-dessous de leur valeur suivant leur prix de production.

“Primitivement, nous avons supposé que le coût d’une marchandise était égal à la valeur des marchandises consommées dans sa production. Mais, pour l’acheteur, le prix de production d’une marchandise en est le coût de production et c’est comme tel qu’il peut donc entrer dans le prix d’autres marchandises. Comme marchandise, le coût de production peut différer de la valeur d’une marchandise, le coût de production de celle-ci renfermant le prix de production d’une autre marchandise, peut lui aussi se trouver au-dessus ou au-dessous de cette partie de sa valeur globale dérivée de la valeur des moyens de production consommés” (15, p. 957).

[146]

Marx n’insiste pas sur cette difficulté qui se résout ainsi pour lui :

“Toutefois, il y a toujours compensation : pour trop de plus-value dans telle marchandise, il y a, dans telle autre marchandise trop peu de plus-value, si bien que les écarts entre les valeurs et les prix de production se compensent réciproquement”.

Mais il nuance cette justification :

“Dans le système de production capitaliste, la loi générale ne s’impose comme tendance dominante que de manière approximative et complexe, tel un terme moyen et invérifiable entre d’éternelles fluctuations”. (15, p. 953).

La justification de Marx est insuffisante. Il reste pour lui que les valeurs sont le préalable logique à la connaissance des prix : pour obtenir les prix, il faut connaître le taux moyen de profit qui est calculé à partir des valeurs.

Ce schéma semble devoir être profondément modifié si l'on corrige l'erreur de Marx. En effet, il apparaît maintenant que si les marchandises composant le capital doivent être exprimées en termes de prix et qu'il en est de même pour le profit, le taux moyen de profit, qui est le rapport de ces grandeurs ne peut être déterminé avant les prix. D'autre part, les prix ne peuvent pas être connus avant le taux de profit. Mais que deviennent alors la place et le rôle des valeurs dans la détermination des prix de production ?

*La tentative de correction
de I. von Bortkiewicz*

L. von Bortkiewicz (3), partant d'un système de reproduction simple en valeur a tenté la correction nécessaire aux schémas de Marx. Dans les schémas précédents, on utilisait trois branches quelconques, (on aurait pu en considérer 4 ou 10...). Maintenant avec l'hypothèse de reproduction, on considère l'économie à trois secteurs où chacun correspond à la production d'une composante de la valeur des marchandises. Ceci se justifie par l'idée du prix de production (comme le prix normal ou naturel des Classiques) permettant la reproduction du système capitaliste.

[147]

Dans la description de cette économie (en valeur), les branches représentent :

- la production des marchandises qui composent le capital constant (moyens de production) pour la branche I.
- la production du capital variable (biens-salaires) pour la branche II.
- la production de la plus-value ("biens de luxe" consommés par les capitalistes) pour la branche III.

Système A

$$\text{I} \quad c_1 + v_1 + m_1 = C = c_1 + c_2 + c_3$$

$$\text{II} \quad c_2 + v_2 + m_2 = V = v_1 + v_2 + v_3$$

$$\text{III} \quad c_3 + v_3 + m_3 = M = m_1 + m_2 + m_3$$

En calculant, $r = \sum m_i // \sum (c_i + V_i)$ Marx proposait le système suivant pour la transformation de la plus-value en profit :

Système B

$$(c_1 + v_1) (1 + r) = p_1$$

$$(c_2 + v_2) (1 + r) = p_2$$

$$(c_3 + v_3) (1 + r) = p_3$$

La “transformation” affectant également l’achat des inputs (qui ne peuvent pas être achetés à leur valeur et vendus à un prix de production différent de leur valeur comme dans les exemples proposés par Marx), Bortkiewicz propose la correction suivante :

Système C

$$(c_1x + v_1y) (1 + r) = (c_1 + c_2 + c_3) x$$

$$(c_2x + v_2y) (1 + r) = (v_1 + v_2 + v_3) y$$

$$(c_3x + v_3y) (1 + r) = (m_1 + m_2 + m_3) z$$

[148]

où x , y , z représentent le prix d’une unité de valeur des marchandises qui composent respectivement le capital constant, le capital variable et la plus-value, c’est-à-dire les rapports prix-valeurs des branches I, II, III. En d’autres termes, le prix d’une unité de moyens de production est égal à (x) fois sa valeur alors que le prix d’une unité de biens-salaires est égal à (y) fois sa valeur et celui d’une unité de biens de luxe égal à (z) fois sa valeur.

Le système précédent a trois équations pour quatre inconnues (x , y , z , r). Il sera résolu en posant un rapport particulier entre unité de prix et unité de valeur : les deux mesures correspondantes se feront en la même unité de mesure. Mais "il faut tenir compte de la section dans laquelle est produite la matière servant d'unité de valeur et de prix" (3, p. 27). Si l'or est par exemple le produit de la branche III, avec $z = 1$, on signifie valeur de l'or = prix de l'or (pas d'écart prix/valeur) ; égalité que l'on peut interpréter ainsi : la valeur d'une marchandise (ici l'or) sert d'unité de mesure aux prix, et en cela les valeurs peuvent encore être considérées comme antérieures aux prix.

En posant $z = 1$, Bortkiewicz peut retrouver l'égalité $\sum p\ell = \sum \pi$ car $m_1 + m_2 + m_3 = mz$.

Par contre, on ne retrouve pas $\sum \text{prix} = Z \text{ valeurs}$ car $(Cx + Vy + Mz \neq C + V + M)$ quand $z = 1$ et $x, y \neq 1$.

Si la marchandise dont le prix est unité de mesure avait une composition organique de son capital égale à la composition organique moyenne pour l'économie considérée, c'est-à-dire si par exemple $z = 1$ et $c_2/v_3 = C/V$ alors on retrouverait $\sum \text{prix} = \sum \text{valeurs}$.

Sur quelques développements ultérieurs

Nous avons signalé les conditions particulières quant au choix du prix unité de mesure pour retrouver les égalités $\sum \text{plus-value} = \sum \text{profits}$ et $\sum \text{prix} = \sum \text{valeurs}$ qui résultaient de la définition du taux de profit adopté par Marx dans son schéma. Si on prend un autre prix unité de mesure que $z = 1$, on ne retrouve pas la première égalité et si la marchandise dont le prix est unité de mesure n'est pas produite à partir de la composition organique moyenne, la seconde égalité n'est pas vérifiée.

[149]

Dans la controverse sur la transformation, nombre d'auteurs se sont penchés sur l'analyse de ces égalités, pour tenter de résoudre le problème, (cf. en particulier Meek et Winternitz). La validité de la théorie marxiste dépendait pour eux de leur obtention. Comme ces égalités ne sont pas des résultats de la transformation chez Marx (en effet, l'égalité entre la somme des prix et celle des valeurs résulte de l'égalité entre la somme des profits et celle des plus-values qui provient elle-même de l'expression par Marx du taux de profit — on a $r(C + V) = M$) et que dans le schéma “corrigé” elles dépendent de conditions particulières (v. plus haut) “toute argumentation en faveur ou contre la théorie marxiste qui repose sur de telles bases (les 2 égalités) est en réalité inconsistante” (Benetti, I, p. 124).

D'autres tentatives de solution sont construites à partir de l'idée de la nécessité de poursuivre le processus de transformation. Marx, conscient de la difficulté de la transformation note que la différence entre prix et valeur est introduite deux fois : “par la différence entre le prix de production et la valeur des marchandises qui forment les conditions du procès de production de la nouvelle marchandise et par la différence entre la plus-value réellement ajoutée aux moyens de production et le profit calculé”.

Mais il précise “toute marchandise qui entre comme capital constant dans une marchandise sort elle-même comme résultat du produit d'un autre procès de production”, (Marx, 13, p. 254-255), d'où la construction d'algorithmes pour résoudre le problème (processus itératif). Ces travaux se présentent comme solutions conformes au projet de Marx compris comme volonté de théoriser l'idée d'une détermination des rapports d'échange (niveau de la forme valeur ou valeur d'échange) par la valeur suivant une relation quantitative.

*L'approche de Benetti et Cartelier
et la critique de Bortkiewicz*

C. Benetti et J. Cartelier ont orienté différemment le débat à partir d'une critique clairvoyante de Bortkiewicz, dévoilant qu'il ne répond pas correctement au problème soulevé par Marx lui-même.

[150]

En effet, considérons le système (C) de Bortkiewicz. Chaque équation représente une agrégation des branches produisant un type de marchandises particulier. Par exemple, la branche qui correspond au capital variable peut regrouper les deux types quelconques (a) et (b) de marchandises composant les biens salaires avec $V = V(a) + V(b)$. L'échange de ces deux marchandises d'un type identique s'effectuerait alors suivant les quantités de travail qu'elles représentent et non suivant les prix. En effet, suivant le schéma de Bortkiewicz, leur rapport d'échange est $V(a)y = V(b)y$; il est donc égal au rapport des valeurs ce qui est contradictoire avec le sens des prix de production.

La résolution de la difficulté précédente exige la transformation des valeurs en prix pour toutes les marchandises. Benetti suggère de surmonter la difficulté en désagrégant les branches du schéma de Bortkiewicz de façon à ce qu'à chaque marchandise corresponde une équation de prix. Avec L_{ij} ($i = 1, \dots, n$; $j = 1, \dots, n$) la quantité de travail incorporée (valeur) dans la quantité de marchandises (j) nécessaire à la production de la quantité de marchandise (i) qui incorpore la quantité de travail L_j (valeur), le schéma s'écrit maintenant

Systeme D

$$(L_{11} P_1 + L_{12} P_2 + \dots L_{1n} P_n) (1 + r) = L_1 P_1$$

$$(L_{21} P_1 + L_{22} P_2 + \dots L_{2n} P_n) (1 + r) = L_2 P_2$$

$$(L_n P_1 + L_n P_2 + \dots L_m P_n) (1 + r) = L_n P_n$$

où p_i est le prix d'une unité de valeur de la marchandise (i) comme pour Bortkiewicz. Les (k) premières équations représentent, par exemple, sous forme désagrégée les branches produisant les biens-salaires, les équations (k + 1) [151] à (m) représentant la production des différents moyens de production et les équations (m + 1) à (n) celle des biens de luxe constituant la plus-value.

La correction formelle a été apportée mais l'interprétation du résultat n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît à première vue. En effet, les prix de production et le taux de profit apparaissent tout d'abord déterminés uniquement sur la base de la connaissance des valeurs (les L_{ij} , et L_i sont donnés). Mais on peut établir clairement que des quantités de

travail peuvent être remplacées par des quantités physiques de marchandises (des X_i et X_{ij}).

Ainsi, la correction de l'erreur nous amène à un système de type *Sraffa* où les valeurs font figure d'*élément inessentiel* (on peut simplement exprimer les quantités de biens par du travail). Rappelons que dans le système des prix de production de Sraffa, les prix de production et le taux de profit sont déterminés sur la base des données suivantes :

- les quantités physiques exprimant différentes techniques telles qu'un surproduit physique existe ;
- une règle de répartition du surproduit au prorata du capital engagé (entendu comme somme de valeurs d'échange).

Ainsi le schéma valeur taux de profit prix de production semble incorrect alors que les prix de production sont déterminés simultanément avec le taux de profit sur la base des quantités physiques. Soit un système de "production de marchandises par des marchandises" :

$$\begin{aligned}
 &(X_{11}P_1 + X_{12}P_2 + \dots + X_{1n} P_n) (1 = r) + K_1w = X_1P_1 \\
 &(X_{21}P_1 + X_{22}P_2 + \dots + X_{2n} P_n) (1 = r) + L_2w = X_2P_2 \\
 &\vdots \\
 &(X_{n1}P_1 + X_{n2}P_2 + \dots + X_{nn} P_n) (1 = r) + L_nw = X_nP_n \\
 \text{avec} \quad &[X_1 - (X_{11} + X_{21} + \dots X_{n1})] P_1 \\
 &+ [X_2 - (X_{12} + X_{22} + \dots X_{n2})] P_2 \\
 &+ [X_n - (X_{1n} + X_{2n} + \dots X_{nn})] P_n = 1
 \end{aligned}$$

Les X_{ij} (inputs), X_i (output), L_i (inputs en quantité de travail) [152] sont donnés. (Ils représentent les techniques utilisées dans chaque branche). Les X_i sont les quantités produites des différentes marchandises. X_{ij} est la quantité de marchandise (j) nécessaire à la production de X_i unités de marchandise (i). L_i est la quantité de travail nécessaire à la production de la quantité X_i de marchandise (i).

Dans ce système, ce qui a été consommé dans la production est remplacé (ceci est donné). On a par exemple $X_{11} + X_{21} + X_{31} + \dots + X_{n1} \leq X_1$. Le produit net ou “revenu national” est composé de “l’ensemble des marchandises qui restent lorsque nous retranchons du produit national brut, un à un, les articles qui vont remplacer les moyens de production consommés dans toutes les branches”. (22, p. 14.) L’équation additionnelle prend le prix du produit net comme unité de mesure. Il est alors l’étalon en termes duquel le salaire (w) et les (n) prix sont exprimés.

Benetti a soulevé la question de l’interprétation des L_i dans le modèle de Sraffa : — s’ils sont du travail abstrait, leur commensurabilité répond à des exigences de l’écriture de Sraffa ($\sum_1^n L_i = 1$; un taux de salaire (w)), mais ils ne sauraient être prix comme données car c’est dans l’échange que se réalise le processus d’abstraction du travail — s’ils sont travaux concrets, ils peuvent bien être prix comme données mais ils ne sont pas commensurables (et on ne peut écrire $\sum_1^n L_i = 1$ pour poser les quantités de travail comme fractions du travail social).

En fait, on doit considérer que “dans l’économie politique classique (ancienne ou moderne)... le travail n’a donc pas de statut propre. Il est englobé dans la notion de salaire. C’est par cette assimilation du travail au salaire qu’est effectuée la nécessaire homogénéisation des différentes sortes de travaux”. (I, p. 139).

En d’autres termes, le produit (Lw) est indissociable et pour l’économie politique classique le travailleur existe d’abord comme masse salariale (pour l’économie néoclassique c’est un facteur de production). En somme, la position qui résulte de cette analyse est la suivante :

- d’une part il faut abandonner l’idée d’une analyse des prix de production fondée sur le schéma valeur ---> taux de profit ---> prix de production. La théorie classique se suffit à elle-même de ce point de vue [système de prix cohérent sur la base du capital comme donnée (uniformité du taux de profit)] ;

- d'autre part, on remarquera qu'en définissant l'unité de mesure des valeurs dans une marchandise particulière, Bortkiewicz construit déjà un système de prix de type ricardien. Comme l'exprime S. Latouche à ce sujet : "Les prix correspondent à la somme des salaires payés pour la production des valeurs d'usage évaluée en quantité de travail et au taux de profit moyen". (Latouche, 10, p. 136)

On pourrait alors envisager deux attitudes sur la base de cette conception :

- 1) Marx n'est pas en cause. À partir de Bortkiewicz, on répond à un autre problème que le sien.
- 2) On doit s'intéresser à l'implication de Marx dans l'économisme qui prêterait le flanc à une critique dont la nature est paradoxalement celle qui donne sens à son projet : une critique de l'économie politique.

En fait, nous dégageons les implications de l'analyse précédente sur un autre terrain. Il ne s'agit ni de montrer que Marx a tout dit et que les économistes mathématiciens à la suite de Bortkiewicz ont fait œuvre de falsification, ni de reléguer la théorie de la valeur aux oubliettes (dans sa relation avec les prix de production). Le débat n'est pas glorieux sans enseignement et nous tenterons ci-après d'en tirer les implications.

Les implications méthodologiques

Cartelier-Benetti ont poussé à son point ultime l'une des méthodes utilisées pour penser la liaison valeur-prix de production. Aboutir au système néo-ricardien de Sraffa cela semble indiquer que le travail n'est pas à privilégier dans l'étude des prix de production. Pourtant, la théorie de la valeur est au cœur de la théorie marxiste et si la relation quantitative qui pose la valeur comme base des prix de production est incorrecte, le concept de valeur doit faire l'objet d'une attention nouvelle. L'analyse de Cartelier-Benetti aboutit à cette nécessaire reconsidération.

Dans le débat, l'erreur a été comprise de la façon suivante : Marx n'a pas soumis les moyens de production à la transformation. La recherche d'une solution a consisté à mener la transformation à son terme ("effectuation" [154] complète). À ce point, la conclusion est douloureuse : "la solution" nie le problème. Les valeurs ne semblent pas nécessaires pour déterminer les prix de production. (Notons que l'on pourrait restreindre le problème à la détermination de l'origine du profit à travers l'établissement d'une relation entre le taux de plus-value et le taux de profit (taux appartenant à chacun des systèmes). Nous renvoyons sur ce point à l'analyse de Benetti-Cartelier, (2, ch. III.) qui démontrent que la relation entre le taux de profit et le système de valeur ne peut reposer sur les biens salaires ; la relation fonctionnelle entre le système des valeurs et le système des prix ne peut alors être établie de façon satisfaisante).

L'idée que l'on voulait sauvegarder était celle de l'antériorité logique des valeurs sur les prix de production présentée dans la détermination de ces prix sur la base de la donnée des valeurs (comme on remonterait à fond à l'apparence.)

Concevons provisoirement que les prix de production expriment *des écarts par rapport aux relations d'échange* qui s'établissent lorsque ce sont les quantités de travail qui règlent l'échange des marchandises (c'est-à-dire quand la loi de la valeur gouverne les rapports d'échange). Ces écarts résultent de la nécessité de la transformation de la plus-value en profit suivant la norme d'uniformité du taux de profit. Ainsi, on conçoit que la péréquation exprime surtout un fait d'échange, un fait de répartition (au sens restreint). Il est clair que si la transformation était un fait de production (touchant les conditions de reproduction), les valeurs s'en trouveraient affectées et l'antériorité des valeurs ne serait pas de mise (nous verrons ce point plus loin). Comme fait d'échange, elle n'implique pas de modification des conditions de production (r. uniforme : norme de répartition) mais la manière de poser le problème aboutit à sa négation quand on veut le résoudre (le système des prix de production n'a nul besoin des valeurs).

On doit aboutir à une remise en cause de la vision dont les concepts sont habituellement articulés, c'est-à-dire à un remaniement de ces concepts eux-mêmes. On en indiquera la direction à partir de la remarque suivante : qu'y a-t-il d'essentiel à saisir dans la nature de la transformation ; c'est-à-dire que veut-on désigner par transformation ?

[155]

La position de P. Salama fournit une bonne amorce à cette réflexion. Il oriente le débat à *un niveau méthodologique*. Développons. Selon lui ⁵³, l'erreur a été d'opérer la transformation mathématiquement, perdant ainsi l'essentiel du sens économique qu'elle porte. Il s'agit de comprendre dans le passage des valeurs aux prix de production le mouvement réel du capital, sa répartition et sa réalisation et sa réallocation dans de nouveaux secteurs. L'égalisation des taux de profit ne peut pas être un point de départ. Dans l'écriture mathématique des schémas, on fait abstraction de la concurrence et on suppose la péréquation réalisée à tout instant. Or "considérer en effet que la concurrence a œuvré et que la péréquation des taux est réalisée, c'est considérer aussi que la concurrence n'œuvre plus. C'est donc se situer hors de la circulation du capital, c'est exclure le cycle du capital productif pourtant essentiel pour comprendre pourquoi on doit passer de la valeur aux prix de production" (19, p. 80). La compréhension de l'accumulation est occultée alors qu'on s'installe dans la statique.

Ainsi, il est moins important de chercher à comprendre comment les prix de production s'établissent sur la base de l'existence d'un taux de profit uniforme que d'analyser en quoi les prix de production sont nécessaires. Il faut voir comment se joue dans la péréquation des taux de profit (transferts de plus-value), à *travers la mobilité du capital* "la reconnaissance des conditions sociales de la production de l'ensemble des marchandises". (19, p.88).

⁵³ SALAMA, P., *À nouveau sur la transformation des valeurs en prix de production*, in Actes du Colloque Sraffa, *Cahiers d'économie politique* 3, Amiens (1976).

Le débat est d'importance pour Salama car c'est la théorie de l'exploitation qui est en jeu. Comme le taux moyen de profit dépend du degré d'exploitation du travail total par le capital total et que chaque capitaliste est intéressé à recevoir au moins le taux de profit moyen "la transformation des valeurs en prix de production permet ainsi de faire comprendre pourquoi l'exploitation n'est pas un fait individuel, mais un fait de classe" (19, p. 88). Ainsi, pour paraphraser Marx, ceux qui sont "faux-frères" dans leurs rapports réciproques constituent "une franc-maçonnerie" vis-à-vis de la classe ouvrière (v. 15, p. 989). Dans ce cas ne seraient pas à prendre autrement que [156] comme un "éclaircissement particulier" sur la question, mais seraient largement inessentiels dans la mesure où le taux de profit uniforme est présupposé. Pour Salama, les prix de production n'expriment pas des écarts par rapport aux relations d'échange (déterminées par la loi de la valeur) en ce sens que la tendance à "la péréquation n'exprime pas seulement un fait d'échange, mais essentiellement *un fait de production*" (19, p. 87).

Si l'on entend cela en mettant l'accent sur l'accumulation, il faut comprendre que *la transformation relève de la dynamique du système à travers la déformation des conditions de production*. Dans ce mouvement, ce qui s'est réalisé (dans l'opération d'échange) influencera les anticipations qui produiront effectivement leurs effets sur le mouvement réel de déformation. La problématique de la transformation est alors profondément modifiée par rapport à la lecture inaugurée par Bortkiewicz (et Marx également) qui se place nettement dans le cadre de la théorie des prix ancrée dans la statique (conditions de production données). Au contraire, quand la concurrence joue activement, la circulation des différents capitaux se fonde sur les différences des taux de profit réalisés, la tendance à l'uniformisation intervient réellement (alors qu'elle ne se réalise jamais).

Tout ceci n'est qu'intuition et ne saurait faire l'économie d'une théorisation assurée et cohérente avec les développements précédents du Capital. En particulier, les références précédentes au temps ne peuvent être soutenues par l'intuition du temps physique linéaire.

La manière de poser le problème de la transformation a été largement marquée par l'implication de Marx dans l'économisme. Dans son analyse du chapitre IX (édition Engels du livre III du *Capital*) Marx semble s'orienter vers une théorie positive du prix. Pensons "au retour" au système de Sraffa qu'implique l'engagement dans cette

problématique. Cette théorie est construite en statique (les conditions techniques de production sont données, il n'y a pas de variation des quantités ni de règle technique sur la modification de ces techniques). La condition de la réalisation de l'uniformité du taux de profit est la concurrence. Mais la concurrence a joué au regard de la réallocation du capital social. Il semble donc que l'aborder de [157] front, c'est-à-dire dans son processus soit extrêmement complexe (disons qu'il y a modification des prix et des quantités, pour se rattacher à une vision commune). Ainsi, il faut dire que la théorie économique est restée ancrée à la détermination des prix dans des conditions données. Le cadre est statique.

La position peut se justifier ainsi. Les prix de production ne sont pas une catégorie phénoménale (on n'observe pas de prix de production). Au niveau de l'apparence, on a une multitude de mouvements incompréhensibles des prix. Les Classiques, comme Marx, visent au travers des prix de production l'état vers lequel tend l'ensemble des prix en mouvement. Au-delà des variations, on cherche une détermination théorique précise. En fait, la position est la suivante : pour connaître les lois du processus concret par lequel on arrive au prix de marché, il faut déjà étudier "le prix normal", c'est-à-dire la logique profonde de la détermination des prix, bref avoir une théorie des prix. La concurrence doit être pensée alors qu'on dispose d'une théorie des prix.

Le taux moyen de profit peut bien avoir une détermination théorique précise, mais il faut également rendre compte des comportements caractéristiques des différents modes de concurrence. D'une façon générale, on tient bien compte de la concurrence, mais elle n'est pas expliquée.

Résumons-nous. À partir de l'antériorité des valeurs sur les prix de production, Marx s'est orienté vers une théorie positive du prix. Cette position, si elle est assumée, suppose que la dimension de l'échange n'est pas vraiment intégrée dans l'analyse de la valeur, c'est-à-dire que l'articulation entre sphère de la production et sphère de la circulation n'est pas en fait théorisée de façon satisfaisante. En effet, dans un de ses moments essentiels, l'analyse ne peut aboutir. Il reste que l'on doit repenser l'articulation entre production et circulation.

Ceci nous renvoie à l'étude des schémas de la reproduction comme lieu où Marx a voulu préciser cette articulation ⁵⁴. Nous pouvons maintenant faire quelques références à des caractéristiques de l'étude qui répond à cette préoccupation ⁵⁵ afin de resituer le problème. Dans les schémas, la grandeur de valeur est supposée déterminée (en particulier, la plus-value s'est formée dans la production, [158] c'est sa réalisation que l'on étudie à travers la circulation de la valeur ; (voir 15, p 512). Nous développerons l'idée que ces schémas (mode de fonctionnement de la loi de la valeur) concernent directement la théorie de la valeur. L'analyse de la valeur est pensée par rapport à la généralisation de l'idée de marché. En tant qu'elle est caractéristique du mode de production caractérisé par des relations sociales spécifiques, la reproduction de ces rapports sociaux doit être expliquée. C'est alors en tant qu'il est concevable dans sa répétition que le mode de production peut être considéré comme une unité. Ainsi le processus d'échange et de production sera étudié non seulement à partir du livre II du *Capital*, mais en se penchant sur l'analyse du circuit au livre I (*Le Capital*, livre I, Septième section, chapitre XXIII, la reproduction simple, (14, p. 1066 - 1081) et dans les théories de la plus-value I (particulièrement les chapitres sur les Physiocrates et A. Smith). En effet, pour comprendre l'échange, c'est le circuit tout entier qu'il faut étudier. Mais cette période de reproduction n'a pas de connotation empirique (dans sa dimension temporelle), c'est comme tel le processus qui est totalité et qui définit une période indivisible. En même temps, Marx semble voir les opérations dans leur succession temporelle physique, mais les différentes phases du processus d'échange et de production peuvent être considérées comme simultanées. En ce sens, la formation de la valeur (dans un processus) ne prend pas de temps (voir B. Schmitt ⁵⁶) À chaque période les valeurs réalisées (le revenu suivant B. Schmitt) se forment suivant le principe de la demande effective. Notons que chez Marx est inaugurée la contradiction entre imaginaire et réalisé (voir, "La monnaie ou la circulation des marchandises", *Le Capital*, livre I, chapitre III, p. 630-654

⁵⁴ Nous développerons dans un prochain numéro sur ce point.

⁵⁵ Voir les travaux de B. Schmitt, (20), J. Fradin, (6, 7, 8) et le tome I des "Théories sur la plus-value" (12), en particulier.

⁵⁶ SCHMITT, B., *L'analyse macro-économique des revenus*, Dolloz, (1971).

dans ⁵⁷, portée par la forme valeur (la contradiction valeur d'usage/ valeur d'échange doit être abandonnée, cf. en particulier l'analyse de Macherey dans "Lire le Capital").

Ainsi, conceptuellement est forgée une analyse du processus de production et d'échange, qui permet de comprendre la reproduction en structure de relations sociales, c'est-à-dire qui permet de penser **l'unité** de mode de production. En même temps, le produit social (produit [159] de la théorie) apparaît comme quelque chose dont la mesure (étant donné les hypothèses de construction) n'est pas possible directement. Dès lors, l'interprétation du système des prix observés ne peut être pensée qu'au travers des modalités particulières de la répartition de la plus-value, ce qui revient à étudier les modes de concurrence. On se situe alors dans l'analyse des problèmes de transformations, où l'on est confronté à l'extrême difficulté de l'approche de la dynamique des processus. Alors la dimension temporelle prend de "l'épaisseur" (elle n'en a pas pour un processus), car c'est la reproduction des conditions de formation de la valeur qui est concernée. Ainsi, le mode de production a d'abord été pensé à travers la reproduction de ses conditions de production (le processus d'échange), menant aux valeurs réalisées sans que le temps ne joue de rôle autre que logique. Maintenant, *la déformation des conditions précédentes* est vue dans une perspective dynamique (comme cheminement, c'est-à-dire que la transformation est vue comme tendance) où les anticipations jouent un rôle essentiel.

En résumé, le débat sur la question de la transformation n'est pas que glose inutile ; les positions récentes mènent à une reconsidération globale particulièrement positive. En particulier, il apparaît nécessaire de remonter plus en amont dans le "Capital" et dans l'œuvre de Marx (particulièrement les théories de la plus-value) afin d'affronter véritablement le problème de l'unité de la production et de la circulation. Une dissociation comme celle de grandeur de valeur et forme valeur doit être questionnée et reconsidérée à partir de la mise en œuvre du Principe de la Demande Effective (fonctionnement du couple idéal — réalisé) dans les schémas de la reproduction. Le processus d'échange étant étudié en synchronique dans sa reproduction en structure, les analyses de la transformation doivent en analyser en diachronique la dynamique de

⁵⁷ MARX, K., *Oeuvres, économie I*, Pléiade, NRF, (1965). (Contenant en particulier le livre I du capital).

déformation (modification des grandeurs — quantités et valeurs — qui circulent).

Daniel Boutaud

*
* *

[160]

Bibliographie

1. BENETTI, C. *Valeur et répartition*. Presses universitaires de Grenoble, Maspero (1974). Particulièrement les chapitres 3, 4 et 5).

2. BENETTI, BERTHOMIEU, CARTELIER, *Économie classique, économie vulgaire*, Presses universitaires de Grenoble, Maspero (1975).

3. BORTKIEWICZ, L. Von., *On the Correction of Marx 's Fundamental Theoretical Construction in the Third Volume of Capital* in p. Sweezy, *Karl Marx and the Dose of his System*, Al Kelley, New York, (1966).

4. BRODY, A., *Proportions, Prices and Planning. A Mathematical Restatement of the Labor Theory of Value*, North-Holland, (1970).

5. DOSTALER, G., *Valeur et prix, histoire d'un débat*. Presses de l'Université du Québec, de Grenoble, Maspero (1978).

6. FRADIN, J., *Valeur monnaie et capital*, thèse de doctorat, Université de Paris, Pantheon-Larbonne, (1973).

7. FRADIN, J., *L'inflation britannique*, thèse complémentaire.

8. FRADIN, J., *Valeur et prix transformés*. Introduction aux problèmes de transformations, Université de Besançon, Faculté de droit et des sciences économiques et politiques. Département de sciences économiques, Document de travail no 1, (1975).

On peut regretter que ces travaux majeurs de J. Fradin concernant le texte précédent ne fassent pas actuellement l'objet d'une publication largement diffusée.

9. JAEGER, C., *Sraffa et le problème de la transformation* in Actes du Colloque Sraffa, Cahier d'économie politique 3, U.E.R. d'économie et de gestion, Amiens (1976).

10. LATOUCHE, S., *Le projet marxiste, analyse économique et matérialisme historique*, PUF, (1975),, surtout le chapitre IV.

11. LOS, M., Commentaires sur deux livres de Gilles Dostaler in *Interventions critiques en économie politique*. Printemps 1979, no 3.

12. MARX, K. *Théories sur la plus-value, tome I*, Editions sociales, (1974).

13. MARX, *Histoires des doctrines économiques*, tome VI, Costes, (1925).

14. MARX, K., *Oeuvres, économie I*, Pléiade, NRF, (1965). (Contenant en particulier le livre I du capital).

15. MARX, K. *Oeuvres, économie II*, Pléiade, NRF, 1968). (Contenant en particulier les livres II et III du Capital. Voir surtout les chapitres VI et VII dans cette édition qui correspondent aux chapitres IX et X dans l'édition de F. Engels).

16. MEEK, R.L. *Studies in the Labour Theory of Value*, Laurence et Wishart, 2e éd. (1973).

[161]

17. MEDIO, A., *Profits and Surplus-Value : Appearance and Reality in Capitaliste production*, in *A Critique of Economic Theory*, Ed. Hunt et Schwartz, Penguin, (1972).

18. MORISHIMA, M., *Marx's Economics, A Dual Theory of Value and Growth*, Cambridge University Press, (1973).

19. SALAMA, P., *À nouveau sur la transformation des valeurs en prix de production*, in Actes du Colloque Sraffa, *Cahiers d'économie politique* 3, Amiens (1976).

20. SCHMITT, B., *L'analyse macro-économique des revenus*, Dolloz, (1971).

21. SWEEZY, P., *Karl Marx and the Close of his System*, Augustus Kelley New York (1966).

22. SRAFFA, P., *Production de marchandises par des marchandises*, Dunod, (1970).

[162]



Sources : Rapport de la commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés. Bureau des corporations. Financial Post 7 avril 1979. (1979, estimation)

Véritable symptôme des crises économiques, une importante vague de concentration surtout de type conglomérat, a pu être observée à la fin des années 70 alors que les profits des compagnies chutaient radicalement. Depuis lors, les économies se sont enfoncées davantage dans la crise et la concentration après avoir connu une accalmie temporaire de 1970 à 1975 semble avoir repris de plus belle, favorisée en cela par les énormes liquidités dont se sont dotées les grandes entreprises depuis trois ans. Peu d'investissements matériels mais, beaucoup de placements spéculatifs. Telle est la situation qu'on connaît actuellement.

[163]

Interventions
critiques en économie politique
No 4

NOTES D'ACTUALITÉ

[Retour au sommaire](#)

[163]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

NOTES D'ACTUALITÉ

**“Sur fond de crise :
une nouvelle vague de concentration.”**

Christian DEBLOCK et Jean CHAREST

Mise à part l'ampleur du mouvement qui n'est pas sans rappeler la vague qui a marqué la fin des années soixante, c'est surtout l'aspect financier qui frappe le plus dans la concentration actuelle. Certains journaux ont même été jusqu'à parler d'un passage définitif d'un capitalisme de type industriel à un capitalisme financier. Sans aller jusque là, il faut bien faire remarquer que plus que jamais, les institutions financières sont au coeur de bien des opérations d'acquisition et que de plus, ce sont surtout les considérations d'ordre financier voire spéculatives, qui prévalent dans l'opération elle-même. On en a d'ailleurs tout un exemple avec l'opération Brascan-Woolworth-Edper.

Notre propos n'est pas ici de reprendre le débat sur le capital financier, même si celui-ci nous paraît être dans les circonstances actuelles extrêmement important, mais plutôt d'essayer d'interpréter le caractère financier du mouvement de concentration des trois dernières années à la fois en rapport avec la tendance qu'a pris la centralisation du capital dans l'après-guerre et la crise financière que traverse en ce moment le capitalisme.

* * *

[Retour au sommaire](#)

[164]

LA CONCENTRATION CONGLOMÉRALE DANS L'APRÈS-GUERRE

Les conglomérats

Habituellement lorsqu'on parle des conglomérats, on se réfère à ces grandes entreprises qui se sont développées dans l'après-guerre et qu'on ne sait trop dans quelle catégorie classer tant leur champ d'activité peut être diversifié. C'est, par exemple, l'approche suivie par la Commission Bryce lorsque celle-ci se propose de définir les "vrais conglomérats" comme des entreprises "dont les filiales ont pour elles une importance majeure et ne sont liées par aucune structure logique du point de vue de la commercialisation ou de la technologie."⁵⁸

En fait, comme tel, le phénomène de diversification n'est pas nouveau. Dans leur quête de nouveaux débouchés, les entreprises ont toujours cherché à diversifier leurs activités et à s'étendre dans des domaines sans grand rapport bien souvent avec leur ligne principale. L'exemple du Canadien Pacifique est on ne peut plus classique puisque dès la fin du siècle dernier, celui-ci se trouvait être non seulement la plus grande entreprise au pays mais aussi, la plus diversifiée. Ce qu'il y a de nouveau avec les conglomérats, c'est que la diversification n'apparaît pas comme une solution à un problème d'expansion sur les marchés mais plutôt comme une stratégie délibérée de ne pas se lier à une activité principale et de fonder l'expansion même de l'entreprise ou du groupe sur une croissance "tout azimut". Il peut s'agir tout aussi bien de pures sociétés de portefeuille comme Argus, Brascan ou Power Corporation, où apparemment la seule raison d'être des filiales est de faire partie du même groupe, que d'entreprises industrielles comme Redpath ou Weston qui tendent de plus en plus à quitter leur domaine d'origine pour se transformer en véritables groupes hétérogènes. Dans le cas de Weston par exemple, il est difficile de parler encore de cette entreprise

⁵⁸ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les groupements de société*, mars 1978, p. 123.

comme d'une industrie alimentaire alors que 42 p.c. de ses revenus provenaient en 1978 du secteur de la vente au détail contre seulement 20 p.c. pour l'alimentaire. Qu'il s'agisse de groupes financiers ou de groupes industriels, on constate la même [165] tendance à la diversification et à être présents dans les différentes sphères de l'activité économique (industrie, agriculture, commerce, assurances, banques, etc.). Le point est important à souligner parce que c'est là que réside toute la différence entre la concentration conglomerat et la concentration horizontale ou verticale. Dans le premier cas, l'acquisition ou la prise de contrôle d'entreprises n'a d'autre but que d'élargir le territoire du groupe alors que dans le second cas, c'est le contrôle ou l'intégration des marchés qui est visé.

Cette tendance à "l'hétérogénéité" pour reprendre l'expression de la Commission Bryce, était déjà nettement perceptible à la fin des années cinquante. Un conglomerat comme ITT par exemple, occupait déjà à cette époque le 51^{ème} rang parmi les 500 plus grandes entreprises américaines avec un chiffre d'affaires de \$ 800.00 millions. Toutefois, c'est surtout à la faveur de la vague de concentration qui fit rage de 1966 à 1970 que l'on prit conscience de l'importance du phénomène. Profitant de la dispersion relativement grande des actions, de véritables empires financiers se constituèrent, comme Litton ou Textron par exemple. En 1969, l'année où la vague de concentration atteignit son point culminant, il y eut aux États-Unis, sur les 138 plus grandes absorptions (plus de 10 millions d'actifs), 114 de type conglomerat contre seulement 24 de type horizontal ou vertical (voir tableau 2). On obtient encore une meilleure idée de l'importance relative de type conglomerat lorsqu'on considère les actifs acquis. Ainsi de 1960 à 1977, les actifs acquis par le type conglomerat en pourcentage des actifs acquis totaux ont toujours été d'au moins 65 p.c. Après la baisse de ce pourcentage dans les années 73 et 74 il y a eu une remontée remarquable notamment en 1975 alors que le pourcentage approcha les 95 p.c. Dans le cas du Canada, on observe la même tendance.

Même si comme on s'en doute facilement, les données sont sujettes à caution, on peut voir dans le tableau I que la concentration de type conglomerat tend à croître rapidement dans l'après-guerre. Ainsi, en moyenne sur la période 1945-1961, les absorptions-fusions de type conglomerat ont représenté 9,3 p.c. environ, du total. En 1972, le pourcentage était passé à 18,8 p.c. et en 1974 à 23,1 p.c. [166] Nous ne

possédons malheureusement pas de données plus récentes mais il semble bien selon les analystes boursiers que ce pourcentage ait encore augmenté depuis.

TABLEAU I
Répartition procentuelle des types de fusion

	1945-1961	1972	1974
Canada			
horizontal	68,25	68,9	67,7
vertical	22,43	12,3	9,2
congloméral	9,31	18,8	23,1
États-Unis			
horizontal	67,02	58,6	62,9
vertical	19,89	17,2	4,8
congloméral	12,74	24,1	32,3

Source : *Rapport de la commission royale d'enquête sur les groupements de société*, p. 169.

La question que l'on se pose c'est évidemment de savoir sur quels critères s'appuie la diversification. La réponse est difficile à donner dans la mesure où chaque conglomérat possède ses propres critères de fonctionnement, néanmoins la plupart des rapports présentés devant les commissions américaines et canadienne d'enquête sur la concentration, ont révélé que les conglomérats cherchaient surtout à réduire le plus possible les risques de l'investissement matériel et à améliorer la mobilité du capital. Le conglomérat se doit d'être avant tout une structure juridique et financière très souple où la rentabilité maximale doit être atteinte par toutes les composantes du groupe, ce qui explique d'ailleurs la concurrence très vive qui peut exister entre certaines entreprises à l'intérieur de celui-ci. Une filiale, c'est du capital immobilisé, oui, mais du capital qui doit pouvoir redevenir liquide à tout moment. Dès l'instant où sa rentabilité ne sera plus jugée suffisante, le groupe s'en

départira pour prendre le [167] contrôle d'une autre entreprise ⁵⁹. L'organisation conglomérat minimise les risques de grande perte financière en diversifiant son portefeuille d'actions lorsqu'il veut minimiser ses pertes en période d'incertitude. Dans un contexte d'instabilité c'est donc l'intégration verticale qui devient moins intéressante parce que plus risquée. En effet, on devine facilement que s'il est intéressant pour une entreprise de contrôler les différentes étapes de transformation dans un secteur quelconque de l'activité économique, celle-ci se retrouve toutefois dans une situation de vulnérabilité vis-à-vis des récessions qui peuvent toucher le secteur en question. Un ralentissement, par exemple, dans le marché de l'acier se répercute sur les différents stades de transformation du produit, pouvant ainsi entraîner des pertes financières considérables pour une entreprise intégrée dans ce secteur. Tout en gardant à l'esprit qu'il est parfois difficile de distinguer entre concentration verticale et conglomérat, on remarque au tableau I que dans l'après-guerre les modifications dans la répartition procentuelle des types de fusion se sont effectuées entre les types vertical et conglomérat. Autant pour les États-Unis que le Canada, la part de la concentration horizontale est demeurée à peu près constante et celle de la concentration conglomérat a augmenté au détriment du type vertical. Ce glissement observé entre les deux types de fusion vient renforcer selon nous l'explication théorique que nous avons développée précédemment.

Il s'agit donc d'un point important à souligner parce que contrairement à ce qui est traditionnellement avancé, ce ne sont ni les économies d'échelle ni les avantages technologiques qui permettent d'expliquer la concentration dans l'après-guerre, mais les raisons financières. Tant la vague de concentration de 1966-1970 que la vague actuelle auront donné lieu à des opérations financières de grande envergure et à des transferts massifs de capitaux d'un secteur à un autre par le biais des prises de contrôle. Rapportons nous simplement à l'opération d'Edper sur Brascan. En absorbant Brascan, Edper s'est trouvé non seulement à réaliser une opération financière très lucrative mais aussi, à mettre la main sur les énormes liquidités du groupe Brascan. Où ont été investies ces liquidités, si ce n'est dans le secteur énergétique !

[168]

⁵⁹ Cette nécessité de pouvoir liquider une entreprise à tout moment est d'autant plus grande en période de crise et d'instabilité des profits.

TABLEAU II.
Répartition des types de fusion. États-Unis.

	Nombre de fusions			
	total	horizontal et vertical	Congloméral en valeur	Congloméral en % du total
1960	51	14	17	33.3
1965	64	16	48	75
1969	138	24	114	82.6
1970	91	12	79	86.8
1973	64	25	39	60.9
1974	62	24	38	61.3
1975	59	7	52	88.1
1976	81	18	63	77.8
1977	99	30	69	69.7
* * * * *				
	Actifs acquis en millions de dollars			
	total	horizontal et vertical	Congloméral en valeur	Congloméral en % du total
1960	1,535	453	1,082	70.5
1965	3,254	573	2,681	82.4
1969	11,043	2,915	8,128	73.6
1970	5,904	1,174	4,730	89.2
1973	3,149	1,093	2,056	65.3
1974	4,406	1,417	3,049	69.2
1975	4,950	267	4,683	94.6
1976	6,279	1,031	5,248	83.6
1977	8,670	1,937	6,733	75.4

Source : US. Statistical abstract.
(Actifs de plus de 10 millions de dollars)

[169]

Bien des études doutent de l'efficacité des conglomérats, surtout lorsqu'on compare sur une "longue période" leur rentabilité avec celle de placements analogues. C'est peut-être vrai, mais il ne faudrait pas oublier que dans une perspective de baisse tendancielle des profits, le conglomérat paraît être la structure la plus adéquate que semble avoir adopté le capitalisme pour contrer les effets de la suraccumulation. À cause de la diversification de ses actifs, celui-ci dispose d'une capacité de déplacer les capitaux beaucoup plus grande que n'importe quel autre type d'entreprise, ce qui est loin d'être négligeable en période de crise.

Des groupes financiers homogènes.

Ce que l'on peut dégager de la partie précédente, c'est qu'au travers du caractère disparate ou hétérogène de la structure conglomérat, on pouvait discerner l'importance que prend la fonction financière au sein du groupe. C'est un peu le danger d'ailleurs d'une définition comme celle que propose la commission Bryce parce qu'à force d'insister sur l'absence de rapports entre les filiales du groupe, on en vient à négliger le fait que le capital est beaucoup plus intégré qu'on ne le pense. Quelle que soit la forme juridique que prend le conglomérat, on peut noter que toutes les filiales et les entreprises contrôlées par le groupe, gravitent autour d'un centre financier⁶⁰ dont la fonction est tout autant de centraliser et de mobiliser le capital que d'assurer l'intégration financière de l'ensemble. Ce n'est pas de groupes industriels ou commerciaux qu'il convient de parler aujourd'hui mais de groupes financiers où le capital qu'il soit liquide, investi ou placé se trouve sous le contrôle du centre.

Le rôle de centre financier peut être joué soit par une filiale du groupe, soit par une banque, soit par un holding.

Dans le premier cas, nous avons au Canada l'exemple du Canadien Pacifique et de sa filiale Canadian Pacific Sécurités Limited. En

⁶⁰ On se rapportera ici notamment au livre de F. Morin, "*la structure financière du capitalisme français*" Calmann-Lévy et à l'article de J.G. Loranger "*Le capital financier au Canada : illusion ou réalité*"

principe, cette dernière est une société de portefeuille créée en 1962 pour opérer certains placements et, comme telle, elle n'exerce aucun contrôle sur la gestion des entreprises de son portefeuille. En fait, [170] le rôle qu'elle a joué dans la restructuration du groupe tendraient plutôt à prouver qu'elle joue un rôle non négligeable dans les prises de décision.

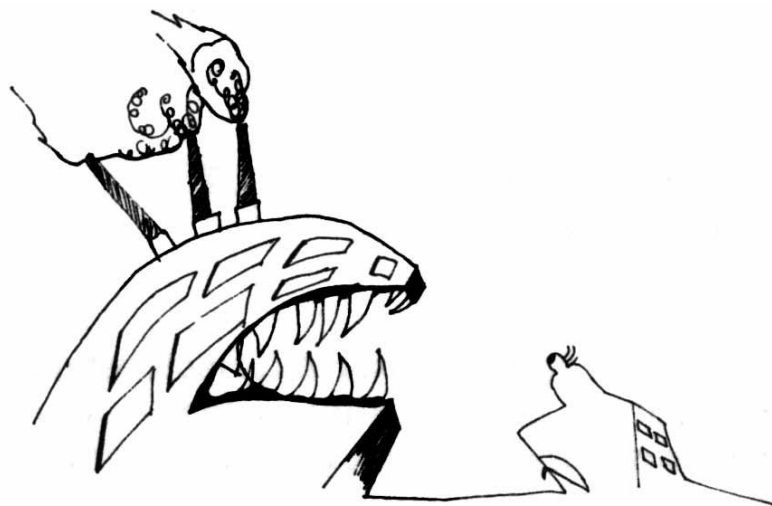
Que ce soit au travers des prises de participation ou au travers des prêts qu'elles accordent, les banques peuvent également exercer le contrôle financier des conglomérats. Pour les États-Unis les travaux remarquables de J.M. Chevallier ont montré hors de tout doute jusqu'à quel point les banques pouvaient contrôler les groupes par le biais de leur département de fiducie. Au Canada, la situation est beaucoup plus difficile à étudier étant donné qu'on ne peut pas se fier aux actifs détenus par les banques puisqu'elles sont contraintes par la loi sur les banques à ne pas détenir plus de 10 p.c. des actions donnant droit de vote d'autres compagnies canadiennes. C'est ce qui fait dire à certains que les banques n'étaient pas influentes dans la structure industrielle canadienne. De même la commission Bryce concluait que : "Ces restrictions sur la propriété d'actions des banques et par les banques ont eu pour effet d'empêcher ces institutions de faire partie d'un groupe de compagnies affiliées et soumises à un contrôle unique, ou de former un tel groupe..." (p. 251). Il est évident qu'il faut dépasser les apparences pour comprendre un tant soit peu la situation ! Dans l'introduction de son livre "Le contrôle financier du capitalisme canadien", Jorge Niosi établit une distinction entre le contrôle d'une société en terme d'actions détenues et l'influence qui "est la capacité d'obtenir des modifications dans la politique à long terme d'une compagnie..." (p. 3). Constatant la difficulté de mesurer l'influence, il décide de ne considérer dans son ouvrage que le contrôle, ce qui l'amènera à dire que les banques n'ont qu'une très faible emprise sur les industries canadiennes. Cette approche, que nous qualifions de positiviste, n'est évidemment pas à retenir pour comprendre la situation canadienne.

Bien qu'il ne fasse qu'effleurer la question, Arnaud Sales ⁶¹ saisit tout de même mieux le problème en reliant le pouvoir qu'ont les banques d'orienter les activités économiques avec leurs capacités de mobilisation des capitaux qui servent au financement de la plupart des

⁶¹ Arnaud Sales, "*la bourgeoisie industrielle au Québec*" PUM 1979.

investissements importants. Il ajoute aussi que la loi sur les banques étant ce qu'elle est, il faut distinguer entre le capital [171] bancaire et le capital lié aux sociétés d'investissements qui constituent souvent le centre des empires industriels. À son avis, les deux mis ensemble font de la bourgeoisie financière, la bourgeoisie intérieure dominante au Canada.

La question demeure complexe, ne serait-ce qu'en raison du peu d'informations disponibles mais à titre d'exemple nous soulevons simplement ici le rôle extrêmement douteux joué par la Banque de Commerce dans l'opération d'achat de Woolworth par Brascan. Dans quel but a-t-elle prêté \$ 700 millions à Brascan alors qu'elle était déjà le principal prêteur sur le plan international de Woolworth ?



Quant aux sociétés de portefeuille, les holdings, elles constituent certainement le groupe financier par excellence, à un point tel d'ailleurs qu'on n'hésite pas à les classer parmi les institutions financières. C'est sans doute là que l'intégration du capital et sa domination par le centre financier est la plus complète, celles-ci étant à la fois des sociétés de placement et de gestion. Quant au contrôle exercé par le holding sur le groupe, il est aux dires mêmes de P. Desmarais de Power Corporation toujours très rigoureux. C'est lui qui détermine les rapports entre les filiales (ex. le cas des assurances-vie), nomme les administrateurs ou encore assure la gestion des liquidités du groupe.

[172]

Des trois types de contrôle, c'est certainement le holding qui a connu ces dernières années le plus grand développement ne serait-ce qu'en

raison de la très grande souplesse juridique de prise de contrôle aussi sauvages que spectaculaires que les holdings ont pu réaliser. De toute façon quelque soit la manière dont s'exerce le contrôle sur le groupe, dans tous les cas nous nous trouvons en présence d'un centre qui lui assure la cohérence financière. Loin d'être ces mammoths que certains vouent un peu trop rapidement à la disparition, les conglomérats en tant que groupes financiers paraissent plutôt correspondre à la nécessité pour le capital de se centraliser en se diversifiant toujours davantage. À prendre la vague de concentration actuelle, on peut d'ailleurs voir à quel point les conglomérats se portent bien.

POURQUOI UNE NOUVELLE VAGUE DE CONCENTRATION ?

Ces précisions apportées sur les caractéristiques mêmes du mouvement de concentration actuel, essayons maintenant d'en expliquer la recrudescence à partir de 1975.

Une situation de crise financière...

Le premier élément d'explication, nous pouvons certainement le trouver dans la piètre situation financière des compagnies en 1974-1975.

Fortement endettées, engagées dans de lourds investissements, bon nombre d'entre elles n'ont pas été capables de supporter le choc d'une récession qui par son ampleur et sa durée, s'est avérée être la plus profonde qu'on ait connu jusqu'à présent dans l'après-guerre. Le resserrement rapide de l'activité économique et surtout, la lenteur de la reprise vont engendrer de 1976 à 1978 un processus de liquidations massives d'entreprises que viendra encore renforcer une politique monétaire extrêmement restrictive de la part de la Banque du Canada. Un simple coup d'œil sur les statistiques des faillites commerciales, suffit [173] pour se convaincre de l'importance du phénomène (cf. Tableau 3). Beaucoup plus nombreuses que lors de la dernière récession, les faillites ont également impliqué des entreprises plus importantes si l'on en

juge à la valeur du passif. De plus, loin de se ralentir avec les premiers signes de la reprise, le processus de liquidation semble s'être poursuivi jusqu'en 1978 puisqu'à cette date, le nombre des faillites était de 882 contre 3 745 en 1977 et 2 590 en 1976. C'est donc dire à quel point, la situation financière des entreprises a pu se dégrader !

TABLEAU III

faillites commerciales

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
nombre	3281	3270	3046	2946	2854	2091	2590	3754	4882
passif	257,6	322,1	307,2	296,7	325,6	325,3	485,3	663,6	628,4

(millions de dollars)

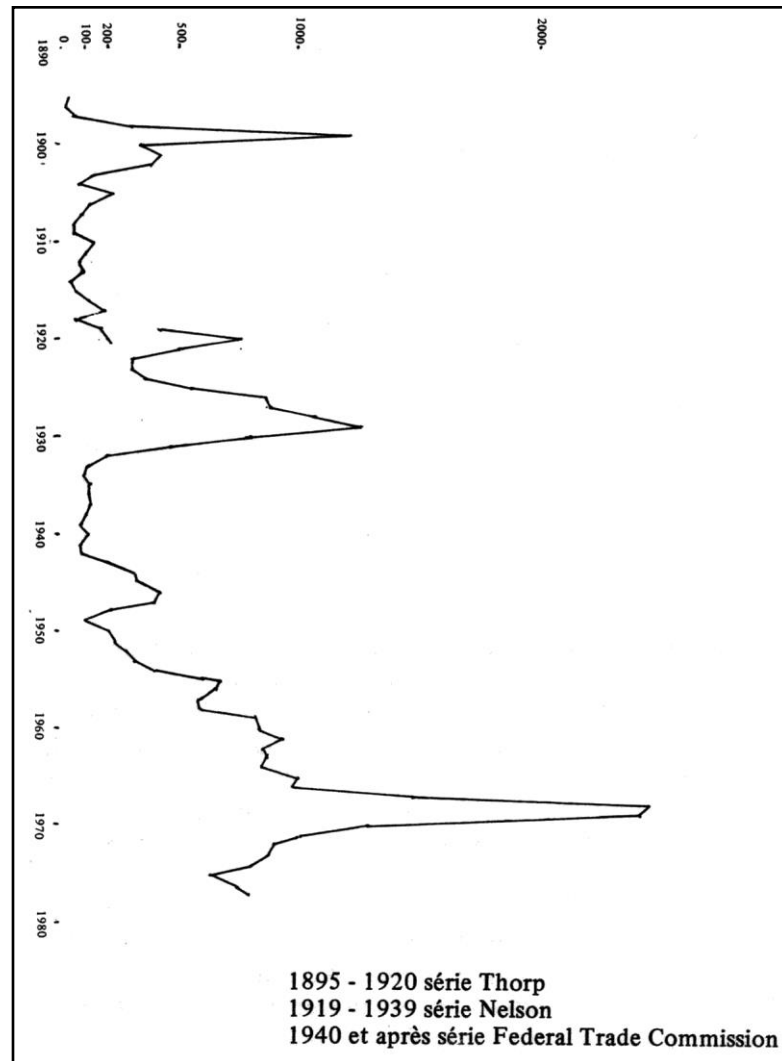
Source : Stat. Can, 61 002

Dans le cadre d'une telle situation de crise financière, il n'y a donc pas lieu de se surprendre de ce que certaines entreprises aient pu trouver là, des conditions on ne peut plus favorables à des opérations de concentration de grande envergure. Le phénomène d'ailleurs n'est pas nouveau puisque comme en témoigne le graphique du nombre de concentrations aux États-Unis, (cf. graphique 2), les périodes de crise importantes se sont toujours accompagnées par le passé, d'un développement rapide de la concentration ; les entreprises les plus audacieuses cherchant à tirer parti d'une situation dépressive pour consolider leur position sur le marché et améliorer la rentabilité d'un capital largement sous-utilisé. On peut même considérer que dans les circonstances, une fusion ou une absorption représente ce que les milieux d'affaire appellent un bon investissement. N'en n'avons nous pas des exemples on ne peut plus flagrants, avec les opérations boursières d'Edper sur Brascan ou encore, de la Baie sur Zellers et Simpsons ?

[174]

GRAPHIQUE II

Nombre de fusions et d'absorptions aux États-Unis
sur la période 1895-1977



1895-1920 série Thorp
 1919-1939 série Nelson
 1940 et après série Fédéral Trade Commission

Ce graphique devenu classique, montre l'évolution du nombre de fusions et d'absorptions pour la période 1895-1977. Même s'il s'agit là de données toujours sujettes à caution, on peut facilement constater l'étroite relation qui existe entre les périodes de crise économique et celles d'accroissement rapide de la concentration.

[175]

Ceci malgré tout, n'explique pas comment ni pourquoi, le mouvement de concentration a pu se développer avec autant de rapidité, autant de facilité même. Ce qui devrait nous permettre de répondre à la question et, par là-même nous introduirons notre second élément d'explication, ce sont les *surplus de liquidités* dont disposent depuis le début de la crise, les grandes entreprises. Des surplus grâce auxquels ces dernières pourront racheter leurs concurrents. Comme il était noté dans un article du *Business Week* de 1977 consacré à cette question,

“Most Major deals today, even though they involve hundreds of millions of dollars, are being done in cash. That is attribute to the strong relative cash position of the big US business and to the hesitancy to invest its board in new bricks and mortar”.⁶²

Où les profits montent...

Le fait est indéniable que depuis le début de la crise, les entreprises n'ont certainement pas manqué de liquidités. Ce qui aurait plutôt tendance à faire défaut, ce sont les investissements.

En effet, après avoir baissé en 1976, les dépenses d'investissement des entreprises ont nettement stagné jusqu'à cette année. Ainsi, à prix constants, celles-ci auront enregistré une diminution de 0,6 p.c. en 1976 par rapport à 1975, puis des augmentations de 1,7 p.c. en 1977 et de 1,1 p.c. en 1978 alors que pour les mêmes années, la consommation des ménages se sera accrue au rythme de 6,4 p.c., 2,8 p.c. et 3,1 p.c., successivement. Avec des chiffres de 1,1 p.c. d'augmentation pour 1978, on peut vraiment parler de blocage dans l'accumulation du capital surtout quand cette année là, les capacités de production de l'industrie manufacturière ont vu leur niveau d'utilisation passer de 84 p.c. au début de l'année à presque 90 p.c. à la fin de l'année et que les données intègrent les dépenses du secteur de l'énergie, un secteur qui selon la Revue économique, aura contribué à lui seul pour 40 p.c. de l'augmentation nominale des dépenses d'investissement en 1976, pour près de 75 p.c.

⁶² *Business Week*, 14 novembre 1977, p. 176.

en 1977 et pour plus de 50 p.c. en 1978 ; son pourcentage habituel se situant aux alentours de 30 p.c.

[176]

Il apparaît ainsi hors de tout doute, que les entreprises ont cherché à retarder le plus longtemps possible des projets peut-être nécessaires, mais tout simplement trop coûteux ou trop risqués dans la conjoncture actuelle. Avec ceci comme résultat que les investissements ne suivant pas les profits, celles-ci vont se retrouver avec des excédants de liquidités. C'est du moins ce qu'il est permis de dégager du tableau 4 où nous avons reproduit en pourcentage du produit national pour faciliter la comparaison, certaines données disponibles sur les investissements, les profits et la capacité de financement interne des entreprises.

Comme on peut le constater immédiatement, le retard conjoncturel de l'investissement est on ne peut plus net. Passant de 14,81 p.c. en 1975 à 13,57 p.c. en 1978, la part des investissements dans le produit national aura connu une baisse continue et ce, pendant trois années successives ; la reprise ne se faisant sentir qu'au troisième trimestre de 1978. De plus, on remarquera que contrairement à ce qui avait pu se produire lors du cycle précédent, l'investissement n'a pas suivi cette fois-ci, l'amélioration de la part des profits dans le produit national, les deux rapports suivant même des tendances opposées. Ainsi alors que la part des profits est passée de 10,49 p.c. en 1976 à 13,15 p.c. au premier trimestre 1979, celle des investissements n'était guère revenue à cette date qu'au niveau de 1976 ; 13,76 p.c. contre 13,74 p.c.. Un tel phénomène est des plus révélateurs de la gravité de la crise que traverse actuellement l'économie canadienne ⁶³. Même en tenant compte de l'état de surcapacité dans laquelle se trouvait l'industrie en 1975-76, on a du mal à expliquer un tel décalage entre les séries autrement que par les hésitations des milieux d'affaire sur la rentabilité future des investissements. Egaleme nt, il conviendrait de ne pas oublier dans l'analyse, que le gouvernement fédéral ayant fait de l'entreprise privée le fer de lance de la reprise (!), ces dernières ont pu bénéficier de nombreux dégrèvements d'impôt, de subventions, de baisses de taxes, etc., sans compter le contrôle des prix et des salaires. Toujours est-il que la faiblesse des investissements se combinant à l'amélioration de leur capacité de

⁶³ Voir, *Interventions critiques*, no 3, "À propos de la hausse actuelle des profits" C. Deblock.

financement interne (cf. l'augmentation du cash-flow), celles-ci ont pu dégager depuis quatre ans, des surplus de liquidités considérables. C'est ce que laisse clairement supposer le dernier [177] rapport du tableau dont la baisse de 3,77 p.c. en 1975 à 1,44 p.c. en 1978, ne fait que refléter l'augmentation plus rapide de la capacité de financement des entreprises sur leurs besoins.

TABLEAU IV

Profits et investissements des entreprises non financières

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
1	8.99	9.19	10.26	12.48	13.60	11.89	10.49	10.59	11.31	13.13
2	13.23	12.95	12.60	13.08	13.57	14.81	13.74	13.66	13.57	13.76
3	10.28	9.90	10.60	12.02	12.35	11.04	11.07	11.55	12.13	13.15
4	5.17	3.05	2.01	1.06	1.22	3.77	2.66	2.11	1.44	.61

Source : Stal. Can. 13 001 et 13 201

Toutes les données sont en pourcentage du produit national brut au prix du marché.

1. Bénéfices des corporations avant impôt.
2. Formation brute de capital fixe des corporations et des entreprises publiques commerciales (Investissements).
3. Bénéfices non-répartis + provisions pour dépréciation + subventions d'équipement pour les corporations et les entreprises publiques commerciales (Cash flow).
4. Besoin de financement : investissements — cash flow (2 - 3)

Mais servent davantage à financer la spéculation que l'investissement

Qu'une partie de ces fonds ait permis aux entreprises de consolider leur situation financière, c'est un fait qu'il ne faudrait sans doute pas sous-estimer. Mais, il n'en demeure pas moins vrai que la majeure partie de ceux-ci va servir soit à racheter à la bourse ou de gré à gré d'autres compagnies, soit à financer des opérations purement spéculatives sur les différents marchés financiers et boursiers. Avec le vent de

spéculation qui souffle présentement, il y a certainement [178] plus d'argent à faire dans de telles opérations que dans des obligations fédérales à 10 p.c. ou encore dans des investissements “dans la brique et le ciment”, pour reprendre l'expression du *Business Week*.

Sur ce point et, ce sera notre dernier élément d'explication, tous les observateurs sont formels, le mouvement de concentration a pris les allures d'un véritable mouvement spéculatif. Appuyées par des banques, elles-mêmes en surplus de liquidités, les grandes compagnies, les groupes financiers ou encore ceux qu'on appelait autrefois, les chevaliers d'industrie ont fait du rachat des actions que ce soit à la bourse de New York, de Toronto ou d'ailleurs un véritable placement spéculatif, pouvant rapporter dans les circonstances, vite et gros. La prolifération même des firmes spécialisées dans le domaine de l'absorption, montre à quel point on peut en être rendu aujourd'hui. On achète et on revend des compagnies de la même manière et pour les mêmes motifs qu'on peut le faire pour de l'or, du cuivre, des terrains ou des tableaux.

Un tel phénomène a, on s'en doute, de quoi alarmer le grand capital d'autant plus que les législations en matière de concentration sont dans tous les pays de véritables passoires. La revue Forbes posait d'ailleurs récemment très bien le problème,

“Some very thoughtful Americans are wondering or loud wether copper companies ought to be buying abrasive manufacturer and whether banks should be financing take overs rather than financing job creation. Is big Business becoming merely a collection of portfolio managers, who have abandoned the creative financing of new industrial productivity for the less risky and more expedient process of shuffling assets without creating new products and new jobs ? Is economic power becoming concentrated without yielding concomitant economic advantages ?”⁶⁴

Ce texte, on aurait tout aussi bien pu le tirer du *Financial Post* ou du *Canadian Business*. Rares sont aujourd'hui, les compagnies si puissantes soient-elles, qui peuvent [179] prétendre être à l'abri d'un raid sur leurs actions. Personne ne sachant trop qui achète et pourquoi, tout achat un tant soit peu important représente une véritable menace pour des administrations mises en place sur un jeu de contrôle pyramidal. Il

⁶⁴ *Forbes*, 7 août 1978, p. 31.

peut tout aussi bien s'agir là d'un placement effectué par une institution que d'une tentative d'absorption. Dans le doute, la seule alternative qui s'offre à ces dernières c'est de racheter elles-mêmes les actions de la compagnie c'est-à-dire de centraliser davantage le capital pour exercer un meilleur contrôle sur celle-ci. On est rendu bien loin de l'argument des économies d'échelles pour justifier et expliquer la concentration !

SPOT LIKELY TAKEOVERS WITH A PROFESSIONAL APPROACH

Learn To Find Public Companies Which Are More
Likely To Be Acquired With Capitalgains' Easy Method

The March Issue
Of

Capitalgains ✧

Highlights

Ten companies which are already partially held
by other companies. Here's what the 10 special
situations look like.

- ✧ Solar energy collector manufacturer.
- ✧ Low-priced insulation stock partially held by a Belgium concern.
- ✧ Canadian oil with West Pembina acreage.
- ✧ Automobile replacement leader with super growth consistency.
- ✧ Holding company with indirect ownership in Ticon and large portfolio selling at a low price-earnings multiple.
- ✧ Real estate holding company with spin-off potential.
- ✧ Low-priced solar glass producer.
- ✧ Belgium controlled refinery with petrochemical derivative processes.
- ✧ Metals concern with large Molybdenite holdings.
- ✧ Oil stock with large refinery capacity and earnings likely to skyrocket.

**SPECIAL! Subscribe to Capitalgains for a three month
trial at only \$24⁰⁰ and you'll receive this takeover
review right away.**

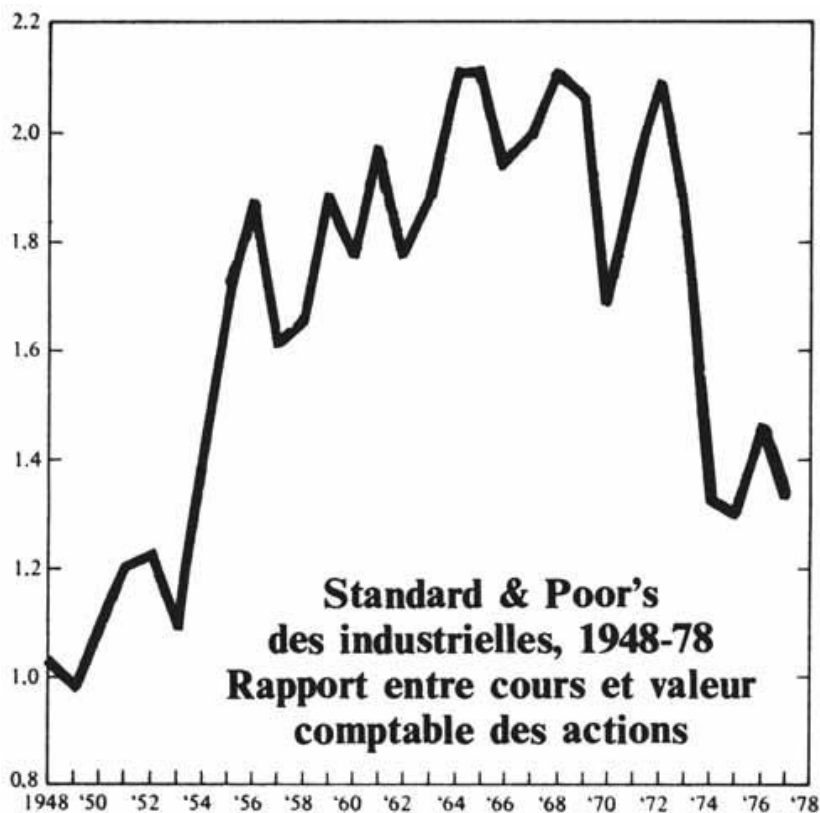
Cette annonce parue dans le journal financier Barron's en guise de publicité pour Capitalgains nous montre à quel point les opérations de prise de contrôle d'entreprises peuvent être considérées aujourd'hui par les milieux financiers comme de véritables placements spéculatifs, (Barron's du 12 mars 1979')

[180]

Outre la question des liquidités, il convient aussi de regarder l'évolution des valeurs boursières pour comprendre tout le caractère spéculatif de la concentration actuelle. Dans une étude de Modigliani et Cohn ⁶⁵, en passe de devenir célèbre, on affirme que la valeur boursière des actions est dans bien des cas sous-évaluée compte tenu de l'écart qu'on a observé historiquement par rapport à leur valeur comptable. De l'avis des auteurs, il s'agit d'une conséquence directe à la fois des calculs erronés sur les rendements des titres et du désintérêt croissant à l'égard de la bourse. On peut premièrement assez facilement vérifier cette baisse de la valeur des actions à l'aide du graphique qui démontre qu'à partir des années 55 le cours des actions, entrant dans la composition de l'indice Standard & Poor's de la bourse de New-York, a toujours été d'au moins 1,6 p.c. plus élevé que leur valeur comptable et ce jusqu'en 1973. En fait depuis 1972 ce rapport a continuellement baissé pour se situer autour de 1,4 soit le plus bas niveau depuis le début des années 50.

⁶⁵ *Fortune*, 12 mars 1979. "The stock market should be twice as high as it is" Sanfor Rose.

GRAPHIQUE 3



Source : Merrill Lynch, Pierce, Fanner & Smith.

[181]

Pour se convaincre davantage de la sous-évaluation actuelle de ce rapport nous nous référons à une analyse de la maison de courtage Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith ⁶⁶, où l'on évalue que lors des fusions-absorptions les entreprises offrent en moyenne une prime de 40 p.c. au dessus du cours boursier pour que les actionnaires se départissent de leurs actions ! Le prix moyen par action payé pour absorber une entreprise a été de 1,7 fois supérieur à la valeur comptable et a parfois été presque doublé durant les dernières années aux USA. Nous croyons comme ladite maison de courtage, que l'on peut se fier au flair des compagnies qui ne seraient sans toute pas prêtes à payer de telles primes si

⁶⁶ Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc. *Actions ordinaires. Une perspective.* Hiver 1978-1979.

elles n'étaient pas convaincues de la sous-évaluation du cours des actions par rapport à leur valeur au livre...

Quant au désintérêt vis-à-vis de la bourse, il tient tout autant à la médiocrité même du rendement des actions comme placement surtout si on les compare au rendement sur l'or ou les antiquités par exemple, qu'aux difficultés qu'a le capital investi à trouver une rentabilité suffisante.

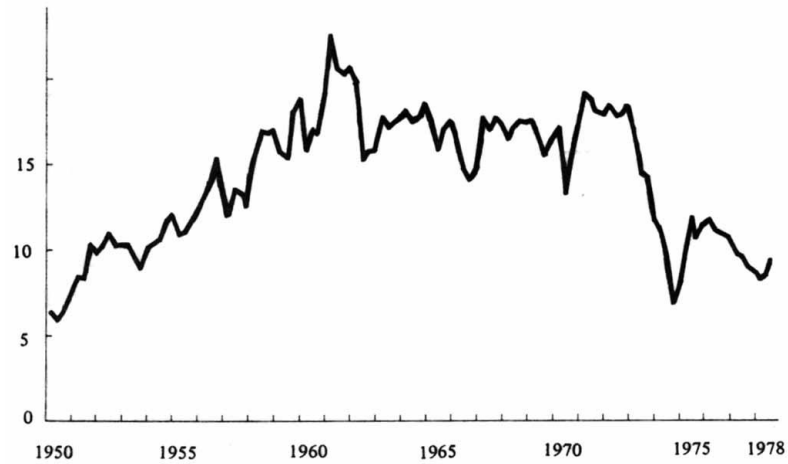
À partir de l'année 1970 pour l'indice Standard & Poor's et l'indice des 300 de la bourse de Toronto, le ratio cours/bénéfice (price-earning ratio) a commencé à augmenter (cf. graphique 4) suite à une activité boursière intense à la fin des années 60, pour atteindre les niveaux les plus élevés depuis 1960 alors même que les rendements des obligations commencèrent à augmenter sérieusement. L'écart entre le rendement des obligations et celui des actions grandissant (cf. Graphique 5), il s'en suivit un désintérêt pour les actions en faveur d'achats d'obligations. Cette réaction sera d'ailleurs renforcie par le fait qu'au fur et à mesure que l'inflation s'installera le rendement des actions constituera une bien piètre protection contre celle-ci. Même si l'écart est passé de 5 p.c. en 1976 à 3,5 p.c. en 1978, il demeure toujours au-dessus de sa moyenne historique et les relèvements successifs des taux d'intérêt ne faciliteront sûrement pas un rétrécissement qui semble pourtant nécessaire à une reprise des activités boursières.

Depuis les années 72, le faible niveau du rapport cours/ bénéfices donne une idée du désintérêt vis-à-vis des actions en même temps que des gains financiers qu'on peut y réaliser. [182] Pour la maison de courtage que nous avons mentionné, il ne s'agit que d'une question de temps avant que les activités reprennent.

GRAPHIQUE 4

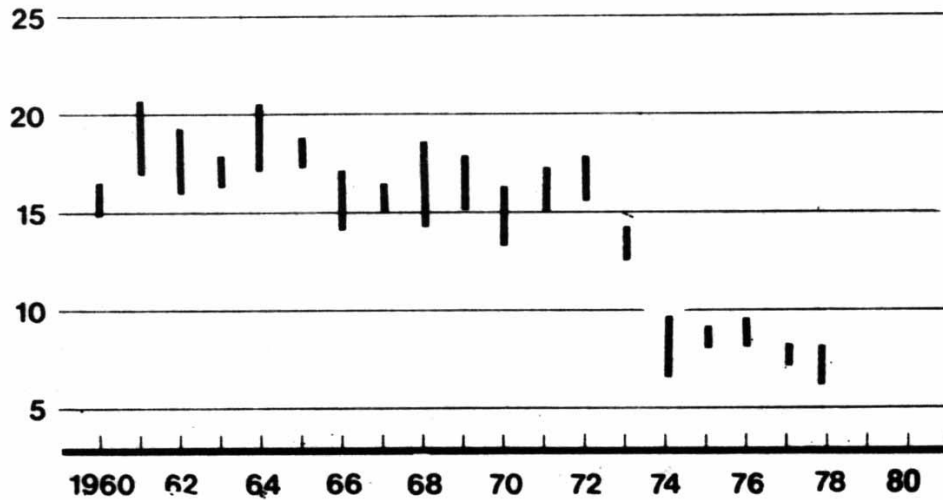
Rapport cours/Bénéfice de l'indice composé
— Standard and Poor's.

Source Merrill Lynch



Rapport cours/Bénéfice de l'indice composé de la Bourse de Toronto.

Source : Toronto Stock Exchange Review

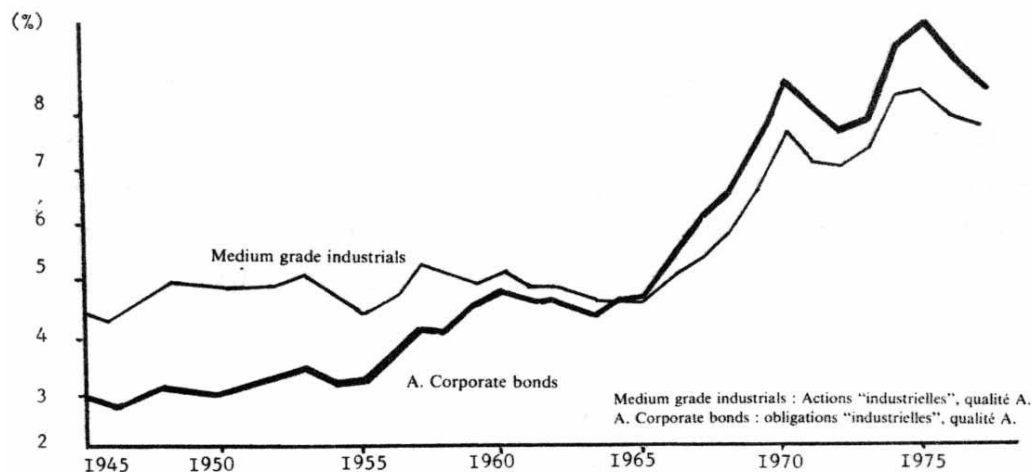


L'indice cours/bénéfice (Price/earning ratio) reflète la qualité des placements boursiers. À la hausse, l'indice reflète l'attrait des titres dans le public ; à la baisse, l'indice reflète le désintérêt relatif.

[183]

Graphique 5

Taux de rendement des actions et obligations Bourse de New York



Source : Moody's Industrial Manual.

À qualité égale, on peut voir sur le graphique que le rendement des obligations s'est accru beaucoup plus vite sur la période que celui des actions au point d'être depuis 1965, de 1 p.c. plus élevé. Est-ce là un signe qu'il est plus intéressant aujourd'hui, pour les capitalistes de prêter leur argent (à qui ?) que de l'investir ?

* * *

Que conclure de ceci ? Deux choses à notre avis. La première, c'est que c'est surtout l'aspect financier qui prédomine dans le mouvement de concentration actuel. Sa nature conglomérat, l'omniprésence des groupes financiers, le rôle des banques, la recherche de gains spéculatifs immédiats, etc. tous ces éléments pour ne mentionner que ceux-là révèlent on ne peut plus nettement, à quel point le capitalisme financier a pu se développer dans l'après-guerre. Plus que les considérations économiques ou techniques, ce sont surtout les considérations financières qui priment dans les absorptions et les fusions au point même comme nous l'avons vu, que ces opérations font partie intégrante d'une stratégie visant à obtenir toujours la plus haute rentabilité possible du capital disponible.

[184]

Dans une période de crise comme celle que nous vivons, ces opérations s'avèrent être des sources de profits extrêmement importants et un moyen rapide pour les groupes financiers de consolider et d'améliorer leur position financière sans encourir le risque de l'investissement matériel. Marx n'écrivait-il pas d'ailleurs dans les "Théories sur la plus-value" que la crise, "c'est une période pendant laquelle les intérêts financiers s'enrichissent au détriment des intérêts industriels".⁶⁷ Avec les opérations boursières de rachat, nous avons là un exemple on ne peut plus évident de la clairvoyance de ce jugement. La deuxième conclusion qui s'impose c'est que la concentration actuelle est indissociable de la crise elle-même. Découlant directement de la difficulté qu'a le capital investi de se rentabiliser, bénéficiant de conditions objectives comme la faiblesse des cours boursiers et la hausse récente des profits, la vague de concentration s'est développé dans une véritable atmosphère de désarroi et de spéculation de la part des milieux financiers. Faute de perspectives d'investissements matériels suffisamment rentables, les loups s'entredévorent entre eux, marquant ainsi une nouvelle étape dans la centralisation du capital. La crise n'ayant guère d'issue dans l'immédiat, la concentration ne peut aller qu'en s'accroissant et c'est là-dessus que nous concluons ce texte en nous permettant de citer cette conclusion d'une étude faite par Richardson Securities,

"With stock markets continuing to discount the assets that shares represent, the question over the next several years is "how fast" not "wether" the trend will continue."⁶⁸

C. Deblock & J. Charest.

⁶⁷ K. Marx "*Théories de la plus value*" T.2 p. 592. Éditions sociales, 1976.

⁶⁸ *Financial Post*, 1 et 7 avril 1979. Take overs.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[185]

* * *

Le numéro 5 de la revue portera sur la crise économique et plus particulièrement, sur ses effets sociaux et la nouvelle politique économique de l'État. Veuillez nous faire parvenir tout article ou note portant sur ce sujet avant le premier février 1980 à l'adresse suivante :

Interventions critiques,
CP 98, succ. Rosemont.
Montréal, H1X 3B6.

[186]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

NOTES D'ACTUALITÉ

“La crise au Canada.”
(Vers une redéfinition du rapport salarial).

Jean-Guy LORANGER



[Retour au sommaire](#)

Dans ce texte, le professeur Loranger s’interroge sur les rapports de force à l’intérieur de la société canadienne et québécoise, qui pourraient déterminer les issues temporaires à la crise économique au Canada, laquelle s’insère dans une crise structurelle du capitalisme mondial. Or,

ce texte avait été envoyé pour publication au *Devoir* qui n'a pas jugé utile de le publier. Que *Le Devoir* ne publie pas tous les textes qu'il reçoit, il n'y a rien de répréhensible là-dedans. Mais ce qui est surprenant, c'est que la rédaction du journal n'ait jamais daigné communiquer officiellement les raisons de ce refus.

* * *

[187]

La crise au Canada, comme dans les autres pays capitalistes de l'OCDE, est caractérisée par la "stagflation", i.e. la hausse simultanée du chômage et de l'inflation. Ce qui différencie cependant le Canada des autres pays de l'OCDE, c'est d'une part l'ampleur beaucoup plus grande du taux de chômage et d'autre part la sévérité de la crise financière reflétée par la chute du dollar canadien depuis les trois dernières années. En effet, alors que le taux de chômage est pour ces pays européens de l'OCDE autour de 5 p.c. et aux États-Unis de 6 p.c. en 1978, il se situe au Canada autour de 8,5 p.c. et au Québec autour de 11 p.c. De même que pour l'ensemble des pays européens de l'OCDE on ne prévoit aucune amélioration à ce chapitre pour 1979, il en va ainsi pour le Canada et le Québec où on prévoit respectivement des taux de chômage de 8,8 p.c. et de 12 p.c. pour cette année.

Malgré la stagnation de la productivité (- 0,3 p.c. en 1978) et le désir de la bourgeoisie canadienne de procéder à une réorganisation industrielle majeure semblable à celle actuellement en cours en France, le gouvernement Trudeau, à Ottawa, de même que le gouvernement Lévesque à Québec, préfèrent pour l'instant temporiser et attendent une diminution du taux de chômage avant de donner le feu vert à des "dégraissages" majeurs dans certains secteurs de l'économie canadienne pour tenir compte de la nouvelle division internationale du travail opérée par le capital financier à l'échelle mondiale. Le Conseil économique du Canada a estimé dans son Bulletin de juin 1978 que 250 000 emplois seraient ainsi directement menacés dont plus de la moitié sont concentrés au Québec, ce qui, au dire même du CEC, représenterait 7 p.c. de l'emploi total dans La Belle Province.

L'inflation, qui était autour de 10 p.c. en 1974-75 avant la mise en place d'un contrôle des prix et des salaires, est descendue autour de 7 p.c. durant 1976 et 1977, années pour lesquelles la *Commission de lutte contre l'inflation* a exercé un contrôle (effectif ?) sur tous les prix, sauf

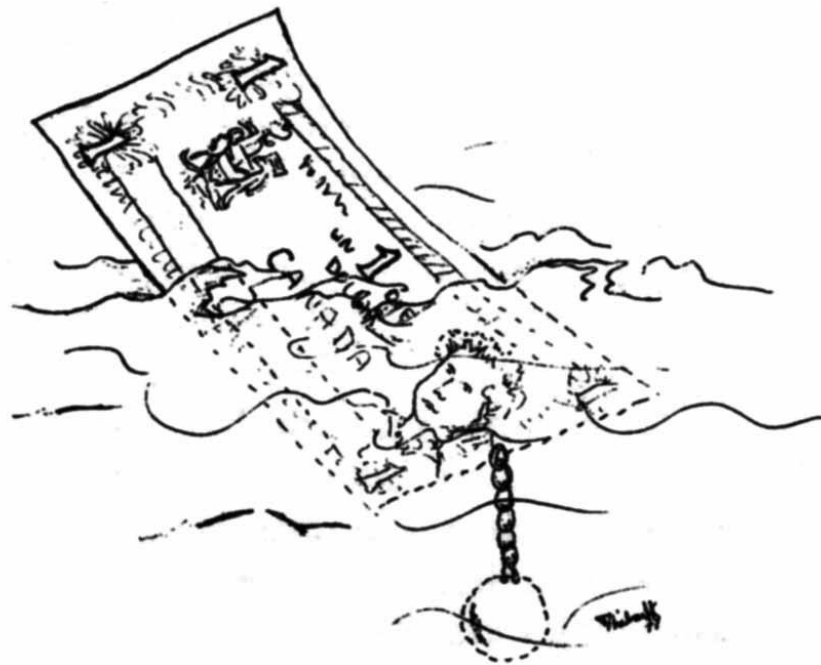
sur ceux de l'alimentation. Avec la fin des contrôles en avril 1978, la flambée des prix a recommencé et l'année [188] s'est terminée par une hausse de 9 p.c. des prix à la consommation.

On peut d'ores et déjà anticiper le résultat désastreux engendré par cette Commission sur le pouvoir d'achat des travailleurs canadiens. Alors que les augmentations moyennes de salaires négociées avant la période de contrôle (i.e. avant le 14-10-75) se situaient autour de 15 p.c., elles ont été en 1978 autour de 6 p.c.. De telle sorte qu'on a enregistré une baisse générale (de l'ordre de 2 à 3 p.c.) du pouvoir d'achat des salariés dans tous les grands secteurs de l'économie canadienne sauf ceux des secteurs public et parapublic au Québec qui ont réussi, grâce à leur lutte exemplaire à l'intérieur d'un Front Commun en 75-76, à se soustraire aux normes de la Commission anti-inflation.

Les salariés québécois des secteurs public et parapublic de même que les salariés dans d'autres secteurs publics au Canada qui ont négocié récemment (exemple : les postiers du Canada) ou auront à négocier prochainement le renouvellement de leur convention collective sont devenus malgré eux l'une des forces les plus importantes dans la détermination du rapport salarial au Québec et au Canada et en conséquence l'une des cibles "privilégiées" de la bourgeoisie québécoise et canadienne sans parler d'un bon nombre de multinationales qui hésiteraient à s'implanter au Québec à cause de la trop grande combativité de certaines centrales syndicales, en particulier la CSN (lire le "fameux" rapport FANTUS à ce sujet).

On pourrait s'interroger longuement pourquoi le secteur public (les dépenses de l'État) est devenu un enjeu aussi important dans le fonctionnement et la croissance du système capitaliste. Je rappellerai simplement ici que l'augmentation des dépenses de l'État et, en conséquence l'augmentation du nombre d'employés du secteur public, s'explique en bonne partie par le fait que pour que le système capitaliste se reproduise bien avec l'objectif de maximiser les profits, il faut que la force de travail (du secteur privé) soit convenablement entretenue et puisse se reproduire pour assurer la relève en "capital humain". Or les salaires versés par le secteur privé sont nettement insuffisants pour atteindre cet objectif. L'État assume donc une partie de plus en plus importante des frais d'entretien et de reproduction de la force totale de travail dans la société sous forme de dépenses pour la santé, l'éducation, les loisirs, [189] etc. Bref, le coût d'entretien et de reproduction de la

force de travail est de plus en plus socialisé et la classe capitaliste dans son ensemble est très contente qu'il en soit ainsi. Seuls quelques idéologues, comme Milton Friedman par exemple prônent un retour à la privatisation la plus complète possible du coût d'entretien et de reproduction de la force de travail. Ce que la classe capitaliste souhaite par ailleurs est la compression maximale des coûts sociaux de l'entretien et de la reproduction de la force de travail et il devient alors compréhensible que les financiers et le Conseil du Patronat trouvent très raisonnable le discours de l'actuel ministre des Finances du Québec qui essaie de faire encore mieux que ses prédécesseurs libéraux à ce chapitre. La cote de crédit du Québec sur les marchés financiers n'en sera que meilleure si Monsieur Parizeau réussit à faire mieux que ses prédécesseurs libéraux. On sent bien que les issues à la crise politique et économique au Canada sont loin d'être indépendantes de la capacité de l'État canadien et du gouvernement du Parti Québécois à gérer les compressions budgétaires et en conséquence, de faire preuve de grande fermeté dans le déroulement des négociations pour le renouvellement des contrats de travail dans les secteurs public et parapublic. Mais avant de commenter plus en détail cette importante négociation qui est en cours au Québec, j'aimerais faire quelques remarques au sujet de la crise financière canadienne.



[190]

Au cours de l'année 1976 le taux de change du dollar canadien était presque à la parité avec le dollar américain.

À la fin de 1977, il était tombé à 0,91 pour un dollar U.S., à la fin de 1978 et jusqu'à ce jour, il ne vaut plus que 0,85 pour un dollar U.S. Quand on se rappelle que le dollar américain a dégringolé d'environ 10 p.c. par rapport à un panier de devises, au cours de la même période, on peut mieux mesurer l'ampleur de la chute du dollar canadien. Il suffit de vivre à l'étranger pendant quelques mois dans un pays comme la France, qui n'est pourtant pas identifié comme un pays à monnaie forte, pour mieux se convaincre que le dollar canadien a perdu beaucoup de sa valeur.

Bien entendu, la baisse du dollar canadien n'est pas la cause mais la forme de la crise financière canadienne. Une analyse de la balance des paiements peut nous renseigner sur les origines de cette crise. La balance commerciale canadienne (exportations-importations) a été tantôt déficitaire, tantôt excédentaire sauf depuis les trois dernières années où on observe un large excédent, (il faut bien que la chute du dollar serve à quelques chose !). Quant à la balance des services (i.e. dépenses nettes des touristes à l'étranger, services professionnels, dividendes et intérêts sur emprunts à l'étranger, etc.), elle est de plus en plus chroniquement déficitaire à cause du tribut à payer au capital financier international sous forme de dividendes, d'intérêts et autres services professionnels dont les multinationales savent se charger entre leurs filiales implantées dans différents pays. Ainsi au cours des trois dernières années, alors que l'excédent de la balance commerciale était respectivement de 1,1, 2,9 et 3,5 milliards de dollars, le déficit enregistré au compte des services fut respectivement de - 5,5, - 7,4 et - 8,5 milliards de dollars. Le déficit courant fut donc respectivement de - 4,4, - 4,5 et - 5,0 milliards de dollars pour les trois dernières années et on prévoit un déficit record de 6,9 milliards de dollars pour 1979. Heureusement (disent les défenseurs du capital financier) que ce déficit a pu être comblé par un accroissement de l'endettement du Canada à l'étranger ! Ce qui fut réalisé en particulier par des emprunts massifs de l'Hydro-Québec sur les marchés financiers internationaux pour financer son projet de développement de la Baie [191] James. En effet l'Hydro-Québec a emprunté plus de 5 milliards de dollars au cours des deux dernières années. Avec des taux d'intérêts presque aussi élevés qu'au Canada, l'emprunt de capital

financier américain ne fait qu'aggraver le déficit de la balance des services. Par contre un emprunt du Québec ou des autres provinces sur le marché des eurodevises à des taux d'intérêt nettement plus bas pourrait être un moyen d'atténuer la crise financière. Cependant l'avantage des taux d'intérêt plus faibles est vite effacé par le coût plus élevé du financement et du refinancement quand la monnaie canadienne se dévalue par rapport aux devises européennes. Selon une publication récente du gouvernement canadien, intitulée *L'accès du Québec aux marchés financiers* (Ottawa, 1979) la dette du Québec à l'étranger se chiffrait à la fin de 1978 aux environs de 12 milliards de dollars. On estime que la dévaluation du dollar canadien a coûté à la Province 2 milliards de dollars de plus à rembourser à l'échéance et que le coût du service de la dette est automatiquement augmenté de 200 millions de dollars par année par la dévaluation actuelle du dollar canadien.

On voit donc que, du point de vue de la bourgeoisie canadienne et québécoise, il ne peut y avoir d'issue à la crise financière canadienne que par une soumission encore plus grande au capital financier international. Les financiers, qu'il s'agisse du Canada, du Chili ou d'un quelconque pays endetté, ont toujours exigé et vont continuer à exiger qu'une gestion capitaliste passe par une productivité accrue, une inflation modérée, une élévation du taux d'exploitation, via une diminution du salaire réel par un gel (ou une faible augmentation) des salaires nominaux. Dans un contexte de productivité stagnante la fraction de la bourgeoisie au pouvoir devient nécessairement plus intransigente dans la définition du rapport salarial en commençant dans son propre secteur, i.e. le secteur public et para-public, surtout si celui-ci a tendance à devenir le secteur témoin sur lequel se calque le rapport salarial du secteur privé.

Pour reprendre l'expression de Jacques Parizeau, l'actuel ministre des finances du gouvernement québécois, la "substance économique" étant distribuée davantage à l'étranger, il y en a donc moins à distribuer aux travailleurs [192] québécois. Si le ministre des finances avait creusé davantage sa notion de "substance économique", il aurait découvert qu'elle a son origine dans la force de travail globale de la société et que pour payer un tribut plus important au capital financier international, il faut exploiter davantage la force de travail. De toute manière, même s'il ne l'a pas écrit, comme c'est un économiste bourgeois intelligent, il a

“intuitionné” correctement cette réalité en proposant le très “viril” rapport salarial suivant pour le secteur public au Québec ;

Suppression de la clause d’indexation des salaires au coût de la vie. Il faut donc admettre la possibilité que le pouvoir d’achat puisse diminuer. Les acquis de plus de 6 ans de lutte sont donc foulés au pied.

Refus de reconnaître un salaire minimum dans le secteur public qui soit nettement supérieur au salaire minimum du secteur privé. Actuellement, le salaire minimum du secteur public est autour de \$4.65/heure alors que celui du secteur privé est autour de \$3.47/heure. Ici encore les acquis gagnés de haute lutte par deux Fronts Communs sont jetés aux orties, parce que les salariés du secteur public doivent être exploités au même degré que ceux du secteur privé.

Proposition d’un concept de rémunération globale fondée sur les salaires et les avantages sociaux dans chacun des secteurs. Le but évident de ce concept de rémunération globale est de tenter d’aligner ou de soumettre la rémunération globale du secteur public à celle du secteur privé. En effet du point de vue de la bourgeoisie au pouvoir, il est inadmissible dans une économie dominée par le mode de production capitaliste que le secteur privé soit à la remorque du secteur public. C’est plutôt le contraire qui devrait “normalement” se produire, (il s’agit bien évidemment de la normalité capitaliste). À supposer que les salaires du secteur public soient nettement au-dessus des salaires du secteur privé (ce qui est loin d’être établi clairement) il est évident que si les salaires réels du secteur privé n’avaient pas été très durement comprimés au cours des deux dernières années, l’écart entre les secteurs public et privé pourrait être nettement moindre, si écart il y a !

Concertation pour la détermination de la rémunération globale par une ouverture des livres de l’État. Ici le ministre [193] des Finances fait un appel du pied aux péquistes du Front Commun pour dialoguer “raisonnablement” avec l’État-patron. Il y a une douzaine d’année, les étudiants québécois avaient une expression haute en couleur pour refuser la concertation avec les administrateurs des Universités : “dialoguer c’est se faire fourrer”.

Espérons que les salariés du Front Commun ne prendront pas des vessies pour des lanternes et qu’ils ne permettront pas à l’actuel Parti Québécois qui dit avoir un préjugé favorable des travailleurs (vis-à-vis ce parti) contre eux. Les syndiqués du Front Commun n’ont plus le

choix de reculer et les gains ou les pertes qui découlent de leur lutte auront des retombées sur l'ensemble des travailleurs québécois et canadiens. L'enjeu est de taille et ils peuvent compter sur l'appui de la grande masse des travailleurs s'ils réussissent à bien plaider leur cause devant l'opinion publique.

Jean-Guy Loranger

Principales sources de documentation

Déclaration de Jacques Parizeau, *Le Devoir*, 13 octobre 1978.

Réplique des Centrales syndicales, *Le Devoir*, 20 octobre 1978.

De la conjoncture au Front Commun, CEQ, 1978.

L'accès du Québec aux marchés financiers, Ottawa, 1979

Le Point 1979, *Revue Commerce*, 1979.

L'heure du réalisme, 15^{ième} exposé annuel, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1978.

Discours du budget de Jean Chrétien, Ottawa, novembre 1978.

Revue de la Banque du Canada (divers numéros)

Bulletin mensuel du Conseil économique du Canada (divers numéros)

Interventions Critiques ne doit pas être une revue fermée. Faites parvenir vos critiques et vos articles au casier postal 98, succ. Rosemont, Montréal H1X 3B6

[194]

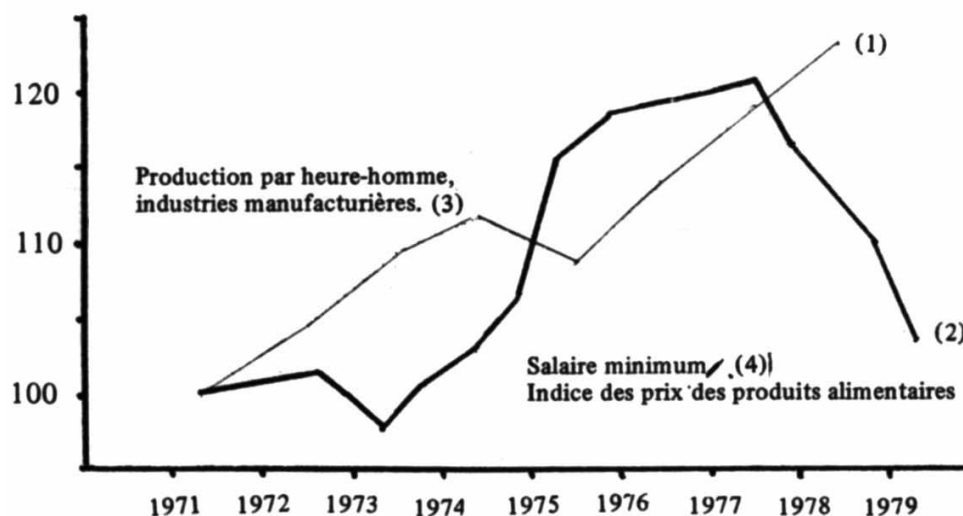
Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

NOTES D'ACTUALITÉ

“Le salaire minimum : deux poids, deux mesures.”

Évolution comparée du salaire minimum au Québec.
1971 = 100



Note. Habituellement, c'est l'indice des prix à la consommation qui sert de déflateur lorsqu'il s'agit de calculer le revenu réel ou l'évolution du pouvoir d'achat. Dans le cas présent cependant, nous avons préféré retenir uniquement sa composante alimentaire dans la mesure où les personnes rémunérées au salaire minimum sont beaucoup plus affectées que les autres catégories de population, dans leurs dépenses par les hausses des prix dans ce domaine.

* * *

[Retour au sommaire](#)

Le graphique ci-dessus est à notre avis, des plus révélateurs du changement dans la politique gouvernementale à l'égard du salaire minimum depuis l'arrivée du Parti Québécois au pouvoir.

Dans le passé, il était généralement admis de tous que pour assurer ce qu'on a coutume d'appeler "une répartition équitable des richesses", le salaire minimum pris en termes réels, suivait l'évolution de la productivité globale de l'économie. Ainsi, sur la période 1971-76, on peut voir que bon an mal an, l'évolution de l'indice du salaire minimum réel était conforme à celle de l'indice de la productivité dans l'industrie manufacturière pris comme indicateur de la productivité globale. Or, après avoir vu le pouvoir d'achat de cette catégorie de travailleurs s'améliorer de 20 p.c. sur l'ensemble [195] de cette période, que constatons nous depuis lors ? Les hausses "généreuses" du salaire minimum ne comprennent même plus la hausse des prix des produits alimentaires. En l'espace de deux ans et demi, le salaire minimum réel s'est trouvé ramené à peu de chose près au niveau de 1971 !

C'est délibérément que sur les conseils de certains économistes libéraux, le gouvernement Lévesque a adopté pour le Québec une politique de cheap labour au mépris de toute considération sociale pour une catégorie de travailleur(s) parmi les plus exploitées. L'argument, on le connaît : favoriser l'investissement et la création d'emplois surtout dans les PME, en ramenant le salaire minimum à un niveau concurrentiel, (voir à ce sujet, l'article de M. Audet, "Une nouvelle supercherie : le rapport Fortin sur le salaire minimum" Interventions, no 3). Pour nos économistes libéraux, un salaire de \$3.47 l'heure soit de 8 120.00 par année pour une semaine de 45 heures, c'est trop, c'est beaucoup trop pour une économie comme la nôtre. Cela décourage l'investisseur et l'initiative privée ! Mais qu'ont-ils à dire eux qui sont toujours fort loquaces dès l'instant qu'il s'agit de parler des coûts élevés de la main-d'oeuvre, sur les augmentations de salaires que s'octroient annuellement les dirigeants d'entreprises ou encore, sur l'utilisation que font depuis deux, trois ans les grandes compagnies des énormes profits qu'elles font à la faveur de la crise ? Où sont les investissements et les créations d'emploi dont on parle tant ? Les profits pour le capital et ses sbires, les pertes pour les travailleurs et la population.

Deux poids, deux mesures

Imperial Oil of Canada, ltd

Profits en 1978 (net income) : 314 000 000

Taux de profit sur le capital propre des actionnaires (net worth) :
14,60 p.c.

Taux de profit sur l'actif net : 8,1 p.c.
(sources Financial Post)

Rémunération annuelle totale du président (J.A. Armstrong)

Salaire brut : 258 000

Avantages sociaux : 195 000

rémunération totale : 453 820

Pension annuelle : 127 740

(sources, *Business Week*)

Salaire minimum

Rémunération totale : (52 sem. 45h/sem., \$3.47/heure)

Salaire brut : 8 120

4 p.c. de vacance 325

rémunération totale : 8 445

pension de vieillesse : 2 090 (174.00 par mois)

régime des rentes : 1 570 (121.00 par mois, base 1^{er} nov. 1979)

[196]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 4

NOTES D'ACTUALITÉ

“Marcuse : l’utopie ou la mort.”

Louis CARON

We want the world and we want it... now !

Jim Morisson

[Retour au sommaire](#)

La subversion est endormie

En 1964, Marcuse écrivait :

“Il semble que la société industrielle avancée prive la critique de sa véritable base. Le progrès technique renforce tout un système de domination et de coordination qui, à son tour, dirige le progrès et crée des formes de vie (et de pouvoir) qui semblent réconcilier avec le système les forces opposantes et de ce fait rendre vaine toute protestation au nom des perspectives historiques, de la libération de l’homme. La société contemporaine paraît donc capable d’empêcher tout changement social, toute transformation au sens qualitatif qui établirait des institutions essentiellement différentes, une nouvelle orientation du processus productif, de nouveaux modes de vie.”⁶⁹

⁶⁹ *L’homme unidimensionnel*, p. 18.

[197]

Ce texte illustre bien l'idée maîtresse du plus célèbre représentant de la pensée politique pessimiste. À savoir que le développement du capitalisme en est arrivé à un stade où la société peut annihiler toute forme de dispersion de l'ordre social, de transformer tout vecteur de désorganisation sociale en élément organisateur de son propre fonctionnement. Deux remarques importantes doivent cependant être faites, à propos de cette thèse. Premièrement, l'analyse de Marcuse concerne ce qu'il appelle les "sociétés industrielles avancées" et s'applique principalement aux USA, de même qu'à l'Allemagne et au Japon et de moindre manière à l'Angleterre, la France, l'Italie et d'autres pays européens. Ensuite, que l'expression "forces d'opposition" renvoie à la classe ouvrière traditionnelle qui dans la théorie marxiste constitue le moteur du changement social radical et du dépassement du capitalisme.

Cette stérilisation des agents de la transformation sociale qualitative signifie donc que la classe ouvrière a cessé depuis un bon moment de se comporter comme la classe révolutionnaire "jusqu'au bout".

"Qu'une conscience non-révolutionnaire — ou plutôt anti-révolutionnaire — prévaut dans la majorité de la classe ouvrière, cela saute aux yeux.... Dire que cette classe a autre chose à perdre que ses chaînes est peut-être une assertion triviale mais c'est l'exacte vérité." ⁷⁰

Pour Marcuse, en effet, le prolétariat n'incarne plus la négation de la société capitaliste, sa "conscience malheureuse". Cette transformation s'explique selon lui par toute une série de phénomènes nouveaux générés par le MPC (mode de production capitaliste) et qui ne se retrouvent pas dans le stade antérieur de développement. D'une part, les procès de production requièrent de moins en moins d'énergie physique dépensée au travail en fonction de l'accroissement de la mécanisation, ce qui a pour effet de rendre moins pénible, du moins en apparence, le travail humain, et par conséquent l'ouvrier moins conscient de son caractère aliénant. D'autre part, en réussissant à élever "artificiellement" le niveau de vie des travailleurs, au moyen du crédit à la consommation et de la redistribution [198] d'une partie des sur-profits de

⁷⁰ *Contre-révolution et révolte*, p. 15

l'impérialisme, le capitalisme avancé a réussi à rendre l'exploitation plus confortable au moyen d'une très relative démocratisation de la consommation. Enfin l'apparition de la puissante machine de conformisation sociale que sont les mass-media, a fait s'installer le contrôle et la régulation sociale à l'intérieur même des individus. La résultante nette de ces processus est d'avoir induit chez les dominés la conviction qu'ils sont libres parce que ils peuvent choisir, sans s'apercevoir qu'ils ne peuvent pas choisir leurs choix.

L'individu perd ainsi, selon Marcuse, toute capacité de contestation radicale et cesse de ressentir le besoin, la nécessité vitale de transformer qualitativement la société. Ainsi, pour l'individu dominé, qui se définit par les objets qu'il peut choisir et par la liberté qu'il a de le faire, la société cesse alors d'être pour lui la société pour devenir sa société. Comment pourrait-il alors vouloir en changer puisque il a développé vis-à-vis d'elle comme dit Marcuse, "un intérêt de propriétaire" et que cette illusion peut être efficacement entretenue.

Enfin, pour Marcuse, le fonctionnement même du système politique "démocratique" est un puissant facteur d'intégration sociale au sens où les classes sociales n'y "apparaissent" pas, où la désignation des dirigeants résulte du libre choix de chacun et que toutes les oppositions et les intérêts sont conciliés dans l'État consensuel, garant de l'intérêt général.

On peut reprocher à Marcuse de surestimer la capacité du capitalisme avancé de maintenir le niveau de vie de la classe ouvrière bien au dessus du seuil de la pauvreté ainsi que sa capacité productive qui lui semble quasi illimitée. Il néglige à notre avis les contractions internes du système dont l'inflation, le chômage et les crises monétaires en sont pourtant des maladies chroniques. Cela est peut-être dû au fait que la majeure partie de ces écrits importants datent d'une époque d'expansion économique dans les pays capitalistes avancés. On peut également critiquer sa vision d'une domination totale ne comportant aucune faille, aucun trou.

Bien au contraire, Marcuse constate que jamais les contradictions du capitalisme n'ont été aussi considérables et [199] aussi criantes que dans les sociétés avancées. Jamais autant que maintenant le contraste entre la richesse sociale et son appropriation privée, entre son utilisation destructrice et les possibilités qu'elle offre à la libération des hommes

et à la “pacification de l’existence” n’a été aussi frappant que dans les sociétés capitalistes développées. Or, justement ce qui étonne et attriste Marcuse c’est qu’en dépit de ces conditions objectives adéquates au dépassement du capitalisme, la classe ouvrière en soit parvenu à un si haut niveau d’intégration sociale, jusqu’au point de participer à la stabilisation du système en faisant siens les besoins répressifs de la machine capitaliste. Enfin Marcuse remarque, à juste titre, que parmi les facteurs supplémentaires qui ont sapé le besoin et la capacité d’opposition radicales du prolétariat ainsi que son aspiration à une société qualitativement nouvelle il faut mentionner la transformation des organisations traditionnelles de lutte des ouvriers, qui sont devenues de véritables alliés objectifs de la classe capitaliste dans la gérance du système en limitant les conflits et en leur donnant une forme et une dimension acceptable pour l’ordre établi.

L’automation et la société nouvelle

Si Marcuse considère que les conditions subjectives d’un changement social radical ont été extirpées du cerveau des dominés par le système, il décèle tout de même un facteur explosif objectif qui pousse la société vers son stade terminal. Il considère en effet que l’automatisation croissante des procès de production et de contrôle dans le capitalisme avancé constitue la condition fondamentale, matérielle, concrète de la libération des individus et de l’établissement d’une société égalitaire. Bien avant que l’automation devienne réalité, Marx avait entrevu son potentiel révolutionnaire (voir le texte célèbre dans les *Grundrisse*). Et Marcuse a été un des rares théoriciens marxistes à faire une place importante à cette question dans la théorie.

[200]

C’est le capitalisme lui-même qui génère la base essentielle de l’abolition du travail socialement nécessaire, de la division du travail et de la domination. Poussés par la nécessité impérieuse d’augmenter sans cesse la productivité et de diminuer par le fait même les coûts de production, la classe capitaliste a commencé à automatiser graduellement les procès de production. Mais le développement de l’automation est incompatible avec le maintien des rapports de production existants

puisque la société actuelle est fondée sur l'exploitation privée de la force de travail humaine. Est-il besoin de le rappeler les machines ne produisent pas de valeur. L'application totale de l'automation à la production sociale entraînerait ipso facto la fin du mode production basé sur la valeur d'échange. Marcuse reconnaît donc que le capitalisme avancé a lui-même induit une tendance visant à exclure de plus en plus le travail humain des procès sociaux de production et de contrôle, c'est-à-dire à produire le temps libre.

“Cette tendance conduit à une expérimentation intégrale au niveau de la société toute entière. Supprimant radicalement la pauvreté, cette tendance déboucherait sur le jeu, elle inviterait à jouer avec les possibilités de la nature humaine et extra-humaine, pour en faire le contenu du travail social, à faire de l'imagination créatrice une force productive, à appliquer l'imagination méthodiquement entraîné à développer librement les possibilités d'une existence humaine libre, sur la base des possibilités correspondantes du développement des forces de production.” ⁷¹

Selon Marcuse donc, l'égalité sociale entre les hommes et l'exercice de la liberté des individus, la capacité pour eux de manifester leur différence ne sont possibles que dans l'abondance et non dans un monde de pénurie et de labeur. Nous croyons également que la possibilité d'une société qualitativement nouvelle se situe au-delà de la nécessité, dans un monde où la véritable mesure de la richesse sociale n'est plus le temps de travail mais le temps libre, où la vie n'est plus un moyen mais une fin. De même nous croyons avec Marx que la disparition du pouvoir suppose nécessairement l'abolition du travail.

Bien sûr Marcuse reconnaît la nécessité d'une période de transition pour la simple raison que la transformation [201] de l'ancienne société dans la nouvelle est un processus qui prend du temps comme tout processus. Il précise cependant que : “Le mode de vie qualitativement nouveau engendré par le nouveau mode de production apparaît avec la révolution socialiste et la révolution socialiste est la fin du système capitaliste. La construction socialiste commence avec la première phase de la révolution.” ⁷²

⁷¹ *La fin de l'utopie*, p. 12-13.

⁷² *L'homme unidimensionnel*, p. 67.

Pour Marcuse, il n'est donc pas question de reporter l'apparition du nouveau mode de vie à une deuxième phase comme le font les léninistes de stricte obédience.

La société nouvelle n'est possible, n'est réalisable qu'à partir du capitalisme avancé et elle doit commencer à se manifester dès le début de la transition. Et en cela la pensée de Marcuse est conforme à celle de Marx.

Forces de changement et organisation révolutionnaire

Nous avons vu, dans la première partie de cet article, que pour Marcuse la classe ouvrière des sociétés industrielles avancées n'était plus une classe révolutionnaire dans la mesure où elle ne ressentait plus le besoin vital du changement social radical.

“Le peuple, écrit-il à la fin de *L'homme unidimensionnel*, auparavant le ferment du changement social, s'est “élevé”, il est devenu le ferment de la cohésion sociale.”⁷³ Est-ce que cela signifie que la classe ouvrière du capitalisme avancé est à tout jamais condamnée à demeurer une classe réactionnaire ? Dans son essai *Vers la libération* (1969), Marcuse tamisait légèrement son pessimisme et précisait sa pensée.

“Par sa position centrale dans le processus de production, par son importance numérique, par la charge d'exploitation qu'elle supporte, la classe ouvrière est toujours l'agent historique de la révolution ; mais du fait qu'elle partage les besoins stabilisateurs du système, elle est devenue une force conservatrice, voire contre-révolutionnaire. Objectivement “en soi” les travailleurs constituent toujours virtuellement la classe révolutionnaire ; subjectivement “pour soi” ce n'est plus vrai.”⁷⁴

[202]

Ce qui semble impliquer que dans certaines conditions la classe ouvrière pourrait redevenir en pratique une force de subversion sociale. Il suggère aussi que la transformation radicale du système social dépend

⁷³ *Ibid.*, p. 280.

⁷⁴ *Vers la libération*, p. 28.

toujours de la classe ouvrière dans les pays capitalistes avancés, mais que celle-ci ne peut plus opérer par elle-même et par elle-seule le changement révolutionnaire. D'ailleurs à notre époque, une révolution sociale qui serait faite sans la participation directe de la masse des dominés n'aurait aucun sens et de toute façon ne pourrait conduire à l'établissement d'une société égalitaire.

“Classe révolutionnaire... sa radicalisation dépendra de catalyseurs “extérieurs” à elle.” ⁷⁵

Pour Marcuse ces catalyseurs extérieurs prennent la forme de ce qu'il appelle “la jeune intelligentsia non-conformiste” porteuse de la conscience politique radicale et dont la fonction dans le processus est de la communiquer au prolétariat. Une telle conception n'est pas nouvelle et rappelle étrangement le modèle léniniste des rapports entre la masse et l'avant-garde des révolutionnaires professionnels. Marcuse serait-il un léniniste qui s'ignore ? Examinons le problème de plus près. Il part en fait d'une question fondamentale qui est à la base de toute révolution de masse.

“... Comment des gens qui ont subi une domination efficace et réussie, peuvent-ils créer par eux-mêmes les conditions de la liberté ?” ⁷⁶

Puis il affirme : “... les esclaves doivent être libres pour revendiquer leur libération avant de pouvoir être libres... la fin doit apparaître dans les moyens pour l'atteindre.” ⁷⁷ Finalement il aboutit dans une boucle logique : “Vous m'objectez que pour développer les nouveaux besoins révolutionnaires, il faut d'abord supprimer les mécanismes qui maintiennent les anciens besoins. Mais pour supprimer les mécanismes qui maintiennent les anciens besoins, il faut d'abord qu'il y ait le besoin de supprimer les anciens mécanismes. C'est exactement le cercle en

⁷⁵ *Ibid.*, p. 75.

⁷⁶ *L'homme unidimensionnel*, p. 32.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 66.

présence duquel nous nous trouvons et je ne sais pas comment on en sort.”⁷⁸

Si les individus dominés ne peuvent être contraints à revendiquer leur libération et si d’autre part ils ne ressentent [203] pas la nécessité vitale de se libérer alors il n’y a pas de libération possible. Du moins, ce qui apparaît ici comme une impossibilité théorique et pratique c’est l’auto-émancipation, l’auto-libération des masses dominées et exploitées. Dans ces conditions, la seule issue qui reste pour rompre la tautologie est de reconnaître que “le besoin de supprimer les anciens mécanismes” puisse et doit être infusé de l’extérieur par une avant-garde supposée qui possède déjà la conscience du changement social radical !

C’est dans ce sens effectivement que Marcuse brise le cercle ; “s’il est vrai que le peuple doit se libérer de sa servitude, il est tout aussi vrai qu’il doit d’abord se libérer de ce qu’on a fait de lui dans la société où il vit. Cette libération préalable ne peut être spontanée, car une telle spontanéité n’exprimerait que les valeurs et les objectifs dérivés du système établi. L’auto-libération est auto-éducation mais en tant que telle elle est d’abord éducation par autrui.”⁷⁹

Pour Marcuse, la nécessité de “l’éducation par autrui” vient de ce que, dans la présente société de classes, le savoir est inégalement distribué, et que par conséquent il est inévitable qu’il se produise une division et un antagonisme entre l’éducateur et l’éduqué. Donc pour lui l’émancipation des masses requiert une direction dont la fonction est identique à celle que Lénine lui reconnaissait dans “Que Faire ?” :

⁷⁸ *La fin de l’utopie*, p. 36.

⁷⁹ *Contre-révolution et révolte*, p. 68.

“... dans une société de classe l’éducation politique est inconcevable sans une direction formée et rodée à la théorie et à la pratique de l’opposition radicale... La fonction de cette direction consiste à “traduire” la protestation spontanée en une action organisée... de transformer la spontanéité immédiate en spontanéité organisée.” ⁸⁰

En affirmant que “la spontanéité n’est pas antagoniste de l’autorité” ⁸¹ Marcuse rejoint le vieux postulat libéral qui stipule que l’existence de l’ordre et de la contrainte est le prérequis essentiel à l’exercice de la liberté ! On est loin de Marx qui déclarait en 1848 que “l’émancipation de la classe ouvrière devait être l’œuvre de la classe ouvrière elle-même” et d’Engels qui écrivait que “l’éducateur lui aussi a besoin d’être éduqué”. C’est pourtant [204] Marcuse qui dans “*L’homme unidimensionnel*” se méfiait de la “dictature éducatrice” et qui posait la question : “qui éduque les éducateurs et où est la preuve qu’ils possèdent le bien ?” ⁸²

À quoi attribuer ce retournement, si ce n’est au désenchantement ressenti par Marcuse suite à la liquidation des forces d’opposition nouvelles (mouvement étudiant, contre-culturel, Nouvelle Gauche, etc...) qui firent irruption au sein du capitalisme avancé de 1965 à 1972. Il fondait au coeur des métropoles capitalistes un procès de transformations révolutionnaires.

Ceci dit, la conception marcusienne de l’organisation subversive et de la stratégie révolutionnaire, ne se résume tout de même pas à la théorie léniniste du Parti. Il se révèle même très critique vis-à-vis d’elle.

“... la pratique politique ne peut se fonder sur une conception de la révolution qui date du XIX^{ème} siècle ou du début du XX^e, et qui n’est plus valable aujourd’hui, si ce n’est dans une grande partie du Tiers-Monde ; l’idée de la “prise du pouvoir” par un soulèvement de masse, sous la direction d’un parti révolutionnaire, avant-garde d’une classe révolutionnaire, et qui mettrait en place un nouveau pouvoir central pour amorcer les changements sociaux fondamentaux... Et cette conception est absolument inapplicable aux pays dans lesquels la classe ouvrière a été

⁸⁰ *L’homme unidimensionnel*, p. 66.

⁸¹ *Contre-révolution et révolte*, p. 69.

⁸² *L’homme unidimensionnel*, p 66.

intégrée... et où les masses constituent des forces conservatrices et stabilisatrices.”⁸³

Marcuse semble plutôt favoriser des formes d’organisation et d’intervention décentralisées qui risqueraient moins selon lui, d’être détruits pas la machine de répression. Les deux principaux facteurs qui s’opposent à la pertinence politique d’une forme d’organisation centralisée et hiérarchisée, axée sur la prise directe du pouvoir d’État sont : l’énorme puissance de répression militaire et policière et l’absence d’une conscience révolutionnaire dans les masses.

Conclusion

“C’est seulement à cause de ceux qui sont sans espoir que l’espoir nous est donné.” (Walter Benjamin)

Louis Caron

[205]

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

⁸³ *Vers la libération*, pp. 105-106.

INTERVENTIONS CRITIQUES

Sommaire du numéro 3

Le REP : une expérience manquée
S'en sortir avec le mouvement ACEF
Le déménagement de Cadbury
Commentaires sur deux livres de Gilles Dostaler
Une nouvelle supercherie : le rapport Fortin sur le salaire minimum.
La nouvelle politique économique chinoise.
À propos de la hausse actuelle des profits
Commentaires sur le livre blanc sur la santé et sécurité au travail.

Interventions critiques,
CP 98, succ. Rosemont.
Montréal, HIX 3B6

[206]

Interventions
critiques en économie politique
No 4

RUBRIQUE DE LIVRES

[Retour au sommaire](#)

Sur le travail : quelques livres à lire...

- Benjamin CORIAT : *Science, technique et capital*, Seuil, 1976, 243 p.
- H. BRAVERMAN : *Travail et capitalisme monopoliste*, Maspéro 1976, 360 p. Traduit de l'américain.
- C.F.D.T. (Confédération française du travail) : *Les dégâts du progrès*, Seuil, coll. "points".
- P. NAVILLE : *Essai sur la division du travail*. Rivière, 1956.
- FREIDMAN et NAVILLE : *Traité de sociologie du travail*, Armand Colin, 1970.
- M. FREYSSINET : *La division capitaliste du travail*, Savelli, 1977.
- C. PALLOIX : *Procès de production et crise du capitalisme*, Maspéro, P.U.G.
- Andrew LEVISON : *The working class majority*, Penguin Books, N-Y, 1974, 319 p.
- Walter JOHNSON : *Working en Canada*, Blach Rose books, 1965, 162 p.
- Studs TERKEL : *Gagner sa croûte*, Fayard, 1976, 489 p., traduit de l'américain).
- Revue *Critique de l'économie politique*, no 1 (nouvelle série) : "travail et force de travail" oct.-déc. 1977.
- Recherches no 25. Le petit travailleur infatigable. Lion Murard. Patrick Zylberman.
- Recherches* no 32/33. Le soldat du Travail (guerre, fascisme et taylorisme).

[207]

Croissance et Crise

par André Granou, Yves Baron, Bernard Billaudot,

Petite collection Maspéro (no 226) mai 79

Bien des livres ont été écrits ces dernières années sur la crise économique ou les crises en général. La grande récession de 1974-75 a déclenché une avalanche de questions et de remises en question du pourquoi - comment des cycles économiques.

L'un des livres les plus intéressants à être paru sur le sujet est certainement "croissance et crise" de André Granou, Yves Baron et Bernard Billaudot chez Maspéro (mai '79).

Les auteurs y posent le débat à un niveau intéressant : ils rappellent d'abord les termes dans lesquels s'est posé le "débat du siècle" : croissance ou crise ; la croyance de la gauche officielle (partis socialistes et communistes) en une croissance économique qui prendrait inévitablement un caractère soutenu après la deuxième guerre mondiale et l'ajustement de leur stratégie sur cette présupposition et cette analyse. Ils effectuent un rappel historique sur la crise de 29, les conditions qui l'ont permise, la restructuration qui l'a suivie et les débats entourant cette période.

"D'une dépression à l'autre, les bourgeoisies ont progressivement imposé aux classes ouvrières la dynamique d'un nouveau stade du capitalisme. L'enjeu de ce demi-siècle de lutte : la restructuration et l'extension du rapport salarial par l'expropriation des savoirs ouvriers, la parcellisation et la mécanisation des procès de travail, l'expropriation des modes de vie domestique et l'insertion de la consommation dans la production de marchandises, la démétallisation des conditions monétaires d'échange. (...) Les résultats : faire prévaloir partout et toujours la logique du capital, y soumettre le travail humain, la vie humaine, l'organisation de la société, la nature elle-même ; accumuler partout et toujours plus de capital, asservir pour rendre plus productif, contrôler pour éliminer ce qui n'est pas utile à la production de marchandises."

C'est "l'extension à la société toute entière du règne de la marchandise."
(p. 43-44)

L'analyse du procès, de l'organisation et de la division du travail, du "mode de vie salarié", tiennent dès lors une place importante dans l'ouvrage.

Les auteurs analysent les conditions de la mise en place de 25 ans de "paix américaine" et de "croissance" sans crise après la deuxième guerre mondiale et la mise en place des "nouvelles conditions de production".

Ils décortiquent les visions de la crise et de la croissance du PCF, de Baran-Sweezy et de différents auteurs : la crise : crise nationale du capitalisme monopoliste d'État ? Développement des firmes multinationales ? Épuisement des ressources naturelles ? [208] Épuisement du progrès technique ? Conséquence d'exigences salariales renforcées ?

En conclusion : quel est l'enjeu de la période ? "Rien n'est inéluctable mais rien n'est acquis". Pour le capitalisme : l'enjeu est une nouvelle extension du rapport salarial qu'est le fordisme, la recomposition du travail et la segmentation de l'emploi à travers une nouvelle division internationale du travail et un nouvel ordre économique mondial capitaliste. Car le capitalisme n'est pas mort et "des nouvelles transformations limitées sont susceptibles de créer les conditions d'une nouvelle croissance". En outre "les bourgeoisies vivent très bien avec la crise, tant du moins que les luttes sociales et politiques qui s'y nouent ne menacent pas la pérennité de leur pouvoir" (p. 219). Là est la question...

L'enjeu socialiste : ce que les auteurs appellent une "utopie réaliste" : le socialisme est possible mais ne viendra pas tout seul ; il faut dès lors "résister et aller de l'avant. Défendre les acquis pour bloquer les tentatives de régression sociale et de destruction économique d'une part, et permettre les transformations nécessaires à une issue socialiste à la crise et imposer celle-ci comme perspective des luttes revendicatives d'autre part. Mais là, pour Billaudot, Baron et Granou, "le débat se déplace de la nécessité du changement vers sa caractérisation sociale". Vivre et travailler autrement : oui mais comment ? Quelle société construire ? "Quelles industries développer ? Quels services promouvoir..." ? Le capitalisme a ses réponses à ces questions. Et qu'en est-il du mouvement ouvrier, à l'heure où les "modèles" soviétiques et chinois sont de plus en plus remis en question et suscitent désillusions sur désillusions chez de nombreux militants ?

Voici quelques unes des questions que posent les trois auteurs en terminant. Ces débats ne sont plus abstraits. Ils déterminent dans une large mesure les pratiques quotidiennes au sein du mouvement ouvrier et populaire.

On trouvera sans doute quelques insuffisances et lacunes dans l'analyse de la crise, des bases sociales de l'accumulation contemporaine, de la croissance et de l'impérialisme, des luttes sociales etc... On ne peut couvrir un terrain aussi vaste en 250 pages... Mais l'analyse et la démarche sont synthétiques, abordables, tout en restant rigoureuses, et apportent des éléments de débat plus que pertinents. Un livre à lire absolument !...

V.V.S.

Marshall Sahlins.

“Age de pierre, âge d’abondance”

L'économie des sociétés primitives. Ed. Gallimard. 1976

Pour tous ceux qui d'une manière ou d'une autre s'intéressent au fonctionnement des économies primitives, l'ouvrage de M. Sahlins “Stoned Age Economics”, que viennent de publier récemment en français les Editions Gallimard, représente à n'en pas douter, l'un des livres les plus riches et les plus passionnants qui soit paru dans ce domaine, ces dernières années.

[209]

Remettant en cause bien des clichés sur celles-ci, l'auteur s'efforce tout au long de son livre de nous faire pénétrer dans un monde que finalement on a toujours analysé en référence à notre propre type de société. Loin d'être les sociétés misérables et inefficaces que nous présentent la plupart des manuels d'économie ou d'anthropologie, les économies primitives sont au contraire des économies on ne peut mieux organisées pour répondre aux besoins sociaux, des économies où l'utilisation qui est faite du temps s'avère même extrêmement efficace. L'erreur, avancera Sahlins, aura été de les avoir considérées comme des

économies de subsistance, toujours en quête de nourriture, toujours en proie à la faim alors qu'en fait, on se trouve en présence d'économies où le temps consacré à l'activité économique est toujours limité et très bien utilisé, et qui par surcroît, fonctionnent toujours en deçà de leur potentiel. Comme il l'écrivit dans son premier chapitre, "ignorant cette obsession de rareté qui caractérise les économies de marché, les économies de chasse et de cueillette peuvent miser systématiquement sur l'abondance".

L'intérêt du livre, c'est que Sahlins ne fait pas simplement qu'avancer une thèse ou une hypothèse de travail que d'ailleurs, les résultats de ses recherches ou d'autres anthropologues semblent confirmer, il remet directement en cause et volontairement, l'universalisme et l'évolutionnisme de l'analyse économique.

Après l'avoir lu, il paraît extrêmement difficile de pouvoir encore prétendre que l'échange s'est développé tout naturellement, chaque société trouvant un intérêt réciproque à échanger des surplus, lorsque le mode de production domestique propre aux économies primitives est tout à la fois un système foncièrement hostile à la croissance du surplus et un système qui vise l'autonomie la plus complète dans la satisfaction des besoins. Également, comment encore pouvoir prétendre que l'échange représente un mode universel de rapport économique alors même que toute possibilité d'accumulation individuelle se trouve exclue dans ce type de société et que toute relation doit y être fondée sur la réciprocité. Il ne s'agit là que d'exemples parmi d'autres mais qui nous montrent à quel point l'apport de l'anthropologie économique peut être important pour venir resituer dans une perspective historique, l'analyse qui peut être faite de l'économie de marché. En particulier l'idée d'une primauté des déterminismes économiques, conçue à partir de la relation Homme-Nature dans la compréhension de la structuration sociale est démasquée, sinon (et pour le moins) suspectée comme lieu privilégié de fixation des valeurs ethnocentriques.

C.D.

[210]

Crise et inflation, pourquoi ?

Alain Lipietz.

Éditions Maspéro, Collection Economie et socialisme. 1979.

Pourquoi la crise actuelle est-elle de nature inflationniste ? Comment expliquer la coexistence durable de l'inflation et du chômage ? Pourquoi les récessions de 1970 et 1974-75 ont-elles eu en fin de compte, un impact assez limité sur le capital ? Pourquoi les économies capitalistes semblent être à l'heure actuelle dans l'incapacité de retrouver une croissance comparable à celle qu'on a connu dans la période des années 50 et 60 ? Voilà le genre de questions bien souvent sans réponse d'ailleurs, qu'on ne peut manquer de se poser quand on regarde l'ampleur des problèmes économiques qui ont surgi depuis une dizaine d'année. Plus rien ne semble marcher comme avant. Ces questions, c'est aussi le point de départ de l'ouvrage qu'A. Lipietz nous propose aux éditions Maspéro. Seulement, au contraire de bien des économistes qui tentent d'y apporter une réponse en mettant l'accent sur le caractère accidentel pour ne pas dire anormal de la situation présente ou encore, faute de mieux, sur la perte de contrôle de la part des autorités publiques, que ce soit sur la monnaie ou tout simplement sur l'économie, l'auteur part de l'idée qu'on ne peut expliquer le caractère particulier de la crise actuelle sans tenir compte du fait que le capitalisme actuel n'est plus celui d'il y a cent ans. Le problème, ce n'est pas que l'on a à vivre avec l'inflation comme on peut vivre avec une maladie, mais que celle-ci est une caractéristique, une caractéristique de fonctionnement ajouterions nous, du capitalisme contemporain.

Que le capitalisme soit toujours ébranlé par les crises, cela n'a rien de nouveau en soi puisque comme le rappelle l'auteur dans son introduction, "la crise marque toujours le fait que le capitalisme s'est "déréglé" mais c'est aussi pour lui le moyen de se remettre à jour". Ce qui l'est par contre, c'est que ces crises soient de nature inflationniste et non plus déflationniste comme elles pouvaient l'être au siècle dernier par exemple. L'attention peut alors se porter sur la profonde transformation du capitalisme et il ne peut être question de répondre à la

question, “la crise, l’inflation, pourquoi ?” sans avoir au préalable étudié comment, sous l’effet de l’accumulation, celui-ci s’est trouvé “révolutionarisé” pour reprendre l’expression de l’auteur et aussi, ce qui va de pair, comment il trouve à se “réguler”.

Comme on peut le constater, on va être obligé de passer par un long détour pour arriver vraiment au problème de l’inflation mais, et là-dessus on ne peut qu’être d’accord avec Lipietz, c’est sans doute la seule manière d’amener le projet à terme. Ce qu’il convient cependant de regretter, c’est qu’étant donné l’importance de l’ouvrage, seule la première partie consacrée “à la structure et aux tendances de l’économie capitaliste”, ait été publiée jusqu’à ce jour. Ne disposant que de la version préliminaire du texte, on ne peut qu’attendre la publication des parties 2 et 3, consacrées respectivement à la “régulation monopoliste” et la crise actuelle proprement dite, pour pouvoir faire une présentation un peu plus fouillée [211] du livre. Néanmoins, ceci n’enlève absolument rien à l’intérêt qu’il peut y avoir de lire et même ajouterions nous de lire en profondeur, la partie déjà disponible en librairie. Cette partie constitue déjà en soi, tout un travail de synthèse. Cet ouvrage, tout en tenant compte des débats actuels notamment sur la valeur et la reproduction, essaie de renouer d’aussi près avec la méthode et la démarche suivie par Marx dans le *Capital*. On retrouve chez Lipietz cette même préoccupation qu’on avait déjà chez Aglietta, de faire le lien entre la théorie de la valeur et la théorie des crises si ce n’est que bénéficiant des apports de ce dernier, l’analyse y est peut-être beaucoup plus systématique. On n’y échappera pas, le point de départ, c’est toujours la valeur. C’est toujours de cette dernière qu’il faut partir pour arriver à une compréhension de ce type d’économie marchande qu’est le capitalisme mais, le tout, ce n’est pas de s’enfermer sur la valeur et les problèmes qui l’entourent et d’arriver comme certains auteurs le font, à une rupture entre le chapitre I du *Capital* et le reste de l’ouvrage. De la valeur, il faut passer au capital ; de la régulation marchande, il faut passer à la reproduction du mode de production capitaliste ; de la plus-value, il faut passer à l’accumulation du capital. Cela, c’est en quelque sorte, ce que s’efforce de faire Lipietz tout au long de ce premier livre.

Précisons simplement en conclusion pour éviter tout malentendu, que malgré tous les efforts pédagogiques de l’auteur, il ne se Ut pas de manière linéaire, ne serait-ce qu’à cause de la méthode dialectique qui

lui est sous-jacente. Mais, c'est loin d'être un défaut... La dialectique n'a jamais été synonyme de confusion, au contraire !

Ch. Deblock

Arnaud Sales

La bourgeoisie industrielle au Québec,

P.U.M., 1979.

Dans ce livre, A. Sales se donne le double objectif de détailler les industries québécoises et leurs dirigeants afin de mieux saisir, dans le cadre d'une analyse sociologique, ce qui s'y passe au niveau du pouvoir et de rechercher les explications de la sous-représentation des Québécois dans les centres décisionnels privés ou publics. L'essentiel des analyses repose sur une enquête réalisée auprès de 300 chefs d'entreprises de 50 salariés et plus du secteur de la fabrication et de la transformation. Sont donc exclues les industries minière, de la construction, des transports et des communications, et les secteurs des services, des finances et des banques.

Dans la première partie qui porte sur le champ industriel et la bourgeoisie, A. Sales présente un premier chapitre sur les transformations générales du champ industriel à travers les différentes étapes du capitalisme. De caractère nettement introductif, ce chapitre se termine par la typologie des entreprises retenue par l'auteur pour classer les entreprises du Québec. C'est le deuxième chapitre qui forme l'essentiel de cette première partie en abordant les questions de la propriété et du contrôle des entreprises et en analysant le rôle et la place que les hauts dirigeants industriels y occupent.

[212]

Dans la deuxième partie du volume, "qui constitue le coeur de cet ouvrage" (p. 113), l'auteur débute avec la différenciation nationale et ethnique des fractions du capital aux niveaux canadien et québécois. Entre autres, il reprend la question du capital bancaire qui "joue un rôle

prépondérant dans l'orientation des activités économiques... exerçant un droit de regard décisif sur la plupart des investissements importants à cause de sa capacité de mobilisation des capitaux pour le crédit.”

Au niveau québécois, il conclue, contrairement à Pierre Fournier, à l'extrême faiblesse numérique de la bourgeoisie francophone et à sa concentration dans les P.M.E. Il admet cependant qu'il existe une bourgeoisie canadienne-française en voie de développement, notamment dans le secteur coopératif. En outre, Sales aurait dû tenir compte du fait que plusieurs sociétés d'État d'importance ne sont justement pas dans les secteurs de son échantillon. Par la suite, il poursuivra l'analyse du côté de l'origine nationale ou ethnique des dirigeants d'entreprise, de leur recrutement, et s'en servira pour vérifier les thèses habituelles sur les explications de l'infériorité économique des Canadiens-français.

Le Chapitre 4 est réservé à l'analyse de la constitution de la bourgeoisie industrielle étrangère au Canada et du dépassement de la bourgeoisie commerciale et bancaire interne par la bourgeoisie compradore et le chapitre suivant, à la différenciation de la bourgeoisie intérieure par secteurs industriels. En regard de la position des Canadiens-français dans le champ du capital et donc de l'accessibilité aux capitaux, Sales précise qu'il voit mal "... en l'absence d'une stratégie industrielle très bien formulée, comment la bourgeoisie francophone pourrait actuellement regagner un contrôle significatif de l'économie.” A son avis, les Québécois ne peuvent reprendre le contrôle de leur économie que par la prise de participation ou le rachat des grandes entreprises. Il est bon de noter ici une contradiction importante qui repose sur le fait que tout à coup l'auteur ne parle plus d'une classe sociale spécifique, mais bien des Québécois en tant qu'un tout homogène. Ce tout homogène n'existe pas et la reprise de contrôle dont il parle ne peut s'effectuer que par une classe spécifique. D'ailleurs, ne parlant pas de l'expropriation du capital, il n'inclut donc pas la reprise du contrôle économique par la classe ouvrière.

Les trois derniers chapitres portent sur les conditions d'occupation des postes présidentiels, le recrutement des dirigeants d'entreprises étrangères (bourgeoisie compradore), et le recrutement de la bourgeoisie intérieure, reliés à la domination dans les classes sociales. En conclusion, l'auteur évalue le rôle de l'État dans le développement d'une bourgeoisie nationale au Canada et au Québec.

Le livre de A. Sales est définitivement un apport intéressant en tant qu'analyse sociologique de la bourgeoisie industrielle au Québec. Il faut toutefois noter que le fait de toucher à plusieurs points rend parfois difficile de le saisir comme un tout analytique logique et que les références à son analyse statistique en rend [213] souvent la lecture ardue. Une limite non négligeable de son volume est que son analyse statistique porte sur le secteur de la fabrication et de la transformation et délaisse ainsi plusieurs autres champs d'activités. Il n'en demeure pas moins que l'ouvrage est très pertinent.

J.C. et N.R.

Gilles Bourque et Anne Legaré :

Le Québec : la question nationale

François Maspéro, petite collection, no 223, 1979.

Roch Denis :

Luttes de classes et question nationale au Québec 1948-1968

Presses socialistes internationales, 1979.

Jacques Mascotto et Pierre Yves Soucy :

Sociologie politique de la question nationale

Éditions coopératives Albert St-Martin, 1979.

En ces temps pré-référendaires, la question nationale occupe l'avant-scène du débat politique au Québec et au Canada. Les trois ouvrages présentés ici se situent dans le champ théorique du marxisme. Ils privilégient donc l'analyse de classes de cette question nationale québécoise, à des niveaux théoriques différents et dans des perspectives diverses mais complémentaires.

Le livre de Bourque et Legaré nous propose une approche essentiellement historique de la crise actuelle de l'État canadien. Dans un contexte où le passé a toujours été savamment occulté ou idéalisé par le

discours dominant, une telle démarche comble un vide certain chez nombre de lecteurs. Les grands débats historiographiques qui ont opposé, et continuent d'opposer les divers courants d'interprétation de l'histoire québécoise tiennent une place privilégiée dans le texte de Bourque et Legaré. Nous avons tous (du moins ceux qui ont subi un cours d'histoire nationale) été confrontés aux thèses divergentes des écoles nationaliste et fédéraliste sur le régime seigneurial, la conquête, l'acte d'union, la confédération, etc... L'analyse matérialiste qu'en donnent les auteurs jette un éclairage nouveau qui aide à démystifier ce passé national sur lequel nous nous sommes tant apitoyés. Leur étude de l'histoire contemporaine depuis la confédération se concentre sur le développement du capitalisme au Canada ; sur la crise régionale que ce développement accentue ; sur l'évolution de l'interventionnisme étatique qu'il commande ; sur le bouleversement des modes de production [214] précapitalistes qu'il précipite ; et, bien sûr, sur la question nationale québécoise. La nature de classe du Parti québécois est une question théorique et politique cruciale qui retient l'attention de Bourque et Legaré, de même que les perspectives politiques s'offrant à la classe ouvrière devant la possibilité de l'indépendance. Donc, même si cet ouvrage se veut accessible au public étranger peu familier avec la réalité québécoise, il constitue tout aussi bien un outil fort utile pour les militants et étudiants d'ici que la question nationale interpelle de façon pressante.

Par contre, c'est dans la perspective d'armer le mouvement ouvrier québécois des leçons du passé récent que Roch Denis a écrit un livre volumineux, fouillé, mais facilement accessible à tous les militants de gauche. Le travail patient et méthodique entrepris par l'auteur a débouché sur un document de première importance qui expose avec clarté et force les enjeux politiques des vingt années étudiées, ainsi que les débats et les stratégies auxquels ces enjeux ont donné lieu. La révolution démocratique inachevée après sa défaite des mouvements réformistes du XIX^e siècle s'articule avec les luttes sociales et politiques des travailleurs québécois des années cinquante. Que faire dans cette conjoncture ? Joindre le Rassemblement des démocrates animé par Cité Libre afin de renverser le duplessisme ou former le parti indépendant de la classe ouvrière ? Et ce parti doit-il être fédéraliste et pan-canadien, ou autonome et indépendantiste ? Les divisions qui apparaissent dans le mouvement ouvrier sur ces questions cruciales mènent à une défaite

historique qui a pour conséquence de concéder l'initiative politique au nationalisme du RIN, puis du MSA, et enfin du PQ, face au fédéralisme du Parti Libéral des Trudeau, Marchand et Pelletier. Le débat politique est depuis lors enfermé dans la logique définie par ces organisations hégémoniques du bloc social bourgeois/petit-bourgeois. Il importe maintenant que la classe ouvrière sorte de cette impasse et assume son autonomie programmatique et organisationnelle. L'ouvrage de Denis devrait faciliter la réalisation de cette tâche en balisant certains écueils.

À l'encontre du texte précédent, le livre de Mascotto et Soucy prend plus de recul par rapport à l'action politique immédiate. C'est un travail dont l'ambition théorique est grande, comme en fait foi le choix du titre. Conçu à l'origine comme une réponse à la position exprimée par l'historien britannique Eric Hobsbawm dans *New Left Review* (1977) sur la question nationale, le livre a dépassé l'intention première des auteurs et il débouche sur une analyse fructueuse de la dynamique de la question nationale dans la conjoncture actuelle de crise du capitalisme et de l'État au Québec et au Canada.

Le courant d'interprétation marxiste défendu par Hobsbawm et critiqué par Mascotto et Soucy se résume, pour l'essentiel, à l'affirmation que les luttes d'indépendance divisent la classe ouvrière, subordonnent le mouvement révolutionnaire aux visées des bourgeoisies nationales (ou régionales), et font le jeu du capital multinational qui cherche à affaiblir les États-nations pour mieux asseoir [215] sa domination mondiale. Cette approche repose sur une appréciation discutable des caractéristiques de l'impérialisme contemporain, du rôle de l'État, des mouvements nationaux en général, et de la question nationale au Québec et au Canada en particulier. Les auteurs s'attèlent donc, dans la première partie du livre, à la tâche de situer historiquement la phase actuelle de l'impérialisme. L'analyse de l'État qu'ils proposent diffère aussi radicalement de celle d'Hobsbawm qui voit dans l'État-nation un rempart contre la pénétration du capital international et les visées de l'État impérial. L'État national en tant que tel, notent-ils, n'offre aucune possibilité en soi d'évoluer vers le socialisme. Au contraire, c'est la crise de l'hégémonie américaine et la crise de l'État-nation qui ouvrent des perspectives de destruction des États capitalistes et bureaucratiques. La question nationale possède donc une signification autonome qu'il importe d'appréhender à l'intérieur des formations sociales concrètes. La question nationale, loin d'évacuer les classes sociales, apparaît plutôt

comme un mode d'existence des classes sociales susceptible d'éclairer les modes d'organisations et de conscience de classe. Elle pose le problème des rapports entre le mode de production, la formation sociale et le système mondial qui conditionnent les relations entre la base économique et la superstructure politique et idéologique.

La deuxième partie du livre démontre que, contrairement à l'assertion d'Hobsbawm, la question nationale québécoise transcende la seule question linguistique et renvoie à la formation de l'État canadien, à sa signification actuelle, au fait que l'oppression linguistique se situe dans le champ de l'oppression nationale et sociale. Enfin, la dernière partie du livre pose la nation comme heu et enjeu de l'hégémonie : "... la conscience nationale, parce qu'elle traduit une lutte pour l'hégémonie politique et économique dans une nation dominée, est une des formes nécessaires de la conscience de classe." (p. 128)

En effet, la conscience nationale, tout comme la conscience de classe, est une élaboration intellectuelle, morale et politique à partir d'une situation objective, historique et concrète. Dans une nation dominée, l'hégémonie des classes populaires passe par l'articulation politique des différentes revendications nationales et sociales. Concrètement, le mouvement ouvrier québécois doit vaincre l'hégémonie du PQ dans la question nationale. Sinon, ce parti aura le champ libre pour la réalisation de son projet d'utiliser l'État québécois comme levier des transformations économiques et sociales requises pour apporter des réponses neuves à la crise actuelle du capitalisme. Même si le livre de Mascotto et Soucy ne constitue pas une théorie achevée de la question nationale, il développe néanmoins un appareil conceptuel qui permet d'espérer de nouveaux gains dans l'analyse de cette question.

N.R.

[216]

Communication et pouvoir

Jean-François Barbier-Bouvet, Paul Beaud et Patrice Flichy.

Éditions Anthropos, mars 1979

Un tel titre n'est pas sans attirer l'attention de quiconque s'intéresse à la question de la domination idéologique et du développement des communications comme outil de celle-ci. Sous-titré "Mass media et media communautaires au Québec" cet écrit a été réalisé par des sociologues et économistes français qui étudient les media de masse et alternatifs spécialement en France, en Italie et au Québec. Ne voulant pas tomber dans le piège du catalogage empirique des diverses expériences québécoises, ni dans celui du positivisme et du "découpage académique des disciplines" en effectuant la sociologie des media communautaires, les auteurs se proposent de traiter des media dans le contexte socio-culturel historique et les stratégies politiques et économiques qui en ont entouré les développements.

On ne peut pas dire que les auteurs ratent leur but. En effet leur analyse est pertinente et détaillée en ce qui a trait aux media communautaires. Tout y passe : des projets communautaires PIL et Perspectives Jeunesse à la cablo-diffusion. Reprenant le terme d'Appareil Idéologique d'État (cf. Gramsci, Althusser et Poulantzas) ils situent bien le rôle et la place des projets subventionnés par les gouvernements. Il apparaît toutefois surprenant que les auteurs aient réservé très peu d'espace à l'analyse de la presse écrite (quelques pages) et surtout qu'ils aient passé outre l'importance (à peine quelques paragraphes !) du réseau privé de télévision TVA (Télé-Métropole et Cie.) dont on dit qu'il a dix fois plus d'influence sur la population du Québec que le ministère des affaires sociales, en utilisant leur budget comme base de comparaison. En tout l'analyse de l'industrie privée, de Radio-Canada et de Radio-Québec ne totalise qu'une trentaine de pages... C'est définitivement trop peu. Ainsi, le sous-titre "mass media et media communautaires au Québec" donne une mauvaise idée de l'équilibre de ce volume, l'accent étant surtout mis sur les media communautaires.

Il n'en demeure pas moins que ce seul aspect est fort bien étudié et l'extrait suivant constitue un exemple des résultats auxquels aboutissent les auteurs : "Au Québec comme ailleurs, animation et développement communautaire ont pour but de faire accepter à la population un modèle de développement planifié hors de son contrôle, en utilisant la psychologie comme le font les "relations publiques".

J.C.

[217]

Critiques de l'économie politique

Crises

Petites et grandes crises, Histoire et théories des crises, Crise et sections de production, Crise et combativité, **État et crise Critiques de l'économie politique no 6-7.**

Ce numéro spécial de **Critiques de l'économie politique** réunit diverses contributions sur le thème de la crise économique **et** sociale, les régimes d'accumulation, les formes de « régulation » du système capitaliste et le rôle de l'État.

Quelle est l'origine de la crise et quelles en sont les conditions de sortie ? En quoi la crise actuelle se différencie-t-elle des précédentes ? La récession de 1974 constitue-t-elle une simple crise de nature cyclique, conjoncturelle, ou au contraire annonce-t-elle le début d'une Grande Crise, structurelle, du capitalisme ?

Ce numéro présente diverses analyses originales : il confronte, à partir d'une étude historique de longue période, théories et histoire des crises ; il tente de réinterpréter l'accumulation du capital en France au travers d'une analyse sectionnelle et concrète de la production ; il cherche à redéfinir une nouvelle approche de l'État et s'interroge enfin sur le lien entre crise et combativité des travailleurs.

Bien évidemment, ces approches, loin de conduire à **des réponses** achevées, posent peut-être plus de problèmes qu'elles ne paraissent en résoudre. Elles doivent conduire à poser les vraies questions, sans chercher de réponse à celles **que seule** la lutte des classes élucidera.

Ce numéro de **Critiques de l'économie politique** peut ainsi prendre place dans un débat non dogmatique, alimenté par la connaissance concrète de la réalité sociale, qui permette d'avancer sur une question fondamentale, particulièrement grave pour les travailleurs.

CEP.

SOMMAIRE

Robert Boyer, La crise actuelle : une mise en perspective historique.

Hugues Bertrand, Le régime central d'accumulation de l'après-guerre et sa crise.

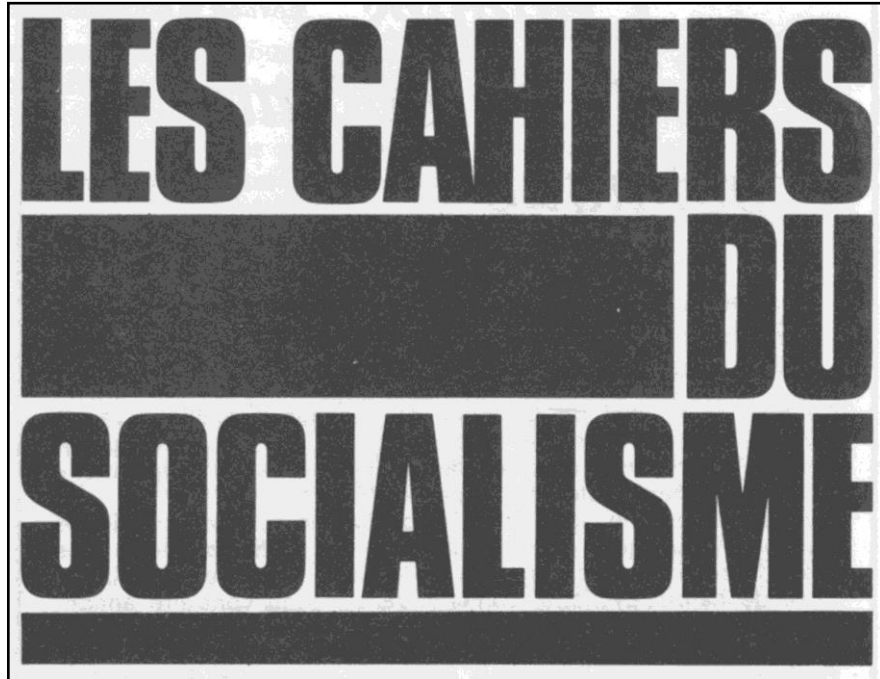
Michel Durand, Sur la crise économique de 1974-1975.

Alexandre Faire, Quelques vrais et faux débats sur la crise.

Jacques Kergoat, Crise économique et combativité ouvrière. (I)

Pierre Salama, Fiat et capital : l'État capitaliste comme abstraction réelle.

[218]



Abonnement : simple \$5.00 (annuel deux numéros) de soutien : \$10.00.

Numéro courant \$2.50

Anciens numéros \$3.00

Cahiers du Socialisme

C.P. 660 succ. Desjardins

Montréal, P.Q.

H5B 1B7

[219]

**PUBLICATIONS
DISPONIBLES**



***La social-démocratie dans l'histoire
du mouvement ouvrier international***

par Yves Vaillancourt

Les grands traits de l'évolution du courant social-démocrate. Aide à saisir l'orientation actuelle et les politiques des partis qui se réclament de la social-démocratie. \$1.50

Social-démocratie : l'Allemagne

par Pierre Beaulne

Histoire et analyse de l'expérience sociale-démocrate en Allemagne. Préface sur les références des gouvernements canadien et québécois au modèle allemand. \$3.50

Social-démocratie : la Suède

par Colette Chatillon

Les sociaux-démocrates au pouvoir pendant 44 ans : défaite en 1976. Bilan et perspectives. \$2.25

Les syndicats et la question du parti des travailleurs

par Louis Favreau

Quelques expériences dans l'histoire du mouvement ouvrier international : gompérisme, travaillisme, syndicalisme révolutionnaire et mouvement ouvrier de tradition marxiste. \$2.50

Le syndicat local

Notions élémentaires sur l'organisation et le fonctionnement d'un syndicat local. \$0.75

La convention collective: préparation et négociation

Éléments d'information et de réflexion pour aider ceux qui veulent négocier une convention. \$0.75

Les lois du travail : reflet d'un rapport de forces

Le Code du travail, son origine, sa fonction, son évolution. Analyse de la loi 45. \$0.75

Les militants et les media l'information

Le rôle des media d'information, leur fonctionnement. Renseignements de base pour les communications avec la presse. \$1.25

Cahiers de formation de Martha Harnecker et Gabriela Uribe :

[Exploiteurs et exploités](#)

[Exploitation capitaliste](#)

[Les classes sociales](#)

[La lutte des classes](#)

[Le parti : avant-garde du prolétariat](#)

[Le parti : son organisation](#)

[Dirigeants et masses](#)

[Stratégie et tactique](#)

Chacun \$0.75 : la série \$6.00

Le fonctionnement de nos organisations

Suggestions sur divers aspects du fonctionnement des organisations syndicales et populaires : secrétariat, comptabilité, réunions, procédures, organisation du travail, aspects juridiques, etc. \$1.50

À quoi servent les politiques sociales ?

L'origine et l'évolution des principales lois sociales au Québec. L'importance et le rôle des politiques sociales dans la société capitaliste. Lois sociales : résultat d'un rapport de force entre les classes. \$1.50

La question nationale : un défi à relever pour le mouvement ouvrier

Petite chronologie sur l'histoire du mouvement nationaliste québécois de 1960 à 1978. Comment se présente le débat sur la question nationale dans le mouvement syndical québécois. \$1.75

Chèque à l'ordre du:

Centre de formation populaire
1750, St-Denis
Montréal, Québec
H2X 3K6

Ne pas oublier d'ajouter 10% pour couvrir les frais d'expédition.

[220]



Monthly Review (sous-titrée “an Independent Socialist Magazine”) est une revue américaine œuvrant dans le domaine des sciences sociales dirigée par Paul M. Sweezy et Harry Magdoff.

La revue paraît une fois par mois (sauf un numéro double pour juillet-août) et les tarifs d’abonnement sont les suivants :

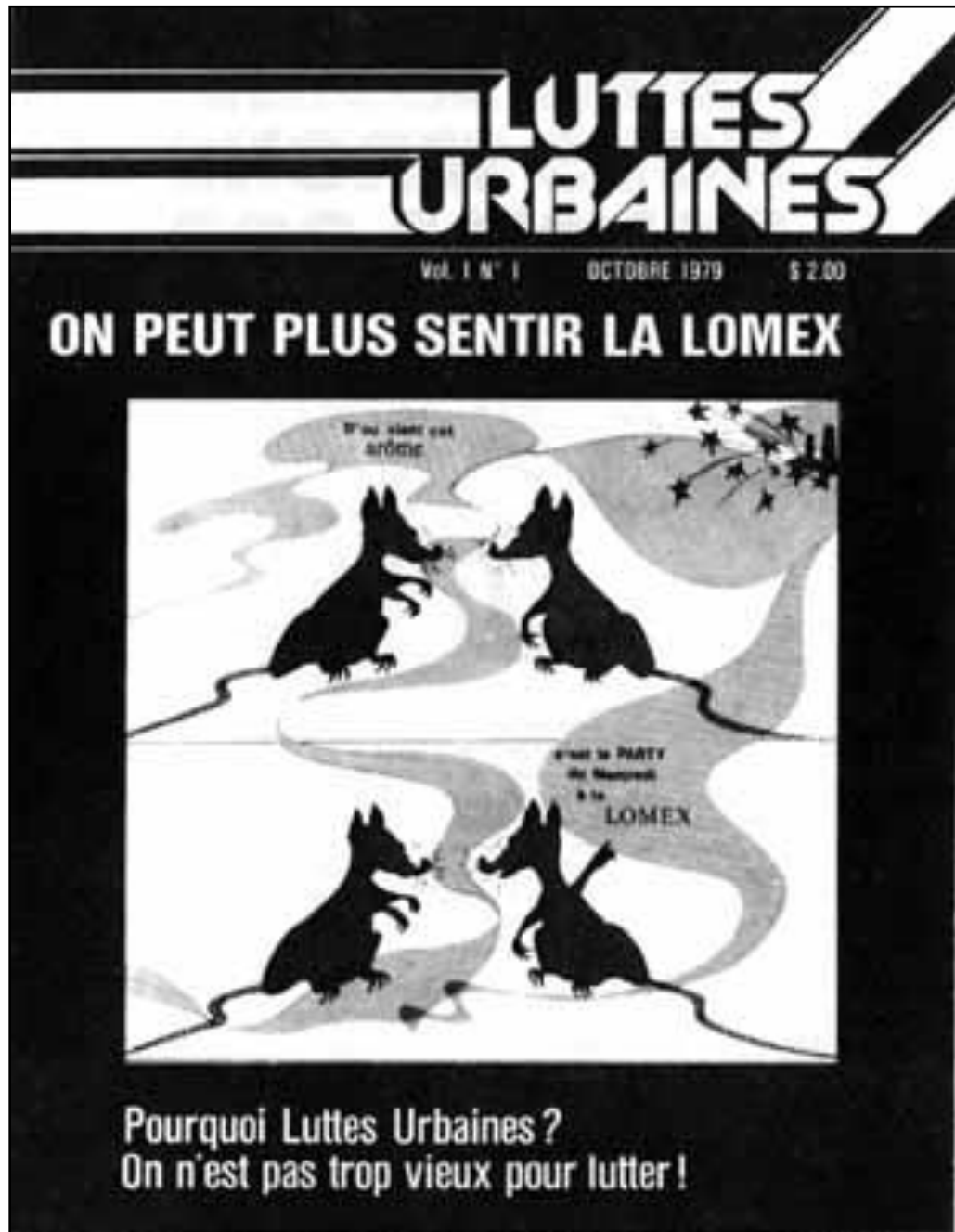
1 an \$13 (étranger \$ 16)
\$10 étudiant (étranger \$ 12)
\$20 institutions (étranger \$ 22)

Monthly Review Press

62 West, 14th Street

New York, N.Y. 10011

[221]



[222]

DANS 20 ANS NOUS SERONS EN L'AN 2,000



Ne désespérez plus!
Lâchez le Temps Fou!

Alors que le vieux monde craque de partout, de nouvelles habitudes
un nouveau mode de vie deviennent de plus en plus nécessaires.
Depuis deux ans, tous les premiers samedis de chaque trimestre,
Le Temps Fou apporte à ceux et celles qui refusent l'ordre
capitaliste d'aujourd'hui des analyses, des réflexions et des
témoignages sur les changements à venir.
Le Temps Fou, pour comprendre et changer la vie...

Au sommaire du n° 8 :

Les bases du système médical; Les familles surco-parentales; Les usages
écologiques; Sur la crise capitaliste: une entrevue avec Yves Béton;
L'interminable camping amoureux; Autogestion Inc.: Sur le
travail en usine; Gabriel Garcia Marquez et les chroniques...

LE TEMPS FOU

REVUE POLITIQUE D'ANALYSE ET DE CRÉATION - TRIMESTRIELLE - \$3.00
4329, MONT JOLIEN, MTL. - NEW INT. TEL. 842-7450

[223]

abonnement



Formule d'abonnement.

NOM _____

ADRESSE _____

Tarifs. trois numéros \$10.00
 abonnement de soutien \$15.00
 institutions \$17.00
 étranger \$15.00

Toute correspondance doit être adressée à :

Interventions,
casier postal 98, succ. Rosemont,
Montréal, H1X 3B6,
PQ, Canada.